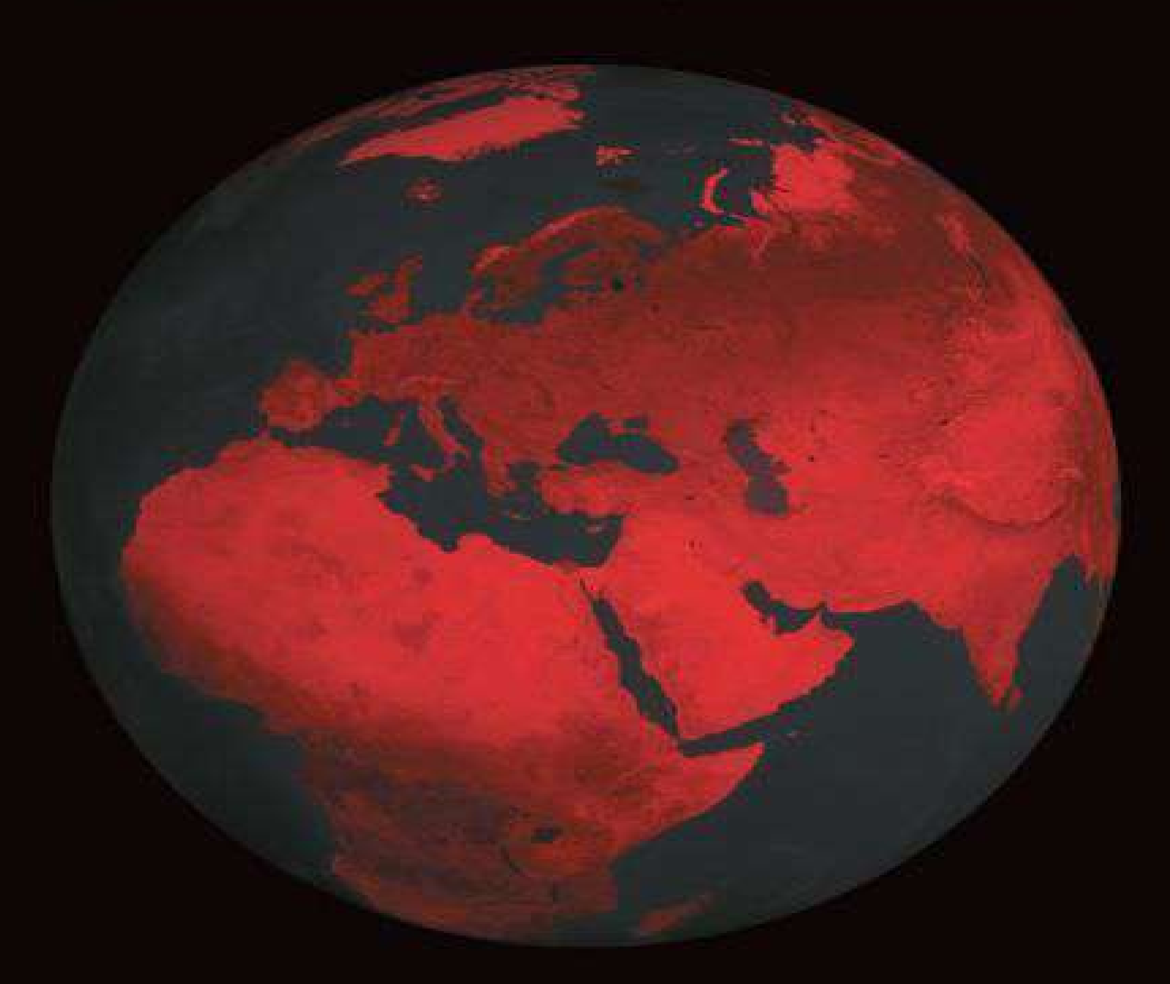
ARDAVAN AMIR-ASLANI

LE SIÈCLE DES DÉFIS

GRANDS ENJEUX GÉOSTRATÉGIQUES INTERNATIONAUX



l'Archipel

ARDAVAN AMIR-ASLANI

LE SIÈCLE DES DÉFIS

GRANDS ENJEUX GÉOSTRATÉGIQUES INTERNATIONAUX

l'Archipel

Si vous souhaitez prendre connaissance de notre catalogue :
www.lisez.com/larchipel/45

Pour être tenu au courant de nos nouveautés :
www.facebook.com/larchipel

E-ISBN 978-2-8098-4168-8

DU MÊME AUTEUR

Le Pakistan. De l'Empire des Moghols à la République islamique, L'Archipel, 2019.

De la Perse à l'Iran, 2 500 ans de civilisation, L'Archipel, 2018.

Arabie saoudite, de l'influence à la décadence, L'Archipel, 2017.

Faire des affaires avec l'Iran, Eyrolles, 2016.

Iran, le sens de l'Histoire, préface d'Alexandre Adler, Éditions du Moment, 2016.

L'Âge d'or de la diplomatie algérienne, Éditions du Moment, 2015.

Iran-États-Unis. Les amis de demain, ou l'après-Ahmadinejad, Éditions Pierre-Guillaume de Roux, 2013.

Iran et Israël. Juifs et Perses, préface d'Alexandre Adler, Nouveau Monde Éditions, 2013.

La Guerre des dieux, géopolitique de la spiritualité, Nouveau Monde Éditions, 2011.

Iran, le retour de la Perse, Jean Picollec éditeur, 2009.

À Nazak

Table

2020, l’année du basculement

À l’aube de cette nouvelle décennie, le monde s’éveillait déjà avec son lot quotidien et habituel d’incertitudes, de conflits rampants, de politiques de plus en plus agressives et nationalistes, de *fake news* et de climatoscepticisme. Narendra Modi subissait les pires manifestations depuis sa prise de pouvoir en 2014, tandis que ses partisans pourchassaient les musulmans dans les rues mêmes de New Delhi. L’Iran et les États-Unis n’avaient jamais été aussi proches de la guerre. Les incendies qui avaient dévasté l’Australie n’étaient déjà plus qu’un souvenir. Vladimir Poutine décidait de lancer une guerre du pétrole contre l’Arabie saoudite, dans le but assumé de pousser les producteurs de brut américains à la faillite. Donald Trump négociait enfin le retrait des troupes américaines d’Afghanistan, tandis que les Démocrates tentaient de désigner leur candidat pour l’affronter en novembre 2020, avec l’espoir de le battre. Benjamin Netanyahou attendait, anxieux, l’issue des troisièmes élections législatives en moins d’un an en Israël[1], et l’ouverture de son procès. Tandis qu’à travers le monde, face aux combats des grands, de Paris à Téhéran et d’Alger à Bagdad, les peuples, les femmes, la jeunesse du monde, à l’instar d’une jeune adolescente suédoise solitaire et déterminée, descendaient dans la rue pour réclamer un gouvernement plus juste, le respect de leurs droits, une planète sauvegardée pour les générations futures. Le monde tournait, comme à son habitude, obsédé par la poursuite du profit, secoué cependant de révoltes d’autant plus inquiétantes qu’elles étaient multiples et ne connaissaient plus de frontières. Rien, néanmoins, n’était synonyme d’inconnu.

C’était avant qu’un virus apparu sur un marché aux animaux sauvages en Chine ne se répande à la vitesse de la lumière à travers l’Asie, puis dans le monde entier, laissant médecins et gouvernements désemparés et paniqués face à la difficulté d’y faire face.

En l’espace de quelques semaines, près de trois milliards d’êtres humains ont été confinés à leur domicile pour freiner la contagion, laissant les villes,

les villages, les campagnes vierges de toute activité humaine. En l'espace de quelques semaines, les usines ont cessé de tourner, le ciel s'est vidé, l'air est redevenu respirable, les oiseaux ont réinvesti les villes, Venise a même vu ses eaux redevenir claires. Et les conflits, les guerres, les haines intracommunautaires sont passés au second plan face à cette pandémie, ce virus issu très probablement d'un petit animal étrange, le pangolin, qui a fait vaciller l'équilibre du monde entier. Comme les attentats du 11 septembre 2001 ont fait basculer le monde dans un nouveau siècle et sur un nouvel échiquier politique, la Covid-19 a fait voler en éclats tous les paradigmes fonctionnant jusqu'à ce début d'année 2020, qui inaugure non seulement une nouvelle décennie, mais possiblement une nouvelle ère.

Passé les premiers mois de sidération et d'actions, communes ou plus souvent désolidarisées, des États du monde, la réflexion a rapidement repris ses droits. Pourquoi ce risque de pandémie, sur lequel les scientifiques n'avaient cessé d'alerter les dirigeants ces dernières années, n'avait-il pas été pris suffisamment au sérieux ? Parce qu'il aurait nécessité une remise en cause fondamentale de la mondialisation et du système actuel que personne n'a voulu amorcer. Un des premiers enseignements que nous apporte cette crise, issue d'une zoonose[2], elle-même issue de la destruction des habitats sauvages qui abritent des virus, est qu'elle ne sera pas isolée. La mondialisation les « déconfine » et favorise leur propagation. De la même manière, le réchauffement climatique causé par l'activité humaine fait peser une menace aussi inquiétante qu'imprévisible sur l'équilibre de nos sociétés, en premier lieu en faisant reculer la banquise et le permafrost de manière dramatique, et en libérant potentiellement à la fois gaz à effet de serre… et virus inconnus enfouis depuis des milliers d'années sous la glace.

La crise mondiale de 2020 a surtout agi comme un puissant révélateur de tendances déjà à l'œuvre avant son apparition. Le désengagement américain, l'affirmation de la puissance de la Chine et de la capacité de nuisance réelle de la Russie ; des Européens aux prises avec leurs propres questions existentielles et encore incapables de s'unir pour incarner une véritable alternative politique et un moteur diplomatique sur la scène mondiale ; autant de phénomènes géopolitiques antérieurs à cette crise et qui perdureront malgré elle. La violence de la pandémie révèle un monde chaotique, imprévisible, instable. Autant de facteurs d'angoisses et de crispations pour des sociétés fragiles, qui réclament plus que jamais de la part des autorités de savoir gouverner, puisque « gouverner, c'est prévoir ».

De même, les citoyens ont le droit de former leur propre opinion, eux aussi peuvent analyser et prévoir afin de faire leurs choix, qu'ils concernent leurs dirigeants ou, plus largement, la société qu'ils souhaitent voir émerger. Car parmi les enjeux géopolitiques évoqués dans ce livre, aucun ne paraît plus grave et plus décisif que celui qui concerne l'ensemble de l'humanité et touche aux impacts du réchauffement climatique. La pandémie n'est qu'un petit aperçu des risques que nos sociétés encourent, à vouloir poursuivre le mythe d'une croissance sans limites et dépourvue de raison.

Ce livre, dont l'idée a émergé bien avant l'apparition du virus sur la scène internationale, avait pour ambition initiale de proposer un aperçu des grands enjeux internationaux qui occuperont le siècle déjà en cours. Outre les problématiques précitées, d'autres mobiliseront les réflexions des analystes, des dirigeants, des citoyens. Qu'elles concernent l'avenir du monde musulman, celui de l'Union européenne, ou l'avenir de conflits latents, parfois vieux de soixante-dix ans, comme au Proche-Orient, en Asie du Sud ou dans la péninsule coréenne, elles ne disparaîtront pas de l'actualité internationale, même si la crise que nous traversons fait plonger les économies et pourrait donc exacerber les tensions ou contribuer à une redéfinition des équilibres. La compétition mondiale continuera, possiblement sans dégénérer en conflit ouvert. Car au regard des enjeux que nous avons brossés à grands traits, quel pays peut encore se permettre un tel aventurisme ? Du néolithique à l'algorithme, l'humanité a connu de multiples révolutions. Depuis le début du siècle, celle du numérique bouleverse comme jamais nos existences et jusqu'à nos façons de penser ou de voir le monde. La présente crise conjugue de multiples enjeux et offre surtout une opportunité sans doute unique : celle de *repenser* le monde dans lequel nous vivons.

Ce livre, qui se divise en huit parties, ne prétend pas à l'exhaustivité, et chacun des sujets abordés mériterait à lui seul plusieurs volumes d'analyse. Il se veut modestement une introduction aux grandes tendances géopolitiques actuelles, qui vont, à mon sens, faire du XXIe siècle « le siècle des défis ». S'il permet au lecteur de découvrir un pays, une problématique, un concept, et lui offre l'opportunité d'affermir son opinion, ou suscite l'envie d'aller plus loin dans sa recherche de connaissances, mon objectif aura été atteint.

Au moment d'écrire ces lignes, en janvier 2021, les quatrièmes élections législatives en un an sont en cours en Israël.

Maladie issue d’animaux sauvages et transmissible à l’homme.

PREMIÈRE PARTIE

PENSER LE « MONDE D'APRÈS » LA PANDÉMIE DE COVID-19

Des États-Unis à la Chine en passant par le Brésil, l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient, l'humanité s'accorde déjà à considérer l'année 2020 comme une année historique. À la date du 13 avril, c'est plus de la moitié de la population mondiale – soit 4,4 milliards d'individus – qui s'est retrouvée confinée afin d'enrayer la propagation ultra-rapide d'une épidémie aussi mortelle que difficile à combattre, faute d'informations suffisantes sur sa nature. En quelques semaines, les plus puissantes économies du monde sont entrées dans une nouvelle Grande Dépression, dont elles craignent de ne pas pouvoir se relever. Mieux que toutes les manifestations de la jeunesse pour réclamer des mesures drastiques contre le réchauffement climatique, mieux encore que les manifestations devant Wall Street pour réclamer un capitalisme « éthique », la Covid-19 a réussi, en contaminant sa première victime en Chine à l'automne 2019, à ébranler tout un équilibre, mettre le monde entier à l'arrêt et illustrer sa fragilité avec une rare éloquence. Considérer l'écart entre la taille de ce virus et la paralysie mondiale qu'il a engendrée donne parfois le vertige.

Par sa globalité et son caractère impitoyablement révélateur des inégalités et des dysfonctionnements du monde actuel, cette crise est véritablement sans précédent. La comparaison avec les épisodes épidémiques restés dans l'Histoire – peste noire de 1348, grippe espagnole de 1918 et, plus récemment, « grippe de Hong Kong » de 1968, totalement négligée par les médias et les gouvernements de l'époque[1] *– démontre très vite ses limites. Par sa rapidité et son étendue, parce qu'elle est apparue dans un monde globalisé, globalisation qui a non seulement généré ce virus dévastateur et accéléré sa propagation à l'échelle mondiale mais aussi permis de stopper la marche du monde en moins de trois mois, cette crise*

ne permet pas de se référer au passé pour comprendre le présent et anticiper l'avenir. En soixante ans, le monde est devenu un seul et même espace connecté. Si une petite épidémie locale a pu se muer en pandémie mondiale, c'est en raison de ce que certains géographes nomment l'« hyperspatialité », la mise en lien de toutes choses et de toutes personnes. Ainsi, le stress d'un pangolin enfermé dans une cage sur un marché aux animaux de Wuhan a pu entraîner la mort de plus de 2,5 millions de personnes[2] *et le chômage de millions d'autres… Ce virus a dessiné une cartographie de notre occupation du monde comme de nos connexions économiques et touristiques, à une échelle inégalée dans l'histoire de l'humanité.*

Nul doute que, si elle s'était produite il y a vingt-cinq ans, cette crise n'aurait pas connu le même retentissement mondial. Réseaux sociaux et informations en continu en ont décuplé l'impact, entraînant une surréaction du système mondial, comme le virus entraîne une surréaction immunitaire. Au vu du nombre de morts, celle-ci était sans doute nécessaire. Il est néanmoins permis de s'interroger sur les décisions des gouvernements, pressés par la nécessité de réagir plus que d'agir, d'être dans la réaction face à l'opinion, plutôt que dans l'anticipation, ce qui devrait pourtant être le propre du politique.

Deux écoles s'affrontent désormais : celle regroupant tous ceux qui espèrent faire de la crise un point de bascule entre deux mondes, celui « d'avant » et celui « d'après », qui espèrent corriger le monde de ses errances, pressentant aussi certaines catastrophes à venir que la mondialisation contribue à accélérer, qu'on le veuille ou non ; et celle, plus pessimiste ou cynique, qui tend à penser que rien ne changera véritablement.

Première pandémie de l'ère contemporaine, cette épidémie de grippe A (H3N2), repérée à la mi-1968 dans l'enclave de Hong Kong, fait le tour de la planète en un an et demi, tuant au total 1 million de personnes dont 50 000 aux États-Unis et 31 000 en France.

Estimation au 5 mars 2021.

1

Vers un nouvel ordre mondial et civilisationnel ?

Défiant toutes les grilles de lecture connues, les systèmes de modélisation et de prévision tant des économistes que des spécialistes des relations internationales, cette crise met notre sens de l'anticipation et de la prospective à rude épreuve. Nul ne peut plus prétendre « prévoir » les effets collatéraux et multiples d'un contexte où se conjuguent autant de défis, à la fois sanitaires, économiques, sociaux, environnementaux et politiques. Aux États-Unis, la brutalité de la conjonction entre deux crises majeures – celle liée à la pandémie et celle engendrée par les violences policières, qui a allumé une réponse sociale équivalente et a éclaté avec soudaineté et virulence – le démontre, par un effet d'accumulation jamais vu dans l'histoire récente du pays. Malgré sa diplomatie agressive, son manque de transparence et la crise elle-même, la Chine pourrait voir son ambition de devenir la première puissance mondiale d'ici 2049, soit dans à peine trente ans, atteinte bien avant cette date, puisqu'elle est le seul pays à avoir connu une croissance positive en 2020 et semble partie pour conserver cet avantage. Désormais caractérisés par l'imprévisible, les temps que nous vivons sont des plus hasardeux à analyser et à anticiper.

Plusieurs inconnues président à la gestion de cette crise : d'abord, une inconnue sanitaire. Quelle est la nature biologique du virus, sa saisonnalité, sa sensibilité aux climats chauds ou glacials, la durée de l'immunité acquise ? Autant de questions qui ont jalonné les premiers mois d'observation de la maladie, auxquelles ont succédé celles entourant la mise au point, en novembre 2020, de trois premiers vaccins, élaborés par l'alliance BioNTech-Pfizer (efficace à 95 %), par la firme Moderna (efficace à 94,5 %) et par le laboratoire britannique Astra Zeneca (efficace à 70 %). Si ces remèdes miracles ont obtenu rapidement leur autorisation de mise sur le marché, leur diffusion mondiale reste pour l'heure suffisamment inégale

pour que la plupart des pays conservent les mesures ayant prévalu durant toute l'année 2020 – quarantaine et confinement[1], couvre-feu local ou généralisé, distanciation sociale et port du masque, ainsi qu'une limitation considérable des déplacements à travers le monde.

Malgré les progrès notables de la fin de l'année 2020, nul ne peut prédire si les vaccins seront véritablement efficaces et pour combien de temps, s'il y aura des résurgences – c'est déjà le cas en Chine un an après son premier confinement – et dans quelles circonstances. On considère désormais qu'il faudra « vivre avec » le virus. Le monde « d'après » ne sera peut-être pas radicalement différent de celui que nous avons connu, mais ce moment si particulier oblige à entamer une réflexion sur ses implications et ses conséquences pour l'ordre mondial.

Si l'anticipation de l'avenir reste soumise à de multiples inconnues, l'examen du présent indique en revanche une accélération de tendances déjà à l'œuvre de longue date, plus que de véritables ruptures.

Ainsi, l'Occident continuera-t-il à dominer la scène mondiale ? Avec l'arrivée au pouvoir de Donald Trump en 2017, les États-Unis ont clairement amorcé un retour à l'isolationnisme prôné par la doctrine de Monroe[2], phénomène déjà entamé, à pas mesurés, sous la présidence de Barack Obama : première puissance économique et militaire depuis 1945, l'Amérique « gendarme du monde » appartient désormais à l'histoire du XXe siècle. Le slogan « America First », principal argument de campagne du président républicain élu en 2016, lui succède durant quatre ans. Dès les premières années de son mandat, le quarante-cinquième président des États-Unis a retiré son pays de nombreux accords et organismes internationaux – traité de Paris sur le climat, accord de Vienne sur le nucléaire iranien, contribution américaine à l'Unesco et à l'OMS –, mené sa diplomatie comme sa politique intérieure à coups de tweets rageurs et de *fake news*, et sapé en quatre ans toute la crédibilité de la puissance américaine sur la scène internationale, tout comme la cohésion de sa société, en dépit d'institutions solides[3].

Cette tendance a atteint son paroxysme avec la crise de la Covid-19. Après avoir, fin avril 2020, décidé de suspendre la contribution américaine à l'OMS en pleine crise sanitaire, le 29 mai, Donald Trump a mis fin du jour au lendemain à la relation entre les États-Unis et l'organisation onusienne, celle-ci étant considérée comme trop complaisante à l'égard de la Chine. La mise à l'arrêt du monde a entraîné le chômage de près de

40 millions d'Américains (sur une population de 330 millions d'habitants) et révélé les profondes défaillances d'un système de santé publique désuet et inadapté, dans un pays qui se vante d'être le plus développé au monde. À la crise sanitaire s'est ajoutée fin mai l'explosion d'une crise sociale, à la suite de l'assassinat d'un Afro-Américain de quarante-six ans, George Floyd, par Derek Chauvin, un policier blanc de Minneapolis. Huit jours d'émeutes à travers les États-Unis n'ont fait que confirmer l'image de Donald Trump comme un président diviseur et autoritaire, en conflit ouvert avec les gouverneurs et même avec ses plus proches collaborateurs militaires. Incapable de freiner l'expansion d'une pandémie qui a fait près de 520 000 morts[4] dans son pays – triste record mondial –, incapable de maîtriser la fracture sociale de plus en plus vive au sein de la société américaine, l'attisant même délibérément, le président américain en est ressorti avec une perte de crédibilité désastreuse et un épuisement du peuple américain qui a largement contribué à sa défaite aux élections présidentielles face à Joe Biden en novembre 2020.

Pour sa part, l'Europe qui a fait face à la crise sanitaire était déjà en proie depuis plusieurs années à une crise existentielle, inquiète de son avenir, dépassée par les multiples enjeux du continent – la gestion des flux migratoires, la montée des populismes, les craintes d'un éclatement à la suite du Brexit, les difficultés budgétaires. Sur la scène internationale, elle peinait à se démarquer des diktats de Washington – le cas de la sortie unilatérale des Américains de l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien et l'incapacité des Européens à proposer une solution pérenne et efficace pour maintenir les principes de l'accord et venir en aide à l'Iran sont à ce titre révélateurs. À la différence de bien des « nouveaux empires » dirigés par un homme autoritaire – Vladimir Poutine, Xi Jinping, Recep Tayyip Erdoğan – les pays occidentaux apparaissent dépourvus de projet, de vision à long terme, davantage préoccupés par les mouvements de l'opinion et une logique électoraliste. Lorsque Donald Trump limitait son horizon au 3 novembre 2020, Xi Jinping garde invariablement « 2049 » en ligne de mire… Une différence fondamentale entre deux modèles concurrents, et un signe de faiblesse des démocraties occidentales.

Car à l'inverse, profitant du repli américain sur la scène internationale, la Chine a opté pour une diplomatie humanitaire offensive, une véritable « géopolitique du masque » s'inscrivant dans une vaste opération de propagande pour présenter l'image d'un pays ouvert sur le monde et prêt à

la coopération. À grand renfort d'envois de matériel médical et de masques – dont la qualité a néanmoins souvent fait défaut –, notamment en Italie, et en Afrique par l'entremise de l'Éthiopie, l'un de ses principaux partenaires sur le continent, la Chine a comblé le vide laissé par les Américains et les Européens, critiquant au passage leur gestion de la crise pour vanter son propre modèle. Mais cette diplomatie agressive fragilise aussi la Chine sur la scène internationale. Toute la gestion de la crise aura permis, aux Européens en particulier, de prendre la mesure des ambitions chinoises et celle de leur problématique dépendance économique et sanitaire envers Pékin.

La crise mondiale déclenchée début mars 2020 signe sans doute la fin du « monopole occidental de la puissance[5] ». Les attentats du 11 septembre 2001 avaient commencé à faire vaciller la statue. Quelque vingt ans plus tard, face à la violence d'une crise à laquelle il n'était pas préparé et qu'il a largement sous-estimée, le monde occidental est tombé de son piédestal pour s'apercevoir qu'il n'était immunisé contre aucun risque, qu'il soit terroriste, économique ou sanitaire. Si, en Chine, le temps de réaction des autorités peut être imputé aux mécanismes internes du Parti communiste chinois, l'Europe et les États-Unis ont été marqués par un déni de réalité coupable durant les premières semaines de l'épidémie. Au point qu'au sein de l'Union européenne, si les politiques de santé relèvent de la compétence de chaque État, les mécanismes de solidarité entre États membres ont fait grandement défaut, alors que l'Italie du Nord puis l'Espagne faisaient face à une explosion du nombre de cas de contaminations et de décès. Chaque pays membre, à titre individuel, a pris les décisions qu'il jugeait adéquates pour faire face à la crise : l'Allemagne et la France fermaient leurs frontières et optaient pour la solution du confinement. La Suède, qui avait fait le pari de ne pas arrêter la marche du pays, a dû se résoudre à abandonner cette stratégie face à l'explosion du nombre de cas au cours de l'année 2020. Aucune politique commune en matière de lutte contre la pandémie n'a été coordonnée, les États devant pallier seuls le manque de solidarité européenne face à l'urgence. Ce manque de réactivité a clairement ouvert la voie à la « providentielle » aide chinoise, mais a aussi permis aux Européens de se rendre compte de leur manque de cohésion, de leur dépendance à l'extérieur et de l'urgence d'une nouvelle forme d'autonomie.

Passé le temps de la stupéfaction, l'Union européenne est parvenue à s'accorder autour d'un plan de relance économique historique de 750 milliards d'euros, rappelant ainsi que l'État-providence, marqueur des sociétés européennes, était aussi solide en temps de crise que les régimes autoritaires.

Pour autant, début 2021, le manque de cohésion et d'organisation des Vingt-Sept était une nouvelle fois sous le feu des critiques, concernant cette fois les campagnes de vaccination. Pressentant le risque d'une compétition pour l'achat des vaccins, l'Union européenne avait pourtant pris soin de mutualiser les commandes avant de répartir les 2 milliards de doses commandées auprès de six laboratoires entre les pays membres.

Malheureusement, l'irruption des variants, les menaces d'une troisième vague et l'insuffisance des capacités de production ont permis au « nationalisme des vaccins » de succéder à la « diplomatie du masque ». Tandis que Bruxelles reproche au laboratoire anglo-suédois AstraZeneca, de favoriser le Royaume-Uni pour la distribution de son vaccin élaboré avec l'université d'Oxford et doit faire face à de nombreux retards de livraison, la Russie s'est invitée dans le débat en fournissant une alternative semble-t-il efficace aux vaccins occidentaux, baptisée Spoutnik V, efficace à 91 % et dépourvu d'effets indésirables. Déjà livré massivement aux alliés de la Russie comme l'Iran, la Biélorussie, le Venezuela, mais aussi le Mexique et l'Algérie, ce remède miracle suscite néanmoins la méfiance de l'Union européenne, qui rechigne à se retrouver de nouveau dépendante de Moscou alors que les tensions diplomatiques sont très vives depuis l'emprisonnement d'Alexei Navalny et l'éviction de trois diplomates européens par le Kremlin. Il suscite également le doute de la communauté scientifique internationale, entre ceux qui soulignent le manque de transparence entourant certains résultats, et ceux qui reprochent à leurs collègues une méfiance inhérente à la nationalité du vaccin. Aussi les Vingt-Sept se cachent-ils, pour l'heure, derrière les ultimes validations scientifiques avant d'accorder une mise sur le marché européen à Spoutnik V.

La même problématique se pose également avec la Chine, qui lors du sommet « 17+1 » du 9 février 2021, a tenté de mettre en avant une nouvelle forme de coopération avec les pays européens, cette fois-ci vaccinale. Six d'entre eux ont déjà acheté des vaccins chinois contre la Covid 19, ou se sont montrés intéressés. D'autres au contraire, notamment les pays baltes,

ont fait marche arrière et se sont rapprochés de la France pour assurer les négociations. L'agressive propagande médicale chinoise de 2020 a, dirait-on, terni l'image de Pékin… Tous ces exemples démontrent que cette « guerre des vaccins » n'est qu'un nouvel épisode de la puissance de cette pandémie, qui est loin d'avoir achevé son œuvre de recomposition des relations internationales.

Le piège de Thucydide

L'autre tendance à l'œuvre est évidemment l'avancée de la Chine vers le statut de première puissance mondiale. Elle se trouve avant tout dans une rivalité de puissance avec le monde occidental, mais si la diffusion de son idéologie n'est pas le cœur de ses objectifs, son modèle politique autoritaire, mêlant hypersurveillance et enrichissement des citoyens, peut susciter des vocations… En outre, si la Chine n'a pas de visée impériale à l'échelle mondiale, elle semble vouloir reformer son Empire, d'où les nombreuses tensions avec ses voisins immédiats, Hong Kong, Taïwan et l'Inde, en mer de Chine du Sud ainsi qu'au sein même de son territoire, comme en témoigne l'épuration ethnique qu'elle mène contre les Ouïghours.

Tout porte à croire que le duel Chine-États-Unis sera l'événement structurant des relations géopolitiques des vingt prochaines années. Du point de vue des États-Unis – et à cet égard, l'élection de Joe Biden ne changera rien à l'affaire –, leur « destinée manifeste[6] » détermine leur place comme première puissance mondiale, statut qu'ils occupent depuis plus d'un siècle. La concurrence chinoise leur apparaît alors comme une véritable hantise, aussi stupéfiante qu'inadmissible, les rendant fort près de tomber dans « le piège de Thucydide[7] ». Dans le champ des relations internationales, il désigne une situation historique qui voit une puissance dominante entrer en guerre avec une puissance émergente, poussée par la peur que cette dernière suscite chez la première. La référence provient de la guerre du Péloponnèse, racontée par le célèbre historien grec, qui voit dans l'inquiétude que généra chez les Lacédémoniens le rapide développement de la cité athénienne l'origine de la guerre entre Sparte et Athènes. Le *casus belli*, fantasmé ou non, est ainsi déclenché par la crainte ou la paranoïa de l'un face à l'*hybris* de l'autre. L'histoire du monde regorge d'exemples

similaires, et comment ne pas faire ici l’analogie avec la « guerre » sino-américaine ? De fait, une grande partie de « l’agressivité » chinoise à travers le monde peut être considérée comme une réponse à la propre agressivité de Donald Trump, qui refusa durant son mandat la montée en puissance de la Chine. À ce jeu, Pékin risque néanmoins de fédérer contre elle, au point que même les plus hauts diplomates chinois mettent le régime en garde contre le risque d’un affrontement militaire entre les deux pays, à l’issue très incertaine pour la Chine. Par ailleurs, bien que sa stratégie d’endiguement de l’épidémie lui ait permis d’éviter une grave récession, elle n’est pas pour autant à l’abri d’une crise sociale, nourrie par l’incurie initiale du Parti communiste chinois face au virus. Les Chinois eux-mêmes ont été scandalisés par l’arrestation du médecin et lanceur d’alerte Li Wenliang en décembre 2019, lorsqu’il a cherché à prévenir Pékin de la dangerosité du virus, avant d’en mourir lui-même le 7 février 2020. À moins pour la Chine de retrouver un niveau de compétitivité économique suffisant, le Parti risque d’avoir à affronter une contestation intérieure très déstabilisante et une remise en cause de son modèle politique autoritaire, qui n’est plus nécessairement synonyme d’efficacité et de protection dans l’esprit de la population. Or, attaquée à la fois sur le front économique et social, la Chine de Xi Jinping sera très certainement tentée de répondre par un nationalisme exacerbé et un bellicisme à l’égard de ses voisins immédiats.

Cet affrontement nécessite-t-il une prise de position de la part des Européens ? En matière de pratiques commerciales, de barrières tarifaires, de propriété intellectuelle, et même d’interventionnisme à l’étranger ou de dialogue avec certains pays, Européens et Américains rencontrent de plus en plus de différends ; ils ont connu leur apogée avec le mandat de Donald Trump. Certes, l’élection de Joe Biden en novembre 2020 a grandement soulagé les Européens, qui espèrent retrouver une relation apaisée avec les États-Unis. Cela ne les exonère pas de mettre au point une position commune et de ne plus se laisser prendre au piège de la solidarité occidentale sans condition. À ce titre, un changement de paradigme est nécessaire.

La crise de la Covid-19 pourrait constituer un tournant salutaire pour l’Union européenne. Celle-ci est capable d’incarner un projet politique respecté dès lors qu’elle est unie et met en place des actions multilatérales, seules à même de contrer l’influence de la Chine à travers le monde et de

combler le vide américain. La France notamment peut en être un moteur puissant, en vertu de son siège permanent au Conseil de sécurité de l'Onu, de la solidité de son armée et de sa présence militaire à travers le monde, qui en font un interlocuteur écouté et sérieux face à la Chine. Le plan d'aide européen de 15,6 milliards d'euros à destination des pays africains a parfaitement démontré l'efficacité et la pertinence des actions de l'Union européenne… dès lors qu'elle parvient à s'accorder entre pays membres et à anticiper de telles actions. Seule une redéfinition du projet européen, basé sur le système de l'État-providence et le multilatéralisme, deux traits qui la caractérisent fortement, à l'inverse des États-Unis et de la Chine, pourra l'y aider. Le développement d'une diplomatie d'influence, en net recul dans le monde depuis dix ans – lorsque la Chine multiplie les Instituts Confucius à travers le monde, la France réduit les moyens des Alliances françaises… – est tout aussi crucial. La pression grandissante que l'Union européenne a exercée sur Pékin pour que le régime renonce à la loi sur la sécurité nationale à Hong Kong est à ce titre une démarche louable. Mais ce type d'action deviendra-t-il synonyme d'efficacité ? Pour l'heure, lorsque l'on voit œuvrer le *soft power* chinois au sein de l'Onu ou de l'OMS, force est de constater que non.

Tracking des citoyens, autoritarisme accru : que restera-t-il de nos libertés ?

La pandémie de Covid-19 a été l'occasion unique de voir dictatures et démocraties manifester beaucoup plus de points communs qu'à l'ordinaire. Dans un contexte de panique et de peur généralisée où tous les signaux d'alarme, qu'ils soient venus des scientifiques, des instances internationales ou de Bill Gates, et même de la littérature, qui conserve encore des instincts prophétiques[8], ont été accueillis avec scepticisme voire dédain. Les États démocratiques, autoritaires ou dictatoriaux, se sont souvenus que leur rôle fondamental était de protéger leurs sociétés. Ils s'en sont souvenus avec d'autant plus de facilité que les multiples inconnues sur la nature du virus, et surtout la crainte de la mort, rendaient la « soumission » et le contrôle des populations plus aisé à faire accepter. Que la Chine ait pu confiner en l'espace de quelques jours les 11 millions d'habitants de Wuhan, la tentaculaire capitale de la province du Hebei, ou encore 22 millions d'autres

autour de Pékin mi-janvier 2021, leur imposer une triple prise de température quotidienne, ou maintenir une opacité suspecte sur l'origine du virus en bloquant autant que possible les dix experts-enquêteurs internationaux de l'OMS, le fait ne surprend guère compte tenu du caractère autoritaire du régime chinois. Mais dans un tel contexte, y compris en démocratie, les obligations de justification (pour l'État) et de contrôle (pour le Parlement) se sont considérablement réduites. L'état d'urgence a ainsi été très facilement décrété dans des démocraties comme le Japon, le Canada, les États-Unis ou l'Australie – et la France devrait encore prolonger ce régime d'exception jusqu'en juin 2021 –, les mesures de confinement tout aussi rapidement et facilement mises en place. Pour autant, même si la Chine souhaite faire de sa « verticale du pouvoir » dans la gestion de la crise sanitaire un modèle à suivre, d'autres pays ont réussi à juguler la pandémie sans avoir recours à des mesures aussi coercitives : ainsi Taïwan, « bête noire » de Pékin.

C'est sur la surveillance de masse de leurs concitoyens que dictatures et démocraties se sont étonnamment rejointes durant la crise de la Covid-19. Alors que la peur et l'irrationnel gagnaient de plus en plus les esprits, les résidents de pays démocratiques ont choisi volontiers de sacrifier leur liberté au profit de leur sécurité, et ils ont accepté avec une déconcertante facilité d'être contrôlés notamment par la solution numérique. Si elle rythme aujourd'hui notre vie quotidienne, son utilisation à des fins de sécurité sanitaire reste encore facultative. Mais demain ? Qu'en sera-t-il, dans un avenir plus ou moins proche, face à un risque accru, ou sous l'égide d'un régime moins respectueux des droits et libertés ? Dans un sondage réalisé pendant le confinement en France, 48 % des sondés considéraient pourtant que la sécurité sanitaire passait devant la liberté individuelle, 41 % étant d'un avis contraire. 61 % étaient en faveur de la localisation par GPS des personnes exposées au virus et du confinement des personnes ayant été à leur contact[9]. Paradoxalement, l'incarnation du contrôle de la population par le numérique, baptisé en France « StopCovid », puis « TousAntiCovid », est devenue l'application la plus téléchargée le jour de sa mise en ligne le 2 juin 2020. Quatre jours plus tard, près de 1 million d'utilisateurs l'avaient déjà activée… mais trois mois plus tard, son bilan était tellement maigre – 2,3 millions de téléchargements et seulement soixante-douze cas recensés grâce à l'application ! – que le ministre de la Santé implorait lui-même les Français de l'utiliser… Le risque du totalitarisme numérique est désormais

une question qui mérite d'être posée, surtout face à des populations versatiles et aisément manipulables.

Au-delà des conséquences géopolitiques et politiques qu'un tel traçage soulève, une réflexion d'ordre philosophique s'impose : a-t-on envie de vivre dans de telles conditions, où la suspension temporaire de sa liberté – qui peut être acceptable en cas de circonstances exceptionnelles – semble non seulement durer dans le temps, mais voit rapidement lui succéder la validation d'un contrôle intrusif et permanent ? Les sociétés démocratiques, en particulier européennes, n'ont connu que la paix sur leur continent depuis plus de soixante-dix ans, au point que la mort et le risque y sont devenus tabous. Certes, le confinement à l'échelle mondiale a permis d'épargner la vie de 3,1 millions de personnes. Mais combien de personnes auront été impactées à travers le monde par les incalculables conséquences économiques et sociales que le confinement aura engendrées, qui aggraveront potentiellement leurs conditions de vie, parfois au point de les faire plonger dans l'extrême pauvreté ?

Or, ce refus d'admettre notre finitude fragilise les sociétés, qui s'enferment dans cette peur, notamment face au terrorisme. « Qui méprise sa vie est maître de la tienne », écrivait Sénèque dans ses *Lettres à Lucilius*[10]… Il incite à un désir de sécurité accrue, fût-ce en dépit du bon sens et au mépris de la liberté. On ne peut alors s'empêcher de penser à la phrase attribuée à Benjamin Franklin : « Un peuple qui accepte de sacrifier sa liberté pour un peu de sécurité temporaire ne mérite ni l'une ni l'autre, et finit par perdre les deux. » Quoi de plus simple que de prolonger l'état d'urgence par un projet de loi examiné à la va-vite par un Parlement impuissant ou aux ordres ? C'est précisément ce que la France s'apprêtait à faire en janvier 2021. Par ailleurs, pourquoi refermer si tôt la boîte de Pandore ? L'hypothèse des passeports sanitaires – ce qui reviendrait à une vaccination obligatoire et nierait le consentement individuel –, si elle a été officiellement écartée par le gouvernement français, fait néanmoins débat dans de nombreux pays. Exemple resté célèbre, le *Patriot Act*, promulgué par l'administration Bush au lendemain des attentats du 11-Septembre dans le but de lutter contre le terrorisme, modifiait un certain nombre de libertés fondamentales – notamment le droit à la vie privée et les prérogatives de la défense, dont le droit à un procès équitable – en renforçant fortement le pouvoir des agences de renseignement et de lutte contre le crime de l'État fédéral américain, du FBI à la CIA en passant par la NSA[11]. Le dispositif le

plus controversé permettait notamment à ces agences de récupérer auprès des opérateurs de télécommunication privés des informations personnelles d'usagers, de mettre ceux-ci sur écoute et d'archiver ou d'exploiter des données issues de la surveillance électronique, sans que les usagers soient mis au courant et sur simple soupçon. Cette disposition a été très controversée aux États-Unis, où l'État fédéral a parfois fait appel à des sociétés privées pour exploiter les données collectées[12]. De fait, en 2007, le département de la Justice américain a constaté que le FBI avait utilisé illégalement le *Patriot Act* pour obtenir secrètement des informations personnelles sur des citoyens américains. Texte d'exception, celui-ci est devenu la règle, à mesure que le Congrès américain le reconduisait – en 2006, puis 2011, à chaque fois pour une durée de cinq ans. Aujourd'hui, le *Patriot Act* est toujours en vigueur… presque vingt ans après sa promulgation. À l'issue de la pandémie, ses dispositions auraient d'ailleurs pu concerner les données de citoyens français. En effet, le choix d'Emmanuel Macron d'opter pour une solution souveraine avec l'application StopCovid, déclinant les offres de Google et d'Apple, a permis au moins d'éviter le recours aux services développés par les Gafam[13], qui tracent et stockent déjà nos données dans des serveurs… soumis au *Patriot Act*. Faut-il s'étonner qu'un texte similaire ait été souhaité en France au lendemain des attentats de Charlie Hebdo en 2015 ? Depuis trente ans, le droit français connaît une véritable inflation de l'arsenal antiterroriste, sans que cela semble prémunir davantage la société contre ce type de risque. Quel que soit « l'ennemi extérieur », qu'il soit un virus, un groupe armé, des individus radicalisés, ou encore un État, il s'en trouvera toujours un nouveau qui justifiera l'accroissement du contrôle sur les populations.

Contrebalançant cette acceptation du « monopole de la violence légitime » de l'État, toujours plus grand, il existe néanmoins un risque très sérieux de bouleversements sociaux dans les pays, aussi bien démocratiques que dictatoriaux, qui auront soumis leurs populations à des restrictions certes acceptées, mais dont les effets – chômage, isolement social et psychologique, retard dans la prise en charge médicale, ruptures diverses – ont pu être dévastateurs. Ces bouleversements n'épargneront pas les dirigeants qui n'auront pas été à la hauteur de la situation. Donald Trump a été l'un des premiers à en faire les frais, en perdant largement une réélection qu'on disait pourtant gagnée d'avance. En Russie, la pandémie a mis à jour l'inefficacité de la « verticale du pouvoir » poutinienne. D'abord obligé de

différer la tenue du référendum le 22 avril, qui devait lui permettre de légitimer son projet de maintien au pouvoir jusqu'en 2036, puis d'annuler les cérémonies du soixante-quinzième anniversaire de la victoire de 1945, traditionnel moment d'exaltation du pouvoir russe, Vladimir Poutine est rapidement apparu comme dépassé par l'urgence et l'exigence de la situation sanitaire, laissant aux gouverneurs des provinces le soin de prendre les décisions. En outre, le choix russe d'entamer une guerre pétrolière début mars a dénoté un manque certain de *kairos*, de sens du moment, et aura eu un effet désastreux sur l'économie du pays, alors même que Poutine cherchait à augmenter les dépenses publiques. Et le jour même où les résultats prometteurs du vaccin Spoutnik V étaient validés par la revue scientifique *The Lancet*, Vladimir Poutine condamnait Alexei Navalny à trois ans et demi de réclusion, entraînant des manifestations de soutien à l'opposant dans toute la Russie. Au Brésil, deuxième pays le plus touché par la pandémie, l'absence de gestion volontairement affichée par Jair Bolsonaro, ainsi que les conséquences catastrophiques qui impacteront l'économie de ce pays autrefois si prometteur, risque de la même manière d'entraîner des conséquences sociales dangereuses pour le pouvoir. Les critères sur lesquels les citoyens jugent l'action de l'État évolueront sans doute à la faveur de cette pandémie, et le niveau de protection de leur sécurité sanitaire, alimentaire et environnementale, peut devenir un facteur déterminant. L'exigence de sécurité s'accompagne désormais chez les peuples d'une exigence de transparence et d'obligations de la part de leurs dirigeants. En cas de défaillance, les réactions populaires auront sans doute des répercussions géopolitiques.

L'urgence de repenser une gouvernance mondiale défaillante

Incontestablement, la pandémie a révélé la crise latente de la gouvernance mondiale, démontrée par le souhait manifeste de nombreux pays de voir reculer le multilatéralisme et les instances qui le représentent, notamment onusiennes. Le retrait américain de l'OMS, des accords de Paris et sur le nucléaire iranien, l'offensive de la Chine et la montée du nationalisme et du protectionnisme en ont été les symptômes les plus évidents. L'instrumentalisation de l'Organisation mondiale de la santé illustre bien cette confrontation entre puissances, qui ébranle singulièrement

l'ancien système international instauré après 1945. Or, ce souhait de voir le multilatéralisme reculer apparaît comme une contradiction majeure face aux enseignements de la pandémie. Par nature, le risque sanitaire met à bas la notion même de frontières en les défiant de façon perpétuelle. Mais l'isolement et la fermeture *ad vitam* des frontières ne sont pas envisageables dans le monde d'aujourd'hui et celui à venir. Le nationalisme et l'isolationnisme, loin de résoudre la crise, l'ont aggravée. Seule une réponse globale au niveau international peut être à la mesure des enjeux sanitaires, économiques et environnementaux. Or, cette crise d'exception, sans doute la première d'une nombreuse série dans les années à venir, a mis à jour d'inquiétants dysfonctionnements.

Face à cette accélération et cette amplification de tendances préexistantes marquées par la compétition des puissances, la déconstruction des normes internationales et les mutations technologiques, comment rebâtir une gouvernance mondiale défaillante ? Les institutions issues du système onusien, la Banque mondiale, le FMI, le G7 et le G20, sont-elles encore d'actualité pour permettre une meilleure coopération entre États et pour assurer des réponses collectives face aux multiples défis à venir ? Encore une fois, les Européens ont un rôle crucial à jouer pour favoriser le multilatéralisme et empêcher que les affrontements binaires géoéconomiques entre grandes puissances deviennent la seule et unique structure des relations internationales. Face à la multiplication des acteurs non étatiques et des institutions, notamment onusiennes, qui rendent le consensus politique et la coordination d'une action collective de plus en plus complexes, un effort de simplification doit être envisagé.

Durant la pandémie, l'Onu a donné une preuve supplémentaire d'une impuissance problématique à l'échelle des enjeux actuels et futurs. Dix jours pour que l'institution généralise et organise le télétravail en son sein, deux semaines avant que les membres permanents du Conseil de sécurité (États-Unis, Chine, Russie, Royaume-Uni et France), garants de la sécurité et de la paix dans le monde, parviennent à se réunir – pour une seule et unique réunion – et se saisissent du « plus grave défi » posé à l'organisation depuis sa création en 1945, selon son secrétaire général, António Guterres ! Et de cette réunion n'est d'ailleurs sorti qu'un vague communiqué, considéré par l'opinion comme une « caricature de verbiage onusien[14] ». De surcroît, cette défaillance a révélé l'influence incontestable des membres permanents du Conseil de sécurité sur son agenda et l'organisation des

débats, la Russie rejetant la solution des réunions à distance – la suspension *de facto* de toute forme de réunion du Conseil ôtant tout contrôle sur ses actions en Libye et en Syrie –, tandis que la Chine qui, par un curieux hasard du calendrier, présidait le Conseil de sécurité en mars 2020, s'assura aussi longtemps que possible que le sujet de la pandémie n'y soit pas abordé. L'Onu est devenue l'arène où s'expriment luttes d'influences, rapports de force et intérêts personnels des « États gladiateurs » les plus puissants, une situation désormais bien éloignée de sa vocation première.

Nombreux sont les analystes et les anciens diplomates passés par ces mêmes grandes institutions internationales à douter désormais de leur pertinence dans la résolution des enjeux et des conflits. États, mais aussi agences de développement, ONG, entreprises, collectivités locales, fondations et universités pallient aujourd'hui la vacance de l'Onu et proposent leurs projets et leurs réflexions sur la gouvernance des biens et des espaces communs que sont la santé, le climat, la biodiversité ou encore le numérique. La pandémie a ainsi démontré qu'une coalition d'États volontaires pour mettre en œuvre une réponse internationale coordonnée, comme les pays de l'Union européenne l'ont fait en mettant au point leur plan d'aide à destination de l'Afrique, constituait une solution efficace, pérenne et déclinable sur de multiples sujets. Ce système aurait notamment le mérite d'associer davantage les pays émergents, peu favorisés par le système onusien. Dans le domaine de la lutte contre le réchauffement climatique, on peut ainsi citer la création du Réseau pour l'écologisation du système financier[15] en décembre 2017, à l'initiative de la Banque de France, qui regroupe soixante-cinq banques centrales et organismes de surveillance bancaire, dans le but d'intégrer les critères de développement durable dans la gestion de leurs portefeuilles. Ou encore l'organisation C40, regroupant quatre-vingt-seize villes à travers le monde et présidée par le maire de Los Angeles, Eric Garcetti, qui a adopté en décembre 2016 une feuille de route pour la mise en œuvre des objectifs des accords de Paris. L'organisation pallie en la matière le retrait américain de cet accord, et démontre d'ailleurs l'autonomie des États et des grandes villes américaines vis-à-vis de Washington.

Précisément, dans un monde post-Covid, les nouveaux acteurs internationaux majeurs seront peut-être privés. Le confinement de plus de la moitié de l'humanité a consacré le rôle indispensable du numérique… et donc de ses géants. Que ce soit pour la surveillance généralisée ou

l'organisation du télétravail, la vie économique mondiale dépend désormais du bon vouloir des plateformes numériques et des sociétés de biotechnologies, instaurant un nouveau rapport de force avec les États. Mais ces plateformes et sociétés peuvent aussi avoir un rôle positif et pallier leur défection le cas échéant. Ainsi, la Fondation Bill et Melinda Gates, qui jouait déjà un rôle de premier plan dans le domaine de la santé du monde en développement, s'est retrouvée en première ligne avec la suspension de la contribution des États-Unis à l'OMS, dont la Fondation était jusqu'alors le deuxième contributeur. C'était précisément Bill Gates qui avait averti, dès 2015, le monde d'un risque de pandémie.

Vers un nouveau modèle de civilisation ?

Les conséquences économiques de la pandémie mondiale n'ont pas attendu le déconfinement pour se manifester. Lundi 8 juin 2020, la Banque mondiale estimait que face à une crise sanitaire à la propagation vertigineuse, la crise économique mondiale pourrait être la quatrième plus dévastatrice en cent cinquante ans, dépassée seulement par la Grande Dépression des années 1930 et les périodes suivant la Première et la Seconde Guerre mondiales, lorsque de nombreux pays voyaient leur économie dévastée par la guerre ou entièrement mobilisée vers l'effort de guerre, comme aux États-Unis. Selon les pronostics de l'institution, l'activité économique mondiale devait se réduire de 5,2 % en 2020, soit la plus grave récession depuis sept décennies. En raison de cette forte contraction, plus de 90 % des marchés émergents et des pays en développement devaient enregistrer une baisse du revenu par habitant, qui devait s'établir en moyenne à 6,2 %, beaucoup plus que la baisse de 2,9 % enregistrée lors de la récession financière de 2009. La Banque mondiale estimait qu'une telle situation augmenterait le nombre de personnes en situation d'extrême pauvreté de 70 à 100 millions dès 2020. Pour les États-Unis, la mise à jour des prévisions de la Banque mondiale prévoyait une baisse du PIB de 7 % cette année, avant qu'il ne croisse de 3,9 % en 2021.

Pour la Chine, deuxième économie mondiale, la croissance prévue par la Banque mondiale devait ralentir en 2020, pour atteindre à peine 1 %, mais rebondir à 6,9 % en 2021. Elle fut la seule grande puissance économique à enregistrer une croissance positive de 4,9 % dès le troisième trimestre 2020.

Pour les dix-neuf pays européens qui utilisent l'euro, la Banque mondiale prévoyait une baisse de 9,1 % cette année-là, suivie d'une croissance de 4 % l'année suivante. Les économistes de la Banque mondiale ont averti que leurs prévisions étaient basées sur l'hypothèse que le pire de l'épidémie de coronavirus touchait à sa fin, et que les économies reprendraient assez rapidement une fois que les gouvernements commenceraient à rouvrir leurs frontières. Mais la deuxième vague, largement attendue, qui a de nouveau perturbé l'activité économique en fin d'année 2020, allait assombrir ces prévisions, d'autant que la possibilité de nouvelles vagues est régulièrement évoquée, l'effet des vaccinations étant nécessairement décalé.

Compte tenu de son impact colossal sur les activités humaines, le bouleversement mondial généré par la propagation d'un simple virus a engendré une véritable prise de conscience de l'aliénation que suscite la mondialisation à l'échelle planétaire. De fait, l'augmentation exponentielle de l'activité humaine depuis le début du XIXe siècle a considérablement altéré notre environnement, désorganisant à la fois nos sociétés et impactant notre santé et les écosystèmes. La préservation des biens communs devrait être la priorité de la gouvernance mondiale, alors que la quête de la « croissance heureuse » séduit encore de nombreux pays, notamment dans le monde émergent. À la faveur du passage aussi soudain que rapide de modes de vie « globalisés » à des existences certes réduites à un rayon d'un kilomètre autour de son lieu de résidence, mais aussi moins frénétiques, moins polluées, moins sollicitées, les réflexions sur le sens véritable de « l'essentiel » ont plus profondément pénétré les consciences. Ce constat n'a pas attendu l'explosion de la pandémie pour se manifester à travers le monde, y compris dans les pays émergents, dont les populations sont avides, certes, d'une vie meilleure, mais aussi de la vivre dans de bonnes conditions. Or, le dérèglement climatique lié à la croissance mondiale les place en première ligne face aux menaces de catastrophes naturelles et de pénuries de ressources. Préservation ou renforcement de l'État-providence, relocalisations, démondialisation, « capitalisme éthique », réseaux solidaires issus de la société civile sont autant d'idées proposées depuis plusieurs années pour penser l'avenir. Aujourd'hui, elles occupent plus que jamais le débat pour penser « l'après ».

L'analyse pessimiste présuppose que le « monde d'après » ressemblera furieusement au « monde d'avant », et on rappelle volontiers qu'après la crise financière de 2008, l'économie mondiale était repartie plus que jamais

dans sa fuite en avant. Mais la pandémie a aussi rappelé un certain nombre de vérités masquées par l'urgence permanente de nos vies. Le fait que le monde est, par nature, inquiétant et imprévisible est une réalité longtemps niée par deux illusions. Celle qui veut qu'une croissance économique effrénée soit le meilleur chemin vers le progrès social universel – les inégalités grandissantes entre classes sociales dans la plupart des pays du monde tendent évidemment à démontrer le contraire ; celle aussi portée par le transhumanisme, qui pousse jusqu'à l'absurde la nécessité de progrès et le mythe presque icarien de l'homme maître de toute chose, à la fois de la nature et de son destin. La Covid-19, virus dont la nature indiquerait une zoonose, a fait voler en éclats ces deux certitudes. Face au trafic d'espèces rares, effet collatéral du développement des pays émergents et de la mondialisation, face à l'imprévu et aux ressources de la nature – où bactéries et virus mutent en permanence, à commencer par la Covid-19 elle-même, puisque début 2021, au moins deux « variants », l'un britannique, l'autre sud-africain, étaient déjà apparus –, l'homme a pris de nouveau conscience de sa propre mortalité et de l'extrême fragilité de ses sociétés.

Pour la première fois sans doute depuis plus de deux siècles, notre monde vit une crise de civilisation dont le caractère unique vient précisément de son échelle, mondiale. La pandémie a mis à jour une absence de solidarité, particulièrement cruelle entre États qui affrontent pourtant ce même fléau, mais aussi l'appauvrissement social, culturel et spirituel de nos sociétés engendré par le consumérisme, les aberrations et les inégalités créées par le tourisme de masse, le manque d'autosuffisance alimentaire et médicale, qui oblige à recourir à des importations massives et lointaines, et fragilise nos sociétés.

Quel progrès économique et social est-il possible d'envisager à l'issue de cette crise ? La mondialisation a-t-elle encore un avenir et, si oui, quelle forme prendra-t-il ? L'ordre ancien pourrait perdurer et même s'intensifier. À l'inverse, l'exploration d'une nouvelle voie politique, économique et sociale pourrait conduire à mettre en place une nouvelle forme de civilisation, fondée sur la coopération, une économie des besoins essentiels et la recherche du bien-être des individus comme des écosystèmes, en lieu et place de la société du gaspillage qui domine aujourd'hui le monde. L'urgence d'inventer un nouveau modèle politique, économique et social face à l'effondrement des équilibres naturels, seule véritable menace du siècle, est peut-être l'ultime leçon à retenir de cette crise qui plonge

l’humanité dans l’inconnu – mais la sort aussi du déni. Si la « démondialisation » doit avoir lieu, elle devra expurger ses dérives, se recentrer sur le respect de l’homme et de la nature. Plus encore qu’en 1968, 2020 peut signer le moment à partir duquel l’imagination pourrait véritablement prendre le pouvoir.

Des mesures connues depuis le Moyen Âge et édictées en premier lieu par Rhazès (865-935), médecin persan qui recommandait (déjà !) en temps d’épidémie de se confiner à son domicile et d’utiliser des désinfectants pour toute sortie indispensable.

Cette doctrine, qui a caractérisé la politique étrangère américaine durant tout le XIXe siècle, fut élaborée par James Monroe (1758-1831), cinquième président (républicain) des États-Unis. Elle concentre les intérêts stratégiques du pays sur le seul continent américain et refuse tout ingérence réciproque dans les affaires de l’Europe. Ce principe ne prit fin qu’en 1917, avec l’engagement des États-Unis dans le premier conflit mondial.

Voir chapitre 6, p. 119.

Chiffre au 5 mars 2021.

Selon les termes employés par le géopolitologue Pascal Boniface.

Issue de l’idéologie calviniste et déjà présente chez les colons du *Mayflower*, mais véritablement théorisée en 1845, la « destinée manifeste » des États-Unis désigne le caractère messianique de leur mission au sein des nations, consistant à apporter la « civilisation », d’abord à l’ouest du pays, puis au monde entier au cours du XXe siècle.

Graham T. Allison, professeur de sciences politiques à Harvard, a théorisé ce concept polémologique (du grec ancien *polemos*, « guerre » et *logos*, « discours parlé ou écrit », littéralement « science de la guerre », branche de l’étude des relations internationales qui s’intéresse plus particulièrement à la compréhension des conflits).

L’Année du Lion, roman de Deon Meyer paru en 2016, pour lequel l’écrivain sud-africain s’est considérablement documenté auprès de scientifiques sur les risques très crédibles d’une pandémie mondiale déclenchée par le « viruscorona ». Meyer a été largement interviewé dans les médias en raison de l’acuité de son récit d’anticipation.

Sondage Harris Interactive, « Observatoire des Français confinés, vague 3 », 7 avril 2020.

Lettre IV, « Sur la crainte de la mort ».

La National Security Agency est un organisme gouvernemental du département de la Défense des États-Unis, responsable du renseignement d’origine électromagnétique et de la sécurité des systèmes d’information du gouvernement américain.

Le Monde, 13 janvier 2015.

Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft.

Le Monde, 29 avril 2020.

En anglais NGFS (Network for Greening the Financial System).

DEUXIÈME PARTIE

LES NOUVEAUX EMPIRES

Russie, Turquie, Iran, et Chine bien sûr, superpuissances ou grandes puissances aspirant à l'être, occupent largement la scène internationale d'aujourd'hui et dament parfois (souvent ?) le pion aux puissances occidentales, animées qu'elles sont par le souvenir de leur gloire impériale passée et le désir de la faire revivre. Toutes ont en commun une force que l'Occident a perdue : celle de penser le temps long, d'imaginer un avenir et un projet pour leur pays qui s'inscrive dans la longue lignée des faits héroïques du passé. Pour autant, cette ambition impériale ne se matérialise pas toujours de la même manière – essentiellement civilisationnelle pour l'Iran et militaire pour la Turquie et la Russie, avant tout économique pour la Chine, même si celle-ci devient plus belliciste – bien qu'elle poursuive un même but : incarner une alternative politique à l'Occident, rompre avec les règles du multilatéralisme au profit d'un monde désormais multipolaire, redevenir « maître chez soi ».

À l'échelle géopolitique, les prises de position de ces nouveaux acteurs, qui agissent parfois de concert sur les mêmes terrains d'opération avec des intérêts concurrents, contribuent à la crise actuelle du multilatéralisme et complexifient nettement l'équation, qui n'a plus rien à voir avec la bilatéralité de la guerre froide. Les alliances militaires et économiques sont aujourd'hui très différentes de celles du monde d'après 1945, la Chine, notamment à travers son gigantesque projet des « nouvelles routes de la soie », remplissant de plus en plus le vide laissé par la désunion des États européens et le retrait du leadership américain.

L'ambition de ces « nouveaux empires » en puissance n'en reste pas moins à double tranchant et elle en fait des colosses aux pieds d'argile. Outre qu'elle contribue à un réarmement sans précédent du monde depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, elle ignore délibérément les

nombreuses faiblesses que ces pays accusent pourtant sur le plan domestique : des populations certes très importantes, mais le plus souvent jeunes et éduquées, qui réclament plus de justice sociale ; des économies fragiles, peu diversifiées, énergivores et dépendantes de la croissance mondiale ; des enjeux environnementaux sérieux et pourtant considérés comme secondaires ; enfin, des régimes politiques particulièrement menacés par tous ces paramètres et par un certain essoufflement, ce qui pourrait à plus ou moins court terme entraîner troubles sociaux et ruptures… peut-être pour le plus grand intérêt des pays en question.

2

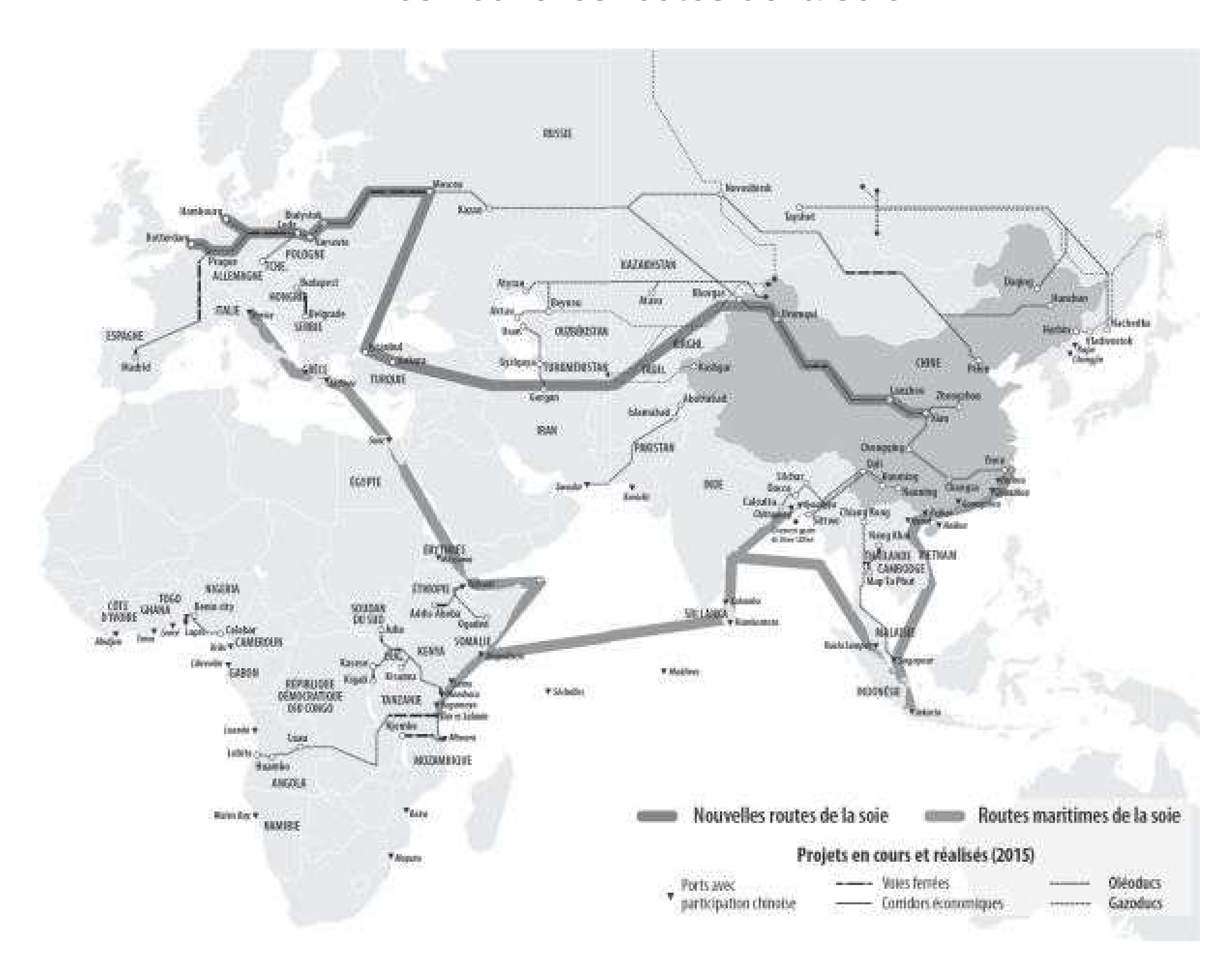
La Chine, première puissance mondiale ?

Quelques chiffres suffisent à traduire la puissance actuelle de la Chine. Troisième ou quatrième pays le plus vaste au monde – devant ou derrière les États-Unis selon le mode de calcul employé –, puissance nucléaire peuplée de 1,380 milliard d'habitants, soit un sixième de la population mondiale, seconde économie mondiale depuis 2010, dotée d'un PIB qui dépasse les 11 000 milliards de dollars et du deuxième budget militaire mondial depuis 2012, la Chine a de surcroît bénéficié, depuis l'introduction des réformes de marché, à partir de 1978, de trente ans d'une insolente croissance économique à deux chiffres, quand les démocraties occidentales s'enfonçaient dans la stagnation ou la récession. Si, au tournant des années 2000, son taux de croissance s'est stabilisé à 6-7 % – le minimum requis pour satisfaire les exigences de la population chinoise en termes de niveau de vie –, il lui a déjà permis de bouleverser l'échiquier des relations internationales et d'en devenir un acteur majeur, membre permanent du Conseil de sécurité de l'Onu, et pourtant encore mal à l'aise pour intervenir dans des dossiers qui ne concernent pas directement ses intérêts.

Jusqu'à la pandémie de la Covid-19 début 2020, l'une des plus anciennes civilisations du monde continuait en ce début de XXIe siècle d'être cet « empire du Milieu » dont la dérive vers un possible expansionnisme non seulement régional mais aussi mondial interroge et inquiète. Elle reste pour autant fragile, car si sa société s'est enrichie[1], elle est aussi devenue plus inégalitaire. De surcroît, la Chine est aujourd'hui confrontée à un double défi : affirmer d'un côté sa puissance par une diplomatie ambitieuse et parfois jugée agressive, tout en maintenant la stabilité sur le plan domestique, une dimension de plus en plus délicate face à un contexte économique fragilisé ; et, de l'autre, le désir toujours plus affirmé de la population chinoise de jouir de ses libertés confisquées. Si Deng Xiaoping

préconisait de « cacher ses talents et attendre son heure », ce qui a permis à la Chine, tout au long des années 1980, de se moderniser et de s'enrichir, Xi Jinping a choisi de rompre avec cette relative discrétion et d'affirmer la puissance de la Chine sur la scène internationale, avec pour but assumé de conquérir le rang de première puissance mondiale crédible, à la fois militaire et scientifique, au détriment des États-Unis. De l'avis de nombreux spécialistes, la question n'est pas tant de savoir si elle atteindra cette place, mais quand. Nombreux sont les discours du « prince rouge », fils d'un ancien compagnon d'armes de Mao Zedong, à indiquer clairement une date : 2049, qui coïncidera avec le centenaire de la fondation de la République populaire de Chine.

Les nouvelles routes de la soie



Mais cet essor multidimensionnel est le plus souvent compris par les puissances rivales comme une offensive globale. Finalement peu dupes de la montée en puissance de la Chine, les Américains ont théorisé la « menace

chinoise » dès le milieu des années 1990. Si les plus pessimistes ou bellicistes prédisent une concrétisation de cette ambition à travers une guerre, le camp des « réalistes » estime cette perspective improbable. Aucun acteur international majeur, ni les puissances émergentes qui œuvrent à reconstruire un ordre international favorisant leurs intérêts, ni les puissances en place, soucieuses de conserver leur position au sommet de la hiérarchie mondiale, n'aurait en effet intérêt à un conflit de grande ampleur. Le vaste projet de « nouvelles routes de la soie » est aussi là pour rassurer les partenaires commerciaux de la Chine, y compris asiatiques – l'Inde, le Japon, avec lesquels elle entretient des relations difficiles.

Certes, l'émergence de cette nouvelle puissance peut inquiéter. Mais l'indépendance et le développement économique motivent avant toute autre considération l'ambition chinoise, ces deux objectifs pouvant entrer en contradiction, tant la mondialisation oblige la Chine, pays longtemps fermé, à s'adapter à un monde ouvert et à y jouer son rôle de puissance. L'ambition chinoise est avant tout l'indépendance et le développement économique, ces deux objectifs pouvant entrer en contradiction, tant la mondialisation oblige la Chine, pays longtemps fermé aux enjeux globaux, à s'adapter à un monde ouvert et à y jouer son rôle de puissance. Ce rôle se heurte de surcroît à d'anciennes logiques de maîtrise et d'unité territoriale largement héritées de la dernière dynastie impériale des Qing et étonnamment conservées par la République populaire de Chine, qui se manifestent au Tibet, au Xinjiang, à Taïwan et à Hong Kong, et sont toujours plus vivement critiquées par la communauté internationale. Le principal défi de la Chine se résume à une équation complexe : comment imposer son modèle sans faire peur ?

Derrière le développement économique, quelle est l'ambition chinoise ?

Plus que pour n'importe quel autre pays, la lecture du passé permet de comprendre la géopolitique chinoise actuelle : « Le récit national chinois associe l'unification à la grandeur et au prestige, et la fragmentation à la faiblesse et à l'humiliation[2]. » Ce principe jalonne la politique chinoise depuis l'Antiquité et se retrouve encore aujourd'hui dans celle du Parti communiste chinois. Il éclaire de façon limpide les dossiers à la fois globaux et internes qui constituent les principaux défis de la Chine.

L'« empire du Milieu » a toujours conservé la crainte de l'éclatement et de la perte de son identité. Obsédé par sa propre inquiétude vis-à-vis d'un « encerclement idéologique » de l'Occident, Xi Jinping émaille régulièrement ses discours de références à l'histoire impériale certes, mais surtout au fameux « siècle des humiliations », qui vit au XIXe siècle la Chine des Qing s'effondrer petit à petit ; d'abord face aux Européens, ensuite face au Japon de l'ère Meiji, alors des puissances coloniales. Les deux guerres de l'opium (1839-1842 ; 1856-1860), puis la révolte des Boxers au tournant des années 1900 constituent des défaites profondément déstabilisatrices pour la dynastie Qing, déjà minée par ses propres querelles internes, et imposent à la Chine le sac du Palais d'été de Pékin, la cession de l'île de Hong Kong à la couronne britannique et la signature des fameux « traités inégaux ». Hong Kong ne sera rétrocédée à la Chine qu'en 1997, à l'issue d'une négociation avec la Grande-Bretagne menée à partir de 1984 par Deng Xiaoping. Cette « réparation » n'effaça cependant jamais le souvenir de la première d'une longue série d'humiliations toujours vives aujourd'hui. Le fait qu'actuellement, la Grande-Bretagne réagisse toujours en puissance coloniale vis-à-vis des menaces que l'autoritarisme chinois fait peser sur le statut particulier de Hong Kong ne l'apaise en rien. Puis le Japon de l'ère Meiji succéda à la domination européenne, et marqua la psyché chinoise avec une brutalité sans égale et une honte sans précédent – l'atroce massacre de Nankin en 1937, parfois nommé à juste titre « viol de Nankin », est encore très présent dans les mémoires, et les représentations de ce crime de guerre, tant au Japon qu'en Chine, rendent les relations entre les deux pays toujours conflictuelles.

Ces épisodes traumatisants ont généré un puissant désir de revanche qui explique et motive aujourd'hui l'ambition chinoise. Dès 1945, les stratèges du Parti communiste ont réfléchi en profondeur aux raisons qui avaient entraîné la Chine vers la décadence, et au moyen de retrouver sa puissance perdue. Dans cette optique, et quoique cela paraisse étonnant à première vue, Mao Zedong (1893-1976) s'inspira bien moins du modèle de l'ex-URSS que du modèle américain, seule véritable puissance économique et culturelle au lendemain de la guerre mondiale. Le Grand Timonier avait avant tout pour objectif de sortir la Chine de son isolement international, résultat au demeurant de ses propres politiques, le Grand Bond en avant (1958-1960) et la Révolution culturelle (1966-1976). Ce qui explique le

rapprochement entre la Chine et les États-Unis amorcé par Richard Nixon en 1971, avec un désir commun : contrer et isoler l'Union soviétique.

Son successeur, Deng Xiaoping (1904-1997), fut véritablement l'architecte qui permit le redressement de la Chine et son essor comme puissance économique mondiale. À partir de 1978, il enclencha un vaste processus de réformes structurelles dont l'impact se ressent encore quatre décennies plus tard. L'objectif était alors de « restaurer l'ordre et mettre fin au chaos », principe qui justifiera aussi bien la fin des excès du maoïsme que les sanglantes répressions des manifestations de Tian'anmen en 1989. L'efficacité économique fut le seul horizon que s'autorisa le pays durant une décennie, au détriment de tout leadership sur la scène internationale. En ce sens, Deng Xiaoping encouragea les échanges avec les pays étrangers, invitant des délégations étrangères et envoyant de nombreux cadres chinois « observer », notamment aux États-Unis, dont la réussite politique et économique fascine les stratèges du Parti communiste chinois – Xi Jinping y séjournera lui-même dans les années 1980, sous l'impulsion de cette politique. Naît alors une relation particulière entre les deux pays : la Chine soigne ses liens avec les États-Unis – elle a besoin de ses capitaux et de ses technologies pour moderniser son économie –, tandis que ces derniers se réjouissent de ces réformes économiques, prélude à une ouverture démocratique, mais s'inquiètent en même temps de cette montée en puissance, en particulier après la chute de l'URSS au début des années 1990. Si l'époque voit l'apogée des États-Unis en tant que superpuissance, la Chine se considère comme faisant partie du cercle des puissances émergentes, qui attend son heure et commence à multiplier les partenariats en Asie, en Europe et en Afrique à cette fin. La recherche de la stabilité et l'accumulation de puissance se traduisent par une constante croissance à deux chiffres au cours des années 1990 ; elle commence à rendre la Chine menaçante aux yeux des Américains et persuade les cadres du Parti que ceux-ci vont vouloir contrer l'essor chinois. Afin d'assurer l'autonomie stratégique et l'indépendance nationale de son pays, Deng Xiaoping cherchait déjà à créer un monde multipolaire mené par la Chine, situation qui devait effacer définitivement le « siècle des humiliations ».

Un modèle politique paradoxal, entre contrôle social et ouverture sur le monde

En 1978, la Chine représentait moins de 1 % du commerce international. Quarante ans plus tard, l'empire du Milieu longtemps fermé aux « barbares » est devenu « l'usine du monde ». Le tournant majeur arrive avec le présent siècle, en 2001, lorsque la Chine intègre l'Organisation mondiale du commerce et décuple ses exportations. En 2018, le volume du commerce extérieur chinois dépassait les 4 600 milliards de dollars, au premier rang mondial pour les exportations et au second pour les importations, derrière les États-Unis. Depuis 2005, le rythme de croissance des investissements directs chinois à l'étranger est en moyenne de 30 % par an. À partir de 2015, ils dépassent pour la première fois 10 % des flux mondiaux. En 2013, les nouveaux investissements directs chinois à l'étranger franchissent pour la première fois la barre symbolique des 100 milliards de dollars. En 2016, ils atteignent un pic à 178,1 milliards selon le ministère chinois du Commerce, avant de décliner en 2017 et en 2018, mais en restant au-dessus de la barre des 100 milliards[3].

La Chine a réussi à créer ses propres mécanismes et institutions financières : ainsi la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures et la Banque asiatique de développement, qui réunit 57 pays – mais ni les États-Unis ni le Japon. Hier exécutantes des commandes étrangères, les multinationales chinoises s'internationalisent, tandis que les BATX (Baidu, Alibaba, Tencent, Xiaomi), auxquels on peut rajouter l'incontournable Huawei, équivalents chinois des Gafam, tentent de les concurrencer, même si elles restent encore largement distancées par leurs rivales américaines. En effet, les 950 milliards de dollars de capitalisation boursière des quatre premières entreprises pèsent encore bien peu face aux 2 000 milliards représentés par la seule firme Apple ! Mais l'ouverture au monde offre aussi à la Chine un dilemme géostratégique. Entre mondialisation économique et refus d'ingérence politique, l'équilibre devient difficile à tenir. Si certains cadres du Parti restent les avocats de la prudence, d'autres estiment que cette dichotomie n'a plus lieu d'être, et que l'heure de la prise de risque politique au service des intérêts de la Chine a sonné.

L'avènement de Xi Jinping à la tête du Parti communiste chinois, de l'armée et de la République populaire de Chine à partir de 2012 coïncide avec ce changement stratégique et constitue une profonde rupture par rapport à ses prédécesseurs, notamment à travers sa pratique décomplexée du pouvoir et un goût certain pour l'autoritarisme. Face à la « menace

chinoise », les États-Unis et le monde occidental en général n'ont eu de cesse, depuis 1989, de souhaiter de manière incantatoire la chute du régime de Pékin, ou d'espérer des réformes démocratiques au moindre mouvement social, choses qui pour l'heure ne se sont jamais produites. C'est avec dépit et une sorte de désillusion qu'ils constatent aujourd'hui que la Chine n'a jamais été plus dictatoriale, et cela renforce leur défiance à son égard. L'ouverture économique sur le monde s'est doublée d'un tour de vis social et politique sur la scène domestique pour lutter contre les tentations démocratiques des Chinois et des régions limitrophes – Taïwan et Hong Kong en premier lieu. Du point de vue chinois, une telle répression se justifie face à la tentative d'« encerclement » idéologique et stratégique que les Américains mettraient en œuvre afin d'amoindrir la montée en puissance de la Chine, mais aussi face au risque de révolte, pris très au sérieux depuis les événements de Tian'anmen.

Pour se prémunir de ce risque, les autorités chinoises ont fait de la Chine une « société de la surveillance » de dimension orwellienne : espionnage à grande échelle des individus via Internet et un système de crédit social, propagande officielle exaltant les grandes heures de l'histoire impériale et maoïste, absence totale de transparence sur les exécutions capitales et l'emprisonnement des prisonniers politiques, intellectuels et critiques du régime. En mars 2018, une réforme supprimait l'article 66 de la Constitution, levant ainsi la limite des deux mandats successifs que le président de la République populaire de Chine peut exercer. Une limite justement instaurée par Deng Xiaoping pour éviter la confiscation du pouvoir par un seul homme et l'émergence d'une nouvelle personnalité despotique dans la lignée de Mao, dont Xi Jinping se rapproche plus qu'aucun autre dirigeant chinois avant lui.

Si pour la Chine la fragmentation est signe de faiblesse et d'humiliation, elle ne peut donc s'autoriser aucune ouverture ni déstabilisation qui menacerait son unité territoriale et politique. Ainsi, on s'étonnera moins de sa politique « d'assimilation » au Tibet, dans le Xinjiang, ou avec sa minorité mongole, en se rappelant que les Qing administraient ces provinces ainsi que la Mongolie. On ne s'étonnera pas davantage de ses revendications sur Taïwan, Hong Kong ou en mer de Chine du Sud autour des îles japonaises Senkaku, des îles Paracels et des îles Spratleys, lorsqu'on la sait soucieuse de contrer l'hégémonie militaire américaine dans le Pacifique et d'en abattre tous les relais locaux. Son conflit frontalier au

Ladakh avec l'Inde, sa rivale dans la course à la superpuissance en Asie et partenaire des États-Unis, participe de la même logique. Le « pivot vers l'Asie » de l'administration Obama, qui amorça des rapprochements stratégiques et économiques avec les pays de la zone Pacifique, apparut aux yeux de Pékin comme une manifestation claire de l'hostilité américaine à l'égard de la Chine. L'agressivité diplomatique du quarante-cinquième président des États-Unis et son « *Make America great again* » n'ont fait qu'exacerber, en retour, l'agressivité chinoise[4].

À ces stratégies occidentales répond la *Belt and Road Initiative* (« La Ceinture et la Route ») lancée par Xi Jinping à Astana au Kazakhstan en 2013. Ces « nouvelles routes de la soie » tissent un maillage ferroviaire et maritime qui connecte la Chine à l'Europe, au Moyen-Orient, à l'Afrique et à l'Amérique latine via des projets de coopération bilatéraux. Gwadar au Pakistan, Hambantota au Sri Lanka, Port-Saïd en Égypte, Le Pirée en Grèce, Tanger au Maroc et Walvis Bay en Namibie sont autant de relais portuaires qui lui permettent de quadriller les principales routes maritimes et de mondialiser son économie, de profiter des ressources énergétiques des pays partenaires et de favoriser les transferts de technologies. L'élément novateur de ce déploiement à grande échelle pour la Chine est désormais son devoir de protection envers ses ressortissants à l'étranger – chose à laquelle elle était peu habituée –, qui l'a incitée à créer une première base militaire à Djibouti[5]. Colossale, l'entreprise de la *Belt and Road Initiative* l'est tant dans les chiffres des moyens humains et techniques déployés par la Chine que dans ceux des bénéfices potentiels pour « l'empire du Milieu » : l'opération couvre aujourd'hui trois continents et près de 60 % de la population mondiale. Près de soixante-cinq pays, dont vingt pays d'Afrique, ont adhéré au programme, ce qui représente près de 30 % du PIB mondial et, surtout, 75 % des réserves énergétiques mondiales. Une cinquantaine d'entreprises détenues par l'État chinois mettent en œuvre 1 700 projets d'infrastructure dans le monde, évalués à environ 900 milliards de dollars. Celui-ci est devenu une question vitale pour Pékin, qui souhaite maintenir son développement et atteindre l'indépendance énergétique, mais aussi renforcer son contrôle sur les principales chaînes d'approvisionnement mondiales, ainsi que sa capacité à réorienter les flux du commerce international.

Une inquiétude grandit néanmoins de la part des pays qui bénéficient de ces partenariats et de ceux qui l'observent : ce projet masquerait-il des

intentions prédatrices de la part de la Chine, qui menace directement les pays « partenaires » d'une raréfaction et d'une dépossession de leurs propres ressources naturelles ? Le système n'a pourtant rien de nouveau. Il s'inspire directement du modèle qui fut celui de la Chine impériale durant des siècles, dans lequel les États tributaires – souvent moins puissants – bénéficiaient d'avantages accordés par l'Empire en échange de tributs et de leur soumission. Un système qui, d'un point de vue strictement économique, coûterait plus cher à la Chine qu'il ne lui rapporterait[6]. Pour illustrer le caractère désintéressé de cette stratégie, le discours chinois se plaît à rappeler l'épopée longtemps oubliée du navigateur Zheng He, qui de 1405 à 1433 organisa pour la dynastie Ming plusieurs expéditions de découvertes depuis Java jusqu'au détroit d'Ormuz, en passant par les côtes de l'Afrique orientale. Mais si un tribut était exigé des populations locales, aucune revendication territoriale n'était proclamée, à la grande différence des explorateurs européens œuvrant pour leurs souverains en Afrique et dans les Amériques. Ce récit permet aux Chinois de réfuter toute accusation d'ingérence et de colonisation, notamment en Afrique, et surtout de se démarquer de leurs concurrents européens. En n'imposant aucune condition politique à ses partenaires, la stratégie géoéconomique chinoise séduit d'autant plus qu'elle profite du vide stratégique laissé par les Occidentaux, dont l'influence est en net recul depuis 2008, accentué avec le mandat de Donald Trump.

Mais si elle désolidarise capitalisme et démocratie, la Chine, plus inspirée de la stratégie géopolitique des États-Unis depuis 1945 qu'elle ne veut bien l'admettre, exige de ses partenaires, en échange de liens commerciaux et d'avantages financiers, un soutien politique sur ses propres enjeux – par exemple sur les dossiers de Taïwan ou en mer de Chine face au Japon – et surtout qu'ils se gardent de toute « leçon » sur sa politique intérieure répressive, au Tibet, au Xinjiang ou à Hong Kong. Cette politique étrangère basée sur un « échange de bons procédés » structure toute l'action internationale de Xi Jinping. L'« empire » domine, tandis que les tributaires n'ont pas voix au chapitre. Comment comprendre autrement la déclaration cinglante de Yang Jiechi lors d'une conférence de l'Asean à Singapour en 2010 ? Répondant à une remarque d'Hillary Clinton, secrétaire d'État américaine, sur la liberté de navigation en mer de Chine, celui qui était alors ministre des Affaires étrangères de Hu Jintao rappela que « la Chine était un grand pays, et que les autres pays n'étaient que de petits pays, et qu'il ne

s'agissait là que d'un fait ». La phrase résonne encore suffisamment dans l'oreille américaine comme un résumé de la stratégie géopolitique chinoise pour que Mike Pompeo, secrétaire d'État de Donald Trump, l'ait rappelée dans un communiqué de juillet 2020 sur la position américaine face aux revendications territoriales de Pékin en mer de Chine du Sud[7]. Bien que le bilan économique l'avantage encore, la Chine fragilise sa position sur l'échiquier international par son agressivité et, loin d'apparaître comme une « puissance bienveillante », suscite davantage la défiance et la crainte que l'adhésion, ce qui pourrait avoir des conséquences néfastes pour elle sur le plan diplomatique comme sur le plan domestique.

Un colosse aux pieds d'argile, contesté et dépendant de l'économie mondiale

Prudence stratégique et croissance économique ont été les deux mamelles du succès de la Chine et sa sortie du groupe des pays en voie de développement. Aujourd'hui, la Chine a changé, mais son nouveau visage est néanmoins à double tranchant. Si son économie a connu un rebond en dépit de la crise mondiale, le contexte actuel particulier représente aussi un condensé de ses failles et de ses faiblesses, et le relatif échec de la vision du monde de Xi Jinping.

Pays sous le feu des accusations puisqu'il fut le foyer de départ de la maladie, la Chine a longtemps oscillé, entre manipulations à l'OMS, contrôle obsessionnel de l'information et déni lorsque les premiers cas ont été signalés[8] – l'ophtalmologue Li Wenliang, mort en février 2020 de la Covid-19 après avoir été convoqué par la police et sanctionné pour « diffusion de rumeurs », avait été l'un des premiers lanceurs d'alerte. Pékin a cru bon de se présenter comme une « puissance bienveillante » assurant le secours des pays les plus touchés – notamment les pays européens et africains – tandis que les grandes puissances traditionnelles que sont l'Union européenne et les États-Unis étaient dans un état de stupeur et conservaient une lenteur de réaction coupable. Sa « diplomatie du masque », avec l'envoi d'une aide médicale colossale aux pays en manque de masques et de tests, visait surtout à vanter les mérites d'un régime qui aurait su, officiellement, maîtriser rapidement la pandémie en coupant plusieurs millions de personnes du reste du monde pendant deux mois. Cet exercice

de propagande avait tout pour réussir face à l'incurie d'un Donald Trump s'enfonçant toujours plus dans le déni – officieusement, « pour ne pas créer d'effet de panique », comme le journaliste Bob Woodward le révèle dans son livre *Rage*, paru en septembre 2020. Pourtant, la Chine est loin d'être sortie grandie de cette opération de communication, péchant sans doute par excès d'orgueil en livrant à la fois matériel médical et discours de propagande moralisateurs. L'éviction des journalistes américains hors de Chine et l'emprisonnement de toute personne critique des décisions du régime pendant la pandémie, assortis des mystères persistants sur l'origine exacte du virus – début 2021, Pékin persistait à limiter fortement les marges de manœuvre des enquêteurs de l'OMS sur ce point – et de chiffres peu réalistes n'ont fait qu'accentuer le sentiment de défiance communément partagé par les Européens et les Américains envers un régime qui, par manque de transparence, n'a pas su réagir à la hauteur de l'enjeu sanitaire. Loin d'obtenir un soutien politique, la Chine risque de souffrir des effets inverses.

L'Union européenne, alarmée par sa dépendance à la production chinoise et, semble-t-il, enfin consciente des catastrophiques conséquences de ses multiples délocalisations, notamment dans l'industrie du médicament, souhaite désormais contrôler de près les investissements chinois en Europe et rapatrier ses entreprises. La même tendance s'opère également au Japon, tandis que Donald Trump a interdit l'application chinoise TikTok, défendu plus que jamais le « découplage » des deux économies et jurait durant sa campagne électorale de « mettre un terme à la dépendance d'un pays comme la Chine ». Le 23 juillet, à la bibliothèque Richard Nixon, Mike Pompeo balayait le demi-siècle de rapprochement sino-américain initié précisément par l'ancien président à partir de 1972, le qualifiant d'« erreur » et d'« échec ». Aux États-Unis, le combat face à la « menace chinoise » est « bipartisan » et unanime jusque dans les milieux d'affaires : la Chine n'est plus une rivale, mais une adversaire.

À Pékin au contraire, on pense avoir remporté la « bataille de la Covid », tant la situation des États-Unis est catastrophique – et elle l'est, preuve de l'inexorable déclin de l'Occident, commencé en 2001 avec les attentats du 11-Septembre, poursuivi en 2003 avec l'invasion de l'Irak et la crise financière de 2008, porté enfin à son apogée avec l'élection de Donald Trump, véritable tournant de la politique de Xi Jinping. Comptant profiter des hésitations stratégiques des Européens face à leur allié américain, les

diplomates chinois ont tenté une opération de séduction lors d'une tournée dans les principales capitales européennes début septembre 2020, avant le sommet virtuel qui devait les réunir avec Xi Jinping. De Rome à Amsterdam en passant par Oslo ou Madrid, les Européens ont unanimement dénoncé les atteintes portées aux droits de l'homme par la Chine à Hong Kong et contre les Ouïghours dans le Xinjiang, évoqué le déploiement de la 5G par Huawei, la définition des zones maritimes en mer de Chine, ou la simple possibilité de voyager librement à Taïwan sans que Pékin ne considère cela comme un affront. De la même manière, le succès plus que mitigé du sommet « 17+1 » organisé par Xi Jinping, où, parmi les dix-sept pays européens conviés, six présidents s'étaient fait représenter par leurs ministres – une humiliation pour le leader chinois –, démontre la circonspection nouvelle de l'Union européenne face à l'agressive diplomatie chinoise, surtout à l'heure où Joe Biden a promis de renouer les alliances traditionnelles des États-Unis. Respect des droits humains et rééquilibrage des relations géoéconomiques semblent désormais occuper davantage les Européens. Pour autant, il est peu probable que Xi Jinping, se sentant légitimement menacé par cet apaisement qui lui ferait perdre tout l'acquis du mandat de Trump, ne cède un pouce de terrain.

À l'inverse des « loups combattants », ceux qui, parmi les cadres du Parti, restaient partisans de la prudence stratégique, redoutent plus que jamais de voir se vérifier leurs craintes d'un isolement diplomatique de la Chine. La politique de Xi Jinping et la centralisation d'un régime où tout est affilié au parti unique sont essentiellement à mettre en cause, car elles stérilisent aussi l'appréhension de la réalité et fragilisent le système. Ce manque de pragmatisme ne peut faire oublier que Xi Jinping, fils d'un compagnon de Mao, reste avant tout un marxiste convaincu.

Dans un contexte de fort durcissement des relations sino-américaines et de défiance croissante des Européens à son égard, la Chine cherchera sans doute plus que jamais à contrôler son environnement régional afin de réduire l'influence de ses rivaux en Asie. Nombreux sont ainsi les conflits actuels qui constitueront les prochains enjeux géopolitiques de la décennie à venir, et ce d'abord sur sa « périphérie interne ».

Une politique extérieure agressive

Au Xinjiang, où sa politique répressive qui date des débuts de la République populaire en 1949 se veut discrète, la Chine opère la même stratégie qu'au Tibet : camps d'internement, stérilisations forcées afin de réduire le poids démographique des Ouïghours, de confession musulmane, pour s'assurer ainsi le contrôle du Turkestan chinois, qui recèle 100 % des réserves pétrolières du pays et reste le carrefour entre huit pays ainsi qu'une « marche » stratégique vers l'Asie centrale. Mais en suscitant aujourd'hui l'indignation de la communauté internationale, de plus en plus informée[9], le régime chinois contribue à ternir fortement son image et confirme son caractère dictatorial.

Enjeux existentiels pour la Chine, Hong Kong et Taïwan restent au cœur de ses préoccupations immédiates. Rétrocédé par la Grande-Bretagne en 1997, Hong Kong bénéficie d'un statut particulier. Poumon économique (certes aujourd'hui rattrapé par Shanghai), la ville est, depuis le printemps 2019, le théâtre de vastes manifestations contre la volonté de mainmise politique de Pékin. C'est le principe « un pays, deux systèmes » qui est remis en cause, en particulier depuis la loi sur la sécurité nationale pour Hong Kong, adoptée le 28 mai 2020 par Pékin. Pour Xi Jinping, l'État de droit qui prévalait à Hong Kong n'était pas tolérable. À ses yeux, seule la loi du plus fort compte véritablement. La Chine risque néanmoins ce faisant quelques représailles diplomatiques. Si les États-Unis ont commencé dès le 29 juin à détricoter le statut préférentiel dont Hong Kong jouit dans ses échanges commerciaux avec eux, interdisant les exportations dans les secteurs de la défense, la réplique la plus virulente est venue de l'ancienne puissance coloniale, la Grande-Bretagne. Le Premier ministre Boris Johnson a ainsi estimé qu'en raison de cette violation « claire et sérieuse » de la déclaration conjointe sino-britannique de 1984, traité qui posait les bases de la rétrocession de 1997 – notamment le respect du mode de vie de Hong Kong et du principe « un pays deux systèmes » pendant au moins un demi-siècle –, la Grande-Bretagne allait élargir la possibilité pour les ressortissants hongkongais de résider sur le territoire britannique puis d'y demander la nationalité. L'offre s'adresse à près de 2,9 millions de personnes sur 7,5 millions d'habitants.

Taïwan est peut-être la principale épine dans le pied de la République populaire de Chine depuis la fin de la guerre civile et la fuite de Tchang Kaï-chek en 1949. Si chacun s'accorde sur un même principe, celui d'une seule Chine, Pékin comme Taipei revendiquent la pleine souveraineté sur la

totalité du territoire chinois. Petite île de 23 millions d'habitants qui y vivent en démocratie, Taïwan bénéficie du soutien militaire américain pour garantir son indépendance, mais ne peut la proclamer en droit sous peine d'entrer en guerre avec la Chine. Celle-ci se montre plus que chatouilleuse auprès des chancelleries étrangères lorsqu'elles accueillent des délégations ou représentations diplomatiques taïwanaises. Avec l'accès prochain au rang de première puissance économique mondiale, le dossier taïwanais est l'autre défi de Xi Jinping, qui souhaite voir évoluer le statut de l'île d'ici la fin de son mandat… au risque d'engager un affrontement militaire avec les États-Unis, qui ont maintes fois confirmé leur intention de la défendre. Ils sont rejoints par les Européens (notamment l'Allemagne), qui multiplient les critiques. Ce à quoi la Chine a répondu en juillet 2020 par la voix de Zhang Xiaoming, directeur adjoint du bureau des affaires de Hong Kong et Macao : « En quoi cela vous concerne-t-il ? Ce ne sont pas vos affaires[10]. »

Précisément, ce qui se passe aux abords de la Chine « concerne » le reste du monde. La Chine a tort de s'aliéner les autres puissances, car elle est elle-même fragile. Les États-Unis déploient désormais pour la contrer la stratégie Indo-Pacifique, héritière de la stratégie Asie-Pacifique d'Obama dont le nom est aisément décryptable. Sous couvert de défendre une région Indo-Pacifique « libre et ouverte » – et qui compte de nombreux alliés des États-Unis comme l'Inde, la Corée du Sud ou les Philippines –, Washington entend s'opposer aux revendications de Pékin en mer de Chine méridionale, où le régime chinois réclame la quasi-totalité des îles et récifs de la zone, ainsi que les droits afférents aux eaux territoriales qui les entourent. Les Américains multiplient les manœuvres militaires et y ont même déployé deux porte-avions.

Théâtre de tensions multidimensionnelles, l'Himalaya voit également se concentrer la rivalité entre les États-Unis et la Chine, avec le Pakistan et l'Inde comme invités d'honneur. Rivale de la Chine en Asie en poids démographique et en ambition économique, l'Inde conserve la rancœur de sa défaite en 1962 autour des questions territoriales au Ladakh, où la Chine aurait fait construire plusieurs bases militaires et où les tensions se sont multipliées à partir du printemps 2020. Les deux pays ont réussi, après des mois de tensions, à négocier un accord annoncé le 21 février organisant le retrait de leurs troupes du Ladakh. Pour autant, l'Inde s'inquiète à juste titre des ambitions grandissantes de sa (trop) puissante voisine, membre permanent au Conseil de sécurité de l'Onu, supérieure à elle militairement,

capable d'appliquer des sanctions économiques en Asie et de développer d'étroites relations avec des pays comme le Népal et surtout le Pakistan, son « frère » ennemi. Le rapprochement indo-américain, favorisé par la proximité idéologique entre les deux dirigeants nationalistes Donald Trump et Narendra Modi, permet certes à New Delhi de s'assurer un soutien de poids, mais aussi aux Américains d'instrumentaliser cette peur et de renforcer leur influence et leur présence aux frontières mêmes de la Chine. Sur ce point, le Népal, frontière naturelle entre les deux pays, subit une pression sans précédent tant de l'Inde que des États-Unis pour rejoindre leur stratégie de coopération et leur permettre d'y établir une base militaire qui compléterait celles déjà présentes à Taïwan, en Corée du Sud et au Japon dans le but d'endiguer la Chine. Pékin, de son côté, mise sur son partenariat accru avec le Pakistan pour affaiblir l'Inde et l'influence américaine dans cette zone stratégique. Islamabad est un excellent client de l'industrie d'armement chinoise et a bénéficié de l'aide chinoise pour accéder au statut de puissance nucléaire. Le projet de corridor sino-pakistanais (*China-Pakistan Economic Corridor*) est une plaque tournante des « nouvelles routes de la soie », en reliant Kashgar dans le Xinjiang au port de Gwadar au Pakistan, non loin de la frontière iranienne. Un peu plus loin à l'ouest, les visées chinoises envers l'Iran, attestées par la signature du *Lion-Dragon Deal* en juin 2019, qui représente près de 400 milliards de dollars d'investissements sur vingt-cinq ans, confirment cette stratégie d'extension de l'influence de Pékin vers l'Asie centrale et le Moyen-Orient via l'océan Indien, au détriment des influences américaines et indiennes, avant tout pour assurer à la Chine son indépendance énergétique.

Si elle conserve un avantage certain en Asie et dans le monde, la Chine n'en reste pas moins sérieusement menacée. L'éclatement de la pandémie de Covid-19 l'a doublement frappée, mettant à jour ses propres faiblesses et limitant ce qui jusqu'à présent lui assurait sa puissance : sa croissance économique et ses marges de manœuvre financières. Ainsi, au-delà des implications stratégiques, les « nouvelles routes de la soie » peuvent être observées comme une alternative vitale pour la Chine afin de se déprendre de sa dépendance à l'économie occidentale et singulièrement américaine, notamment dans le domaine des nouvelles technologies. La pandémie a de surcroît souligné le manque de transparence et l'inertie d'un système ultra-nationaliste et autocentré qui paraît incompatible avec le statut de superpuissance mondiale, la diplomatie agressive qui en a résulté

permettant l’émergence d’un front antichinois de plus en plus unanime. La Chine enfin aura à faire face à ses propres problèmes sociaux. Durablement marquée par la politique de l’enfant unique – commencée en 1979, celle-ci n’a été abolie qu’en 2015 –, sa population vieillit, et les moins de quinze ans n’en représentent que 18,1 %. Les disparités sociales entre ultra-privilégiés (souvent membres du Parti) et habitants de zones enclavées ou salariés pauvres des zones urbaines se sont creusées, de même que les inégalités entre les territoires – les mégalopoles des régions côtières comme Shanghai ou Shenzhen produisant l’essentiel de la richesse du pays. Les enjeux environnementaux y sont particulièrement sensibles, la Chine ayant multiplié par deux ses émissions de CO^2 en dix ans, alors qu’elle est très engagée dans le développement des énergies renouvelables et que son économie a ralenti – mais elle reste en même temps dépendante du charbon, dont elle consomme à elle seule plus de la moitié de la production mondiale. Enfin, si sa croissance déjà ralentie à 6 ou 7 % suffisait à maintenir l’assujettissement de la population chinoise, face à un ralentissement accru de l’économie mondiale au moins jusqu’en 2023 et à ses conséquences directes sur le niveau de vie de la population, rien n’interdit de penser que le régime chinois devra affronter une multiplication de mouvements sociaux potentiellement mortels pour sa stabilité.

En l’occurrence, la résurgence de la Covid-19 dans la province du Hebei, à quelques jours à peine du premier anniversaire du confinement de Wuhan et surtout peu de temps avant les festivités du Nouvel An chinois, est apparue comme une très mauvaise nouvelle pour le régime, qui avait déployé toute sa propagande sur sa maîtrise exemplaire de l’épidémie. Les mêmes travers ont pu être observés – retard entre la découverte des premiers cas et l’annonce officielle d’une réapparition du virus, traque des lanceurs d’alerte et des critiques des méthodes du régime, censure et éléments de langage communiqués aux journalistes, priés de ne pas utiliser les termes de « confinement » ou encore « décès »… La condamnation, en décembre 2020, de la journaliste citoyenne Zhang Zhan, partie enquêter d’un peu trop près à Wuhan, a confirmé que les temps allaient être de plus en plus difficiles en Chine pour les intellectuels ou les simples citoyens trop curieux. Xi Jinping se dit extrêmement confiant face à la situation, servi en cela par la déchéance de la démocratie américaine, qui ne risque pas pour l’heure de séduire la population chinoise… Pour autant, si la situation

sanitaire continuait de s’aggraver en Chine, une réponse violente de la population n’est pas à exclure.

Pékin critique sans relâche les faillites du modèle démocratique, cependant celui-ci constitue un contre-modèle suffisamment puissant, à Taïwan et à Hong Kong, pour lui faire craindre la chute. Sa diplomatie agressive impose des rapports de force qu’elle pense toujours remporter. Mais la nouveauté issue de la crise de 2020 est qu’aujourd’hui, ses adversaires l’acceptent et en usent également. Le bénéfice de la prise de risque dont elle était peu coutumière en vaut-il la peine ? C’est ce qu’elle aura à déterminer dans les années à venir. Pour la communauté internationale, tout l’enjeu consistera à user davantage de la négociation que de la confrontation pour tâcher de rééquilibrer les sphères d’influence, et de savoir mettre en valeur son propre modèle afin de contrer la « séduction » chinoise.

En 2015, selon la Banque mondiale, seulement 0,7 % de la population chinoise vivait sous le seuil de pauvreté, soit tout de même 10 millions de personnes sur 1,4 milliard.

Mathieu Duchâtel, *Géopolitique de la Chine*, Puf, édition Kindle, p. 248.

Mathieu Duchâtel, *op. cit.*, p. 1226.

En novembre 2020, à quelques semaines de la passation de pouvoir, le secrétaire d’État à la Marine Kenneth Braithwaite proposait la création d’une flotte américaine spéciale baptisée « Indo-Pacific Fleet », ce qui surprit même l’Inde, pourtant alliée des États-Unis contre la Chine.

Voir chapitre 13, p. 239.

Mathieu Duchâtel, *op. cit*.

Communiqué de presse du 13 juillet 2020, disponible en ligne sur le site du Département d’État américain : www.state.gov/u-s-position-on-maritime-claims-in-the-south-china-sea/

Les autorités chinoises datent le premier cas au 27 décembre 2019, quand les premiers signalements remonteraient au 17 novembre de la même année.

Même le tournage du film *Mulan* au Xinjiang, et surtout le soutien de son actrice principale, Liu Yifei, aux autorités chinoises opérant dans la région, a pu susciter la polémique et générer des appels au boycott contre Disney et contre toute approbation de la politique chinoise à l’égard de ses minorités.

Le Monde, 2 juillet 2020.

3

Le retour de la Russie

En pleine pandémie, alors même que son pays était l'un des plus touchés par le coronavirus et que sa gestion de la crise suscitait les critiques de l'opinion, Vladimir Poutine a enfin réussi à faire passer le référendum lui permettant de rester au pouvoir jusqu'en 2036, avec deux mandats supplémentaires. S'il vit jusqu'à cette date, il aura alors quatre-vingt-trois ans et aura dirigé la Russie durant presque quatre décennies… au risque d'une usure réelle du pouvoir. La Russie pâtit déjà des mauvaises décisions du Kremlin, et au demeurant, la population russe fait montre d'une défiance croissante envers son dirigeant. Les manifestations incessantes qui ont agité l'Extrême-Orient sibérien durant l'été 2020, les tensions et demandes d'explications autour de l'empoisonnement, du jugement et de l'incarcération de l'opposant Alexeï Navalny, jusqu'aux manifestations visant à chasser Alexandre Loukachenko du pouvoir en Biélorussie témoignent d'une certaine fatigue à l'égard des méthodes de gouvernement « soviétiques » de Vladimir Poutine et de sa vision du monde.

L'ardeur que met Poutine à rester si longtemps au pouvoir dénote un grave aveu de faiblesse et même d'échec. Incapable d'organiser clairement sa succession ni même d'annoncer la date exacte de son départ, de peur d'aiguiser précocement les appétits, celui qui dirige la Russie depuis déjà vingt ans doute finalement que sa politique lui survive. Depuis son arrivée au pouvoir en 1999, le président russe n'a eu qu'un seul objectif : redonner à son pays la puissance qui fut la sienne avant la chute de l'URSS en 1991, lui qui a vécu l'essor de la démocratie comme une humiliation face à l'Occident. Pour ce faire, il a su réveiller un puissant nationalisme et le sentiment d'une grandeur héritée de l'immensité territoriale et de l'Histoire, bien que ces facteurs aient autant forgé l'identité russe que bridé le développement du pays. Si elle n'est pas une grande puissance économique

comme la Chine ou les États-Unis, la Russie a conservé son pouvoir de décision – d'aucuns diraient « de nuisance » – qu'atteste son siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l'Onu. « Qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils me craignent » : Vladimir Poutine pourrait faire sienne la célèbre maxime de l'empereur Caligula. Comme Xi Jinping, il défend un autre modèle politique, qu'on résume d'un néologisme indécis, « démocrature », et un monde multipolaire où son pays serait leader. Mais il a aussi contribué à en faire une nation dont on se méfie, et n'a pas réussi à la doter d'une économie pour assumer ce rôle à long terme. Comme pour ces autres « nouveaux empires » dont elle est souvent l'alliée, la géopolitique de la Russie s'inscrit dans un temps long et, plus encore qu'aucun autre pays, reste profondément marquée par sa géographie contraignante et son histoire despotique.

Une géopolitique façonnée par la géographie et les héritages historiques

Avec ses 17 millions de kilomètres carrés, la Russie est elle aussi un « empire du Milieu », située au cœur même de l'Eurasie, qui s'étend de l'Europe de l'Est à l'océan Pacifique. Elle a la singularité de toucher toutes les grandes zones géopolitiques mondiales : au nord et au sud, l'Arctique et l'Asie centrale, « marche » vers le Moyen-Orient, toutes trois zones riches en hydrocarbures ; à l'est, la Chine et la Corée en passant par la Sibérie ; à l'ouest, l'Europe. Son territoire hostile l'a protégée des invasions, mais a longtemps ralenti le développement de ses infrastructures de transport et la maîtrise de son propre espace géographique, créant d'importantes disparités territoriales. L'Extrême-Est russe persiste ainsi dans son isolement faute de moyens suffisants, et 80 % de la population russe vit aujourd'hui à l'ouest de l'Oural.

C'est au IXe siècle que démarre véritablement l'histoire de la Russie, alors simple principauté baptisée « la Rus' de Kiev ». Convertie au christianisme de rite byzantin à l'aube du siècle suivant, elle subit l'invasion des Mongols au XIIIe siècle et voit ses principales villes, dont Moscou et Kiev, détruites. Les successeurs de Gengis Khan (1155-1227) y fondent le khanat de la Horde d'or, qui dominera toute la vallée de la Volga durant deux siècles et demi. Les Mongols conservent les structures de gouvernement local des princes de la Rus', mais leur imposent un lourd

tribut et contribuent avec leur conquête à l’éclatement des Slaves orientaux en trois nations, la Russie, la Biélorussie et l’Ukraine, conséquence que l’on ressent encore aujourd’hui et qui explique l’obsession de Moscou à l’égard de ses deux voisines, berceaux de son identité. Les Mongols marquent surtout les mœurs politiques d’une empreinte qui allait avoir une grande longévité : État en expansion perpétuelle, leur Empire ne tient que par un joug despotique et un pouvoir absolu détenu par le khan.

La seconde moitié du XVe siècle constitue un tournant majeur dans l’évolution politique russe. La chute de Constantinople en 1453 permet à Moscou de s’ériger comme la « troisième Rome » et la seule protectrice de la foi orthodoxe. En 1480, sous le règne d’Ivan III (1440-1505), c’est le khanat de la Horde d’or qui s’effondre enfin. L’unité russe commence alors à se former en s’inspirant à la fois du modèle byzantin et de la « verticale du pouvoir » des Mongols. Souverains d’un État hypercentralisé et expansionniste, les tsars sont les seuls propriétaires de la terre russe et entretiennent une relation clientéliste avec la noblesse, à laquelle ils accordent ou retirent ses domaines[1]. Le principe perdure d’ailleurs aujourd’hui dans les relations qu’entretient Poutine avec ses oligarques. Si Pierre le Grand (1672-1725) ouvrira quelque peu son pays à l’Europe en faisant notamment de Saint-Pétersbourg un centre culturel francophile, le regard russe se tournera essentiellement vers l’est durant les trois siècles de la dynastie Romanov, pour finalement maîtriser un territoire-continent s’étendant jusqu’à l’Extrême-Orient à la fin du XIXe siècle. Entre intégration européenne ou sécurisation de son espace vital et de son identité face aux « menaces » extérieures, la Russie a opéré au XVIIIe siècle des choix dont l’impact se ressent encore de nos jours. Les historiens démontrent que cette « verticale du pouvoir » explique la fragilité ontologique de l’État russe, un État faible caractérisé par un pouvoir « fort », despotique. Ce manque d’institutions dynamiques et solides rend ce pouvoir paradoxalement fragile, et cette faiblesse devient très vite la principale angoisse des dirigeants russes, qu’ils soient tsaristes, communistes ou postsoviétiques. Elle justifie la répression de toute forme de déstabilisation ou de contestation, et surtout le refus des réformes[2].

Au lendemain de la chute de l’Empire soviétique en 1991, la Russie doit de nouveau choisir entre son identité asiatique et ses aspirations européennes. Les huit années suivantes permettent l’émergence d’une société plus démocratique et plus libre, mais sont marquées par une grave

crise économique et un fort sentiment de déclassement. En 2005, dans un discours adressé à la nation, Poutine lui-même citait la désintégration de l'URSS comme la « plus grande catastrophe géopolitique du siècle dernier » et l'une des principales causes des difficultés de la Russie. L'élite russe est alors divisée entre les tenants d'un rapprochement avec les instances européennes, et ceux qui estiment la désintégration temporaire en raison des nombreux liens – économiques, énergétiques ou culturels – entre la fédération de Russie et ses ex-républiques soviétiques. Ces cadres travaillent dès lors à une recomposition de l'espace soviétique. Parmi eux, les réformateurs prônent la réintégration de « l'étranger proche » par la création d'une zone de libre-échange – ce sera la CEI (Communauté des États indépendants) qui réunira onze États ex-soviétiques. À l'inverse, les conservateurs, souvent d'anciens cadres des forces de l'URSS et notamment du KGB, considèrent l'interventionnisme nourri d'eurasisme comme une solution plus efficace que l'économie pour redonner sa puissance à la Russie. C'est cette tendance idéologique qui finira par l'emporter avec Vladimir Poutine au pouvoir.

Une grande puissance stratège d'un monde multipolaire

Pour la Russie doublement marquée par son héritage impérial et soviétique, les positionnements géopolitiques se vivent uniquement comme des rapports de force. Deux principes idéologiques qui se complètent nourrissent abondamment ses prises de décisions depuis une trentaine d'années : les notions de « *Heartland* » et d'eurasisme. Le *Heartland* est un concept géopolitique défini par Halford Mackinder (1861-1947), qui propose une division de l'espace terrestre en trois grandes aires géopolitiques, « l'île-Monde » regroupant les continents européen, asiatique et africain. Au cœur de cette aire se trouve le *Heartland* qui s'étend d'ouest en est de la Volga au Yangzi Jiang, et du nord au sud de l'Arctique à l'Himalaya. Soit un espace essentiellement occupé par l'Empire russe à l'époque où la théorie de Mackinder fut publiée (1904), puis par l'URSS. Il résuma quelques années plus tard la portée géopolitique de ce concept par le syllogisme suivant : « Qui contrôle l'Europe de l'Est contrôle le *Heartland* ; qui contrôle le *Heartland* contrôle l'île-Monde ; qui contrôle l'île-Monde contrôle le monde. » Située elle-même au cœur de ce

Heartland, la Russie serait donc *de facto* vouée à contrôler le monde. Ce discours irrigue les courants de pensée russes dans les années 1990, au moment où la fin de l'Empire soviétique et la crise économique et identitaire qui en résultent suscitent un profond désarroi. S'y greffent, durant la même période, les théories eurasistes, nées à l'époque tsariste et nourries du courant slavophile du XIXe siècle, époque d'un grand foisonnement intellectuel où des penseurs souvent réactionnaires comme Konstantin Leontiev considèrent la Russie comme un « monde du milieu » dont la mission, héritée de Constantinople, est de bâtir une civilisation slavo-asiatique. Celle-ci doit être autocratique, chrétienne selon le rite byzantin, et tourner résolument son regard vers l'Orient pour consolider sa puissance et incarner une alternative à la modernité occidentale. Dans cette optique, Leontiev recommande une vaste alliance formée avec les peuples gréco-slaves orthodoxes et la Turquie musulmane, Constantinople devenant le cœur de cette nation byzantine dont la Russie serait l'héritière et la maîtresse. Le poids de l'Église orthodoxe en Russie depuis 2012, les rapprochements stratégiques avec la Turquie de Recep Tayyip Erdoğan et les incursions russes au Moyen-Orient démontrent l'imprégnation que ces penseurs ont pu avoir sur la conception du monde de Vladimir Poutine, qui les cite abondamment et y ajoute les travaux de l'historien et ethnologue Lev Goumilev, tous étant repris et popularisés depuis la fin des années 1980 par le théoricien traditionaliste Alexandre Douguine. Radicalement opposé à l'ouverture occidentale prônée par Boris Eltsine, Douguine milite pour un « néoeurasisme » qui défend la constitution d'un front « russo-touranien », puisant dans les racines ethniques du peuple russe et consolidé par des alliances avec les grandes puissances asiatiques que sont l'Iran, l'Inde et la Chine.

La popularité de ces pensées démontre à quel point le regret de la puissance impériale et soviétique reste vif. Du point de vue russe, la guerre froide considérée comme inachevée justifie un positionnement agressif envers les États-Unis, une méfiance envers les organisations atlantistes et multilatérales, et une constante dénonciation de la décadence occidentale. Du point de vue occidental, l'analyse de ce discours et de ses traductions sur le terrain en Ukraine, en Crimée, dans le Caucase et au Moyen-Orient suscite plusieurs opinions. Certains les considèrent comme une lutte identitaire, d'autres comme une continuité de l'expansionnisme traditionnel

russe. Le fait que les thèses néoeurasistes aient gagné en visibilité dès le début des années 1990 valide cette dernière hypothèse.

Vladimir Poutine a patiemment reconstruit la « verticale du pouvoir » pour servir cette idéologie, synonyme de retour à l'ordre à l'inverse de l'ère Eltsine, liée au chaos et à une perte d'influence pour la Russie, bien qu'en dépit des difficultés économiques, de la première guerre de Tchétchénie (1994-1996) et de l'enrichissement éhonté des oligarques à la faveur des privatisations dans les secteurs des médias et de l'énergie, l'époque ait généré un véritable espoir dans l'émergence d'un contre-modèle démocratique. Arrivé au pouvoir en 1999, Vladimir Poutine, ancien agent du KGB, a fait du régime russe un « gouvernement patrimonialiste » selon la définition de Max Weber : le pouvoir se concentre entre les mains d'un leader fort et d'une oligarchie cliente, achetée par les rentes économiques – en Russie, essentiellement énergétiques – contrôlées par le régime. Le Kremlin ne souffre aucune dissension, contient les libertés individuelles et politiques et exploite les ressources de l'État, mal ou peu redistribuées. En vingt ans, Poutine a ainsi mis au pas ou pourchassé les oligarques de l'ère Eltsine, contrôle le secteur médiatique et les grands groupes énergétiques comme Gazprom, Lukoil, Rosneft et Transneft, et a vidé de sa substance les pouvoirs législatif et judiciaire. Les révolutions « de couleur » (Géorgie en 2003, Ukraine en 2004) ou les mouvements de contestation (Sibérie et Biélorussie en 2020), justement parce qu'ils terrorisent Moscou, sont dénigrés comme autant de « complots de l'étranger ».

Dès les années 1990, alors apogée de l'hyperpuissance américaine, la Russie cherche le moyen de continuer à exister sur la scène internationale. Dans la lignée des thèses néoeurasistes, l'opposition aux États-Unis et à l'Otan, leur « cheval de Troie » en Europe, apparaît alors comme une évidence, et la construction d'un monde multipolaire dominé par les puissances émergentes, par opposition au monde multilatéraliste des Occidentaux, comme une nécessité. Evgueni Primakov (1929-2005), ministre des Affaires étrangères de 1996 à 1998 puis Premier ministre de 1998 à 1999, multiplie ainsi les alliances avec les puissances émergentes asiatiques – notamment l'Inde et la Chine – ainsi qu'avec les pays du Moyen-Orient. Le concept de monde multipolaire comporte néanmoins une limite, puisqu'il considère que la rivalité de puissance se joue à armes égales. Or, le poids économique du monde occidental reste largement dominant par rapport au monde russe. Conscient de cette faiblesse,

Primakov lie la multipolarité à l'émergence économique des Brics[3]. Mais si sa forte croissance au début des années 2010 grâce à la hausse des cours du pétrole a pu faire illusion durant une décennie, la Russie accuse toujours des retards dans de nombreux secteurs.

Toutes ces théories justifient l'interventionnisme dans « l'étranger proche », en particulier en Europe de l'Est – en Crimée et en Ukraine – et dans les républiques du Caucase, ainsi que le maintien d'une forte influence dans les ex-Républiques musulmanes soviétiques comme le Kazakhstan ou l'Azerbaïdjan. Sur le terrain, la Russie s'invite régulièrement dans les « conflits gelés » pour réaffirmer sa puissance militaire et affaiblir l'Occident, en Tchétchénie bien sûr, mais aussi en Transcaucasie, où elle s'est imposée comme une « force de maintien de la paix » dans le conflit qui a opposé l'Arménie et l'Azerbaïdjan sur la souveraineté au Haut-Karabakh à l'automne 2020. L'annexion de la Crimée, si elle entend officiellement répondre à la reconstitution d'un bassin slavophile ancien, s'inscrit plus largement dans une stratégie d'expansion de l'influence russe vers la Méditerranée, renforcée par une implication militaire en Syrie à partir de 2015. En revanche, l'interventionnisme en Ukraine participe d'une logique encore plus identitaire pour la Russie, qui la considère comme son berceau civilisationnel et son verrou occidental. Cette importance a notamment été soulignée par Zbigniew Brzeziński (1928-2017), ancien conseiller à la sécurité nationale de Jimmy Carter[4], qui estimait dans « Le Grand Échiquier » (1997) qu'une Russie amputée de l'Ukraine cessait d'être un empire. La « révolution orange » de 2004, qui devait tourner l'Ukraine vers l'Europe, était notamment soutenue par la Pologne et les autres pays d'Europe de l'Est limitrophes de la Russie afin de limiter son influence. Depuis son arrivée au pouvoir, Vladimir Poutine considère l'Ukraine comme territoire russe et a multiplié les projets d'intégration régionale pour éviter le scénario des pays baltes qui ont rejoint l'Otan. L'usage de la violence démontre l'échec de cette stratégie, et l'instabilité politique chronique de l'Ukraine ne fait que diviser le pays, entre l'Ouest ouvertement européen et l'Est prorusse, sans qu'une solution pérenne apparaisse pour l'heure. En outre, l'ensemble de ces pensées politiques qui conditionnent la réflexion stratégique russe, si elles flattent une frange ultranationaliste, ne renvoie finalement qu'une vision biaisée des réalités domestiques et géopolitiques.

Un leadership limité en raison d'un potentiel économique faible

De nouveau considérée comme une puissance politique dont on craint l'influence, la Russie se focalise essentiellement sur son ressentiment à l'égard du monde occidental et multiplie les interventions visant à accélérer le recul du multilatéralisme et à affirmer sa propre puissance. Ses interventions au Moyen-Orient et dans le Caucase lui permettent non seulement de faire reculer l'influence des Occidentaux dans ces régions stratégiques, mais aussi de défendre ses propres intérêts énergétiques et géopolitiques. La maîtrise du Proche-Orient n'est néanmoins pas une nouveauté, puisqu'en vertu de liens historiques et religieux évidents, l'Empire russe s'est toujours intéressé de près aux chrétiens d'Orient et à la défense des lieux saints de Palestine, et a exploité de près le déclin de l'Empire ottoman. La guerre de Crimée (1853-1856) lui donna d'ailleurs une première occasion de s'approprier le contrôle de la mer Noire et de se rapprocher de la Méditerranée. Les invasions de l'Afghanistan en 2001 et de l'Irak en 2003 par les États-Unis, et les échecs militaires et politiques qu'ils y ont connus, ont en revanche permis à Vladimir Poutine de réorienter à nouveau la diplomatie russe vers le Moyen-Orient dans le but d'occuper le vide stratégique laissé par les Occidentaux. Forte de sa minorité de 16 millions de musulmans, la Russie est devenue une interlocutrice privilégiée du monde arabo-musulman en gagnant le statut d'État observateur au sein de l'Organisation de la coopération islamique. Afin de développer les coopérations énergétiques dans le nucléaire civil, le pétrole et le gaz, et de renforcer également ses ventes d'armes (le Moyen-Orient représente 10 % de ses exportations d'armement)[5], elle traite aussi bien avec l'Iran chiite qu'avec les pétromonarchies arabes sunnites du golfe Persique. À cet égard, les révolutions arabes comme les menaces islamistes sont perçues par Moscou comme autant de risques de déstabilisation régionale préjudiciables à ses intérêts géoéconomiques. Le soutien indéfectible apporté au régime de Bachar el-Assad honore certes une alliance ancienne, mais sécurise aussi un rempart contre l'islamisme, l'invasion de Daech en Syrie et en Irak confirmant cette analyse. La Russie fournit donc la quasi-totalité de son matériel militaire à la Syrie ainsi que des renforts en infanterie, et bénéficie en retour de l'exploitation du port de Tartous comme base navale et avant-poste sur la Méditerranée.

Cette présence accrue au cœur du monde arabo-musulman confronte cependant la Russie à deux puissances, rivales et adversaires de longue date, la Turquie et l'Iran. La rivalité avec la Turquie se comprend aisément depuis la chute de Constantinople, dont la Russie se proclame l'héritière. L'Empire tsariste a affronté l'Empire ottoman du XVIIIe siècle jusqu'à l'abolition du califat par Atatürk, qui signa un traité d'amitié et de coopération avec la Russie bolchévique en 1925. Si, après la Seconde Guerre mondiale, Ankara s'est beaucoup rapprochée de l'Europe et des États-Unis, l'arrivée au pouvoir quasi simultanée de Recep Tayyip Erdoğan et de Vladimir Poutine a permis de rapprocher les deux anciens adversaires. Les deux dirigeants ont en effet en commun une défiance profonde pour l'Occident, et des pays qui constituent des charnières entre l'Europe et l'Asie, mais leurs intérêts concurrents en Méditerranée et en Transcaucasie, notamment sur l'exploitation et l'acheminement du gaz, peuvent parfois rafraîchir leurs relations. L'implication russe en Libye face au GNA[6] soutenu par la Turquie est ainsi corrélée à la construction du gazoduc EuroMed en Méditerranée orientale et à leur rivalité dans l'exploitation des gisements d'hydrocarbures qui s'y trouvent. Dans le Haut-Karabakh, les deux pays se sont trouvés une nouvelle fois au centre d'un même conflit, la Russie faisant défaut à son allié historique, l'Arménie, pour vendre des armes à l'Azerbaïdjan, tandis que la Turquie soutenait naturellement Bakou sur le plan militaire, mais est apparue en retrait par rapport à Moscou qui déploiera durant cinq ans une force de maintien de la paix de 2 500 hommes.

Avec l'Iran, la relation est tout aussi méfiante depuis deux siècles, et ce n'est qu'à partir de 1991 qu'un rapprochement a pu s'initier entre les deux pays. La Russie est devenue ainsi l'un des principaux fournisseurs d'armes et de génie nucléaire civil de l'Iran, tandis que Téhéran ménage cet allié précieux au Conseil de sécurité qui oppose régulièrement son veto aux mesures de sanctions ou aux initiatives américaines à son égard. La Russie a également défendu le *Joint Comprehensive Plan of Action* sur le nucléaire iranien, même si celui-ci, s'il avait pu fonctionner et permettre à l'Iran d'exporter normalement ses ressources pétrolières et gazières (Russie et Iran possèdent à eux deux 40 % des réserves mondiales), aurait menacé l'économie russe en réduisant le cours du pétrole. À cet égard, le rapprochement irano-chinois permet ainsi à Gazprom de conserver le monopole du marché européen. Comme avec la Turquie, la Russie

entretient des intérêts rivaux avec l'Iran dans le Caucase et en Syrie où, bien qu'alliés du régime d'Assad, les deux pays travaillent à consolider leurs positions notamment dans l'est du pays à des fins d'exploitation énergétique et d'influence stratégique. Russie, Turquie et Iran trouvent néanmoins un facteur d'union avec leur volonté commune de faire reculer l'influence américaine et occidentale au Moyen-Orient et en Asie. Le soutien apporté par la Russie à ses ennemis d'hier, les talibans, en Afghanistan, ravive certes les souvenirs du « Grand Jeu » qui l'avait opposée notamment à la Grande-Bretagne et à la Perse au XIXe siècle, mais a surtout contribué durant les dix-huit ans d'occupation des Américains à affaiblir leurs positions sur place.

Avec la Chine, la Russie partage certes une vision du monde multipolaire, mais cette proximité a ses limites. La relation entre les deux pays donne le niveau du décalage de perception qui existe entre l'image que la Russie se fait de son influence sur la scène mondiale, et sa réalité. Quand la Russie nie l'importance stratégique de l'Europe, la Chine qui la considère au contraire comme l'une des garantes de la stabilité mondiale la ménage, en outre parce que son marché lui est indispensable. La Chine est le premier partenaire économique de la Russie, mais celle-ci n'est que le dixième de Pékin, largement devancée par l'Union européenne et les États-Unis. La relation bilatérale entre Pékin et Washington relativise de fait le poids de la Russie, qui ne peut pas toujours jouer la carte chinoise pour faire chanter l'Union européenne, tant la Chine tient à préserver ces partenariats économiques. Début 2021, la Russie paraissait néanmoins avoir remporté une grande victoire à la fois scientifique, diplomatique et politique, avec la réussite de la mise au point de son vaccin anti-Covid, Spoutnik V. Rappelant les grandes heures de la recherche soviétique, l'élaboration de ce vaccin « facile à manipuler et fiable comme une kalachnikov[7] » selon les médias russes – à l'inverse des vaccins occidentaux « chers et capricieux » ! – a permis à Vladimir Poutine de profiter des nouvelles divisions entre les Occidentaux et de la méfiance suscitée par la Chine, pourtant elle aussi productrice de deux vaccins, pour apparaître comme une alternative crédible et salutaire alors que les variants du virus inquiètent États et populations à travers le monde. Ce vaccin à dose unique vise notamment les pays « amis » comme le Kazakhstan ou l'Inde, ou en proie à de graves crises économiques, comme l'Argentine. Cependant, malgré son volontarisme politique, la Russie fait déjà face aux mêmes problématiques

que les Européens, avec des capacités de production limitées et des retards de livraison, tandis que l'efficacité de la campagne de vaccination semble très inégale entre Moscou et les provinces.

Cette réussite scientifique suffira-t-elle donc à faire oublier la désastreuse gestion de l'épidémie en Russie au printemps 2020, et surtout la condamnation à trois ans et demi d'emprisonnement de l'opposant honni Alexei Navalny, revenu à Moscou quelques mois après son empoisonnement et en dépit des risques qu'il encourait ? Face à l'ampleur des manifestations qui se sont cristallisées autour du sort du prisonnier politique le plus célèbre du monde, et qui ont réuni y compris d'anciens soutiens de Vladimir Poutine, ce n'est pas certain.

Malgré cet activisme militaire et diplomatique, la Russie reste une puissance marginale en raison d'une économie extrêmement fragile et de profondes inégalités sociales. Certes, elle dispose de 5 à 10 % des réserves mondiales de pétrole et près de 20 % des réserves de gaz, et elle fournit à l'Union européenne 40 % de ses importations gazières et 32 % de son pétrole. Mais la guerre des prix du pétrole qu'elle a entreprise en mars 2020 avec l'Arabie saoudite pour affaiblir les producteurs de schiste américains marque une erreur stratégique typique puisque, couplée à l'éclatement de la pandémie de Covid-19, elle a particulièrement souligné la dépendance de l'économie russe à la rente issue des exportations d'hydrocarbures, et montré à quel point un embargo énergétique ou un fort ralentissement de la croissance mondiale pouvaient l'impacter, faute d'avoir su se diversifier. En effet, près de la moitié des ressources fiscales russes dépendent du niveau des exportations énergétiques. Comme pour les pétromonarchies arabes du golfe Persique, le développement de la production américaine d'hydrocarbures et l'indépendance énergétique des États-Unis réduisent ses marges de manœuvre politiques.

Cette baisse des revenus pétroliers a considérablement fragilisé une société russe déjà fortement inégalitaire. La population russe, jusque-là tolérante envers l'autoritarisme de Poutine en échange d'une amélioration de son niveau de vie, le conteste de plus en plus ouvertement depuis 2012. Preuve de sa fébrilité, le pouvoir cherche à faire taire les voix discordantes et le cas d'Alexeï Navalny, empoisonné au Novichok en août 2020, est à ce titre emblématique. Mais le risque, au demeurant prédit depuis longtemps

par tous les analystes, viendra plus vraisemblablement de cet Extrême-Orient russe que les dirigeants de Moscou ont toujours eu du mal à maîtriser. Ainsi, même après le référendum « plébiscite » d'avril 2020, des dizaines de milliers de manifestants n'ont pas hésité à descendre dans la rue à Khabarovsk, une ville proche de la frontière chinoise, pour dénoncer l'incarcération de Sergueï Fourgal, l'un des rares gouverneurs de province à ne pas faire partie des séides de Moscou, accusé de plusieurs meurtres. « Poutine démission » est désormais un cri de ralliement entendu dans les rues russes, d'autant plus inquiétant pour le pouvoir central qu'il ne peut pas être dénoncé comme étant le fait d'une élite moscovite manipulée par l'Occident. Il démontre, qu'en plus des challenges économiques et environnementaux très difficiles qui attendent la Russie, que l'image de Poutine en leader invincible ne convainc plus et que le peuple russe attend désormais autre chose qu'un passé idéalisé.

Plusieurs facteurs combinés menacent ainsi l'équilibre de la puissance russe, reconnue sur le plan géostratégique mais intrinsèquement instable, qui nécessiterait de la part de ses élites la fermeture définitive du chapitre soviétique pour redéfinir de nouveaux modes de pensée. Ceux-ci nécessiteraient l'abandon de certaines mœurs politiques, dont on a vu ici à quel point elles étaient profondément ancrées dans la psyché russe pour ne pas représenter une difficulté insurmontable pour les ambitions de la Russie. Ce n'est pourtant qu'en se réformant qu'elle pourra progresser et solder un héritage qui l'enferre dans le passé au lieu de la tourner vers l'avenir.

Lors du premier recensement en Russie, le tsar Nicolas II, dans la rubrique « profession », notera d'ailleurs « propriétaire de la terre russe ».

Jean-Sylvestre Mongrenier, Françoise Thom, *Géopolitique de la Russie*, Puf, « Que sais-je ? », 2016, édition Kindle, p. 100.

Acronyme anglo-saxon désignant les cinq puissances économiques émergentes que sont le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud.

Zbigniew Brzeziński fut avec Samuel Huntington, Francis Fukuyma et Henry Kissinger l'un des quatre théoriciens américains qui dominèrent le débat géopolitique post-guerre froide dans les années 1990.

Jean-Sylvestre Mongrenier, Françoise Thom, *op.cit.*

« Government of National Accord », acronyme anglo-saxon du gouvernement d'union nationale de Fayez el-Sarraj en Libye, actif depuis

2016 et formé sous l'égide de l'Onu dans le but de résoudre la seconde guerre civile libyenne.
D'abord annoncé comme le « premier vaccin mondial contre la Covid-19 » par Vladimir Poutine le 11 août 2020, le vaccin a connu un long processus d'élaboration et de validation scientifique à l'échelle internationale. Son efficacité à 91 % a été confirmée officiellement par la revue scientifique The Lancet le 2 février 2021.

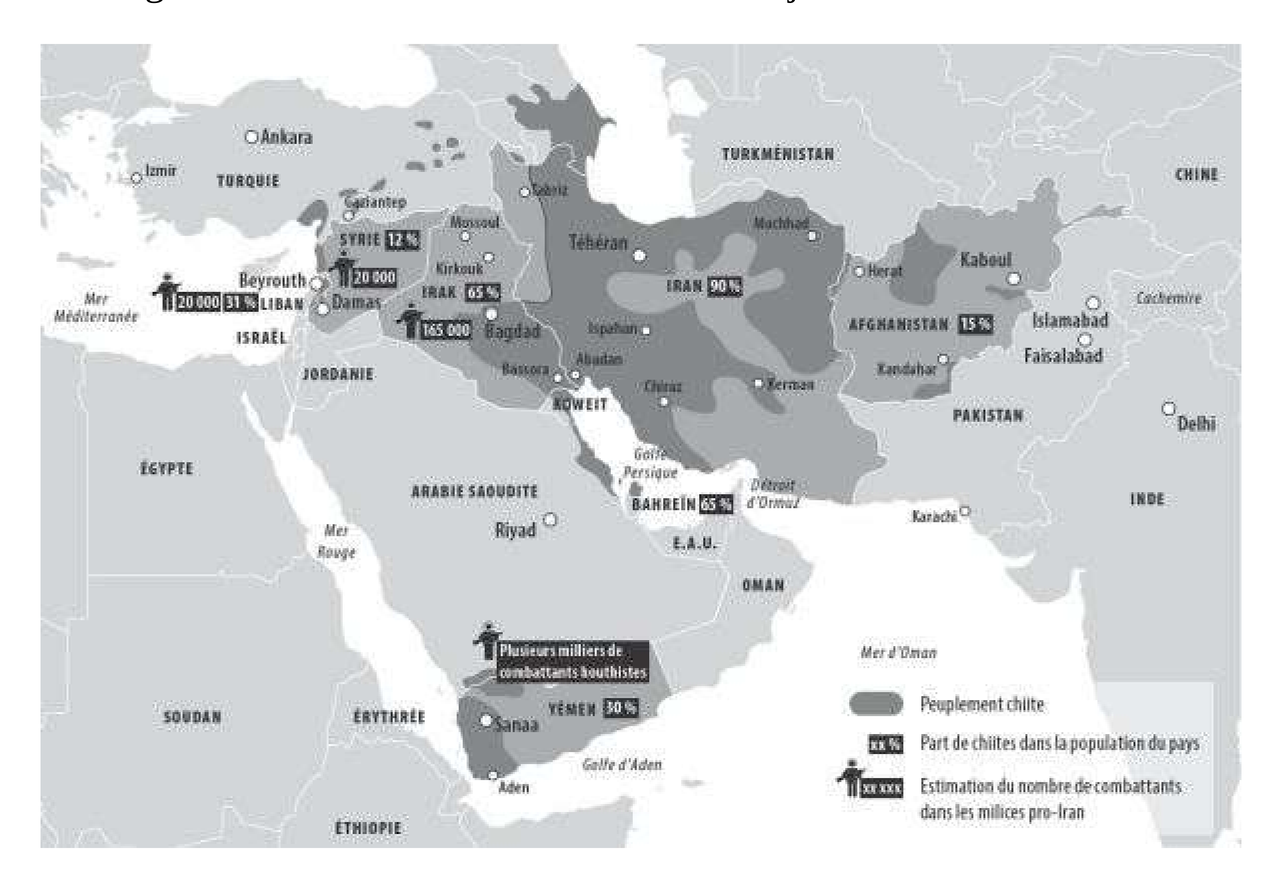
4

Iran : demain la « révolution » ?

Comme les Grecs, les Chinois et les Indiens, les Iraniens possèdent l'une des plus anciennes civilisations du monde, et constituent l'un des très rares peuples à vivre au sein des mêmes frontières que leurs ancêtres. Le « monde iranien », qui déborde encore largement ses frontières administratives, a toujours constitué un pont entre l'Asie et l'Europe, que ce soit par l'entremise des antiques routes des Achéménides, qui reliaient déjà le monde méditerranéen à l'Asie, ou via la « route de la soie ». Téhéran, d'ailleurs, se situe à égale distance de Paris et de Pékin. Cœur du monde asiatique, l'Iran concentre bien des enjeux géopolitiques contemporains, et demeure pourtant dans l'isolement depuis quarante ans, phénomène qui ne lui est pas toujours exclusivement imputable. Il se trouve plus que jamais à la croisée de multiples chemins : entre les ambitions impériales de sa voisine immédiate, la Turquie, sur le monde arabo-musulman, et la conquête de puissance mondiale d'une Chine avide d'énergies fossiles ; entre une jeunesse qui souhaite vivre libre au sein du monde globalisé, et des dirigeants usés par le pouvoir, dépositaires d'une idéologie et d'un régime dont les fondations vacillent de plus en plus.

Bien qu'il n'ait jamais été colonisé, l'Iran conserve le pénible souvenir de son impuissance face aux appétits russes et anglais qui se sont exprimés lors du « Grand Jeu », qui marqua la géopolitique de l'Asie centrale au XIXe siècle et aboutit à la création de l'Afghanistan. Et quoiqu'il ne soit plus, depuis longtemps, l'immensité territoriale sur laquelle régnaient les Achéménides ou les Sassanides, le « Grand Iran » culturel touche tous les enjeux d'une région toujours aussi tumultueuse. L'Iran estime conserver un droit de regard sur ce qui se passe au-delà de ses frontières, en vertu d'un attachement culturel et historique à des terres qui furent autrefois sous sa juridiction, et où vivent encore des peuples persanophones et chiites. C'est

le cas des Tadjiks d’Afghanistan, pays aujourd’hui maître de son destin pour la première fois depuis quarante ans à travers les négociations interafghanes qui se sont ouvertes à Doha en septembre 2020, mais qui risque une nouvelle guerre civile à la faveur du départ des États-Unis ; c’est le cas des chiites d’Irak, pays qui abrite la première ville sainte des chiites iraniens, Nadjaf, et sa principale autorité morale et religieuse, l’ayatollah Ali al-Sistani ; le cas également des Azéris d’Azerbaïdjan, deux à trois fois moins nombreux que leurs compatriotes d’Iran, qui expliquent parmi d’autres considérations l’intérêt stratégique que prend Téhéran dans le conflit gelé du Haut-Karabakh entre l’Azerbaïdjan et l’Arménie.



La sphère d’influence de l’Iran

Carrefour culturel oscillant entre deux mondes, l’Iran est aujourd’hui marqué par la dualité jusque dans son positionnement géopolitique. Henry Kissinger avait résumé, en son temps, toute la problématique posée par l’ambiguïté du régime iranien en une question simple : « L’Iran est-il une cause révolutionnaire ou un État-nation[1] ? » Il se trouve que la République islamique est, depuis 1979, *à la fois* une cause révolutionnaire et un État-nation, motivés par la doctrine de l’imam Rouhollah Khomeini

d’exportation de la révolution et de défense des chiites à travers le monde musulman, mais aussi par la nécessité de préserver l’État iranien des menaces extérieures. C’est cette double injonction qui a contribué à l’émergence et au développement d’un réseau de *proxies*, composé à la fois de groupes créés par Téhéran et de groupes indépendants devenus partenaires, opérant essentiellement en Irak, en Syrie et au Liban. Majoritairement chiites, ils rassembleraient aujourd’hui, selon certains experts, près de 200 000 combattants à travers le Moyen-Orient, et dotent l’Iran d’une capacité opérationnelle redoutablement efficace.

Sur la scène intérieure, cette dichotomie entre État-nation et cause révolutionnaire se traduit jusque dans les institutions de la République islamique, divisées entre un pouvoir législatif incarné par le Parlement et le président de la République, dont la mission est de garantir la stabilité et la survie de l’État, et un pouvoir exécutif véritable détenu par le Guide suprême et les Gardiens de la révolution, qui assurent la présence iranienne à l’étranger et le rayonnement culturel de l’Iran dans le monde musulman. Cet État bicéphale engendre une forte polarisation de la vie politique iranienne, entre réformateurs et conservateurs qui ne partagent ni les mêmes perceptions sur le rôle que doit jouer l’Iran au Moyen-Orient, ni dès lors les mêmes objectifs politiques et économiques. Malgré la rhétorique du régime depuis 2009 – puis en 2017 et novembre 2019 – l’opinion publique dénonce de plus en plus violemment ce double discours, qui ne répond ni à la crise économique qui s’aggrave ni aux aspirations des Iraniens à améliorer leur niveau de vie et à exercer leurs libertés fondamentales. Confrontée à deux défis majeurs, préserver son existence à l’intérieur de ses frontières ou asseoir son hégémonie régionale par le biais de coopérations locales, politiques et économiques – qui grèvent son budget –, la République islamique se trouve plus que jamais à l’heure des choix. Mais après des élections législatives remportées en février 2019 par les conservateurs, et des élections présidentielles qui les verront sans doute également gagnants dans un contexte mondial très incertain, il reste difficile de prédire si le régime procédera à un examen de conscience et s’attaquera à ses nombreux défis internes, étant entendu que pour les conservateurs, la stabilité domestique passe nécessairement par l’hégémonie régionale de l’Iran.

Le retour d’une puissance au Moyen-Orient

Comparé à d'autres puissances de la région, l'Iran semble disposer d'un budget dédié à la défense relativement modeste, qui peut s'expliquer par les guerres et les sanctions internationales subies depuis quarante ans. L'Arabie saoudite a ainsi dépensé près de 51 milliards de dollars pour la seule année 2019, tandis que l'Iran, qui l'avait augmenté de près de 40 % entre la signature de l'accord de Vienne en 2015 et le retrait américain en 2018, a été contraint de le diminuer drastiquement à partir de cette date. Il aurait en effet perdu 7 milliards entre 2018 et 2019, passant de 27,3 à 20,7 milliards, du fait des sanctions économiques américaines[2]. Ne disposant pas d'une force de frappe nucléaire qu'on persiste à lui refuser, la véritable force stratégique de l'Iran réside dans son réseau de *proxies*, patiemment développé au cours des quarante dernières années pour lui servir de relais. Cet « Axe de résistance » (*mehvar-e moqâvemat* en persan) a fait de l'Iran une puissance redoutée pour la précision de sa force de frappe et sa capacité à la mobiliser simultanément sur plusieurs théâtres d'opérations au Moyen-Orient. Elle lui permet d'assurer à la fois sa sécurité domestique et son rôle de protecteur des communautés chiites dans la région.

Depuis la révolution iranienne de 1979, cette puissance extérieure s'est bâtie en plusieurs phases grâce à une remarquable faculté d'adaptation au contexte régional. Mais son fondement idéologique repose avant tout sur la doctrine du *Velayat-e Faqih* (« gouvernement du jurisconsulte »), théorisé par l'imam Khomeini. Ce principe religieux, qu'on ne retrouve que dans la version politique du chiisme duodécimain, confère le pouvoir politique aux seuls religieux, le plus sage d'entre eux, le *Faqih*, étant désigné comme Guide suprême[3]. Il est animé par deux objectifs, un idéal de rupture avec l'Occident et les régimes arabes sunnites, ainsi que la création d'une « internationale révolutionnaire » intégrant les minorités chiites présentes à travers le Moyen-Orient et le plus souvent marginalisées, dans un souci de protection à la fois culturelle, religieuse et politique.

Ce second projet est mis en œuvre en Afghanistan dès 1978, avec la création de la milice Bouzar, composée de réfugiés hazaras chiites, qui dès l'invasion soviétique retournèrent combattre dans leur pays avec l'appui de Téhéran. Encore balbutiant, il doit se développer dans l'urgence après l'attaque surprise de Saddam Hussein contre l'Iran en septembre 1980, en intégrant à l'armée régulière des réfugiés irakiens et afghans chiites entraînés par les Gardiens de la Révolution.

À l’ouest de l’Irak, c’est le Liban, en proie à une guerre civile depuis 1975, qui fournit un second théâtre d’opérations aux combattants iraniens. Téhéran y vise les soutiens de Saddam Hussein présents dans le pays, la France et les États-Unis, en s’appuyant sur le parti chiite Amal (fondé en 1974 avec l’aide du Shah) et sur un nouveau groupe armé fondé en 1982, le Hezbollah, qui multiplie les attentats et démontre rapidement la force de frappe de l’Iran à l’étranger[4]. La mort de l’imam Khomeini en 1989 amorce cependant le remplacement de l’idéal révolutionnaire par une approche plus pragmatique. Les années 1990 voient ainsi naître la force al-Qods (« Jérusalem »), la « Légion étrangère » de l’Iran, qui va coordonner la professionnalisation et l’organisation des *proxies* à travers le Moyen-Orient. En 1992, le Hezbollah évolue également en intégrant le champ politique avec sa première participation aux élections législatives.

Le 11 septembre 2001 inaugure vingt années de bouleversement géopolitique au Moyen-Orient, qui vont permettre à l’Iran de renforcer considérablement son influence dans la région. Débarrassée de ses pires adversaires, les talibans et Saddam Hussein, par les invasions américaines de l’Afghanistan en 2001, puis de l’Irak en 2003, la République islamique va faire de l’Irak, pays qui l’a entraînée durant huit ans dans un conflit meurtrier – près d’un million de morts pour l’Iran – un verrou sécuritaire. Elle y établit un pouvoir vassal issu de la majorité chiite – jusqu’alors discriminée par la minorité sunnite – en s’appuyant sur son relais local, le Conseil suprême islamique irakien, fondé en 1982, ainsi que sur sa branche armée, la brigade Badr, la première de nombreuses formations paramilitaires qui luttent contre l’occupation américaine en Irak. Au Proche-Orient, c’est le soutien manifeste apporté au Hamas, et plus encore la guerre entre Israël et le Hezbollah en 2006, qui a démontré à quel point l’Iran avait gagné en capacité de coordination à l’étranger. Même si sa victoire reste relative, le groupe libanais reste le seul à avoir pu mettre l’armée israélienne en échec, et il en a tiré une crédibilité considérable au Moyen-Orient. En Afghanistan, à l’exemple des Russes, Téhéran a opté pour le rapprochement avec les talibans en révolte contre le gouvernement de Kaboul et les forces américaines, avec pour but évident de fragiliser les États-Unis dans ce pays qui lui est immédiatement voisin.

À partir de 2011, les bouleversements créés par les printemps arabes et le vide stratégique ouvert par le désengagement progressif des Etats-Unis, permettent à l’Iran de s’imposer comme la puissance militaire majeure du

Moyen-Orient, suffisamment respectée pour susciter la crainte jusqu'à Tel-Aviv et Riyad, et entraîner de profondes recompositions stratégiques de leur part[5]. La guerre civile en Syrie menaçant directement son réseau d'influence local et son « axe chiite » patiemment bâti jusqu'à Beyrouth en passant par Damas, Téhéran s'est engagé dans le conflit aux côtés du régime de Bachar el-Assad dès 2012, par l'entremise du Hezbollah voisin et d'autres milices chiites irakiennes, afghanes et même pakistanaises, pour renforcer l'armée loyaliste syrienne. On estime alors cet engagement paramilitaire iranien à près de 80 000 combattants[6], principalement composés de chiites non iraniens. En 2014, c'est la menace directe que représente l'émergence de l'État islamique en Syrie et en Irak, donc à ses portes, qui incite l'Iran à y concentrer ses forces. Son soutien financier passe de 150 millions à un milliard de dollars[7], et Téhéran, répondant en cela à l'appel de l'ayatollah al-Sistani, forme les Hachd al-Chaabi, vaste coalition paramilitaire de milices regroupant ses plus anciens relais locaux ainsi que les forces de Moqtada al-Sadr, certes plus indépendantes de l'Iran. La même année, l'Iran s'engage au Yémen en soutien à la rébellion houthie, ce qui lui permet d'investir le monde arabe et surtout d'affaiblir l'Arabie saoudite, pour qui le Yémen est une question de sécurité nationale.

En quelques dizaines d'années, l'Iran a ainsi réussi à développer une « armée » chiite d'environ 200 000 hommes selon certaines expertises, dont le coût financier et militaire, s'il n'est pas négligeable, reste moins important que celui d'une armée régulière. Grâce à son réseau d'influence, l'Iran peut protéger de toute ingérence étrangère ses intérêts, même lointains, par des mesures de représailles ciblées et très locales, que les analystes qualifient de « dissuasion active ». Outre la professionnalisation des *proxies*, l'Iran développe depuis 2012 un arsenal de missiles balistiques et de croisière, de drones de plus en plus performants, ainsi que le recours à la guérilla navale dans le golfe Persique[8].

On a d'ailleurs pu constater les progrès de cette modernisation avec les attaques du 14 septembre 2019 contre les sites pétroliers saoudiens d'Abqaiq et Khurais. La précision des frappes a rapidement écarté l'hypothèse d'une attaque menée par les Houthis, même avec le soutien iranien. La même efficacité a pu être observée le 8 janvier 2020 en riposte à l'assassinat de Ghassem Soleimani, lorsque Téhéran a mené des tirs de missiles balistiques contre les forces américaines basées à Ain al-Asad et à Erbil en Irak. L'Iran a aussi donné la preuve de sa maîtrise technologique

dans le domaine des cyberattaques, notamment à travers les actes de piratage que les hackers du groupe informatique Pay2Key ont multiplié à l'automne 2020 contre de grandes entreprises israéliennes. Parmi elles, la firme de cybersécurité Portnox, ainsi qu'Israel Aerospace Industries, fleuron de l'industrie aéronautique de l'État hébreu, auxquels les hackers auraient dérobé près d'un téraoctet de données, dont certaines ont été rendues publiques. Officiellement spécialisé dans le rançonnage sous peine de laisser fuiter les données collectées, Pay2Key est apparu comme une menace suffisamment convaincante pour que la société israélienne de cybersécurité ClearSky l'ait souligné dans un rapport publié trois jours avant le piratage de Portnox. Aux yeux des médias israéliens, ce type d'attaques s'inscrit pleinement dans le cadre de la confrontation de plus en plus vive entre Téhéran et Tel-Aviv.

Limites et faiblesses du soft power iranien

Si elle a permis à l'Iran de s'imposer comme une puissance militaire, cette stratégie comporte néanmoins des failles pour le régime, qui sont particulièrement manifestes depuis le retrait américain de l'accord de Vienne en mai 2018. Car dans un contexte budgétaire contraint, l'expansionnisme coûte extrêmement cher à la République islamique, à la fois sur le plan financier mais aussi politique : tant à l'étranger qu'au sein même des frontières iraniennes, ce choix peine de plus en plus à susciter l'adhésion des populations, y compris chiites. Certes, outre la création d'un corridor jusqu'au Liban et le renforcement de son influence régionale, l'implication de l'Iran en Syrie lui a permis de lutter efficacement contre Daech, et de protéger à la fois ses propres frontières, ses États clients et le patrimoine culturel chiite local – notamment les mausolées irakiens. Cette présence se heurte d'ailleurs à celle de la Russie, alliée de circonstance pour soutenir Damas, notamment dans l'est syrien autour du gouvernorat de Deir ez-Zor, riche en champs pétroliers. Les deux puissances y sont rivales, bien que l'Iran maîtrise davantage les subtilités locales en raison de son implantation ancienne. Mais en Irak et au Liban, la présence de l'Iran par l'entremise des milices et des partis politiques est de plus en plus contestée, ses *proxies* locaux tentant de s'émanciper de sa puissante tutelle, à l'instar de Moqtada al-Sadr en Irak, tandis que les mouvements de contestation

comme ceux de l'automne 2019 ont dénoncé la corruption de leurs propres dirigeants et une ingérence iranienne jugée paralysante face à la résolution des enjeux économiques et sociaux. Néanmoins, la tension entre la réaction nationaliste face l'influence iranienne et la nécessaire préservation d'un puissant allié contre la résurgence de l'État islamique oblige les Irakiens à tenir à contrecœur un difficile équilibre, tout en créant pour l'Iran un risque réel de troubles dans un État dont la stabilité lui est indispensable.

On peut aussi considérer que la stratégie d'influence de Téhéran au Moyen-Orient a largement contribué à « casser » le *Joint Comprehensive Plan of Action* signé à Vienne le 14 juillet 2015, qui aurait dû sortir l'Iran de son isolement international. Obtenu par l'administration Obama après plusieurs années de négociations avec l'équipe du président réformateur Hassan Rohani, cet accord-cadre devait accorder la levée des sanctions économiques internationales liées au nucléaire, en échange de la mise sous contrôle de l'AIEA de son programme nucléaire par Téhéran. En juillet 2015, le cabinet de conseil international McKinsey prévoyait 1 000 milliards de dollars d'investissements en Iran sur vingt ans. Or, presque trois ans après la signature de l'accord, l'Iran n'avait reçu que 5 milliards sur les 200 milliards annoncés. Car malgré la levée des premières sanctions internationales liées au nucléaire, les Américains avaient maintenu leurs sanctions antérieures à l'accord de 2015, imposées à l'Iran pour non-respect des droits de l'homme et pour son soutien allégué au terrorisme – autre façon de désigner, pour les autorités américaines, le soutien apporté à ses *proxies*. Malgré les nombreux projets mis en œuvre par de grandes entreprises européennes, aucune banque n'a souhaité se porter garante pour financer de grands projets d'investissements, par peur de représailles américaines. Le retrait américain de mai 2018 dénonçait explicitement un accord « mal négocié » qui laissait de côté des sujets considérés comme non négociables par la République islamique, principalement le développement de son arsenal de missiles balistiques et sa stratégie d'influence au Moyen-Orient. Les sanctions rétablies par l'administration Trump, en déclarant viser une renégociation de l'accord, avaient surtout pour objectif de favoriser un climat de *regime change* à Téhéran, en s'appuyant sur l'exaspération de la population. Force est de constater que, malgré la gravité de la situation économique, sociale, et sanitaire, la République islamique est toujours debout. Néanmoins, la « pression maximale » imposée à l'économie iranienne, si elle a rencontré en retour la « résistance héroïque »

de l’Iran – et surtout du peuple iranien –, a néanmoins considérablement fragilisé les réformateurs face aux conservateurs et, de manière plus globale, le régime lui-même, tout en maintenant l’Iran au ban de la communauté internationale.

Plus grave encore, cette politique extérieure ne suscite plus l’adhésion de la population iranienne et contribue autant que les sanctions américaines à sa lassitude, alors que les graves enjeux économiques et sociaux auxquels elle doit faire face ne semblent pas constituer la priorité du régime. D’après les autorités américaines, la politique étrangère de l’Iran lui aurait coûté, depuis 2013, près de 26 milliards de dollars, répartis entre l’Irak, le Liban, le Yémen et la Syrie, sans compter les quelque 700 millions de dollars versés chaque année au Hezbollah par Téhéran[9]. Or, depuis 2018, l’économie iranienne s’est considérablement dégradée, connaissant une récession de 9,5 % et une inflation portée à 41,2 % en 2019, selon la Banque centrale iranienne. La réponse sociale s’est manifestée dès le printemps 2018 et les premières sanctions de Donald Trump, puisque près de dix-sept manifestations ou mouvements de grève en moyenne par jour sur l’ensemble du territoire iranien ont été alors relevés[10]. Les manifestations d’octobre 2019, déclenchées suite à une forte hausse des prix du carburant par le régime, ont mobilisé les classes ouvrières et populaires, les fameux *mostaz’afin*, ou « déshérités », pour lesquels la future République islamique promettait d’œuvrer en 1979, et qui vivent aujourd’hui plus mal qu’il y a quarante ans. Face à cette contestation de plus en plus vive et légitime, le régime n’a répondu que par le durcissement et la répression violente.

Longtemps, il a pu faire accepter sa politique régionale aux Iraniens en brandissant la nécessaire lutte contre le terrorisme au nom de la sécurité nationale. L’argument a largement prévalu entre 2014 et 2018, au plus fort de la lutte contre Daech, sous l’égide du commandant en chef de la force al-Qods, Ghassem Soleimani. L’émotion nationale qui a suivi l’assassinat de ce général à Bagdad le 3 janvier 2020 démontre à quel point il a su incarner efficacement ce combat auprès des Iraniens, jusque chez les détracteurs les plus sévères du régime. Se trouvant déjà dans une situation fragile, ce dernier n’a pourtant pas su capitaliser sur l’immense élan nationaliste engendré par ce décès. Le tir accidentel contre un avion d’Ukrainian Airlines, à la suite d’une erreur des Gardiens de la révolution dans le contexte particulièrement tendu de l’assassinat du général Soleimani et

d'une possible riposte contre les États-Unis, a achevé de décrédibiliser le régime aux yeux de la population iranienne, qui a de nouveau manifesté pour lui rappeler sa responsabilité dans l'état de délabrement où se trouve l'Iran et réclamer en conséquence la démission du Guide suprême Ali Khamenei.

La République islamique pourra-t-elle véritablement poursuivre cette stratégie extérieure, et pendant combien de temps ? Il paraît peu vraisemblable que le régime renonce à l'influence acquise. Mais il doit composer désormais avec trois problématiques : l'impact économique de la « pression maximale » américaine depuis mai 2018, les tensions face à Israël, et l'Arabie saoudite, enfin la contestation domestique qui nécessiterait de profondes réformes institutionnelles.

Quel avenir pour une République islamique minée par les crises ?

Bien que la République islamique ait donné, depuis quarante ans, de nombreuses preuves de sa capacité de résilience face à la guerre et aux multiples crises qui l'ont assaillie, l'année 2020 a multiplié les événements déstabilisateurs. Sur le plan domestique, l'épidémie de Covid-19 a souvent été qualifiée de « moment Tchernobyl » pour le régime. Si elle ne menace pas à elle seule sa stabilité à court terme, elle a particulièrement contribué à aggraver une récession économique déjà sans précédent, lors de laquelle les exportations de pétrole, qui apportent la majeure partie des recettes du budget iranien, étaient passées d'environ 2,8 millions de barils par jour avant mai 2018 à 250 000 en juillet 2019, et environ 300 000 en 2020. Avec un budget 2020 calculé sur la base d'un baril à 50 dollars, le fort ralentissement de la demande mondiale en pétrole a suffisamment faussé les prévisions pour que le régime se résolve à demander pour la première fois depuis 1979 l'assistance du FMI, avec un prêt de 5 milliards de dollars ; demande qui, à ce jour, est restée sans réponse en raison du veto de l'administration Trump. Preuve de la gravité de la situation, le 6 avril 2020, le Guide suprême a accepté la demande exceptionnelle du président Rohani de prélever 1 milliard d'euros sur le Fonds national de développement d'Iran, un fonds dédié aux investissements productifs sur le long terme et abondé par les recettes pétrolières, afin de lutter contre les conséquences économiques de la Covid-19[11]. Nécessité faisant loi, la politique américaine

à l'égard de l'Iran depuis les deux dernières années a poussé Téhéran, autant que le manque de solidarité efficace de la part des Européens, à reconsidérer ses partenariats. L'ouverture opérée à l'est et notamment vers la Chine, son premier partenaire économique, pourrait lui permettre de se passer du soutien occidental pour redynamiser l'économie. Le *Lion-Dragon Deal* signé en juin 2019 unira les deux pays pendant un quart de siècle, période au cours de laquelle Pékin s'est engagée à investir près de 400 milliards de dollars en Iran, tant dans le domaine industriel que dans les infrastructures de transport, notamment « vertes » (une liaison ferroviaire électrifiée de 900 kilomètres est ainsi prévue entre Téhéran et Mashad, ainsi qu'un train à grande vitesse entre Téhéran, Qom et Ispahan). Le but est évidemment de faire de l'Iran un point stratégique et central des « nouvelles routes de la soie », en reliant le Xinjiang à l'Asie centrale puis à l'Europe, en passant par la Turquie. En contrepartie, la Chine pourra se fournir en pétrole et gaz iranien à tarif préférentiel. Par réflexe nationaliste, l'accord a néanmoins suscité l'ire du camp conservateur, qui accuse Rohani d'avoir « bradé les intérêts de l'Iran à l'étranger sans avoir consulté la nation » et ne militera sans doute pas en sa faveur… sauf à faire preuve de pragmatisme.

À partir de l'assassinat de Ghassem Soleimani en janvier 2020, l'année aura surtout vu se multiplier les attaques portées directement à la stratégie étrangère de l'Iran par ses adversaires régionaux, Israël et l'Arabie saoudite, légats d'une administration Trump à la fois désireuse d'en découdre avec Téhéran et frileuse à l'idée de déclencher d'elle-même un nouveau conflit au Moyen-Orient. Téhéran a dû essuyer plusieurs opérations de frappes israéliennes contre ses objectifs en Syrie et subir des assassinats ciblés de scientifiques jusque sur son propre territoire. En juillet dernier, un membre du renseignement israélien confirmait au *New York Times* que la centrale nucléaire de Natanz avait été volontairement visée en même temps que des sites militaires iraniens. En août, un autre commando du Mossad aurait assassiné, à la demande des États-Unis, Abou Mohammed Al-Masri, numéro deux d'Al-Qaïda, qui toujours selon le *New York Times* vivait à Téhéran depuis 2003. Le mois de novembre 2020 a permis une accélération de cette stratégie par l'administration Trump, défaite aux élections américaines et surtout soucieuse de saper toute possibilité de réconciliation entre la République islamique et les États-Unis après l'investiture de Joe Biden. Car si le nouveau président souhaite revenir aux termes de l'accord de Vienne, il a aussi clairement exposé son intention d'aborder les « sujets

qui fâchent » avec la République islamique. Joe Biden s'est néanmoins entouré d'une équipe qui a oeuvré à l'époque de l'administration Obama à l'élaboration du JCPoA : ainsi Antony Blinken, qui succède à Mike Pompeo au poste de secrétaire d'État, Jake Sullivan, désormais à la tête du Conseil de sécurité nationale, et surtout Robert Malley, principal négociateur de l'accord de 2015 avec l'administration Rohani, aujourd'hui envoyé spécial américain sur les questions iraniennes. Ces choix pourraient laisser présager une normalisation des relations entre Américains et Iraniens dépassant largement le simple sujet de l'accord de Vienne.

Qui, des États-Unis ou de l'Iran, fera alors le premier pas ? Pour les Américains, le préalable à toute reprise des négociations est un respect à la lettre des termes de l'accord de Vienne par Téhéran, tandis que pour les Iraniens, c'est bien aux Etats-Unis, qui ont décidé unilatéralement de se retirer, de le réintégrer. Au début de l'année 2021, les deux pays semblaient camper sur leurs positions et stagner dans une situation de blocage, jusqu'à ce que le 18 février, Washington consente à reprendre les négociations avec Téhéran aux côtés de ses partenaires européens – et à leur invitation – pour tenter de sauver ce qui reste du Joint Comprehensive Plan of Action. Assorti de quelques gages offerts à l'Iran – l'annulation de la déclaration unilatérale de Donald Trump en septembre 2020 rétablissant l'intégralité des sanctions internationales ou la fin des restrictions de déplacements pour les diplomates iraniens – l'annonce de Joe Biden est intervenue précisément à un moment critique, à quelques jours de l'entrée en vigueur de la limitation des possibilités d'inspection de l'AIEA sur les sites nucléaires iraniens, décidée par le Parlement iranien fin 2020. S'il a pris note de ces gestes de bonne volonté, l'Iran a néanmoins rappelé que tout engagement serait conditionné à la seule levée intégrale de toutes les sanctions à son encontre. Téhéran a d'ailleurs opposé une fin de non-recevoir à la proposition américaine et européenne dix jours plus tard. Si le dialogue peut reprendre entre les deux pays, le processus de négociations sera certainement long et difficile, d'autant plus que l'Iran se trouve à deux mois d'une élection présidentielle que les conservateurs espèrent bien remporter. Et à cet égard, un rapprochement irano-américain contrarierait leurs plans. Il n'est d'ailleurs pas certain que l'Iran souhaite revenir aux termes d'un accord qui n'a jamais tenu ses promesses, notamment économiques. Il n'en reste pas moins vrai qu'une normalisation des relations entre les États-Unis

et l’Iran permettrait à ce dernier – du moins l’espère-t-on – de sortir *a minima* du régime des sanctions et du cycle infernal de la récession.

Les conservateurs de nouveau à la tête de l’Iran ?

L’assassinat le 27 novembre 2020 de Mohsen Fakhrisadeh-Mahabadi, ingénieur considéré comme le concepteur du programme nucléaire de l’Iran, vraisemblablement par Israël avec la bénédiction de l’administration Trump et de l’Arabie saoudite[12], a résonné dans le monde diplomatique comme une volonté affichée de réduire tout progrès à néant. L’explication est d’autant plus vraisemblable que quelques jours plus tôt, Donald Trump avait finalement été dissuadé d’organiser une frappe militaire contre Natanz, et l’opération ne répondait enfin à aucun caractère d’urgence. Bien que le régime soit très partagé sur l’attitude à observer vis-à-vis de la future administration américaine, celui-ci affichait volontairement depuis un an un certain attentisme face à la transition politique en cours aux États-Unis, et avait suspendu à dessein le développement de son programme nucléaire, en vue de futures négociations. Sept semaines avant l’investiture de Joe Biden, les tensions étaient donc au plus haut entre les États-Unis et l’Iran, qui a répondu à cet assassinat par la menace d’une réponse équivalente, tout en sachant pertinemment que la prudence et la patience étaient les options les plus indiquées pour éviter toute escalade préjudiciable. Cette dernière manœuvre de l’axe anti-iranien – composé de l’administration Trump, de Benjamin Netanyahou et de Mohammed ben Salmane – a permis de confirmer l’extrême proximité qui existait entre les trois dirigeants, et surtout la volonté de rapprochement entre Israël et l’Arabie saoudite, en dépit de divergences idéologiques évidentes, face à leur « ennemi » commun. S’il est vrai que leur activisme a permis d’isoler l’Iran sur le plan économique et de faire souffrir la population iranienne, la « pression maximale » n’a cependant pas réussi à obtenir la chute de la République islamique ; elle a au contraire contribué à renforcer son idéologie ainsi que les factions les plus radicales du régime.

Déjà portés par une dynamique politique favorable, à la fois grâce à leur victoire relative aux législatives de février 2019, et grâce à un contexte économique comme politique qui nourrit leurs arguments contre l’inutilité des négociations avec l’Occident, les conservateurs bénéficient

naturellement de ce climat de tensions. La succession du Guide suprême Ali Khamenei, âgé de quatre-vingt-un ans, est devenue en outre un des principaux enjeux de la vie politique iranienne, en raison des importantes conséquences qu'elle peut entraîner pour l'avenir du pays. Une vision optimiste des choses suggère que son décès ouvrira une période de transition – l'Assemblée des experts rassemblant quatre-vingt-six religieux devra en outre choisir son successeur – qui permettrait de repenser l'architecture institutionnelle du régime, et notamment la fonction de Guide suprême ainsi que le rôle prédominant des Gardiens de la révolution et de la force al-Qods dans l'élaboration des stratégies politiques du pays. Une vision plus réaliste rappelle qu'Ali Khamenei prépare déjà sa succession et semble peu enclin à l'ouverture et aux réformes. Baptisée « seconde phase de la Révolution islamique », cette stratégie qu'il a lui-même présentée en février 2019 consiste à « préparer la prochaine génération de révolutionnaires islamiques » qui assureront la continuité de la pensée conservatrice du Guide après sa mort. La victoire des conservateurs aux législatives fut une première étape pour assurer cette continuité. Désigné porte-parole du Parlement, l'ancien commandant des Gardiens de la révolution Mohammed Bagher Ghalibaf a d'ores et déjà annoncé sa candidature à l'élection présidentielle iranienne, avec l'objectif de l'emporter. Et il y a de fortes chances pour qu'en effet les conservateurs remplacent l'administration Rohani à la tête de l'Iran.

Si des réformes institutionnelles sont fortement souhaitées, et elles le sont particulièrement de la part de la population iranienne, l'agenda des conservateurs privilégiera sans doute une islamisation accentuée de la société iranienne et un soutien aux classes les plus pauvres, l'électorat traditionnel de la République islamique. Mais dans un contexte de crise économique et sanitaire aiguë, de contestation sociale et de critiques de plus en plus vives contre les ambitions de l'Iran au Moyen-Orient, leur capacité d'action va devoir composer avec la menace constante d'un effondrement. Le taux d'abstention record enregistré en février 2020 pour les élections législatives – près de 60 %, du jamais vu depuis la Révolution – en témoigne. Le 8 janvier 2021, la décision du Guide suprême d'interdire l'importation des vaccins occidentaux contre la Covid-19 a suscité l'incompréhension et la colère des Iraniens, notamment des médecins. La guerre idéologique semble se poursuivre jusque dans le champ de la santé, puisque Téhéran essaie en revanche d'obtenir des vaccins chinois et russes,

et plus encore d'encourager la recherche iranienne à produire son propre vaccin. Les compétences des savants iraniens ne sont pas à démontrer, mais quels miracles peuvent-ils accomplir avec un pays encore sous sanctions ? On estime ainsi qu'il faudrait six à sept mois à l'Iran pour se doter de son propre vaccin, et sa capacité de production reste limitée. C'est donc un risque de plus pour l'Iran de s'isoler du reste du monde, avant tout par idéologie et au détriment de l'intérêt national, et il semblerait que les Iraniens ne l'acceptent plus. Quand bien même l'élection présidentielle américaine pourrait ouvrir un cycle d'apaisement pour l'Iran, la fracture sociale que connaît sa société menace de plus en plus la stabilité du régime.

Doyle McManus « Column : Iran's dilemma, a country or a cause », *Los Angeles Times*, 24 janvier 2016.

M. Paglia, V. Tourret, « L'Iran et ses proxys au Moyen-Orient : les défis de la guerre par procuration », Ifri, *Focus stratégique*, n° 95, mars 2020, p. 45.

L'ayatollah Rouhollah Khomeini (1902-1989), qui a conçu cette doctrine, fut le premier à porter le titre de Guide suprême, échu à sa mort à l'ayatollah Ali Khamenei, toujours en fonctions aujourd'hui.

Notamment le 23 octobre 1983 à Beyrouth contre les QG américains et français, et un groupement de 241 Marines stationnés à l'aéroport international.

Voir chapitre 9, p. 173.

« L'Iran et ses proxys au Moyen-Orient : les défis de la guerre par procuration », *op. cit.*, p. 20.

Ibid.

A. Yossef, « Upgrading Iran's military doctrine : an offensive "forward defense" », The Middle East Institute, 10 décembre 2019, www.mei.edu.

Frederick Kempe « Iran faces its most critical moment since the 1979 revolution », CNBC, 23 novembre 2019, www.cnbc.com.

Clément Therme, « La stratégie régionale de l'Iran : entre Realpolitik et révolution », Ifri, *Politique étrangère*, vol. 85, n° 1, printemps 2020.

Farid Vahid, « L'économie iranienne face aux sanctions et au Covid-19 », Fondation Jean-Jaurès, mai 2020.

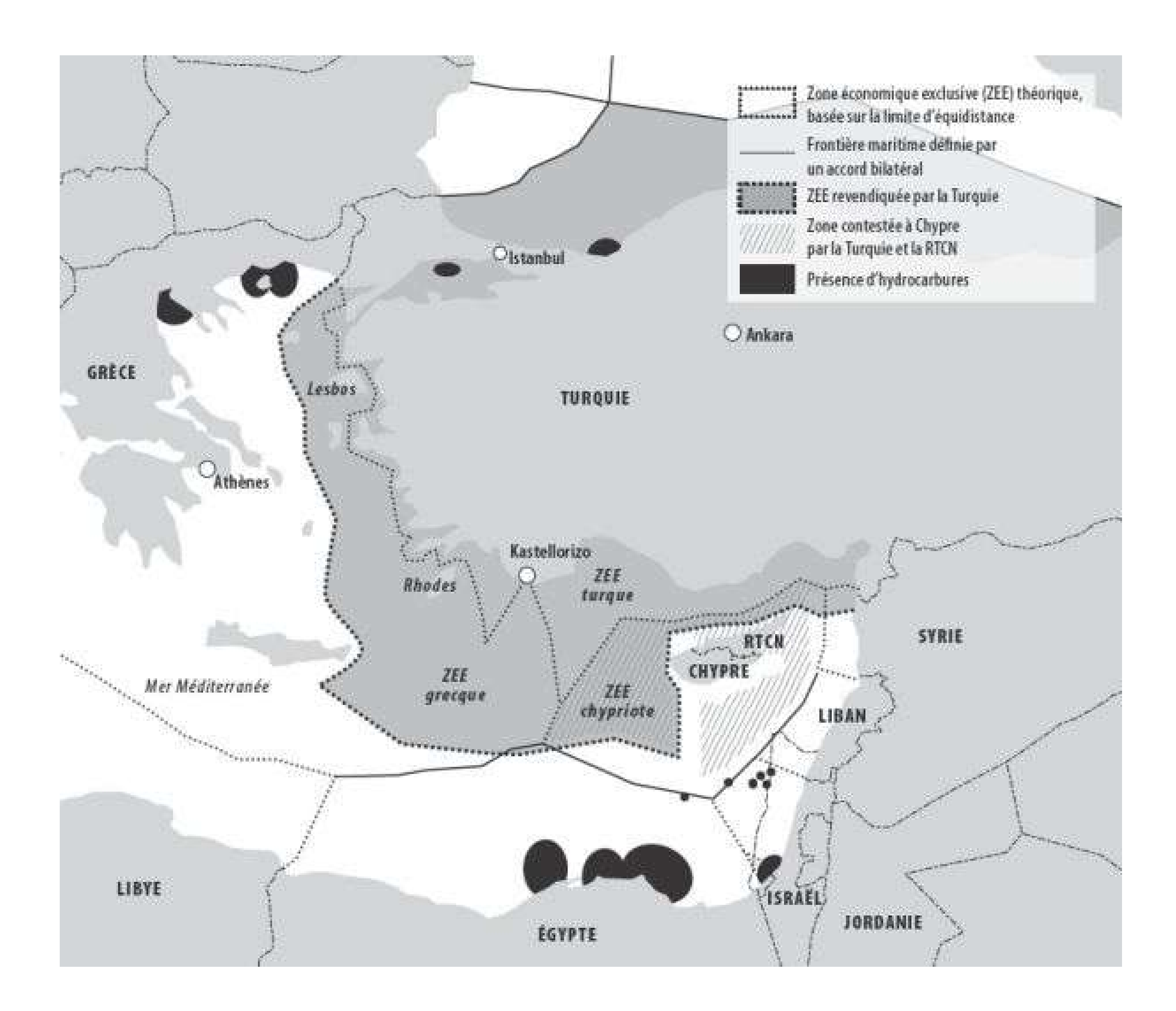
L'opération a eu lieu moins de cinq jours après la tenue du G20 de Riyad et la rencontre express de Benjamin Netanyahou avec Mohammed ben Salmane et Mike Pompeo en Arabie saoudite pour évoquer l'Iran et la transition politique américaine…

5

En Turquie, les limites du néo-ottomanisme d’Erdoğan

En moins de deux décennies, la Turquie a réalisé une prodigieuse ouverture qui ne laisse pas de fasciner. L’État qui a succédé à un Empire vieux de six siècles est devenu depuis 2002 une puissance émergente, suffisamment séduisante pour que son intégration à l’Union européenne soit longtemps envisagée, idéalement située au cœur d’un carrefour énergétique et culturel entre le Caucase, le Moyen-Orient et l’Europe, porteuse enfin d’un double héritage byzantin et musulman qui lui donne une immense richesse culturelle. À l’instar de l’Iran, de la Chine et de la Russie, la Turquie d’aujourd’hui est dépositaire d’une histoire multiséculaire, et les multiples communautés qui la composent l’enrichissent considérablement. En fondant sa République sur les ruines du califat ottoman en 1923, Mustapha Kemal Atatürk (1881-1938) fit prendre à la Turquie le virage de la modernité et de l’ouverture au monde occidental, exactement comme le fit en Iran à la même époque le fondateur de la dynastie Pahlavi, Reza Shah (1878-1944). Le « Père » de la Turquie imposa la laïcité et le réformisme, que la Constitution de 1937 nomma « révolutionnarisme », accorda le droit de vote aux femmes dès 1934 et les incita à ne plus sortir voilées. Cet héritage multiple et complexe a été âprement défendu par les militaires régulièrement au pouvoir – en 1960, 1971 et 1980 – et, d’une manière générale, tous les partis politiques et les politiciens, Erdoğan y compris, du moins à ses débuts, s’en sont réclamés.

Conflits frontaliers en Méditerranée orientale



Pour autant, la société turque apparaît aujourd'hui fortement fracturée entre son ouverture à la modernité et son passé ottoman, et peut-être d'ailleurs en a-t-il toujours été ainsi ces quatre-vingts dernières années. Tiraillée entre l'Orient et l'Occident, le sabre et le turban, la modernité et le passé, la Turquie est une nation difficile à comprendre. Sa crise d'identité paraît de plus en plus vive depuis l'accession au pouvoir de Recep Tayyip Erdoğan en 2002 et la transformation de l'État en un pouvoir autoritaire et ultranationaliste en décalage à la fois avec la jeunesse turque et ses alliés occidentaux. Pour répondre à cette fracture sociale et identitaire, Erdoğan a développé une idéologie qui puise à la fois dans le passé historique ottoman et dans l'islam. Cependant, son « néo-ottomanisme » échoue aujourd'hui à répondre aux enjeux aussi bien économiques que diplomatiques.

Longtemps, ce fut pourtant son excellent bilan économique qui permit à l'AKP (Parti pour la justice et le développement), parti islamo-conservateur

fondé en 2001 par Erdoğan, de conserver à la fois sa popularité et son pouvoir. Son choix d'ouvrir la Turquie à l'exportation et à la mondialisation au début des années 2000, alors que le pays se relevait à peine d'une grave crise financière, a permis d'atteindre dix ans plus tard une croissance de 8,9 %, de multiplier par trois le revenu par habitant, par deux les exportations, ainsi que de sortir la Turquie de la pauvreté en faisant passer les investissements directs étrangers de 700 millions d'euros par an à 13 milliards par an. Ce remarquable essor économique a été conditionné par le soutien apporté à une nouvelle génération d'hommes d'affaires, les « tigres anatoliens », dont les PME – devenues aujourd'hui les plus grands groupes turcs – ont misé fortement sur l'export. Cette classe moyenne originaire d'Anatolie, rurale et très pieuse, constitue l'une des principales réserves de voix de l'AKP et d'Erdoğan, et s'oppose fortement aux traditionnels patrons turcs représentants de la bourgeoisie cosmopolite d'Istanbul. Grâce à cette croissance économique, la Turquie a pu considérablement améliorer ses infrastructures publiques ainsi que son réseau de transports ferroviaire, routier et aérien. Mais cette vitalité reste particulièrement fragile car elle est indexée sur la croissance mondiale et européenne. La Turquie a notamment pour principale faiblesse d'être dépourvue de ressources naturelles. Elle a donc longtemps noué des alliances susceptibles de pallier ce manque, principalement avec la Russie, l'Iran et l'Azerbaïdjan, mais aussi avec l'Union européenne.

C'est aujourd'hui la véritable nature du projet personnel d'Erdoğan pour la Turquie qui pose question. Depuis son accession au pouvoir, et plus encore depuis sa réélection en 2014, le président affiche son ambition de faire de la Turquie la dixième puissance mondiale. S'il a longtemps calé son agenda sur celui de l'Union européenne, notamment dans l'optique d'y intégrer son pays, les lenteurs voire les réticences du continent, ainsi que le ralentissement de la croissance turque, ont petit à petit permis l'émergence d'un projet sans doute ancien dans sa pensée : redonner à la Turquie la puissance qui fut la sienne à l'époque de la Sublime Porte, et délaisser le kémalisme pour rebâtir une société sur les principes de l'islam. L'AKP a longtemps réussi à convaincre l'intelligentsia kémaliste et laïque turque et les partenaires européens qu'un parti islamo-démocrate n'était pas un oxymore. Mais depuis le coup d'État raté de 2016, l'autoritarisme croissant d'Erdoğan dénote une rupture. La répression du régime contre toute forme de critique, y compris de la part de ses anciens alliés – comme Fethullah

Gülen, exilé aux États-Unis depuis vingt ans –, son rapprochement avec les militaires nationalistes et sa stratégie expansionniste en Méditerranée, censée répondre à la fois aux défis énergétiques de la Turquie et à son désir de puissance, ne séduisent plus en dehors de son socle électoral le plus fidèle. La vie politique turque est de nouveau marquée par une tension extrême, qui a pu s'exprimer en 2013 lors des manifestations de la jeunesse pour la défense du parc de Gezi à Istanbul, en 2016 après l'échec du putsch contre Erdoğan, mais aussi après les dernières élections municipales de 2019, qui marquent le déclin de l'AKP dans les urnes, avec la perte des grandes villes que sont Istanbul, Ankara et Antalya, gagnées par l'opposition kémaliste.

Fortement affaibli politiquement, voyant son pouvoir menacé à la fois par une crise économique et un chômage croissant parmi les jeunes, un recul du niveau de vie – les revenus des Turcs ont diminué de moitié par rapport à 2012 – et par des troubles sociaux de plus en plus manifestes, Erdoğan cherche sur le terrain diplomatique le moyen d'assurer la réussite de son projet pour la Turquie, de répondre à ses défis énergétiques et de se maintenir à la tête du pays au moins jusqu'en 2023, date du centenaire de la fondation de la République par Atatürk. Aspirant à incarner un modèle politique différent de la monarchie wahhabite de l'Arabie saoudite ou du modèle théocratique iranien, le président turc s'inspire essentiellement de l'islam politique des Frères musulmans, mais aussi du caractère stabilisateur d'une Turquie se réclamant de l'Empire ottoman au sein du monde arabe pour développer le *soft power* turc dans son ancienne sphère d'influence, qui concerne une bonne partie du pourtour méditerranéen oriental et du Proche-Orient. Jusqu'aux « printemps arabes » de 2011, c'est la doctrine de son ministre des Affaires étrangères, Ahmet Davutoğlu, « zéro problème avec les voisins », qui a prévalu. Mais à partir de 2016, cette doctrine a été clairement délaissée au profit d'un interventionnisme croissant dans la sphère d'influence immédiate de la Turquie, en premier lieu en Syrie. L'implication d'Ankara fut néanmoins rapidement complexifiée par ses alliances ambiguës avec l'Iran et la Russie, ainsi que sa lutte contre l'indépendantisme kurde et le terrorisme islamiste.

Obsédé par son projet de puissance, Erdoğan a reproduit l'engagement syrien en Libye avec des objectifs énergétiques non dissimulés, qui l'opposent encore davantage aux Occidentaux et aux principales puissances du monde arabe, l'Égypte, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis.

Durant le premier semestre 2020, elle a considérablement accru les tensions en Méditerranée orientale face à la Grèce et Chypre pour y mener ses explorations gazières et tenter, par le rapport de force, de renégocier la zone maritime grecque. Elle s'est « illustrée » en apportant son soutien à l'Azerbaïdjan contre l'Arménie dans le conflit du Haut-Karabakh, au mépris du droit international. La Turquie est devenue pour ses partenaires de l'Otan un « problème » dont les Européens peinent encore à se dépêtrer, mais face à quoi ils devront réagir, tant il représente l'un des principaux enjeux géopolitiques de l'Europe et du Moyen-Orient. La Turquie est aujourd'hui un pays fragilisé, clivé sur le plan politique et social, isolé sur le plan diplomatique, à l'avenir très incertain, mais dont les enjeux dépassent largement ses frontières.

Du kémalisme au néo-ottomanisme : l'héritage d'Atatürk est-il mort ?

Vendredi 24 juillet 2020, les murs d'Hagia Sophia à Istanbul ont résonné sous l'effet du prêche musulman pour la première fois en quatre-vingt-six ans. Tout à sa joie d'avoir obtenu cette victoire symbolique, Erdoğan a largement mis en scène et relayé sur les médias nationaux son entrée dans la basilique, faisant écho à celle de Mehmet le Conquérant après la chute de Constantinople en 1453. L'auguste basilique construite en 537 par l'empereur byzantin Justinien, devenue une mosquée à l'avènement de l'Empire ottoman, avait été « restituée à l'humanité » par Mustapha Kemal Atatürk en 1934, qui décida d'en faire un musée. Mais pour Erdoğan, « la Turquie a besoin d'un nouvel esprit de conquête », comme il l'avait souligné lors de l'inauguration du musée de la Conquête, situé dans le parc du palais Topkapi, qui retrace la *fetih,* la prise de Constantinople. La « reconquête » d'Hagia Sophia, un « rêve de jeunesse » pour Erdoğan et un objectif de longue date pour les islamistes turcs, symbolise donc à elle seule toute l'entreprise idéologique que mène le président turc depuis 2002, et son rapport ambivalent à l'héritage kémaliste qui a désormais atteint, notamment pour des raisons électorales, un point de rupture. Cependant, son objectif ne s'arrête pas à la sphère domestique. La « conversion » d'Hagia Sophia signifie également au monde extérieur que la Turquie a changé : elle se réislamise, s'éloigne de l'Europe, incarne une puissance expansionniste et conquérante. Le message sera évidemment interprété

différemment par les Occidentaux et les pays musulmans, qui en sont tous les deux destinataires.

L'événement n'est néanmoins que le plus récent exemple d'une stratégie de mise à l'écart, si ce n'est de déboulonnage, de l'image et de l'héritage d'Atatürk. Les statues du « Père » de la Turquie sont discrètement désinstallées ; son titre, y compris jusque dans les discours d'Erdoğan, n'est plus utilisé, au profit de son nom d'origine, Mustapha Kemal, une façon de renier son prestige. Atatürk fait « honte » aux islamo-conservateurs, qui l'accusent d'avoir dépouillé la Turquie de toute ambition, de toute grandeur impériale, en l'ouvrant aux valeurs occidentales, au pluralisme et à la laïcité. Fait incontestable, en fondant une République parlementaire en 1923, Atatürk a imposé de force la modernité à la Turquie. Le kémalisme a forgé l'unité nationale à partir d'une « turquicité » expurgée de ses apports arabe et persan, débarrassée de ses coutumes vestimentaires orientales – l'interdiction du port du fez comme celle du voile pour les femmes dans les universités, les administrations et dans l'armée[1]. L'abandon de l'alphabet osmanli, une variante de l'alphabet perso-arabe utilisée pour transcrire le turc jusqu'en 1928, souligna sa volonté de rompre radicalement avec le passé et de limiter l'accès à sa mémoire. Les institutions de la nouvelle République se sont inspirées des régimes européens, et singulièrement des nouveaux mouvements politiques qu'étaient le bolchévisme ou le fascisme – le régime d'Atatürk était d'ailleurs celui d'un parti unique. Son projet, porté par une élite de « Turcs blancs » occidentalisés, éduqués et laïcs, a certes ouvert la société aux femmes, mais il a exclu les classes les plus populaires et les minorités, notamment religieuses, et a tenté une assimilation forcée des Kurdes. Loin de signifier une séparation de la mosquée et de l'État, la laïcité d'Atatürk se comprend davantage comme un contrôle de la sphère religieuse par l'État, où les confréries sont dissoutes, où les imams deviennent des membres de la fonction publique et où la prière est dite en turc. Pour autant, près de 81 % des Turcs se disent encore « musulmans pratiquants », et seul l'islam sunnite de l'école hanéfite est reconnu. La principale minorité religieuse de Turquie, les Alévis, pratique un chiisme mêlé de soufisme qui n'est pas admis par l'État, ce qui les pousse à une certaine discrétion. Paradoxalement, leur foi et leur pratique religieuse, plus ouvertes aux libertés individuelles et à l'égalité entre les hommes et les femmes, en font des citoyens très attachés aux valeurs laïques et des électeurs du CHP, le parti kémaliste[2].

Le néo-ottomanisme d'Erdoğan peut être considéré comme le double inversé du kémalisme. Loin de rejeter le passé ottoman, le président y puise nombre de références qui s'incarnent à la fois dans la pompe du régime et dans sa stratégie diplomatique. Les célébrations des grandes dates de l'histoire personnelle d'Atatürk sont ainsi remplacées par celles des victoires ottomanes, comme le 26 août 1071, date de la bataille de Malazgirt[3], qui a supplanté un autre 26 août célébré jusqu'alors, celui de l'année 1922, début de l'offensive d'Atatürk contre l'armée grecque. La célébration des six cents ans de la chute de Constantinople, en 2053, est également dans le viseur d'Erdoğan qui, à l'instar de ses collègues chinois et russe, sait inscrire l'histoire de la Turquie dans le temps long. Mégalomane, le président n'hésite pas à recevoir les délégations étrangères entouré de janissaires qui rappellent le caractère inclusif de l'Empire ottoman, notamment lorsqu'il reçut le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas au palais présidentiel d'Ankara en 2017. Fantasmé par les islamo-conservateurs, le passé du califat ottoman est érigé en modèle de tolérance et de diversité d'un peuple uni dans la plus parfaite observance des rites musulmans, une « image d'Épinal » qui oublie au passage l'autoritarisme et les défaillances d'un Empire qui ont largement contribué à sa chute[4].

Les dangers et les incohérences de ce néo-ottomanisme, pensée profondément « revancharde » qui exploite les traumatismes historiques, apparaissent plus clairement lorsqu'il touche directement la sphère politique. Les traités de Sèvres – signé le 10 août 1920, il acta l'armistice entre les puissances alliées et l'Empire ottoman et sa décomposition en lui imposant un net recul territorial – et de Lausanne – signé le 24 juillet 1923, il instaura la paix avec la Grèce et permit effectivement à la République turque d'émerger sur les ruines de l'Empire ottoman, fixant aussi les frontières actuelles de la Turquie – sont ainsi perçus de façon globale comme une honte et la fin de la puissance impériale turque. Pourtant, si le premier texte fut une véritable humiliation, le second au contraire fut l'aboutissement du sursaut nationaliste mené par Atatürk, alors général dissident de l'armée ottomane, qui s'attacha à conserver à la Turquie l'emprise de ses terres ancestrales d'Anatolie. Pragmatique, Atatürk acta la fin du califat, et c'est précisément ce que les partisans du néo-ottomanisme lui reprochent. Toute nouvelle alliance ou traité signé dans l'idée de

réaffirmer la « puissance » turque est ainsi présentée par Erdoğan comme une revanche sur ces « traités de la honte ».

La suite logique du néo-ottomanisme est de manier le révisionnisme, notamment des frontières actuelles de la Turquie. Les tensions qui ont régulièrement émaillé les relations avec la Grèce sur le partage des zones maritimes – ainsi en 1970, lorsque les deux pays ont déjà failli s'affronter militairement, en 1987, en 1996 – ont ainsi connu un regain de fortes tensions dans le courant de l'année 2020, les risques d'affrontements en Méditerranée atteignant un point culminant au cours de l'été. En exaltant la mémoire d'un empire musulman transnational et surtout de la figure du sultan, Erdoğan entre pourtant en contradiction avec les principes mêmes de son parti politique, qui prône « l'approfondissement démocratique ». Pour l'heure, le mélange des genres ne semble pas déranger le président turc, qui verse de plus en plus dans l'autoritarisme, et croit dur comme fer à ce *story-telling* par lequel il espère séduire et conserver sa base électorale.

Osons la question : kémalisme et néo-ottomanisme sont-ils si opposés ? Le renforcement des prérogatives du président de la République opérée par Erdoğan par la réforme constitutionnelle d'avril 2017 – qui supprime notamment la fonction de Premier ministre – a pu apparaître pour les kémalistes comme le risque d'une personnalisation excessive du pouvoir et une menace clairement exprimée contre l'héritage politique d'Atatürk. Mais à ses détracteurs du CHP, qui l'accusaient de cumuler les fonctions de président de la République et de chef de parti, Erdoğan a répliqué qu'Atatürk lui-même avait été dans la même position. À y regarder de plus près, le premier et le dernier président de la Turquie en date ne sont peut-être pas totalement dissemblables. Tous deux sont nationalistes, charismatiques, autoritaires, et tous deux partagent une même ambition, celle de faire de la Turquie une nation « moderne ». Ils divergent cependant sur la définition du terme, et sur l'articulation de leur projet politique. Atatürk irrigua le kémalisme de nationalisme dans une optique d'unification de la Turquie. Il la tourna vers l'Occident et la laïcité, et ne rêvait pas d'une Turquie débordant de ses frontières, tandis qu'Erdoğan la tourne vers l'Orient, l'islam, et rêve d'un modèle politique transnational, d'une nation redevenue le phare du monde arabo-musulman.

Très nombreux sont donc les analystes et historiens, surtout turcs, à souligner que l'opposition entre Atatürk le militaire laïc et occidentalisé, et Erdoğan le pieux musulman, réactionnaire et tourné vers l'Orient, est

trompeuse : « Kemal et Erdoğan sont jumeaux[5] », tandis que le documentaire *Turquie, nation impossible*[6], croisant les itinéraires politiques des deux hommes, estime que « la principale idée reçue consiste à croire qu'il y aurait une "bonne" Turquie, celle laïque et occidentalisée d'Atatürk, et une "mauvaise", islamiste et orientale, d'Erdoğan. C'est une illusion. […] Aux deux époques, la même entreprise nationaliste à marche forcée est à l'œuvre. C'est-à-dire la fabrication d'une homogénéité fantasmée […]. Cette réécriture de l'histoire, de laquelle participe la négation du génocide arménien, est l'un des problèmes majeurs de la Turquie actuelle[7]. » Le documentaire conclut : « Il n'y a pas deux Turquies mais une seule, avec pour symboles le sabre et le turban […] un même mythe nationaliste, un même imaginaire construit sur l'élimination de toutes les différences et de toutes les dissidences. » Persécutions contre les populations grecques en 1923, kurdes et alévies en 1928, aujourd'hui exactions systématiques dans les régions kurdes en Turquie ou occupées par l'armée turque en Syrie[8], massacres de masse, coups d'État militaires, opérations extérieures… Malgré la différence contextuelle, l'histoire turque se répète. Pour Atatürk comme pour Erdoğan, seule compte la « primauté de la turquicité » et de la nation, qui justifie la répression des minorités.

Erdoğan semble, en réalité, avoir davantage pour ambition de remplacer son prédécesseur dans l'imaginaire collectif turc et mondial que d'effacer totalement sa mémoire. La tâche n'est cependant pas aisée dans une Turquie profondément politisée et attachée à la figure devenue mythique d'Atatürk. Lorsqu'en janvier 2017, le ministère de l'Éducation turc proposa un nouveau programme scolaire qui retirait certaines références à Atatürk, près de 184 042 remarques et plaintes ont été déposées, sans doute une preuve que la société turque ne tolérerait pas l'effacement de cette partie de son histoire, et montre un visage bien plus complexe qu'Erdoğan veut bien le faire croire.

La Turquie, puissance régionale isolée sur la scène internationale

Depuis le coup d'État manqué de 2016, l'expansionnisme turc est apparu plus fortement comme la logique déclinaison à l'étranger du projet néo-ottoman d'Erdoğan ; un projet politique qui, en faisant de la Turquie une grande puissance sur l'échiquier du Moyen-Orient, doit être en mesure de

rivaliser avec les autres puissances du monde arabo-musulman, l'Égypte, l'Arabie saoudite, les pétromonarchies arabes du golfe Persique, et l'Iran en tête ; voire d'incarner le leadership du monde arabo-musulman. Les prises de risques d'Erdoğan, depuis l'implication de la Turquie dans le conflit syrien jusqu'aux récentes tensions avec la Grèce en Méditerranée ou le conflit entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie autour de la souveraineté du Haut-Karabakh, l'ont cependant de plus en plus aliénée vis-à-vis de ses partenaires européens et américains, et l'ont lentement isolée sur la scène internationale.

La stratégie diplomatique de la Turquie est de longue date conditionnée par sa position géographique cruciale entre l'Asie, l'Europe et le monde arabo-musulman, mais également par des considérations domestiques. Ainsi, la participation de la Turquie au conflit syrien répond en premier lieu aux inquiétudes du régime face aux Kurdes. En quatre ans, Ankara a multiplié les opérations souvent victorieuses contre les forces kurdes – « Bouclier de l'Euphrate » en 2016-2017, « Rameau d'Olivier » de janvier à mars 2018. Elle a surtout profité de l'abandon par Donald Trump de leurs alliés kurdes en octobre 2019[9], qui a donné son accord à une offensive turque dans le nord de la Syrie tout en retirant les troupes américaines engagées sur place. Inquiète de voir déferler sur son territoire de nouveaux réfugiés syriens, elle qui en accueille déjà 6 millions, la Turquie semble désormais privilégier la voie du compromis plutôt qu'une intensification des combats. L'accord de Sotchi, signé en septembre 2018 avec la Russie, a ainsi créé une zone démilitarisée à Idlib. Cet accord n'a pourtant pas été mis en œuvre et, aujourd'hui, les intérêts turcs s'opposent à ceux de la Russie et de l'Iran, qui veulent contrôler l'intégralité de la région et se préoccupent peu de laisser champ libre à Ankara pour mener son propre agenda face aux Kurdes. Preuve de la porosité entre engagements extérieurs et sujets de politique intérieure, dans les zones reconquises comme Afrin ou Ras al-Aïn, les exactions contre les Kurdes par l'armée syrienne semblent avoir été institutionnalisées avec l'approbation d'Ankara. Recours au pillage, au viol comme arme de guerre… La complicité d'Ankara est évoquée par un rapport de l'Onu[10], l'institution internationale ayant demandé à la Turquie de « faire la lumière sur les crimes présumés perpétrés dans les zones sous son contrôle ». La situation est d'autant plus problématique pour la Turquie que si l'accusation de « crimes de guerre » et d'exactions commises en tant que puissance occupante en territoire étranger est avérée, elle aurait *de facto*

violé la convention de Genève et ses obligations, un contexte qui ne ferait que renforcer la défiance manifestée à son égard par la communauté internationale.

Une guerre de légitimité avec les monarchies arabes sunnites

Aujourd’hui, l’« aventurisme turc » initié à partir de 2014 se décline sur de nombreux théâtres d’opérations, en Syrie, en Libye, en Méditerranée et jusqu’au Haut-Karabakh. Mais le déploiement de ce *soft power* crée de nouvelles rivalités, ou réveille d’anciennes inimitiés endormies.

Les relations entre la Turquie et les pays arabes, notamment dans la péninsule arabique, ont toujours été relativement froides et méfiantes, en raison du mauvais souvenir que les peuples arabes ont pu conserver du joug ottoman. Les Saoud ont dû difficilement oublier l’exécution volontairement mise en scène d’un lointain ancêtre, Abdallah Ibn Saoud, dont la tête décapitée un 24 décembre 1818 devant Hagia Sophia fut jetée dans le Bosphore, châtiment pour sa rébellion contre le califat et la conquête des lieux saints de l’islam. Il existe en outre une guerre de légitimité politique et religieuse entre ces deux grands pôles du monde musulman. Au moment des printemps arabes, la Turquie est apparue, même si ce fut brièvement, comme un contre-modèle de société démocratique et musulmane idéale. Elle aspire à incarner cette alternative face aux pouvoirs corrompus et rivaux des pétromonarchies arabes du golfe Persique, ainsi qu’au modèle de république théocratique de l’Iran. Le modèle d’islam politique qu’elle promeut s’inspire directement de la pensée des Frères musulmans, où la légitimité, contrairement au système pyramidal de la monarchie saoudienne par exemple, provient du processus électoral et de l’expression populaire. Cela explique son soutien, aux côtés du Qatar, qui héberge les Frères musulmans en exil, à ce mouvement ainsi qu’à ses avatars, comme Ennahda en Tunisie ou le Hamas palestinien. Le « modèle turc » parut séduire un temps la jeunesse arabe, selon un sondage mené en Égypte en 2011, à tel point qu’Erdoğan se positionna dans le conflit israélo-palestinien face à Israël et visita l’Égypte, la Tunisie et la Libye pour apporter son soutien aux contestataires. Dans la même optique, l’AKP questionne la légitimité religieuse de l’Arabie saoudite, gardienne des lieux saints, face à celle d’un califat tout aussi apte à occuper cette charge, ce qu’il fit pendant près de

trois cents ans, après la chute du Caire en 1517, en tant que leader de l'islam sunnite.

Le néo-ottomanisme de l'AKP, accéléré depuis 2016, a considérablement dégradé les relations entre Ankara et les pétromonarchies arabes sunnites. Cette tension se retrouve aussi bien dans la sphère culturelle – la Turquie s'inquiétant des « rénovations », voire des destructions opérées par les Saoudiens sur des monuments, notamment à La Mecque, issus de l'époque ottomane – que politique. Ses rapprochements avec Mohammed Morsi, candidat des Frères musulmans, élu en Égypte, et avec le Qatar, qui accueille les membres de la confrérie depuis leur chute en 2014 et finance l'islam politique au Maghreb et en Afrique, ont crispé l'Arabie saoudite et les Émirats, qui considèrent le soutien à une alternative politique islamiste comme un soutien au terrorisme et une menace existentielle. L'assassinat du journaliste Jamal Khashoggi au consulat saoudien, en plein cœur d'Istanbul, a accru cet antagonisme qui s'exprime désormais en Libye, où la Turquie soutient le Gouvernement d'union nationale de Fayez el-Sarraj, tandis que Saoudiens et Émiratis misent sur le maréchal Khalifa Haftar. La Turquie constitue désormais, aux côtés de l'Iran et du Qatar, concurrent direct des Saoud car également d'obédience wahhabite, un axe rival et opposé à celui composé de l'Arabie saoudite, des États-Unis et d'Israël, d'autant plus que ce second axe favorise de nouveaux rapprochements de pays arabes avec l'État hébreu. Face à la politique ouvertement sioniste de l'administration Trump, notamment après le transfert de l'ambassade américaine à Jérusalem fin 2017, Erdoğan a semblé s'imposer comme leader des États arabo-musulmans soucieux de défendre la cause palestinienne. Mais en réalité, son impossibilité à s'aliéner totalement les Saoudiens, pour des raisons essentiellement économiques, souligne aussi que le « modèle turc » n'est pas encore suffisamment solide pour séduire les sociétés arabes et les inciter à un *regime change*, en raison de rivalités anciennes qui sont aujourd'hui exacerbées par leurs dirigeants.

Face à l'échec des négociations d'intégration à l'Union européenne, Erdoğan a décidé de s'éloigner du bloc occidental et de donner libre cours à son projet expansionniste, quitte à se heurter à ses alliés européens et à l'Otan. L'offensive opérée par la Turquie en Méditerranée orientale s'y inscrit pleinement et répond à la doctrine militaire appelée « patrie bleue ». Très populaire dans les cercles militaires « eurasiens » partisans d'une alliance avec la Russie et la Chine, elle préconise d'assurer le contrôle par

la Turquie d'un vaste espace maritime comprenant la mer Noire, la mer Égée et la Méditerranée orientale. « Nos mers sont notre patrie bleue. Chaque goutte est précieuse », selon Hulusi Akar, le ministre turc de la Défense, et ce d'autant plus dans une économie turque en grave récession.

Disposant de très peu d'énergies fossiles domestiques – elle importe près de 99 % du gaz qu'elle consomme, livré en majorité par la Russie –, la Turquie se trouve toutefois au cœur d'un carrefour énergétique colossal, entre l'Asie centrale, le Moyen-Orient et la Méditerranée orientale. Oléoducs et gazoducs transitent par son territoire pour acheminer les hydrocarbures vers l'Europe, à l'instar du Blue Stream, construit sous la mer Noire et reliant la Russie et la Turquie. La gestion de ces circuits de transit pourrait lui apporter à la fois autonomie et revenus financiers. Cette doctrine sert donc à la fois ses objectifs énergétiques et son repositionnement au centre du jeu géopolitique régional, puisqu'en contrôlant les ressources d'hydrocarbures libyennes et méditerranéennes, Ankara en bouleverserait radicalement l'équilibre. En contrepartie de son soutien militaire au GNA, la Turquie a ainsi obtenu, par la signature fin novembre 2019 de l'accord maritime turco-libyen – considéré comme illégal par la communauté internationale –, l'accès à des zones économiques revendiquées par la Grèce et Chypre pour y mener des explorations gazières. Ankara est entrée par ailleurs en pourparlers avec Tripoli en septembre 2020 pour mener des explorations pétrolières en Libye, qui dispose des plus vastes ressources d'Afrique, de surcroît d'excellente qualité.

Un « allié problématique » pour l'Otan et l'Europe

L'accroissement des tensions entre la Grèce et la Turquie à l'été 2020 concerne néanmoins des différends territoriaux datant de plus d'un siècle. Mais le conflit a pris une tout autre dimension avec la découverte, ces dix dernières années, d'importantes réserves de gaz naturel en Méditerranée orientale. Réserves dont la Turquie n'a pas bénéficié, faute, estime-t-elle, d'une reconnaissance de ses droits sur certaines zones disputées entre les deux pays. La querelle touche également Chypre, autre sujet de discorde entre les deux pays.

À l’automne 2020, Ankara a ajouté un dossier de plus aux préoccupations des Européens à son égard, en s’ingérant dans le conflit qui a opposé l’Arménie à l’Azerbaïdjan au Haut-Karabakh. Alliée de Bakou à la fois par détestation de l’Arménie et par souci de sécuriser le gazoduc transanatolien, la Turquie a rapidement redéployé dans l’enclave indépendantiste ses mercenaires syriens – déjà identifiés dans le Kurdistan syrien et en Libye –, tels des janissaires modernes. Ce soutien politique et militaire aux populations azéries répond en outre à une autre dimension de l’idéologie néo-ottomane : le panturquisme, particulièrement en vogue chez les ultranationalistes trucs du MHP et leur branche paramilitaire, les Loups gris[11], qui vise à réunir toutes les populations turcophones sous l’égide d’un même État. Historiquement de souche asiatique et touranienne, elles peuplent aujourd’hui la plupart des ex-républiques soviétiques du Caucase et d’Asie centrale, dont la population est majoritairement musulmane et sunnite. Les Azéris en font partie, qu’ils se trouvent en Azerbaïdjan ou en Iran. Précisément, ce vaste empire ethnolinguistique est nommé par les panturquistes « Touran », le nom persan du légendaire royaume rival de la Perse évoqué dans le *Shâh-Namêh* de Ferdowsi. L’idéal panturquiste a pu susciter l’adhésion des Azéris d’Iran sécessionnistes dans le conflit, au point que Téhéran s’est senti obligé de soutenir l’Azerbaïdjan au détriment de son alliance historique avec l’Arménie.

Ces multiples tensions ont été l’occasion pour l’Union européenne de s’interroger plus que jamais sur la réponse à apporter à l’activisme d’un allié turc de plus en plus problématique. C’est notamment l’agressivité surprenante de la marine turque, le 10 juin 2020, face à la France dans le cadre de l’opération *Sea Guardian* au large de la Crète, qui a questionné son maintien dans l’Otan. L’exercice est néanmoins difficile. L’ambassadeur de Turquie en France, Ismail Hakki Musa, devant les membres de la commission des Affaires étrangères du Sénat, s’est empressé de le rappeler : « L’Otan sans la Turquie ? Cela voudrait dire la fin de l’alliance. » Sans la Turquie, l’Otan ne saurait « traiter l’Iran, l’Irak, la Syrie, la Méditerranée au sud, le Caucase, la Libye, l’Égypte »… soit tous les conflits diplomatiques ou militaires où Ankara défend avant tout ses intérêts.

En faisant l’acquisition d’un système antiaérien russe potentiellement menaçant pour les intérêts de ses alliés, en instrumentalisant depuis 2016 la gestion des flux migratoires en provenance de Syrie – et d’Afrique subsaharienne qui transitent par la Libye – au point d’exercer un chantage

efficace sur l’Allemagne et d’en obtenir des subsides, la Turquie teste de plus en plus les limites de l’Otan comme de l’Union européenne. L’obtention d’un consensus entre les Vingt-Sept se révèle tellement difficile, notamment en raison de la frilosité de l’Allemagne, qui compte une forte minorité turque sur son territoire, que seules des sanctions « minimales » contre les responsables turcs des opérations d’exploration gazière en Méditerranée ont finalement été annoncées le 11 décembre 2020, renvoyant à « plus tard » de plus lourdes mesures contre Erdoğan. Son hyperactivité militaire, potentiellement déstabilisatrice sur le plan régional, dissimule mal les objectifs domestiques visés par cette stratégie : séduire la frange la plus radicale et nationaliste de son électorat et tenter de faire oublier ses propres échecs, à commencer par la résorption de la crise économique, à trois ans d’une échéance électorale cruciale pour son avenir. Mais a-t-il seulement les moyens de ses ambitions ? Rien n’est moins sûr, dans un contexte économique fragilisé qui pourrait finir par limiter considérablement son rêve de califat, et le fait qu’Erdoğan se soit entretenu une semaine après l’annonce des sanctions européennes avec le président du Conseil européen, appelant à « sauver » les relations entre la Turquie et l’Union européenne, tend à démontrer sa fébrilité en la matière.

Une politique contradictoire qui répond mal aux faiblesses et aux aspirations du pays

En dix-huit ans, la Turquie est passée du statut de puissance émergente, forte d’une croissance à deux chiffres et ouverte sur le monde, à celui d’une société clivée et en proie à la récession. Le fruit de mauvaises décisions à la tête de l’État ? En partie. De 2003 à 2015, la société turque a connu une authentique période d’émancipation et de progrès. Le système de santé s’est modernisé sous l’impulsion de l’AKP, soucieux de fournir de bonnes infrastructures sanitaires y compris dans les provinces reculées, les ONG et la défense des droits des femmes se sont structurées, les médias ainsi que les universités se sont multipliés, les villes conservatrices et les campagnes, suivant timidement l’exemple des grandes métropoles turques, se sont ouvertes au monde grâce au tourisme et à l’essor d’Internet. Le « modèle turc » de démocratie de culture musulmane semblait si prometteur qu’il ne paraissait pas incompatible avec une intégration dans l’Union européenne.

Ce progressisme a été stoppé net par l'échec des négociations et par le ralentissement économique de la Turquie au tournant des années 2010. Dans un pays fragilisé, Erdoğan rejette aujourd'hui le monde occidental et opère une réislamisation de la société turque, ainsi qu'un contrôle accru de l'expression publique. L'échec du coup d'État de 2016 a donné le coup d'envoi d'une véritable répression contre les militants kurdes, les intellectuels, les artistes et les journalistes, tandis que les procès pour « insulte » au chef de l'État sont infligés à la moindre critique publique de la politique d'Erdoğan.

Cette crispation institutionnelle se heurte pourtant violemment aux aspirations de la société turque, et les manifestations pour la défense du parc de Gezi en 2013 constituent véritablement un tournant pour la popularité d'Erdoğan. Ce décalage est d'autant moins toléré par la classe moyenne, qui a longtemps bénéficié d'une croissance « chinoise » et de la diversification de l'économie, dans un contexte de récession et de pandémie qui l'appauvrit. La Turquie se remettait à peine de sa première récession en dix ans quand a surgi la pandémie de Covid-19. Chômage de masse, effondrement du tourisme, monnaie instable… Si le nom de leur président a longtemps été synonyme de prospérité pour les Turcs, l'économie est désormais son point faible, en raison d'une croissance presque inexistante (0,9 % en 2019), d'un chômage élevé (13,6 % en février 2020) et d'une inflation à deux chiffres (10,97 % en avril 2020). Alors qu'Ankara misait sur un taux de croissance de 5 % pour 2020, le FMI prévoit désormais une contraction du PIB de 5 % et un chômage de 17,2 %[12]. Devant la gravité de la situation, nombreux sont les économistes à prédire à Erdoğan l'urgence d'une humiliante demande d'aide au FMI.

Cette crise économique explique en partie l'échec de l'AKP aux élections municipales de 2019, qui a surtout cristallisé les lignes de fractures entre le pouvoir et le peuple, des fractures au demeurant aggravées par Erdoğan lui-même. La perte d'Istanbul, la ville la plus riche, la plus peuplée du pays, clé de voûte du système clientéliste de l'AKP, a porté un coup sévère aux islamo-conservateurs qui la gouvernaient depuis vingt-cinq ans. La tentative violente d'annulation de l'élection d'Ekrem Imamoğlu de la part d'Erdoğan, loin de le marginaliser, a eu l'effet inverse en présentant le nouveau maire kémaliste comme une victime d'un pouvoir présidentiel arbitraire. « Tout ira bien ! » clamait ce dernier, fédérant une société turque en quête d'union et d'espoir, à l'opposé du discours anxiogène d'Erdoğan

qui dramatisait à outrance l'élection, présentée comme vitale pour la nation turque, et qui s'est transformée en plébiscite pour ou contre son bilan après dix-huit ans de pouvoir.

L'avenir politique d'Erdoğan dépendra de sa capacité à résoudre en premier lieu la crise économique ainsi que ces fractures sociales, et à se réinventer en président rassembleur. D'autant que la crise économique frappe jusqu'au sein de son électorat, et que les cadres de l'AKP interrogent déjà la pertinence de la candidature de leur président. Bien que cette tendance soit encore minoritaire, l'absence de toute élection intermédiaire d'ici la présidentielle de 2023, date hautement symbolique pour Erdoğan, peut laisser tout le temps à ses rivaux et à l'opposition de structurer une alternative politique. Deux de ses anciens ministres, le théoricien, ancien ministre des Affaires étrangères et ancien Premier ministre Ahmet Davutoğlu et Ali Babacan, ancien ministre de l'Économie, et négociateur en chef pour l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, soutenu par Abdullah Gül, ancien président de la République, envisageraient ainsi de fonder leur propre mouvement dissident de l'AKP pour revenir à ses fondamentaux. Miné par ses rivalités internes et des scandales de corruption, son excellent bilan désormais terni par l'appauvrissement de son électorat, victime enfin d'une certaine usure, l'AKP voit sa popularité se réduire inexorablement, rendant cet objectif difficile à atteindre. À l'inverse, l'Alliance populaire qui a permis à l'opposition kémaliste alliée au HDP, le parti prokurde, de ravir les grandes municipalités, pourrait consolider ses bons résultats, preuves que le recul démocratique observé en Turquie depuis quatre ans n'a pas atteint l'expression des citoyens turcs, très politisés et très attachés à leurs droits. Pour espérer convaincre, les uns comme les autres vont devoir proposer un autre modèle de société à la Turquie. L'implication à l'étranger devra également être remise en question pour des questions budgétaires, surtout si la crise économique persiste et s'aggrave, ce qui est loin d'être hypothétique compte tenu du contexte mondial.

Erdoğan retrouvera-t-il son instinct d'animal politique, ou s'enfermera-t-il obstinément dans ce projet néo-ottoman avec lequel il entretient un rapport messianique ? Arrivera-t-il à obtenir plus de 50 % des suffrages à la prochaine élection présidentielle de 2023, comme la réforme constitutionnelle qu'il a lui-même imposée en 2017 le stipule désormais ? À ce stade, rien n'est acquis face au risque d'éparpillement des votes, et

surtout face à une opinion publique trop préoccupée par le présent et l’avenir pour trouver encore un quelconque charme à un passé idéalisé.
L’armée, qui s’est toujours imposée comme la garante de la laïcité, l’autorisa finalement en 2017, mais fut la dernière institution à le faire.
Les Alévis sont aussi traditionnellement sensibles aux positions de la gauche et soutiennent l’indépendantisme kurde, et plus récemment les manifestations de Gezi en 2013, ce qui suscite la méfiance de l’AKP à leur égard.
Bataille fondatrice qui marqua l’entrée des Turcs seldjoukides en Anatolie et leur première victoire contre l’Empire byzantin. Cette victoire allait d’ailleurs susciter la réaction occidentale et lancer la première croisade.
Le célèbre corps militaire d’élite des janissaires, constitué d’esclaves chrétiens ainsi que d’enfants et d’adolescents enlevés et entraînés afin de l’intégrer, est à la fois un exemple d’intégration – le soufisme observé par les soldats facilita l’incorporation des recrues chrétiennes – et des usages violents de l’administration ottomane.
Hamit Bozarslan, directeur d’études à l’École des hautes études en sciences sociales ; cité dans *Libération*, 29 octobre 2019.
Turquie, nation impossible, de Jean-François Colosimo et Nicolas Glimois (France, 2018, 90 min).
Le Monde, 29 octobre 2019.
Un rapport des enquêteurs de la Commission indépendante internationale sur la Syrie, missionnés par l’Onu, a dévoilé fin septembre 2020 le systématisme des tortures infligées aux populations et prisonniers kurdes par les milices alliées de la Turquie, avec l’approbation d’Ankara.
Alors même que les Kurdes ont joué un rôle capital dans la lutte contre Daech auprès de la coalition internationale.
Communiqué disponible en ligne :
https://news.un.org/fr/story/2020/09/1077632
Organisation dissoute fin octobre par décision du gouvernement français en raison des nombreux faits divers violents dont elle s’est rendue responsable en France, notamment contre la communauté arménienne.
Le Figaro, 19 mai 2020.

TROISIÈME PARTIE

LA FRACTURE OCCIDENTALE

L'Occident est-il condamné au déclin ? La question taraude les analystes et angoisse particulièrement les Européens, mais aussi les Américains. Menés pendant quatre ans par un président débutant en politique, armé d'un discours nationaliste et protectionniste diffusé à loisir sur son compte Twitter, les États-Unis ont bouleversé l'ordre mondial en rompant radicalement avec les principes du multilatéralisme. Aujourd'hui, leur repli sur soi pose véritablement question. Alors que les États-Unis restent la première puissance mondiale et l'un des principaux acteurs d'enjeux aussi cruciaux que le changement climatique, ils apparaissent plus que jamais comme un pays isolé sur la scène internationale, fracturé et fragile, qui n'a jamais résolu ses fêlures. Pour toutes ces raisons, l'élection de Joe Biden, après de multiples rebondissements surréalistes, aura nécessairement des conséquences sur les relations internationales et les politiques mondiales développées pour les décennies à venir.

Pris entre les deux feux de l'isolationnisme croissant des États-Unis et de l'inexorable montée en puissance de la Chine, le Vieux Monde se sent également assailli par de multiples crises – migratoire, politique, économique, diplomatique – et ces doutes existentiels interrogent sa capacité à y répondre. Si la crise de la Covid-19 a certes mis en évidence ses faiblesses, elle a aussi rappelé les atouts des Européens et les dysfonctionnements abyssaux des États-Unis, ainsi que leurs irréductibles différences. Les fameuses « valeurs communes occidentales » qui rassemblent la démocratie, les libertés individuelles, la liberté de conscience et d'expression n'ont pas la même acception de part et d'autre de l'Atlantique. L'État-providence a protégé les pays européens d'une catastrophe sanitaire qui fait des ravages aux États-Unis, et il a mis en lumière de graves inégalités ainsi que l'absence totale de justice sociale.

Dans une société mondialisée, le multilatéralisme, auquel les Européens restent fondamentalement attachés, apparaît de façon encore plus éloquente comme le seul rempart pour lutter contre des enjeux sanitaires ou géopolitiques qui dépassent largement les frontières des États. À l'inverse, les États-Unis, qui n'ont jamais été profondément convaincus par les bénéfices du multilatéralisme, ont achevé avec Trump de pousser l'unilatéralisme à son paroxysme et d'affaiblir les grandes organisations internationales comme l'Onu, l'Unesco ou l'OMS, à l'heure où elles sont pourtant plus que jamais indispensables.

Le système international se trouve au bord d'une reconfiguration des équilibres. Face au vide stratégique créé par les États-Unis, l'Union européenne dispose d'atouts certains pour incarner un nouveau pôle d'influence et défendre ses intérêts. Cela passera par une reconnaissance de la faillite du leadership américain et la nécessaire autonomisation d'un continent qui reste indispensable à la stabilité mondiale, comme la Chine l'a d'ailleurs parfaitement compris.

6

La fin du « siècle américain »

L'année 2020 semble avoir entériné une tendance qui s'est accentuée depuis le 11 septembre 2001 mais se trouvait peut-être en gestation depuis plus longtemps. Certes, les États-Unis restent encore pour l'heure la première puissance mondiale, un statut qu'ils ont acquis en 1945 et ont patiemment renforcé durant plus d'un demi-siècle, jusqu'à son apogée, à la chute de l'URSS, en 1991. Avec une population de 326 millions d'habitants, un vaste marché intérieur, une autonomie énergétique que leur donne l'exploitation du gaz de schiste et un secteur high-tech leader planétaire, les États-Unis confirmaient jusqu'à 2020 leur leadership sur la scène mondiale. Les dix premières grandes entreprises mondiales cotées en Bourse sont américaines et regroupent les désormais incontournables Gafam[1] concentrés en Californie – qui à elle seule représenterait la sixième puissance économique mondiale si elle était indépendante. Durant dix ans, jusqu'à la crise actuelle, les États-Unis ont connu une croissance continue d'environ 2,3 % par an, phénomène qui ne s'était manifesté que durant les Trente Glorieuses et au faîte de l'hyperpuissance américaine, dans les années 1990.

Mais cette vitalité masque de profondes inégalités sociales, la vétusté d'un système de santé et d'infrastructures de transports, des tensions exacerbées entre communautés et une vie politique fortement polarisée. D'incontestables faiblesses que la première puissance mondiale va devoir résoudre, si elle tient à conserver un leadership sérieusement érodé. Patrie autoproclamée de la liberté et de la réussite, aujourd'hui l'Amérique donne à voir une société profondément inégalitaire, raciste, sexiste et violente, une nation inquiétante dont la chute suscite une grande crainte, mais également une certaine pitié.

Les États-Unis incarnent-ils encore le « gendarme du monde » ?

La puissance militaire et diplomatique américaine décolle véritablement à partir du début du siècle dernier. Sortis très épargnés de la Première Guerre mondiale, les États-Unis ont pu apporter à l'Europe un soutien financier et économique, ainsi qu'une assistance diplomatique qui a abouti entre autres à la création de la Société des Nations en 1919. Toutefois, on note encore à l'époque une certaine réticence à s'impliquer davantage dans les affaires du monde, tant la « doctrine de Monroe », qui définit l'isolationnisme américain dans la seconde moitié du XIXe siècle, imprégnait leur politique extérieure. Ce n'est qu'après l'attaque sur Pearl Harbor, menée en 1941 par l'armée japonaise, que les États-Unis décideront de redéfinir durablement leur implication dans les relations internationales.

Au lendemain de la victoire en 1945, les Américains n'ont subi aucune destruction de leur tissu industriel, sont les seuls à détenir l'arme nucléaire et apparaissent dès lors comme les principaux vainqueurs du conflit[2]. Le demi-siècle qui suit leur permet, à la fois par leur crédibilité militaire et la diffusion de leur culture dans l'imaginaire collectif du monde occidental, et même au-delà, de susciter l'adhésion à leurs valeurs et d'influencer les destinées du monde avant tout pour servir leurs propres intérêts. De puissantes institutions internationales comme l'Onu et l'Otan, les réseaux d'alliances économiques et diplomatiques qui promeuvent un ordre mondial fondé sur la démocratie, le maintien de la paix, le libéralisme économique et surtout le multilatéralisme servent ces objectifs. Le hiatus entre ces principes fondateurs et l'étude des multiples conflits qui ont jalonné sept décennies de relations internationales peut susciter aujourd'hui, avec le recul, amertume ou cynisme quant à l'efficacité réelle d'un tel projet. Animés depuis leur fondation par cette idéologie messianique qu'ils nomment leur « destinée manifeste » et armés de ces nouveaux outils de gouvernance, les États-Unis s'estiment prédestinés à guider le « monde libre » face au bloc mené par l'URSS, autre acteur principal d'un monde devenu bipolaire. Ni le bourbier vietnamien, ni les multiples soutiens apportés aux régimes dictatoriaux d'Amérique latine ou du Moyen-Orient n'ont pu ternir l'aura dont bénéficia l'Amérique durant ce demi-siècle. Cet état de fait a culminé avec la chute de « l'Empire soviétique » et la fin de la guerre froide : de 1991 à 2001, « l'Empire américain » n'avait jamais été plus puissant et si peu contesté.

À peine entré dans le XXIe siècle, l’édifice fut cependant fragilisé par le 11 septembre 2001. Les États-Unis prirent soudainement conscience que bien des peuples se sentaient plus humiliés par l’impérialisme américain que séduits par l’éclatante bannière étoilée. L’événement, traumatisant à plus d’un titre pour le « monde libre », a déclenché une série de réactions en chaîne où Washington a commencé à délaisser les principes du multilatéralisme et ses alliances traditionnelles pour ne plus suivre que son propre agenda. Les engagements militaires américains, parfois décidés unilatéralement au mépris du droit international – comme l’invasion de l’Irak en 2003, lancée sans mandat de l’Onu – ont considérablement bouleversé les équilibres géopolitiques, notamment au Moyen-Orient, et commencé à installer une défiance qui allait s’approfondir pendant près de vingt ans jusqu’à devenir abyssale. Les rivaux des États-Unis n’ont pas manqué d’exploiter cette faille, ainsi la Russie en 2008 en Géorgie, en 2014 en Ukraine et en Crimée, en 2020 au Haut-Karabakh, ou encore la Chine avec le statut spécial de Hong Kong en 2019. C’est singulièrement à l’époque de l’administration Bush que réapparaît plus que jamais dans le discours diplomatique américain la notion de *rogue states*[3], ces États soutiens du terrorisme et surtout contempteurs des intérêts américains à l’étranger, qui justifieraient une action militaire à leur encontre. Or depuis vingt ans, c’est justement l’Amérique elle-même qui se comporte comme un « État-voyou », comme l’avait souligné Noam Chomsky dès 2000 dans une analyse de ce principe[4], qui n’a d’ailleurs jamais bénéficié d’aucun débat public aux États-Unis. Les décisions des administrations américaines qui se sont succédé depuis deux décennies démontrent régulièrement la primauté de l’unilatéralisme et de la défense exclusive des intérêts américains au détriment, très souvent, du respect des peuples et de l’ordre mondial.

Même si elle a bénéficié de l’image positive et du charisme incontestable de Barack Obama, c’est bien à partir de sa présidence qu’un retour à l’isolationnisme s’est clairement manifesté, le *leadership from behind* définissant le retrait américain comme une volonté de ne plus se lancer en première ligne. Dès 2009, les États-Unis ont souhaité se retirer des longs conflits insolubles qu’ils ont eux-mêmes engagés – comme en Afghanistan –, au risque de susciter une grave instabilité régionale faute de véritable solution politique. Leur refus d’intervenir contre Bachar el-Assad en 2013 constitua un premier signal brutal de cette frilosité nouvelle à l’égard de

leur mission de « gendarme du monde », et fut perçu comme tel par les Européens. À la fois capable de préserver le dialogue avec ses alliés et même ses rivaux – en témoigne la signature de l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien en 2015 –, mais aussi d'abuser de l'extraterritorialité du droit américain[5], l'administration Obama par son ambivalence a finalement signé l'affaiblissement du multilatéralisme.

La présidence de Donald Trump a achevé de le faire voler en éclats, quitte à rompre radicalement avec les alliés traditionnels des États-Unis et à créer un vide stratégique inespéré pour leurs rivaux, principalement chinois et russe. Pour le président républicain, les relations internationales se résumaient à des dépenses inutiles et à un rapport de force permanent, tant avec les alliés qu'avec les adversaires. La question du poids financier des engagements militaires américains n'est certes pas négligeable. Dans un livre intitulé *The Three Trillion Dollar War, the true cost of the Iraq conflict*, publié en 2008, l'économiste et prix Nobel Joseph Stieglitz estimait le coût de la guerre en Irak au montant inimaginable de 3 000 milliards de dollars. Loin d'être fantasque, ce chiffre a été confirmé par d'autres études indépendantes[6]. Le conflit de près de deux décennies en Afghanistan aurait coûté au Trésor américain près de 1 000 milliards de dollars, d'après le *Washington Post*, au moment du dévoilement des « Afghanistan Papers » en décembre 2019.

Cette politique du « rapport de force permanent » a eu des conséquences sur l'ordre mondial. Quatre ans ont ainsi suffi pour affaiblir des alliances vieilles de plus d'un demi-siècle, parfois plus si l'on songe aux liens tissés entre les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France, et pour favoriser des rapprochements profondément nourris de connivence idéologique avec des dirigeants populistes d'extrême droite comme Narendra Modi en Inde, Benjamin Netanyahou en Israël, et même Jair Bolsonaro au Brésil. Le mandat de Trump a inauguré une série de retraits d'accords et d'institutions majeurs : Unesco et accords de Paris sur le climat en 2017, *Joint Comprehensive Plan of Action* sur le nucléaire iranien en mai 2018, voire retrait de l'Otan, évoqué la même année. La pandémie de Covid-19 a marqué un dernier désengagement, celui de la contribution financière des États-Unis à l'Organisation mondiale de la santé, en avril 2020. Cette présidence a surtout rimé avec le retour au régime des sanctions : à l'encontre des juges de La Haye qui mettraient en cause la responsabilité de citoyens américains face à une Cour pénale internationale dont Trump niait

la légitimité ; à l'encontre de l'Iran à partir de l'automne 2018 et de tout pays qui cherchait à faire commerce avec Téhéran ; à l'encontre de Cuba et de la Russie. Un régime pourtant à géométrie variable, puisqu'il ne s'est pas appliqué à l'Arabie saoudite après l'assassinat de Jamal Khashoggi en octobre 2018, ni à l'Inde après l'invasion du Cachemire en août 2019.

Par principe, le président républicain a cherché à se démarquer de son prédécesseur démocrate et à déconstruire toutes ses avancées. Il a ainsi « cassé » le rapprochement esquissé avec l'Iran, mais a établi un dialogue avec la Corée du Nord qui a surpris le monde entier en juin 2018. Ne débouchant sur aucun accord contraignant concernant la dénucléarisation de la péninsule coréenne, l'événement a surtout crédité Pyongyang, qui cherchait de longue date à établir un contact avec Washington, d'une victoire diplomatique. Donald Trump a accéléré le retrait des troupes américaines d'Afghanistan et d'Irak, ce qui réduira à 2 500 le nombre de soldats présents dans chaque pays. En dépit des « opérations séduction » d'Imran Khan et de l'alliance stratégique qui les a longtemps unis, Donald Trump a éloigné les États-Unis du Pakistan, mettant en cause la « duplicité » d'Islamabad dans la lutte contre le terrorisme et son soutien aux talibans en Afghanistan et à Al-Qaïda sur son propre territoire. Il lui a préféré l'Inde de Narendra Modi, indépendamment du fait qu'un juste équilibre entre ces deux pays stratégiques pour l'Asie du Sud, y compris face à la Chine, pourrait être bénéfique aux États-Unis.

Le cas de l'Iran fut l'un des axes majeurs de la politique de Trump et marqua le net désaccord qui persiste à Washington pour définir la stratégie à adopter face à un État qui était l'allié des États-Unis sous le Shah durant la guerre froide, mais avec lequel ils sont en rupture depuis 1979. Afin de contrôler le développement de son programme nucléaire et balistique, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité plus l'Union européenne ont engagé à partir de 2003 des négociations avec Téhéran, que l'administration Obama a réussi à conclure en 2015 par la signature à Vienne du *Joint Comprehensive Plan of Action*, dit couramment « accord sur le nucléaire iranien ». Celui-ci prévoyait la levée des sanctions liées au nucléaire imposées à l'Iran depuis plusieurs décennies ainsi qu'un développement économique, en échange d'une maîtrise de son enrichissement nucléaire. Influencé par ses liens avec Israël et l'Arabie saoudite, qui redoutent le leadership régional de l'Iran, Donald Trump décida unilatéralement de retirer les États-Unis de l'accord en mai 2018 et

d'imposer de nouvelles sanctions économiques à Téhéran, ainsi qu'à tout État qui y conserverait des intérêts commerciaux. Sans réussir à obtenir de *regime change* par cette « pression maximale », Trump a radicalisé la République islamique et aggravé les tensions avec les autres membres signataires de l'accord, Chine, Russie, et Européens.

Face à la Chine et à la Russie, les États-Unis se retrouvent justement dans une sorte de « guerre froide triangulaire » qui conditionne le contexte international, où chacun est le rival des deux autres, et plus particulièrement de la première. Depuis 1972, les Américains ont favorisé l'émergence de la Chine en espérant y voir prospérer la démocratie en même temps que l'économie de marché, en premier lieu afin d'affaiblir l'URSS. À la chute de l'Empire soviétique, ce soutien s'est néanmoins poursuivi, malgré certaines réticences à Washington[7], pour faire de la Chine au tournant des années 2000 une puissance rivale plus inquiétante pour les intérêts américains que ne l'a jamais été l'URSS. Face à cette « menace chinoise », les États-Unis relativisent la puissance russe, bien que celle-ci ait largement démontré son pouvoir de nuisance en s'impliquant au Moyen-Orient, en déstabilisant l'Europe de l'Est et en multipliant les ingérences sur le territoire américain lui-même via des cyberattaques – la dernière en date, décelée en décembre 2020, ayant affecté une dizaine d'agences gouvernementales américaines – ou la manipulation des réseaux sociaux par la diffusion de *fake news*.

Aux yeux des Européens, depuis la guerre en Irak en 2003 et plus récemment depuis le retrait inattendu des troupes américaines de Syrie au détriment des alliés kurdes contre l'État islamique, la fiabilité de l'allié américain et sa mission au sein de l'Otan posent de plus en plus question. Donald Trump s'est finalement montré très cohérent lorsqu'il a refusé de s'impliquer dans l'organisation d'une réponse occidentale à la crise de la Covid-19, supprimant la contribution américaine de 400 millions de dollars au financement de l'OMS, fermant les frontières américaines aux ressortissants européens et niant la solidarité la plus élémentaire en rachetant des masques en provenance de Chine destinés à la France. Ce contexte de défiance mutuel donne cependant à l'Union européenne l'opportunité inattendue de se détacher du rôle de « lieutenant » des États-Unis qu'elle occupe depuis 1945 et de gagner son indépendance, notamment en matière de défense et de sécurité.

Ce rapport ambivalent aux alliés s'applique nettement moins lorsqu'il s'agit de ceux du Moyen-Orient. À l'opposé de Barack Obama qui a œuvré durant huit ans pour y reconstruire une stabilité régionale, notamment en rapprochant les États-Unis de l'Iran et en se montrant plus circonspect sur la politique intérieure de l'Arabie saoudite[8], Donald Trump a rompu avec une tradition vieille d'un siècle en réservant sa première visite d'État à Riyad en mai 2017[9], ne s'est pas opposé à l'intervention saoudienne au Yémen et a apporté un soutien indéfectible à Mohammed ben Salmane malgré sa politique intérieure particulièrement répressive. L'alliance scellée en 1945 avec le pacte de Quincy – le fameux deal « pétrole contre protection » – semble persister malgré l'indépendance énergétique des États-Unis. Soucieux de préserver l'Arabie saoudite, principal client du complexe militaro-industriel américain, Donald Trump s'est montré conciliant, mais n'a pas non plus engagé les États-Unis dans une riposte immédiate lorsque le royaume saoudien a subi des attaques iraniennes sur deux de ses principaux sites d'exploitation pétrolière en septembre 2019… Rendus autonomes sur le plan énergétique par l'exploitation des gaz et pétrole de schiste, les États-Unis peuvent reconsidérer leurs engagements, à la grande inquiétude de Riyad, une tendance déjà en cours sous Obama.

À l'inverse, la diplomatie américaine a presque aveuglément favorisé les positions israéliennes, et la forte proximité de Trump avec Benjamin Netanyahou depuis le temps où celui-ci était ambassadeur à l'Onu dans les années 1980 n'y est pas étrangère. À la fois pour favoriser la construction d'un axe contre l'Iran aux côtés de l'Arabie saoudite et d'Israël, mais aussi pour fidéliser une partie de son propre électorat – et plus particulièrement les évangélistes américains, fondamentalement sionistes –, Donald Trump n'a pas hésité à transférer l'ambassade américaine à Jérusalem en mai 2018 et à soutenir les demandes de l'État hébreu concernant l'annexion des territoires palestiniens et du Golan syrien, présentées dans « le plan de paix pour le Proche-Orient » en janvier 2020, sans concertation aucune avec l'Autorité palestinienne. Ce fut une rupture supplémentaire et radicale avec l'objectif commun des États-Unis et de l'Union européenne depuis les années 1990 concernant la négociation d'une solution à deux États en Palestine.

Le Démocrate Joe Biden a ainsi fait campagne en totale opposition à la politique étrangère de Donald Trump, clamant sa volonté de renouer avec la défense du multilatéralisme et de réintégrer les États-Unis dans deux

accords majeurs, les accords de Paris sur le climat et le *Joint Comprehensive Plan of Action*, ainsi qu'au sein de l'OMS. Pour autant, il n'a pas non plus caché son intention de tenir des négociations sans tabou et non dénuées de contreparties, notamment avec l'Iran. Sa pratique certainement apaisée du pouvoir déterminera si ce processus est en partie réversible, même si un retour à l'ordre mondial qui prévalait entre 1945 et 2000 est totalement illusoire, tant la réduction de l'implication militaire des États-Unis à l'étranger est devenue une question bipartisane. En ce début de XXIe siècle, les États-Unis ne sont plus disposés à assumer le coût financier et humain d'une implication militaire de longue durée. Leur *soft power* n'a peut-être pas disparu, mais à la question de savoir si l'Amérique est encore le « gendarme du monde », la réponse s'impose d'elle-même, et elle est négative.

La guerre sino-américaine aura-t-elle lieu ?

Dans ce monde multipolaire où les États-Unis délaissent leur place de leader, leur guerre commerciale mais surtout géopolitique avec la Chine concentre interrogations et inquiétudes. Les premiers sont encore techniquement la première puissance mondiale sur bon nombre d'aspects. La seconde a pour objectif de leur ravir cette place. Mais dispose-t-elle des mêmes atouts ?

Certes, la présidence Trump a servi les intérêts stratégiques de la Chine au-delà de ses espérances, puisque les États-Unis se sont détournés d'eux-mêmes du système qu'ils ont bâti et qui limitait les marges de manœuvre de Pékin. Elle s'est employée à remplir ce vide en accélérant la diffusion de son propre modèle et en développant ses propres institutions multilatérales : les Brics, concurrents du G7, la Banque asiatique d'investissements dans les infrastructures, concurrente de la Banque mondiale, et bien sûr sa grande initiative économique des « nouvelles routes de la soie », qui compte neuf cents projets pour 1 400 milliards de dollars, soit l'équivalent actualisé de douze plans Marshall[10] ! Sa colossale force de frappe financière lui permet d'influencer les décisions des institutions internationales traditionnelles comme l'Onu, où elle est un membre permanent du Conseil de sécurité, ou l'OMS. Certains indicateurs économiques démontrent également qu'elle dépasse déjà les États-Unis en matière de pouvoir d'achat et d'éducation.

Pour autant, occuper le rôle diplomatique des États-Unis inquiète les autorités chinoises, qui ne s'y attendaient pas si tôt. Cette accélération est d'autant plus problématique que les économies chinoise et américaine restent encore fortement imbriquées. En 2017, le montant des exportations américaines vers la Chine s'élevait à 130,4 milliards de dollars, tandis que les importations américaines en Chine s'envolaient à plus de 500 milliards de dollars, créant un déficit commercial colossal pour les États-Unis. Le secteur aéronautique et la production du soja constituent les deux principales exportations américaines vers la Chine. Les États-Unis dépendent fortement d'une chaîne d'approvisionnement située en Chine, notamment pour le secteur des hautes technologies. Mais la Chine elle-même dépend des échanges avec les États-Unis pour assurer le dynamisme de son économie. Les déplacements de chaînes de production, voire les relocalisations dans ses pays clients la fragilisent alors qu'elle y contribue elle-même en rendant son marché plus qualitatif – et en devenant trop coûteuse. Elle dépend enfin des matériaux américains, notamment de leurs microprocesseurs pour les nouvelles technologies.

Dès juin 2016, Donald Trump a fait campagne sur un programme protectionniste en réponse à la désindustrialisation et la « destruction » de la classe moyenne aux États-Unis. Il dénonça à peu près tous les mécanismes régissant le commerce mondial et impliquant les États-Unis – l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena), l'OMC, le partenariat transpacifique (TPP) – pour expliquer le déclin industriel des États-Unis, et décida en mai 2018 d'augmenter de 25 % les droits de douane sur les importations d'acier et d'aluminium en provenance de Chine. Pékin y répondit en annonçant des taxes douanières supplémentaires de 5 à 25 % sur les produits agricoles et gaziers américains. La « guerre commerciale » s'engagea rapidement sur le terrain des nouvelles technologies, lorsqu'en mai 2019 Donald Trump décida d'interdire à la firme Huawei de vendre des équipements de réseaux aux États-Unis en raison de soupçons de surveillance et d'espionnage. La même année, il interdit aux groupes américains de commercer avec le géant de la tech chinoise, qui pâtit dans un premier temps de la défection de Google, fournisseur de son système basé sur Android.

Après deux ans de bataille commerciale qui n'a abouti à aucun règlement du différend entre les deux pays, la Chine a tâché de s'adapter au découplage des deux économies. Elle a ainsi recherché d'autres partenaires

commerciaux, mais ses exportations vers l'Union européenne et les pays d'Asie ne semblaient pas encore compenser le manque à gagner américain. La stratégie à adopter divise jusque dans l'entourage de Xi Jinping : certains cadres prônent une plus grande indépendance économique en favorisant des investissements nationaux, notamment dans les industries stratégiques et high-tech. À ce titre, les mésaventures de Huawei à l'étranger et la défiance croissante à son égard ont galvanisé l'entreprise à domicile, Pékin ayant ordonné aux entreprises publiques et aux administrations de s'équiper désormais exclusivement en « made in China » dans les trois ans à venir. D'autres favorisent au contraire un approfondissement des réformes de marché et des partenariats renforcés avec le Japon, l'Union européenne, et même les entreprises américaines qui ont contesté le protectionnisme de l'administration Trump. En décembre 2019, ses excellents résultats économiques – une croissance à 6 %, un chômage à 5 % et une balance commerciale excédentaire – permettaient à la Chine de garder l'avantage dans les négociations avec les États-Unis et, de fait, elle n'avait quasiment pas fait de concession. L'épidémie de Covid-19 a un temps rendu sa relance plus complexe, mais étant le seul pays à avoir connu une croissance positive en 2020, elle peut espérer surmonter le ralentissement mondial de l'économie comme de la consommation chinoise[11], tandis que les États-Unis pour leur part connaissent l'une des pires récessions de leur histoire récente. La pandémie aura peut-être raison de la guerre commerciale entre les deux pays, ou à tout le moins, elle en aura sans doute modifié les ressorts, sans avoir amélioré leurs relations.

Une puissance américaine criblée de faiblesses

En 2016, Donald Trump avait fait campagne sur un slogan particulièrement efficace : « *Make America great again.* » Un article du *New Yorker* paru quatre ans plus tard donnait la mesure de l'échec de cet objectif, et du décalage entre la Maison-Blanche et la société américaine : « *To the world, we are now America the racist and the pitiful*[12]. » La patrie autoproclamée de la liberté a connu, après le meurtre de l'Afro-Américain George Floyd par un policier le 25 mai 2020, les plus graves émeutes raciales depuis la guerre de Sécession. D'après un sondage Ipsos, la

majorité des populations de quatorze pays étrangers sur six continents soutenaient les manifestations. Elles témoignent des profondes inégalités sur lesquelles les États-Unis se sont fondés en 1774, qui n'ont jamais été réglées malgré les combats pour la fin de l'esclavage et l'égalité des droits civiques, et qui n'ont fait que s'aggraver. L'inaptitude de l'administration Trump à fournir une réponse efficace et empathique aux conséquences sociales et sanitaires de la pandémie a nettement contribué à ternir l'image déjà très contestée des États-Unis dans le monde. Un autre sondage du Conseil européen pour les relations étrangères, publié fin juin 2020, a ainsi souligné que la perception des États-Unis était de plus en plus négative dans presque la totalité des pays européens où l'étude a été menée. En France même, le pays qui a pourtant soutenu la Révolution américaine, 46 % des sondés avaient une opinion dégradée de « l'ami américain ». Certes, ce n'est pas la première fois que le monde s'indigne du visage de l'Amérique, et l'invasion de l'Irak en 2003 constitue un éloquent précédent. Mais aux États-Unis, les analystes tendent à considérer la situation actuelle comme particulièrement grave, car ce n'est plus seulement leur politique étrangère qui est contestée, mais également leur situation domestique. La critique est désormais cinglante ; Fintan O'Toole, éditorialiste de l'*Irish Times*, écrivait ainsi en avril 2020 : « Durant deux siècles, les États-Unis ont suscité toute sorte d'émotions à travers le monde : amour ou haine, crainte ou espoir, envie ou mépris, admiration ou colère. Une seule ne s'est jamais exprimée, jusqu'à aujourd'hui : la pitié. »

Avant même l'apparition de la pandémie aux États-Unis, la société américaine était déjà fracturée et connaissait une situation sociale inconcevable pour un pays censé incarner la première puissance mondiale, un pays miné par des inégalités de classe, de race et de genre qui se manifestent dans le niveau de revenu et de patrimoine, mais aussi dans l'accès à l'éducation, aux soins et aux hautes responsabilités. L'espérance de vie y est l'une des plus basses au sein des pays développés et s'est même dégradée en cinq ans. Le dernier pays industrialisé où un phénomène comparable a pu être observé était l'URSS dans les années 1970 ! En 2018, 10 % de la population n'était couverte par aucune assurance. La Covid-19 a permis de révéler la plupart de ces lignes de fracture de manière implacable. Le Dr Anthony Fauci, directeur de l'Institut national des allergies et maladies infectieuses et conseiller de Trump sur la Covid-19, estimait le chiffre de 200 000 morts américains très probable, dès avril 2020. En

septembre 2020, cette limite était atteinte et dépassée, alors que la pandémie ne donnait aucun signe de ralentissement, bien au contraire. Les États-Unis étant l'un des rares pays occidentaux, si ce n'est le seul, à ne pas reconnaître l'accès aux soins pour tous comme un droit fondamental, son système de santé n'était pas préparé à affronter une telle crise sanitaire, ayant subi de surcroît depuis 2017 des coupes budgétaires drastiques. Ce sont sans surprise les plus fragiles sur le plan sanitaire et économique, notamment en raison de handicaps liés au mode de vie (en premier lieu l'obésité) qui accusent le plus fort taux de mortalité au coronavirus.

Les conséquences économiques de la pandémie sont tout aussi alarmantes. En avril 2020, 26,4 millions d'Américains étaient inscrits au chômage. En septembre 2020, le chômage avoisinait les 15 % (au plus fort de la crise des *subprimes*, il avait atteint 10 % en octobre 2009) et près de 1,6 million de personnes en une semaine demandaient l'accès à des prestations chômage. Le FMI prévoyait une augmentation du déficit public de 5,8 % à 15,4 % et une contraction du PIB de 5,9 %. Preuve de la gravité de la récession, le 20 avril 2020, la Bourse de New York enregistrait un prix du baril de pétrole négatif (-37,63 dollars). Poussé par la nécessité, l'État fédéral a multiplié les plans de soutien et d'aides économiques en un mois et demi, leur totalité avoisinant les 3 000 milliards de dollars, soit 15 % du PIB de 2019.

À la fracture sociale s'ajoute une extrême vulnérabilité aux effets des changements climatiques globaux, d'autant plus intenses aux États-Unis en raison de l'étendue de leur territoire et de leur zone climatique. Inondations, feux de forêt sur des millions d'hectares, cyclones… Ces épisodes frappent aussi bien le cycle de l'eau que la biodiversité, et ont des conséquences économiques déjà observables qui sont colossales. Estimé à 3 milliards de dollars par an en 1980, ce montant annuel est passé à plus de 20 milliards de dollars par an entre 2000 et 2010 (l'ouragan Katrina a frappé la Louisiane en 2005) et à plus de 50 milliards à partir de 2011-2012 (la tempête Sandy a causé des dégâts de la Floride au Vermont). Ces phénomènes touchent près de 40 % de la population américaine, qui vit sur les côtes[13]. Les incendies se sont également multipliés et intensifiés depuis le début des années 2000. Pourtant, Donald Trump, ouvertement climatosceptique, a refusé de reconnaître ces impacts y compris en période de catastrophe. L'été 2020 a de nouveau vu brûler près de 2 millions d'hectares de la Californie à l'État de Washington à cause de ces « feux

climatiques », mais le président a nié l'évidence et blâmé les gouverneurs démocrates de ces États pour leur mauvaise gestion des forêts. L'hiver 2021, c'est une vague de froid arctique qui a frappé les États-Unis, et il a fait plus froid au Texas, chaud État du Sud qui n'avait plus expérimenté de températures négatives – jusqu'à -18°C ! – depuis 1909, qu'en Alaska… Dans cet État qui se vante d'être le cœur énergétique du pays, cet épisode climatique extrême a entraîné la mort de trente personnes et la défaillance du réseau électrique, obligeant certains Texans à brûler leurs meubles pour se chauffer. Ces catastrophes démontrent avec éloquence que les crises climatiques se muent presque toujours en crises humanitaires, y compris dans les pays dits développés. Paradoxalement, c'est l'armée américaine qui a été la première institution aux États-Unis à prendre la mesure de la gravité du changement climatique et de ses impacts négatifs sur la société américaine, et ce dès 2003. En octobre de cette même année, le Département de la Défense a publié un rapport intitulé *An abrupt climate change scenario and its implications for the United States National security*[14]. Ses conclusions, qui établissaient une accélération du réchauffement climatique à partir de 2010, se sont malheureusement vérifiées, et les conséquences qu'elles dessinent sur l'équilibre de la société américaine vont aussi loin que d'imaginer une évolution du système politique vers un régime autoritaire pour arbitrer le partage des ressources alimentaires, hydriques et énergétiques de plus en plus rares, et renforcer la coercition en dépit d'une violence sociale croissante[15]. Mais en quinze ans et trois administrations successives, deux se sont déclarées ouvertement climatosceptiques, tandis que celle qui a signé les accords de Paris sur le climat savait pertinemment que le texte n'était pas assez contraignant pour les plus importants émetteurs de CO_2, dont les États-Unis font partie.

La crise existentielle américaine est avant tout celle d'un modèle politique devenu dysfonctionnel et inadapté aux enjeux de notre temps. En 2000, Joseph Stieglitz prédisait la venue de « l'ère du mécontentement ». Vingt ans après, le mot apparaît presque faible, tant les Américains s'y retrouvent violemment confrontés. Les invraisemblables rebondissements de la fin de la campagne présidentielle – révélations sur les montages fiscaux de Donald Trump, premier débat télévisé entre les deux candidats d'une violence et d'une vacuité sans précédent dans l'histoire de la démocratie américaine –, qui ont culminé avec le confinement du président américain, testé positif à la Covid-19 à cinq semaines du scrutin, ont achevé

de créer un climat d'hystérie collective et de profonde inquiétude pour la stabilité des institutions américaines. Face à un président sortant qui affirmait sa connivence avec l'extrême droite, distillait le doute sur la validité du processus démocratique[16] et menaçait clairement de nier le résultat du scrutin s'il le donnait perdant – ce qu'il a fait, multipliant des recours pour soupçon de fraude électorale qui n'avaient aucun fondement juridique –, les États-Unis ont cru possible de basculer à nouveau dans la guerre civile.

L'irruption de partisans de Trump, une galaxie mêlant complotistes de la mouvance QAnon, militants proarmes, néonazis et « patriotes » en plein Congrès le jour de la confirmation de la victoire de Joe Biden, attisés par le président sortant durant les deux mois qui ont suivi sa défaite, n'a été que l'ultime épisode témoignant de la gravité de la situation politique et sociale du pays. Privé de son canal de communication favori Twitter, Donald Trump s'est résolu à user d'un médium plus classique, le communiqué de presse, pour assurer que la transition avec l'administration Biden serait « ordonnée », sans pour autant reconnaître sa défaite. Cet entêtement a entraîné une multiplication de défections parmi ses ministres et ses soutiens les plus proches, tandis qu'une seconde procédure d'*impeachment* était votée par la Chambre des représentants, faisant de Donald Trump le seul et unique président de l'histoire des États-Unis à avoir subi une telle infamie. L'objectif pour les Démocrates et un nombre non négligeable de Républicains consistait alors moins à « se débarrasser » du président à une semaine de la fin de son mandat qu'à s'assurer qu'il ne puisse jamais en exercer un second. La violence d'une extrême droite largement sous-estimée par les forces de police et la classe politique semble désormais suffisamment menaçante pour la démocratie américaine pour que les Républicains eux-mêmes souhaitent tourner en urgence la « page Trump ». Pour autant, rien ne dit que cette partie de l'opinion, « réveillée » et galvanisée par quatre années de « trumpisme », s'apaisera une fois son départ acté, ce qui inquiète fortement outre-Atlantique.

Certes, les institutions américaines ont maintes fois prouvé leur solidité face à l'autoritarisme d'un Donald Trump intolérant à la critique ou aux divergences d'opinions, notamment durant l'épisode du *shutdown* entre fin décembre 2018 et fin janvier 2019, le plus long de l'histoire politique américaine. Constatant l'échec des négociations entre le Congrès et l'administration Trump sur l'élaboration du budget, dont faisait notamment

partie le financement de la construction du mur tant souhaité par le président républicain à la frontière mexicaine, l'administration fédérale a cessé ses activités pendant un peu plus d'un mois, obligeant finalement Donald Trump à céder. Autre exemple, dès le début de la pandémie de Covid-19, ce sont notamment les gouverneurs des États qui ont pallié la défaillance de l'État fédéral. Un tel déséquilibre rend néanmoins particulièrement complexe, voire impossible, la mise en place d'une réponse coordonnée efficace en cas d'enjeu de dimension nationale. La société américaine apparaît tiraillée, et ce depuis fort longtemps, entre la défense des libertés individuelles et ses aspirations envers un État-providence plus interventionniste, notamment lorsqu'il s'agit de garantir la sécurité de tous. La notion d'individualisme se heurte régulièrement à celle d'intérêt général. Faut-il s'étonner que les manifestants américains contre le port du masque et les mesures de confinement aient été les pionniers de ce mouvement de défiance, qui s'est ensuite exporté outre-Atlantique ? Constitutive de la vie politique américaine, cette approche ne permet cependant pas de garantir la protection des plus fragiles. Au demeurant, elle structure un débat public extrêmement polarisé, entre Républicains contempteurs du « socialisme » et de l'interventionnisme de l'État, et Démocrates soucieux d'un meilleur équilibre entre libre-échange et protection sociale.

La victoire de Joe Biden à l'élection présidentielle devrait mettre un terme à la destruction du multilatéralisme comme de l'unité de la nation américaine. Mais la reconstruction se révèle longue et difficile. Joe Biden a promis de suivre un agenda progressiste, de restaurer le multilatéralisme et de proposer un autre modèle social plus inclusif et protecteur enfin digne d'une grande puissance. Dans l'espoir de rallier un maximum d'électeurs démocrates parmi les sympathisants d'Elizabeth Warren et Bernie Sanders, il s'est inspiré de certaines de leurs propositions pour son propre programme. Il a multiplié les gages en ce sens, en premier lieu dans le choix des personnalités composant son administration : le nouveau président a volontairement féminisé et diversifié son équipe afin qu'elle « ressemble à l'Amérique » multiethnique et multiculturelle. Outre la Vice-présidente Kamala Harris, première femme « de couleur » à incarner le second personnage de l'État, Joe Biden a nommé Debra Haaland, première ministre amérindienne de l'histoire des États-Unis, à la tête du ministère de l'Intérieur, chargée notamment des ressources naturelles et de la protection

de l’environnement. Les symboles sont très forts, mais permettront-ils véritablement une évolution ? On peut émettre quelques réserves quant au changement, dans la foulée de l’investiture du président démocrate, de la structure même de la vie politique américaine, qui oscille tous les quatre ans d’un extrême à l’autre et se répercute directement dans les relations internationales. Il apparaît d’autant plus nécessaire pour l’Union européenne de devenir la principale force de proposition du monde occidental, tant les États-Unis, loin de l’image de la nation triomphante qu’ils ont longtemps incarnée, apparaissent désormais comme une démocratie malade et victime de ses excès.

Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft.

Si l’URSS peut se prévaloir de la victoire finale contre l’Allemagne nazie après la bataille de Berlin, elle sort néanmoins de la guerre mondiale considérablement affaiblie sur le plan démographique et économique, à la différence des États-Unis.

Définis depuis plus de trente ans par les administrations américaines successives, les *rogue states* regroupent essentiellement la Corée du Nord, Cuba, l’Iran, l’Irak, le Soudan et la Libye, même si la liste a pu évoluer – depuis Trump on peut y ajouter le Venezuela.

Article de Noam Chomsky paru en août 2000 : www.monde-diplomatique.fr/2000/08/CHOMSKY/1930

Comme l’amende de 9,3 milliards de dollars imposée à la banque française BNP Paribas par les États-Unis pour avoir contourné les embargos financiers imposés aux *rogue states* – Cuba, l’Iran, le Soudan et la Libye – l’a démontré.

Par exemple l’étude de 2007 réalisée par le Joint Economic Committee du Congrès américain (www.jec.senate.gov/archive/Documents/Reports/Iraq%20JEC%202007.pdf), tandis que celle du Congressional Budget Office l’estimait entre 1 et 4 *trillions* (*1 trillion* = 1 000 milliards) de dollars, et celle du Centre pour les études stratégiques et internationales entre 4 et 8 *trillions*.

Voir chapitre 1, p. 15.

Adopté en 2016 par le Congrès américain autorise tout citoyen américain à poursuivre en justice un État jugé impliqué dans des actes terroristes. Le texte vise explicitement l’Arabie saoudite, dont quinze ressortissants faisaient partie des dix-neuf terroristes responsables des attaques du 11 septembre 2001. Riyad a d’ailleurs tout fait pour bloquer l’adoption du

projet de loi. Étonnamment, sur le fondement de ce même texte de loi, ce sont les avoirs de la Banque centrale iranienne au Luxembourg qui ont été saisis au titre des attentats du 11-Septembre.

La tradition veut en effet que le président américain nouvellement élu réserve sa première visite d'État aux pays frontaliers des États-Unis, le Canada et le Mexique.

Tribune de Frédéric Mauro, *Iris*, juillet 2020. Pour mémoire, le plan Marshall était un programme américain de prêts destinés à la reconstruction des États européens après la Seconde Guerre mondiale. De 1947 à 1951, les États-Unis versent ainsi près de 16,5 milliards de dollars, soit 173 milliards d'euros en 2020.

À l'automne 2020 la consommation intérieure chinoise, malgré une croissance repartie à la hausse (+3,2 % par rapport à la même période en 2019 après une chute de 6,8 % du PIB sur les trois premiers mois de 2020) était effectivement encore en berne, une première en quarante ans.

« Aux yeux du monde, l'Amérique apparaît aujourd'hui comme raciste et pitoyable. »

Jean-Michel Valantin, *Géopolitique d'une planète déréglée, le choc de l'Anthropocène*, Éditions du Seuil, 2017, p. 953, édition du Kindle.

« Les conséquences d'un changement climatique radical sur la sécurité nationale des États-Unis. »

Ibid.

En raison de la crise sanitaire, le recours au vote à distance a été facilité, mais Donald Trump a exprimé volontiers ses doutes sur la sincérité du scrutin et sur la possibilité d'une fraude massive organisée par le parti démocrate ; ce que sa propre administration et le directeur du FBI, Chris Wray, ont catégoriquement réfuté.

7

Le réveil de l’Europe ?

Paradoxale Europe, qui en tant qu’objet politique condense à la fois une extrême jeunesse – à peine soixante ans – mais aussi une extrême ancienneté et une sagesse acquise au gré des empires, des invasions, des guerres, des phases d’épidémies, de peuplement et d’essor culturel qui ont façonné ce continent au cours des siècles. Forte de toute cette expérience et de la richesse de ses peuples, elle n’en est pas moins confrontée depuis le début du siècle à l’un des plus profonds questionnements existentiels de sa longue histoire. Le « non » de la France et des Pays-Bas[1] au référendum sur la Constitution européenne en 2005, puis le Brexit décidé par les Britanniques en 2016 ont rompu avec la promesse d’une intégration européenne réussie. Malgré soixante ans de paix ininterrompue, un phénomène qui lui était presque inconnu, l’Europe se trouve aujourd’hui minée par de multiples crises : migratoire, sociale, économique, diplomatique. Elle s’inquiète de son impuissance face à la montée des populismes et au regain de sympathie que suscitent les mouvements d’extrême droite – un sujet particulièrement préoccupant en Allemagne –, sans compter les ambitions de grandes puissances néo-impériales qui s’aiguisent à ses portes. L’Europe va devoir nécessairement s’adapter à un environnement international en profonde évolution, sous peine d’être « balkanisée » et de voir sa propre existence menacée.

Pourtant, c’est peut-être en puisant dans ce qui fait son originalité et sa force sur l’échiquier mondial que l’Europe peut trouver les ressources de sa réaffirmation politique. Son modèle, fondé sur les abandons de souveraineté et sur une intégration régionale basée sur une monnaie commune, un espace commun et des valeurs démocratiques partagées, suscite encore l’adhésion. L’intégration des États baltes à l’Union européenne et à l’Otan en 2004, même si elle est mitigée, fut globalement positive et marqua un significatif

refus du modèle russe. La « révolution orange » en Ukraine en 2004, les manifestations contre le pouvoir en Biélorussie en 2020 soulignent la même aspiration aux valeurs démocratiques portées par l'Union européenne. De manière significative, la pandémie de Covid-19 et la crise économique qui a suivi ont démontré à la fois les profonds dysfonctionnements de la gouvernance communautaire européenne mais aussi la solidité du modèle politique des États membres. Ainsi, si l'Union européenne a accusé une grave lenteur avant de sortir de la sidération et de coordonner une tardive assistance à l'Espagne et l'Italie, premiers pays européens à être violemment touchés par le coronavirus, elle a aussi prouvé sa capacité et celles des États européens eux-mêmes à préserver leurs populations grâce à de nombreux mécanismes d'amortissement, et au maintien de l'État-providence, à la différence des régimes autoritaires ou d'une démocratie dysfonctionnelle comme les États-Unis. L'Europe peut retrouver sa capacité à séduire ses peuples pour peu qu'elle s'applique à devenir un objet géopolitique crédible et efficace, ce qui ne pourra s'affranchir d'une nécessaire réflexion sur ses capacités défensives et son mode de gouvernance, ainsi que sur sa souveraineté par rapport aux États-Unis.

Intégrations ou désintégrations ? Les multiples crises de l'Union européenne

Cinq siècles durant, du XVe siècle à la première moitié du XXe siècle, la puissance européenne a dominé le monde : l'Empire britannique « sur lequel le soleil ne se couchait jamais », qui a atteint son expansion maximale dans la seconde moitié du XIXe siècle, a incarné une forme précoce de système mondialisé. Et les pays européens n'ont cessé de se faire la guerre durant ces cinq siècles, motivés à la fois par de puissants nationalismes et par des rivalités autour de leurs empires coloniaux respectifs. Ce déchaînement de violences n'a fait que croître entre 1870 et 1939, avant de faire basculer un continent entier dans l'horreur jusqu'en 1945. Les deux guerres mondiales ont fait chuter nations et empires européens, et redéfini par deux fois de nouvelles dynamiques continentales, dont les conséquences sont encore très sensibles dans l'élaboration des politiques russes et turques actuelles[2]. C'est en partie grâce à la mémoire toujours vive de ce passé traumatisant que l'Union européenne a vu le jour,

à partir d'une alliance qui allait structurer longtemps les relations européennes entre la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis, notamment pour « barrer la route » au communisme et à la puissance soviétique.

L'objectif fondateur de cette union entre les pays du continent européen visait à les prémunir de la guerre en rompant justement avec les nationalismes. Les « pères fondateurs » de l'Europe décidèrent donc de remplacer les « puissances individuelles » par une « puissance communautaire », essentiellement fondée sur des intérêts économiques communs, ce qui nécessita pour les États qui en devenaient membres d'abdiquer une part de leur souveraineté. La première instance européenne, créée dès 1948, se nomma précisément « Organisation européenne de coopération économique ». Elle sera la matrice de l'OCDE et le prélude à la création des futures Communauté européenne du charbon et de l'acier (Ceca, fondée en 1951) et Communauté économique européenne (CEE, en 1957). Cependant, dès cette époque, un défaut majeur apparaît dans la construction européenne : s'il y a constitution d'une communauté économique, il n'y a en revanche aucune mutualisation des ressources militaires, la France rejetant la création de la Communauté européenne de Défense en 1954.

Les pays du continent européen, divisés entre bloc de l'Est et bloc de l'Ouest, se sont alors trouvé des parrains extérieurs pour assurer leur sécurité, l'Otan côté ouest sous l'égide des États-Unis, le pacte de Varsovie côté est sous l'égide de l'URSS. Pour cette communauté européenne naissante, le travail de réconciliation devait accompagner le développement du marché unique comme ciment de l'unité. De la naissance de « l'amitié franco-allemande » avec la signature du traité de l'Élysée en 1963 à l'émouvante poignée de main entre le chancelier allemand Helmut Kohl et François Mitterrand en 1984 à Douaumont, c'est le couple franco-allemand qui va cristalliser cet effort fondamental, incarnant d'abord le moteur de la consolidation européenne, puis le garant de sa stabilité. Des phases d'élargissement, puis de création d'institutions parlementaires se sont ensuite succédé entre 1969 et 1985, et en 1992 le traité de Maastricht créa l'Union européenne entre douze pays, la citoyenneté européenne, ainsi que le marché unique. Commença alors une période d'expansion continue, avec l'adhésion de treize autres membres entre 1995 et 2004. Mais le nouveau cadre institutionnel que devait être la Constitution européenne, proposée au

référendum en 2005 pour répondre à ces nouvelles contraintes, ne sera jamais adopté, au grand dam de son rédacteur, l'ancien président de la République française Valéry Giscard d'Estaing (1926-2020).

Avec le nouveau siècle s'ouvre un cycle de crises multiples pour l'Union européenne, qui ébranle progressivement sa stabilité et sa confiance. Il va être marqué par deux problématiques majeures pour le continent : la crise de la zone euro ou des « dettes souveraines » en 2008, puis celle des réfugiés à partir de 2014. Suite logique d'une aggravation de la dette publique de nombreux États ayant dû soutenir leur économie et leur système bancaire, la crise économique de 2008 aggrave les dettes publiques grecques et italiennes, qui suscitent l'inquiétude des marchés. Ceux-ci spéculent sur un éventuel éclatement de la zone euro et une « contamination » de la situation à tous les pays du Sud de l'Europe. En deux ans, les États européens, la Banque centrale européenne et le FMI proposent, à travers le *Pacte de stabilité et de croissance* réformé en 2011 et le *Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance* adopté en 2012, plusieurs instruments devant guider les politiques budgétaires des États membres pour stabiliser l'économie européenne. Ces textes imposent plusieurs mesures d'austérité aux pays qui nécessitent des réformes structurelles profondes – augmentation des impôts et réduction des dépenses publiques. S'ils parviennent à stabiliser l'économie européenne et à préserver l'intégrité de la zone euro, ces plans se feront au prix de conséquences sociales désastreuses sans résoudre pour autant l'aggravation des dettes souveraines. Au premier trimestre 2020, cinq pays européens, dont la France, affichaient une dette publique supérieure à 100 % de leur PIB, multipliant parfois par deux ou trois leur niveau d'endettement de 2007.

La crise migratoire, nourrie à la fois par la guerre civile en Syrie, l'émergence de Daech mais aussi la descente aux enfers du Venezuela et la reprise de la guérilla des talibans en Afghanistan, surgit ensuite dans ce contexte de forte tension sociale et économique. L'Union européenne reçoit 1,3 million de demandes d'asile pour la seule année 2015 et en a accordé 330 000, la moitié des bénéficiaires étant syriens et la moitié des décisions positives venant d'un seul pays, l'Allemagne[3]. Alors que les pays d'Europe centrale et de l'Est – la Pologne, la Slovaquie, la République tchèque et la Hongrie – refusent le principe de quotas de répartition des réfugiés entre les différents pays européens, la Grèce voit arriver sur ses côtes le plus important mouvement de population jamais enregistré en Europe depuis la

Seconde Guerre mondiale. Premier pays européen exposé à la gestion directe de cette problématique migratoire, tout en subissant les effets d'un plan d'austérité européen, la Grèce devient le « gardien des frontières de l'Europe » alors que l'Allemagne et les pays d'Europe centrale referment leurs frontières dès fin 2015 et restreignent le droit d'asile. La chancelière allemande Angela Merkel se voit alors obligée en mars 2016 de négocier avec le président turc Recep Tayyip Erdoğan un accord visant à endiguer ce flux migratoire contre 6 milliards d'euros d'aide financière versés à cette fin. Conspué dès le début par les ONG humanitaires, cet accord présente un bilan globalement négatif cinq ans plus tard. Loin de résoudre une crise qui, si elle peut s'atténuer, n'est pas vouée à s'arrêter, le texte a fragilisé la Grèce – ses îles accueillant des milliers de réfugiés au-delà du possible et dans une situation humanitaire catastrophique –, a accru ses tensions avec la Turquie, et a rendu l'Union européenne dépendante du chantage d'Ankara. Sur une population de 500 millions d'Européens en 2019, l'Union européenne comptait plus de 2,7 millions de réfugiés et plus de 700 000 demandeurs d'asile. Cela semble fort peu, mais reste déjà suffisant voire excédentaire pour de nombreux partis populistes tels Aube dorée en Grèce, la Ligue du Nord en Italie ainsi que le parti UKip en Grande-Bretagne, et bien sûr le Rassemblement national en France.

Comment expliquer la crise existentielle qui secoue aujourd'hui une Union européenne fondée sur un projet initial attractif et prometteur qui a, de fait, apaisé un continent constamment en guerre pendant trois siècles ? Le manque criant de cohésion politique apparaît comme l'une des premières explications. Comment ne serait-il pas difficile d'obtenir l'unanimité sur tous les enjeux de la part de vingt-sept pays ? La construction européenne et la cohésion économique qu'elle a apportée n'ont pas signifié pour autant abandon des spécificités culturelles, ni abandon total de la souveraineté des États lorsqu'il s'agit de défendre leurs intérêts. De fait, l'Europe a toujours été « à plusieurs vitesses », ou à « géométrie variable ». Tous les États membres ne participent pas à l'ensemble des décisions communautaires – notamment les pays d'Europe centrale et de l'Est sur la question migratoire –, parfois pour de simples raisons budgétaires, ou parce qu'ils ne répondent pas encore aux critères requis par l'Union européenne. Les institutions européennes offrent en outre un certain nombre d'outils – abstention constructive, coopération renforcée, *opting out*… – qui permettent aux États de ne pas obligatoirement participer

à une prise de décision nécessitant l'unanimité, ni de l'appliquer. Cette intégration différenciée, si elle semble laisser une plus grande liberté aux États, crée cependant un manque d'union politique qui se ressent aussi bien dans les choix des politiques communautaires que dans l'élaboration de réponses ou de stratégies coordonnées en matière d'affaires étrangères.

Par ailleurs, le clivage pays du Nord « responsables »/pays du Sud « dépensiers » persiste en dépit de la limite de son analyse, tout comme celui qui sépare les États membres entre pays convaincus de l'utilité du projet européen et pays eurosceptiques. Ces derniers regroupent souvent des pays restés longtemps dans le giron soviétique ou manquant de tradition démocratique, qui possèdent de surcroît des aspirations politiques différentes par rapport à leurs voisins. La Hongrie ou la Pologne paraissent ainsi jouer sur deux tableaux, cherchant à la fois à gagner en autonomie sur la scène internationale tout en profitant du cadre politique et de la solidarité financière européenne.

La lourdeur bureaucratique, pour ne pas dire technocratique des institutions européennes constitue en second lieu une grave faiblesse qui mériterait réformes et efforts de simplification. Sans tomber dans le piège facile consistant à rendre l'Union européenne responsable de toutes les crises, le caractère souvent illisible de ses actions la dessert et suscite chez une partie toujours croissante de la population européenne, en particulier la plus jeune, un profond désintérêt pour le projet européen. Pourtant, l'Union européenne est encore loin de gouverner l'ensemble des problématiques quotidiennes de ses États membres. Elle dispose certes de compétences exclusives lui permettant de décider des règles d'union douanière, des règles de concurrence ou encore de la politique monétaire pour la zone euro, mais d'autres compétences sont partagées avec les États, qui vont de la politique sociale à l'environnement et à la protection des consommateurs en passant par l'aide humanitaire, la recherche ou les transports, et bien sûr la politique agricole commune. Elle dispose enfin de compétences d'appui dans la culture, le tourisme ou l'éducation.

L'Union européenne pèche enfin par une coordination encore balbutiante de sa diplomatie étrangère, amorcée seulement à partir du traité de Maastricht en 1992, avec la création d'une « politique étrangère et de sécurité commune ». Malgré les avancées apportées par le traité de Lisbonne adopté en 2009, qui ont doté l'Union européenne d'un service diplomatique et d'un représentant de l'Union pour les affaires étrangères et

la politique de sécurité, la politique de sécurité et de défense européenne n'est pas au niveau des nécessités imposées par un contexte international de plus en plus complexe. L'Union européenne ne dispose d'aucune armée commune, puisque la défense reste une prérogative des États membres. Pourtant, la majeure partie des pays européens y consacrent moins de 2 % de leur PIB, hormis la France, la Grèce et l'Estonie – ces deux derniers pays, respectivement voisins de la Turquie et de la Russie, conservant un fort budget de défense pour des raisons géostratégiques évidentes. À cet égard, ces trois pays sont les seuls parmi leurs voisins également membres de l'Otan à respecter leurs engagements au sein de l'organisation, qui leur impose depuis 2006 de consacrer précisément 2 % de leur budget annuel aux dépenses militaires. À titre de comparaison, en 2018, les vingt-huit États européens ont consacré 281 milliards de dollars à la politique de défense commune, quand les seuls États-Unis dépensaient près de 649 milliards de dollars sur la même année[4]. La plupart des États membres considèrent encore l'Otan comme un rempart suffisant contre les menaces extérieures. C'est précisément cette vision de la défense européenne qui maintient les Européens dans une relation d'assujettissement aux États-Unis, et bride leurs marges de manœuvre lorsqu'il est nécessaire de se démarquer de la politique étrangère américaine. Ce n'est pas sans raison que la Bosnie n'a pas célébré en 2020 les vingt-cinq ans des accords de Dayton, qui ont mis fin en 1995 au conflit le plus meurtrier en Europe depuis 1945, conflit que l'Europe s'est montrée incapable de régler sans l'aide des États-Unis via l'Otan. Si les accords ont finalement été signés à Paris le 14 décembre 1995, ils conservent aux yeux de l'Histoire le nom du lieu où ils ont été négociés – Dayton, dans l'Ohio –, rappelant à jamais la défaillance des Européens.

Exister sans les États-Unis dans un monde multipolaire : l'urgence d'une autonomie stratégique

En 2015, l'Espas[5] publiait un rapport faisant état des principales tendances globales à l'horizon 2030 et interrogeait la capacité de l'Union européenne d'y faire face dans un monde jugé plus complexe et instable. D'ici dix ans, la population mondiale atteindra 8,3 milliards d'individus, les écarts de richesse et les inégalités se seront accrus ; gérer la rareté des

ressources, le poids géoéconomique de l'Asie, la digitalisation de l'espace mondial ainsi que l'interdépendance des États constituera autant de défis complexes et difficiles à appréhender. Le rapport établit ainsi trois grandes « révolutions » structurelles que l'Europe devrait mettre rapidement en place pour y faire face. D'abord une « révolution » économique et technologique, face aux transformations techniques que vivent les sociétés européennes et mondiales, ce qui nécessite de savoir profiter des authentiques gains en termes de productivité, de bien-être et d'épanouissement des individus tout en prévenant les risques inhérents à cette disruption en matière de hausse du chômage, des inégalités et d'appauvrissement de la classe moyenne.

Deuxième « révolution », dans le champ démocratique et social : des citoyens plus connectés, plus dynamiques et créatifs, ne consacrant plus tout leur temps de vie disponible au travail, seront potentiellement plus impliqués dans la vie démocratique de leur pays et plus critiques envers leurs gouvernements, dont ils exigent plus de transparence. Le contrat social devra être repensé pour intégrer davantage les citoyens au processus de décision. Les multiples mouvements en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique ou pour une mondialisation repensée démontrent un authentique appétit de la part des populations pour l'invention de nouvelles formes de gouvernance. En réaction à des structures étatiques traditionnelles, mais peut-être obsolètes sur certaines questions majeures – la question environnementale notamment –, deux logiques pourraient s'affronter, l'une conservatrice, voire populiste, l'autre privilégiant et développant les initiatives d'action locale et une plus grande implication citoyenne.

La dernière « révolution » cruciale devra avoir lieu dans le domaine géopolitique, qui aura à tenir compte de la montée en puissance asiatique comme du découplage nécessaire entre l'Union européenne et les États-Unis pour incarner dans un monde multipolaire une puissance crédible et autonome à part entière. Le rapport juge que résoudre cette triple équation en vingt ans ne sera pas sans difficulté pour l'Europe, entre les contraintes financières et économiques, le vieillissement de sa population, et les problématiques domestiques de ses États membres. « Le succès résidera dans sa capacité à anticiper, à être plus flexible, agile et inclusive[6]. »

À cet égard, l'année 2020 a imposé à l'Union européenne un premier test d'une ampleur imprévisible. Catalyseur à la fois de la « guerre » sino-

américaine, de l'imbrication des États européens avec les États-Unis et la Chine en matière économique, technologique et sanitaire, la Covid-19 a permis à l'Europe de prendre conscience de sa trop grande dépendance et de l'urgence de la remettre en question. Sa capacité de résilience sera rapidement jugée. Certes, le plan de relance de 750 milliards d'euros adopté le 21 juillet 2020 sur sept ans est ainsi apparu comme une preuve de la cohésion européenne. Cependant, l'économiste Thomas Piketty a pu souligner que le PIB annuel de l'Europe représentait 1 400 milliards d'euros… Une réflexion sur les mécanismes politiques des institutions européennes gagnerait à être entamée pour faciliter de telles prises de décision et peut-être contribuer à les améliorer, en réduisant la nécessité de parvenir à l'unanimité des membres, suivant en cela les travaux du politologue américain William Riker qui, en 1962, estimait déjà que « réduire le nombre des acteurs dans la prise de décision était un gage d'efficacité ».

Prise en tenailles entre les deux premières puissances mondiales, l'Europe apparaît pour certains analystes sommée de choisir son camp dans la rivalité sino-américaine. D'autres, peut-être plus optimistes, estiment qu'il s'agit au contraire pour elle de refuser de prendre parti et d'affirmer enfin son autonomie stratégique. Certes, l'Europe ne peut se contenter de rester neutre, le conflit commercial, technologique et même idéologique entre la Chine et les États-Unis ayant un impact direct sur sa croissance et son économie. Ni spectatrice ni « lieutenant » obligé de choisir son camp, l'Europe doit au contraire réaffirmer son volontarisme politique et sa capacité d'union. Plus que jamais obligée de s'imposer comme une véritable grande puissance dans un monde désormais multipolaire, elle peut prouver la résilience de son système sanitaire, de ses institutions et de sa gouvernance, mais aussi démontrer que les valeurs et la cohésion qui fondent le projet européen demeurent pertinentes et attractives. Cependant, la problématique sino-américaine la confronte à une difficulté significative, celle de dégager un consensus, loin d'être acquis, sur la stratégie à adopter, chaque État membre ayant sa propre perception du problème et du poids réciproques de la Chine et des États-Unis, ainsi que des intérêts divergents des deux puissances.

L'Union européenne, résolument multilatéraliste, doit acquérir une autonomie stratégique pour défendre ses choix, répondre aux enjeux géopolitiques mondiaux et tenir sa place dans le concert des nations. Ce

changement de paradigme ne pourra donc faire l’économie d’un nécessaire examen de conscience et de l’obligation d’interroger le statut de sa relation transatlantique. Face aux défections américaines successives – dans le cadre de l’accord de Vienne sur le nucléaire iranien ou durant le conflit syrien, que ce soit au moment de décider de frappes contre Bachar el-Assad en 2013 ou de soutenir les Kurdes face à la Turquie fin 2018 –, l’Union européenne est apparue désemparée, ou du moins en proie à un manque criant d’indépendance et de marges de manœuvre. Or, les tensions créées en Méditerranée par la Turquie ou à l’est de l’Europe par la Russie la concernent au premier plan, tout comme la montée du terrorisme islamiste qui l’a directement frappée sur son territoire. La France est l’un des États membres les plus actifs en faveur d’une autonomisation de l’Union européenne en matière de défense, notamment face à l’inertie de l’Otan et, à la suite du départ de la Grande-Bretagne, elle reste la seule puissance dotée de capacités militaires suffisantes pour ne pas s’en remettre totalement à l’Alliance atlantique, contrairement à l’Allemagne.

Malgré la fébrilité palpable qui agite les peuples européens, se réapproprier leur destin est encore possible. La disruption du contexte international ouvre précisément une ère nouvelle pour le continent européen, pour peu que l’audace prenne le pas sur le manque d’ambition pour définir une stratégie politique d’envergure à la hauteur de ses enjeux. Le Brexit, effectif depuis le 31 janvier 2020 après quatre années d’âpres négociations sur les conditions du retrait, a rompu la cohésion politique de l’Union européenne pour la première fois depuis 1957. Véritable traumatisme pour l’Europe en 2016, l’événement a néanmoins permis au continent d’entamer cette réflexion sur ses forces et ses faiblesses qui l’ont sans doute préparée à affronter la crise de 2020 et ses suites. La crainte d’un éclatement généralisé qui a crispé l’Europe durant la phase de négociations ne s’est finalement pas réalisée. Les profondes incertitudes entourant l’avenir d’une Grande-Bretagne désormais livrée à elle-même semblent avoir refroidi les plus eurosceptiques des pays membres, et la difficulté des négociations a par ailleurs démontré qu’un retrait de l’Europe avait un coût. Au-delà des discours populistes, on perçoit un certain regret de la part des Britanniques, à tel point qu’on ne s’interdit pas d’imaginer un retour de la Grande-Bretagne au bercail de l’Union européenne… ce qui prendra nécessairement du temps et qui, dans l’attente, privera le continent d’une puissance au poids culturel et économique non négligeable, mais redonnera

peut-être aussi à la Commission européenne une marge de manœuvre budgétaire, largement limitée par les Britanniques depuis les années Thatcher. L'ampleur du plan de relance européen semble confirmer que leur départ ne présentait pas que des inconvénients : en 2008, en pleine crise des *subprimes*, les Britanniques s'étaient fermement opposés à l'élaboration d'un budget communautaire dédié aux pays du Sud en difficulté. Rien de tel en 2020, qui a vu se conjuguer leur sortie du marché intérieur européen et l'arrivée de la pandémie de Covid-19 sur le continent, rendant tout veto de leur part désormais impossible.

Le départ de la Grande-Bretagne va nécessairement rééquilibrer les relations européennes, mais Londres restera certainement une composante indispensable de la politique étrangère européenne pour la rendre « plus verte, plus numérique et plus géopolitique », comme le souhaitait Ursula von der Leyen dans son discours sur l'état de l'Union[7]. On serait tenté d'ajouter aussi « plus convaincante » pour tenter de lutter contre les sirènes du populisme qui séduisent de plus en plus d'Européens. Le manque de solidarité européenne, notamment dans le traitement de la question migratoire, a souvent été souligné pour démontrer son inefficacité. Le 23 septembre 2020, la Commission européenne présentait justement un nouveau *Pacte pour la migration et l'asile* afin de surmonter les divisions apparues depuis 2015 entre les pays membres et trouver un compromis entre contrôle et solidarité, loin de l'iniquité du règlement de Dublin[8]. S'il ne propose pas non plus de révolution en la matière, le texte démontre une volonté de sortir de l'immobilisme et de relancer une dynamique de réformes. L'emprunt commun décidé par la Commission européenne pour relancer l'économie du continent démontre un sursaut de cohésion à peine endeuillé par le départ britannique, et pourrait contribuer à lui redonner une crédibilité sur la scène internationale.

Enfin, l'examen de conscience de l'Union européenne pourra l'amener à redéfinir avec précision ce que sont ses valeurs communes et comment elle entend les défendre et les faire prospérer. En dépit de tous ses défauts et faiblesses, l'Europe reste un objet géopolitique qui pourrait incarner une véritable puissance. Vingt-sept « États unis » pèsent après tout plus que vingt-sept États au poids politique très divers. En dépit de sa démographie, elle dispose d'atouts réels pour défendre à la fois son existence, sa légitime position sur l'échiquier international, et pour incarner un contre-modèle aux régimes autoritaires ainsi qu'à la démocratie dysfonctionnelle américaine.

Comme pour toute névrose, la prise de conscience est le premier pas indispensable vers la guérison.
Deux pays qui faisaient pourtant partie des premiers États signataires du Traité de Rome en 1957.
Voir deuxième partie, p. 37.
Communiqué de presse Eurostat, 20 avril 2016.
Source : touteleurope.eu, site de référence sur les questions européennes.
L'Espas – pour « European Strategy and Policy Analysis System » – est une collaboration interinstitutionnelle regroupant des membres de la Commission européenne, du Parlement européen, du Conseil de l'Europe et du Service européen pour l'action extérieure. Elle agit comme un *think tank* global de l'Union européenne, fournissant des éléments d'analyse stratégique.
Espas, « Global Trends to 2030 : can the EU meet the challenges ahead ? », 2015.
https://espas.secure.europarl.europa.eu/orbis/sites/default/files/espas_files/about/espas-report-2015.pdf
Discours sur l'état de l'Union, *Le Monde*, 17 septembre 2020.
Dans sa troisième version, ce texte normatif adopté le 26 juin 2013 réglemente le droit d'asile au sein de l'Union européenne, notamment lorsque des étrangers formulent une demande d'asile dans un pays et sont interpellés dans un autre pays de l'Union. Simple en théorie, le texte est complexe à appliquer, puisque le pays dans lequel a été formulée la demande d'asile est celui chargé de l'instruire et de formuler une décision.

Quatrième partie

LES ENJEUX DU MONDE MUSULMAN

Un milliard trois cents millions d'individus, c'est le poids démographique du monde musulman en ce début de siècle, qui s'étend sur tous les continents mais plus particulièrement au Maghreb, au Moyen-Orient et en Asie. Un monde que l'Occident a tendance à considérer sans nuances et sans distinctions, qu'elles soient d'ordre géographique ou théologique, alors qu'il est essentiellement construit sur des différences et ne constitue pas un ensemble parfaitement homogène.

Historiquement, le monde musulman s'est construit sur la divergence religieuse qui a occupé sunnites et chiites au VIIe siècle apr. J.-C., et qui s'exprime toujours de façon conflictuelle aujourd'hui. Cette querelle d'abord politique, puis théologique, a longtemps constitué la toile de fond de nombreux conflits et enjeux propres au monde musulman. Instrumentalisée par les États pour masquer des luttes d'influence géopolitique, elle semble aujourd'hui dépassée par la construction de nouveaux nationalismes – notamment en Irak –, par les rivalités économiques et surtout par les clivages existant au sein même de l'islam sunnite, entre l'essor du salafisme djihadiste et la séduction exercée par l'islam politique des Frères musulmans.

Géographiquement et culturellement, le monde musulman ne se réduit pas au Proche-Orient ni aux pays qui bordent le golfe Persique, même si cet espace géopolitique concentre une rivalité entre deux mondes qui se touchent, se craignent et s'affrontent. La guerre d'influence qui se joue entre monde arabe et monde perse déborde largement les frontières de cet espace et s'exprime sur de multiples territoires, de la Syrie au Yémen en passant par l'Irak et la Corne de l'Afrique, et jusque dans l'héritage géographique et historique des deux peuples. L'antique dénomination de « golfe Persique », qui remonte à Hérodote, est ainsi activement contestée

par les résidents arabes de ses rives tentés par une réécriture de l'Histoire, et progressivement remplacée dans les analyses par le terme de « golfe Arabo-Persique ». De la même manière, l'islam indonésien n'est pas l'islam iranien ou wahhabite, même si le risque d'une uniformisation de la pensée est toujours aussi vivace sous la pression de la diplomatie religieuse saoudienne, qui doit néanmoins s'adapter dans un contexte économique de plus en plus contraint.

Aujourd'hui, si le monde musulman reste toujours aussi prisonnier de la dialectique entre politique et religion, il n'en reste pas moins confronté à des enjeux économiques et stratégiques essentiels pour son avenir, ainsi qu'à la nécessité d'entrer dans la modernité afin de les affronter. Dépositaire d'un poids économique déterminant pour l'équilibre international, puisqu'il détient la majeure partie des ressources en hydrocarbures, il voit du même coup s'exprimer à travers son aire géographique les appétits de ses rivaux et de ses « parrains » occidentaux, qui expliquent sa haute militarisation et le chaos qui y règne particulièrement depuis 2003. Construites sur la rente pétrolière, les pétromonarchies arabes du golfe Persique sont confrontées à la nécessité de diversifier leur économie et de tenter de conserver leur position sur l'échiquier mondial. Le défi reste néanmoins de taille et rien n'autorise à penser qu'il sera relevé, tant par le fait que ces États semblent davantage préoccupés par leurs rivalités et leur course à l'armement, que par les multiples fractures et déséquilibres fragilisant leurs sociétés et menaçant leur stabilité à long terme.

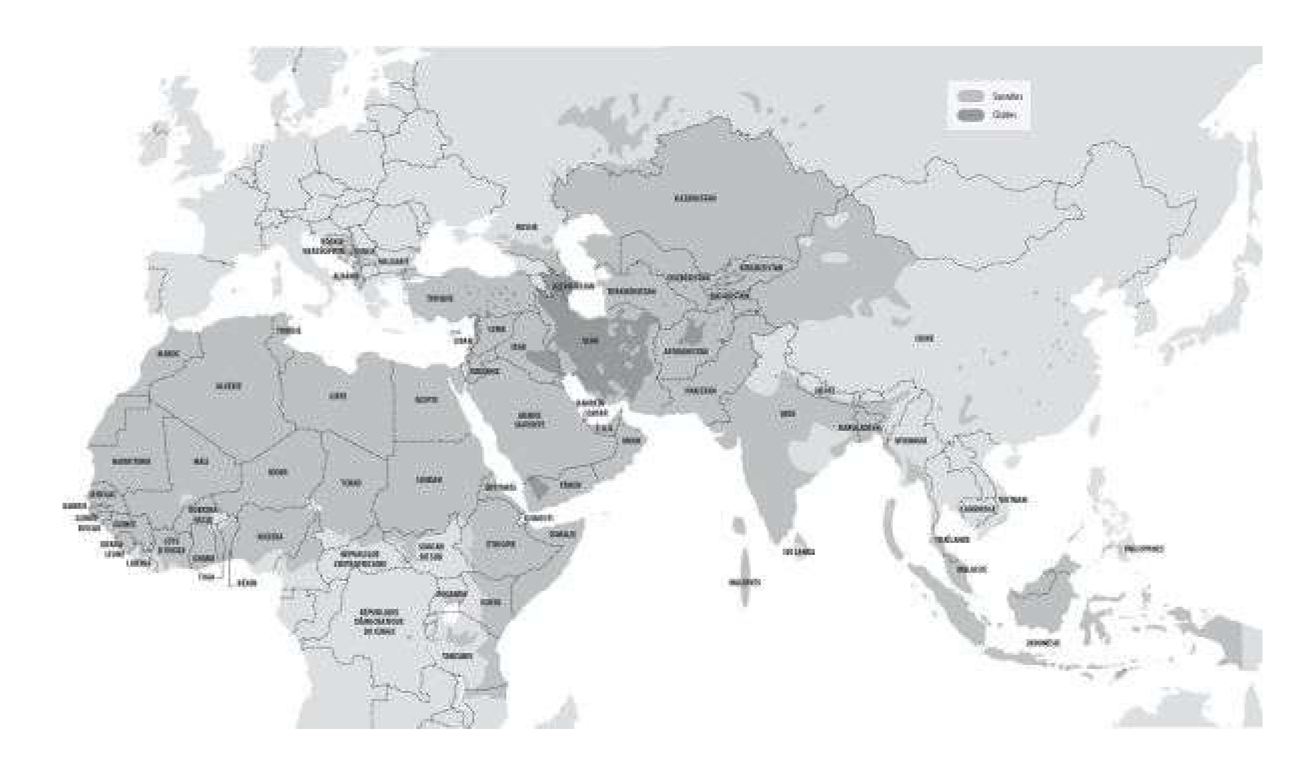
8

Sunnites et chiites, un clivage encore pertinent ?

Le sunnisme et le chiisme sont des courants divergents au sein de l'islam, cependant ils ne sauraient être réduits à leur seule dimension religieuse. Avant de s'étendre à l'ensemble du monde musulman, ils furent d'abord des mouvements politiques et arabes. La majorité du 1,3 milliard de musulmans présents dans le monde se déclare sunnite, tandis que le chiisme représente 195 à 260 millions de fidèles, soit 15 à 20 % des croyants. À lui seul, l'Iran compte 90 % de chiites. Mais dans tout le Moyen-Orient, donc au cœur du monde islamique, sunnites et chiites sont en réalité quasiment à égalité, et en Iran, les chiites sont donc majoritaires, avec d'importantes communautés vivant autour du golfe Persique, zone géostratégique mondiale par excellence : s'ils sont minoritaires au sein de l'islam, les chiites peuplent majoritairement les sites d'exploitation d'hydrocarbures du Moyen-Orient. Le conflit entre sunnites et chiites permet certes de lire les enjeux géostratégiques et les conflits de la région, cependant il n'échappe pas à l'instrumentalisation politique, puisqu'il sert avant tout aux États arabes sunnites à dénoncer la projection de puissance iranienne, qui les inquiète au plus haut point.

Cette crainte de voir l'Iran, ce « géant endormi », redevenir la première puissance régionale est récurrente depuis la chute de Saddam Hussein, principal ennemi de Téhéran, en 2003. Elle fut notamment exprimée dès décembre 2004 par le roi Abdallah II de Jordanie dans une interview donnée au *Washington Post*[1]. Soulignant alors l'ingérence de l'Iran dans le processus de reconstruction politique de l'Irak, le souverain hachémite craignait publiquement de voir Bagdad devenir une République islamique, et surtout d'assister à l'émergence d'un « croissant chiite » allant de Téhéran à Beyrouth, potentiellement déstabilisant pour les pays arabes abritant d'importantes communautés chiites souvent discriminées – comme

c’est particulièrement le cas en Arabie saoudite ou au Bahreïn. Si ces inquiétudes ne furent pas prises au sérieux à l’époque et si la première ne s’est pas réalisée, force est de constater que la seconde paraît confirmée par la nouvelle cartographie du Moyen-Orient où, du Liban au Yémen en passant par l’Irak, l’influence iranienne est indiscutablement présente aujourd’hui. Quant au roi de Jordanie, il a surtout donné la preuve de sa fine connaissance des enjeux et des équilibres régionaux… car la nature ayant horreur du vide, l’essor de l’Iran était clairement prévisible après la neutralisation de deux voisins belliqueux à son égard, les talibans en Afghanistan et Saddam Hussein en Irak[2]. La prophétie fut-elle autoréalisatrice ? Peut-être, si l’on considère que l’activisme des États arabes sunnites a pu exacerber, en retour, l’expansionnisme de l’Iran et la professionnalisation de ses *proxies*. Trois ans plus tard, citant en exemple la situation de crise politique et sociale en Irak, le président égyptien Hosni Moubarak nourrissait cette analyse en déclarant que les chiites vivant à travers le monde arabe considéraient l’obédience religieuse comme supérieure à leur nationalité, ce qui les rapprochait naturellement de l’Iran : « Il y a des chiites dans tous ces pays, d’importants pourcentages, et les chiites sont en général toujours loyaux à l’Iran et non aux pays dans lesquels ils vivent. Naturellement, l’Iran a une influence sur les chiites qui forment près de 65 % de la population irakienne[3]. »



Cependant, cette querelle politico-religieuse se montre largement insuffisante à expliquer les multiples tensions qui irriguent le monde musulman de nos jours. À l'aune d'un tel paradigme, comment analyser la situation des pays du Maghreb ou de l'Égypte, où la population chiite est microscopique et pas spécialement proche de l'Iran ? Ni les printemps arabes, ni les aspirations des sociétés du Moyen-Orient, encore moins les nombreux courants idéologiques émanant du sunnisme et leur influence sur la géopolitique locale à travers de multiples avatars – des États rentiers aux Frères musulmans en passant par les mouvements djihadistes – n'y trouvent leur source. En outre, à l'inverse du sunnisme, le chiisme fait preuve d'une relative homogénéité en dépit de la divergence entre quiétistes, représentés par l'ayatollah Ali al-Sistani, et révolutionnaires adeptes de la *Velayat-e-Faqih* de l'imam Rouhollah Khomeini. Sunnites et chiites semblent d'ailleurs davantage préoccupés par la résolution de leurs propres conflits internes que par une réelle « guerre de religion » qui les opposerait, phénomène au demeurant largement contesté par les historiens et analystes spécialistes de l'islam. La distinction entre les éléments de nature politique, théologique et géopolitique de cette querelle, si elle reste d'une profonde complexité, n'en est pas moins indispensable pour mieux saisir « l'envers du décor » des divers affrontements actuellement en cours au Moyen-Orient.

Des croyances et légitimités différentes, mais une cohabitation relativement paisible jusqu'à l'époque moderne

Les divergences entre sunnites et chiites se sont originellement manifestées par un schisme d'ordre politique, rapidement suivi de désaccords théologiques. Il oppose les compagnons du Prophète, qui deviendront les trois premiers califes élus, et les descendants de Mahomet, son gendre et cousin Ali en tête, qui leur succède en tant que quatrième calife. Les chiites, dont le nom vient de l'expression *chiat Ali*, « les partisans d'Ali », le reconnaissent comme leur premier imam[4]. Le fond de la première *Fitna*[5] revient à choisir entre la transmission du pouvoir par l'hérédité ou par l'élection, suivant en cela une ancienne tradition tribale où le conseil des anciens choisit le chef de la *Oumma*, la communauté des croyants. Les chefs tribaux l'emportent en définitive sur le parti d'Ali après la fondation du califat omeyyade et les assassinats successifs d'Ali et de ses enfants, Hassan et Hussein[6]. Réfugiés en Perse et notamment dans le Khorassan, les chiites se trouvent rapidement obligés de cohabiter avec les sunnites qui conquièrent l'ancien Empire sassanide, et étendent leur domination de l'Andalousie au Maghreb jusqu'aux marches de l'actuel Afghanistan, entre le VIIe siècle et le IXe siècle. La révolte d'Abu Muslim, héros national en Iran, qui permit l'ascension des Abbassides, émergea d'ailleurs au sein de cette terre-refuge où se trouvaient également de nombreux zoroastriens en exil[7], et fut naturellement bien accueillie par l'ensemble des chiites.

C'est à partir de cette époque charnière que sunnisme et chiisme affinent leurs divergences théologiques, la principale étant la différence d'interprétation du Coran. Les chiites recourent à l'*ijtihad* (l'effort d'interprétation) pour faire évoluer constamment le droit musulman, se tournent rapidement vers l'ésotérisme et considèrent leur courant comme une spiritualité, tandis qu'à l'inverse, le sunnisme la rejette à partir du Xe siècle et s'en tient à une interprétation littérale du texte sacré. À cet égard, il fixe définitivement au XIIIe siècle quatre grandes écoles de droit coranique, hanafite, malékite, chaféite et hanbalite, le wahhabisme se réclamant de cette dernière.

Quatorze siècles d'histoire commune ont finalement débuté sur la confrontation entre deux modèles politico-religieux différents, ce qui a son importance dans l'analyse de la politique actuelle du Moyen-Orient. Quand

le sunnisme résout la question de la succession de Mahomet par l'obtention d'un consensus – qui fait néanmoins débat –, répondant directement au message égalitaire de l'islam, et rejette la nécessité d'un intercesseur entre Dieu et la communauté des croyants, le chiisme s'impose avant tout comme le résultat d'une problématique politique qui y mêle de fortes considérations philosophiques et spirituelles, où la reconnaissance de la suprématie des *Ahlul-bayt*, « les gens de la Maison » du Prophète, est fondamentale. C'est enfin sur la notion même d'autorité que sunnites et chiites divergent. Les sunnites défendent un modèle politique où la préservation de l'ordre est la première mission des califes et des sultans : le souverain légitime est donc celui qui protège et propage les intérêts et valeurs de l'islam. À l'inverse, les chiites refusent l'autorité d'un dirigeant « ordinaire » qui peut aisément se muer en tyrannie. Pour résumer les choses, la divergence entre sunnites et chiites revient, comme le souligne l'historien Jean-Paul Roux, à opposer « ceux qui acceptent l'Histoire telle qu'elle a eu lieu, les sunnites ; et ceux qui la refusent, les chiites[8] ». À cet égard, l'usurpation de la succession de Mahomet et le massacre de ses descendants fondent naturellement la « martyrologie » chiite et la nécessité de lutter contre l'oppression et l'injustice. Ce « droit à la révolte », très ancien dans la culture iranienne préislamique, s'est manifesté contre le Shah lors de la Révolution de 1979 et anime régulièrement les minorités chiites à travers le Moyen-Orient, contre les Israéliens au Sud-Liban en 1980, en Arabie saoudite en 1980 et 1981, plus récemment au Bahreïn en 2011 ou après l'assassinat de l'ayatollah Nimr Baqr al-Nimr en Arabie saoudite le 2 janvier 2016.

Pour autant, ces principes fondateurs n'ont cependant pas empêché la mise en place d'une cohabitation finalement plus équilibrée que marquée par de réelles persécutions – contrairement aux guerres qui ont opposé catholiques et protestants en Europe entre le XVe siècle et le XVIIe siècle. Les pays du golfe Persique témoignent encore aujourd'hui du brassage culturel permis par les échanges de populations entre la Perse et les royaumes arabes. L'Irak constitue bien entendu une nation à part pour les chiites, puisqu'il abrite les sanctuaires de Kerbala – lieu du martyr d'Hussein – et Nadjaf – ville qui protège le mausolée d'Ali et où réside l'ayatollah al-Sistani –, plus saints que La Mecque à leurs yeux. Minoritaires dans le monde sunnite, notamment au sein de l'Empire ottoman, les chiites ne semblent pas avoir subi de persécutions ciblées, sauf de la part des wahhabites qui lançaient des razzias dans ce qui est l'Irak aujourd'hui. On

peut aussi rappeler que l'Égypte devint le premier royaume chiite sous le califat fatimide (969-1171), et abrite au Caire la mosquée Sayeda Zeinab, un sanctuaire majeur rendant hommage à la fois à la fille d'Ali et à son épouse Fatima, deux figures tutélaires du chiisme révérées comme des saintes.

La religion comme identité

Nationalité et identité religieuse ont pu parfois se fondre au sein du monde musulman, comme ce fut le cas en Perse au XVIe siècle lorsque le chiisme devint religion officielle sur la volonté d'Ismaïl Ier (1487-1524)[9]. Davantage animé par une ambition politique qu'une conviction religieuse, le Shah décida de se convertir au chiisme, par opposition à l'Empire ottoman sunnite avec lequel il était en conflit, afin de s'en distinguer et de réaffirmer l'originalité de l'Iran au sein du monde musulman. L'enseignement de la foi chiite à travers la Perse, facilité par le recours aux récits et aux légendes, y connut d'ailleurs un succès extrêmement rapide, notamment grâce aux points communs qu'elle entretient avec le zoroastrisme, dont le combat contre l'injustice, déjà présent dans les légendes préislamiques comme celle du roi Zahak[10]. Cette alliance du sabre et du turban semble avoir pavé la voie à des ambitions similaires au sein du monde sunnite, ainsi au XVIIIe siècle, lorsque Ibn Saoud, fondateur de la première dynastie saoudienne, scella son pacte politico-religieux avec le théologien rigoriste Mohammed ben Abdelwahhab (1703-1792), le fondateur de la doctrine qui porte son nom.

Ces deux pays, l'Iran et l'Arabie saoudite, « leaders » des deux courants rivaux de l'islam, allaient justement dès le début du XXe siècle progressivement affermir leur opposition identitaire jusqu'à atteindre un point de rupture en 1979. L'année 1924, qui voit s'effondrer l'Empire ottoman, voit aussi Abdelaziz ben Abderrahmane al-Saoud, dit Ibn Saoud (1880-1953), fondateur de l'Arabie saoudite moderne, devenir roi du Hedjaz, tandis qu'un an plus tard, Reza Shah Pahlavi (1878-1944) fondait sa dynastie éponyme en Iran. Les deux souverains font prendre à leurs pays respectifs des directions totalement opposées, vers la modernité pour l'Iran, stagnant dans le passé pour l'Arabie saoudite, suscitant des crispations religieuses et politiques régulières : ainsi en 1925, avec les destructions de

mausolées chiites en Arabie saoudite, qui choquèrent tant les religieux en Iran qu'ils appelèrent à déposer Ibn Saoud, avec le boycott du pèlerinage à La Mecque par l'Iran la même année, puis en 1948 – et plus récemment en 2016 –, ou même sur la question de la modernité, comme les échanges épistolaires entre le roi Fayçal d'Arabie saoudite et Mohammed Reza Shah Pahlavi le démontrent. Dans les années 1970, les deux pays ont pourtant été « les piliers jumeaux » de la politique américaine dans le golfe Persique, chacun se faisant face sur ses rives, lieu stratégique pour l'économie mondiale.

Pour les chiites, le XXe siècle marque une période de quête d'identité qui hésite entre religion et politique pour atteindre l'émancipation : « Pendant près d'un siècle, ces derniers oscilleront entre volonté de reconnaissance de leur spécificité et recherche d'un dépassement de cette dernière dans des modèles politiques et/ou religieux universalistes[11]. » D'abord séduits par le panarabisme de Nasser, plus globalement par l'anti-impérialisme occidental, les chiites restent, à la différence des sunnites qui peuvent parfois les rejoindre dans leur aspiration politique en dépit de leurs divergences religieuses, dépositaires d'une culture politique très ancienne où le recours à la révolte, voire à la révolution, pour lutter contre l'injustice et satisfaire des aspirations politiques et sociales, est emblématique. Au IXe siècle, la fameuse *Khurramiya*, cette épopée des « révoltes vengeresses » qui continuèrent d'émailler l'est de la Perse après l'avènement des Abbassides, animée par des héros comme Babak Khorramdin, mêlait dans son idéologie des caractères chiites aux pensées préislamiques de la Perse. Cette distinction particulière marque depuis des siècles l'« ADN » chiite et trouvera naturellement dans les luttes nationalistes des années 1960-1970 matière à s'exprimer.

Alors qu'au Liban, les chiites restent des citoyens de seconde zone depuis la fondation de l'État en 1920, face aux chrétiens maronites et aux musulmans sunnites favorisés par la séparation des pouvoirs, cette aspiration à la révolte s'est traduite par la création en 1974 du « mouvement des dépossédés » (*harakat al-mahroumin*) fondé par l'imam Moussa Sader (1928-disparu en 1978) afin d'aider l'émancipation des chiites libanais. Le mouvement s'est rapidement doté d'une branche armée, la milice Amal, avec l'aide du Shah Reza Pahlavi, qui s'est particulièrement illustrée dans la guerre civile libanaise avant l'émergence du Hezbollah en 1982. Cela s'est surtout traduit en 1979 avec la Révolution islamique portée par

Rouhollah Khomeini en Iran, dont l'idéal d'émancipation et de justice sociale par la voie politique se doublait d'une vocation universaliste, et qui était fortement marquée par l'anti-impérialisme occidental et un violent rejet des États-Unis. Alors incarnation d'un modèle de réussite pour les minorités chiites du Moyen-Orient, et surtout d'une théocratie fondée sur l'islam et non sur les racines impériales de l'Iran – ce qui était le projet du dernier Shah –, cette République islamique devenait une rivale particulièrement inquiétante pour les monarchies sunnites du golfe Persique, par la séduction qu'elle pouvait exercer sur leurs minorités chiites, susceptibles de devenir des foyers de sédition. Dès 1980, l'Arabie saoudite dut faire face à « l'Intifada de mouharram 1400 », une vague d'émeutes chiites qui naquit dans le Hassa en soutien à la Révolution iranienne et contre les alliés américains des Saoud. L'insurrection fut réprimée dans le sang, mais depuis lors les Saoudiens regardent leurs populations chiites comme une « cinquième colonne iranienne ».

L'année 1979, qui débute avec l'émergence de ce pouvoir chiite en Iran, se termine par l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS et la spectaculaire prise d'otages de La Mecque, soulignant la faillite du royaume saoudien, « gardien du temple » de l'orthodoxie sunnite mais surtout gardien des Lieux saints de l'islam qu'il a échoué à protéger. L'imam Khomeini, devenu Guide suprême de la nouvelle République islamique, se plut à souligner cette défaillance et réclama jusqu'à sa mort que la garde des Lieux saints soit confiée à une instance islamique internationale indépendante. *Annus horribilis* pour les régimes sunnites, cette année marquée par ces trois événements majeurs reconditionna la géopolitique globale du Moyen-Orient et donna le signal d'une course à la légitimité religieuse et politique entre l'Iran et les pays arabes sunnites de la région. Tous connaissent alors un regain de nationalisme marqué par une rhétorique agressive et un sévère tour de vis social et culturel. L'affirmation de l'identité sunnite ou chiite est alors instrumentalisée à des fins politiques, particulièrement du côté des pétromonarchies arabes sunnites, afin de lutter contre la montée en puissance de l'Iran et contre le risque de voir leurs propres minorités chiites rallier la cause de la République islamique. À noter que les chiites sous leurs différentes formes représentent environ un tiers de la population saoudienne, et peuplent essentiellement les provinces de l'est du pays, où sont concentrées 100 % des réserves de pétrole saoudien… Le conflit meurtrier entre l'Iran chiite et l'Irak dominé par le régime sunnite de

Saddam Hussein – soutenu par la majorité des régimes sunnites de la région ainsi que par les Occidentaux – a conforté l'opposition de l'Iran vis-à-vis de ses adversaires arabes sunnites, considérés comme les légats de l'Occident et d'Israël.

Si les relations ont pu s'apaiser au cours des années 1990, grâce à la neutralité de l'Iran durant la première guerre du Golfe, la professionnalisation progressive de son réseau de *proxies*, accélérée après les chutes des talibans et de Saddam Hussein au début des années 2000, et le développement de son programme nucléaire les ont durablement refroidies. Les affrontements par procuration se sont multipliés du Liban au Yémen en passant par la Syrie depuis vingt ans, mais c'est surtout sur le terrain idéologique que le royaume wahhabite a poursuivi la « guerre des mots ». Les quelque 60 000 documents et câbles diplomatiques révélés par Wikileaks en juillet 2015 et émanant du ministère des Affaires étrangères saoudien démontraient noir sur blanc que l'activisme prowahhabite des Saoud visait à amoindrir l'Iran et le rayonnement de la République islamique chiite à travers le monde musulman – notamment au Pakistan, voisin de l'Iran, et jusqu'en Indonésie[12] – en finançant organisations et groupuscules islamistes. L'influence tenta de percer jusqu'en Iran, avec le financement d'une chaîne de télévision retransmettant le Hajj en persan. Cette campagne antichiite basée sur la promotion d'un islam ultra-rigoriste a largement affaibli la possibilité d'un pluralisme de pensées au sein du monde musulman et attisé les tensions, les mouvements djihadistes comme Al-Qaïda ou Daech n'étant que les émanations les plus extrêmes de cet activisme, dépassant même cet objectif initial pour se retourner contre leurs protecteurs.

Et si l'opposition entre chiites et sunnites n'a, par le passé, jamais atteint le niveau de violence des guerres de religion qu'a connu le christianisme, elle est régulièrement marquée aujourd'hui par des vagues de répression ciblées, notamment en Arabie saoudite. L'escalade diplomatique entre Riyad et Téhéran, commencée à l'été 2015 avec la mort de 472 Iraniens en marge du Hajj, a ainsi culminé en janvier 2016 avec l'exécution du cheikh saoudien chiite Nimr Baqr al-Nimr, fervent opposant au régime des Saoud, suscitant une violente réaction de la part des communautés chiites dans tous les pays musulmans – notamment dans les provinces de l'est en Arabie saoudite –, des attentats contre des mosquées sunnites en Irak, et surtout la rupture des relations diplomatiques avec l'Iran après la mise à sac de

l’ambassade saoudienne à Téhéran et le retour de près de 80 diplomates saoudiens dans leur pays.

Pour autant, autour du golfe Persique lui-même, les voisins de l’Arabie saoudite ne partagent pas tous son « obsession » iranienne et se gardent de rompre tout commerce avec la République islamique. Aux Émirats, les Frères musulmans concentrent bien davantage les efforts sécuritaires que les visées impérialistes de l’Iran, tandis que le Qatar, partageant à parts égales avec lui l’exploitation du plus grand gisement de gaz offshore du monde, dans le détroit d’Ormuz[13], se montre de longue date très conciliant avec le régime iranien, ainsi qu’avec les différents mouvements chiites de la région. Il s’est considérablement rapproché de Téhéran à la faveur du blocus que lui impose le Conseil de coopération du Golfe depuis l’automne 2017. La querelle manque enfin de pertinence pour justifier l’émergence de l’État islamique, qui affirme certes sa détestation du chiisme, mais ne se montre pas plus tolérant envers les régimes sunnites corrompus et jugés inefficaces à endiguer son expansion. Bien au contraire, les politiques sectaires employées en Irak ou en Syrie, l’instrumentalisation même du communautarisme religieux par leurs régimes respectifs, l’absence enfin de réponse politique aux trop nombreux problèmes sociaux ont fourni un terrain favorable à l’idéologie panislamique de Daech.

Un nouveau contrat social, solution à la querelle

Depuis cinq ans, les deux pays sont plus que jamais opposés, et on note d’ailleurs que de part et d’autre, le tour de vis religieux et social reste de rigueur – en dépit des promesses de libéralisation de l’espace public formulées par le prince héritier Mohammed ben Salmane. Si le clivage entre sunnites et chiites constitue un refuge identitaire, en particulier depuis l’émergence des printemps arabes en 2011, c’est en grande partie faute d’une solution politique permettant de combler le vide social et existentiel des peuples du Moyen-Orient. Le cas de l’Irak est, à ce titre, particulièrement parlant. Après l’invasion américaine en 2003 et la chute du régime sunnite de Saddam Hussein, la reconstruction politique s’est fondée sur l’identité religieuse et communautaire, faute d’une authentique nation « irakienne », les Américains ayant redonné le pouvoir à la majorité chiite opprimée durant vingt-quatre ans par le régime baasiste, et surtout durant

les six siècles d'occupation de l'Empire ottoman. L'équilibre s'est inversé, mais les méthodes sont restées sensiblement les mêmes et ont exacerbé le ressentiment sunnite à l'égard des chiites.

Ailleurs, l'instrumentalisation des réflexes communautaires, tant par l'Arabie saoudite que par l'Iran, n'a pas toujours été suivie d'effets. Elle n'a jamais permis, jusqu'à présent, de susciter une véritable révolte chiite dans les pays qui comptent une forte minorité, malgré le soutien politique et éventuellement logistique apporté par l'un des deux « parrains », sauf au Yémen avec les Houthis. Si l'Iran soutient naturellement ses *proxies* chiites à travers le Moyen-Orient par l'entremise de la force Al-Qods, il a habilement remplacé la rhétorique prochiite par celle de la « lutte contre le terrorisme », un terme qui permet de dénoncer autant les mouvements sunnites radicaux que les régimes arabes sunnites trop complaisants à leur égard[14]. Il conserve enfin un avantage considérable par rapport à ses rivaux : tandis que ceux-ci accusent un important retard dans la professionnalisation de leurs relais locaux, et se montrent encore plus incapables de contrôler les plus radicaux, l'Iran a démontré en quarante ans sa capacité à fédérer et à organiser ses coreligionnaires, même si cette stratégie peut être perçue comme une ingérence et se retourner contre lui, notamment en Irak. De même, la rhétorique déployée par la Turquie, nourrie de néo-ottomanisme, réaffirme moins la supériorité morale ou religieuse du sunnisme sur le chiisme que celle d'un autre modèle d'islam politique incarné par Ankara, héritière de l'Empire ottoman et concurrente aussi bien de la République islamique que des monarchies sunnites du golfe Persique.

En vérité, les populations du Moyen-Orient semblent éprouver une réelle lassitude face à cette querelle politico-religieuse qui ne répond pas à leur aspiration au changement, en témoignent les mouvements sociaux récurrents dans la région. En Irak et au Liban, les manifestations, d'abord en réaction à des reculs sociaux, se sont ainsi rapidement muées en contestation contre les « ingérences extérieures » et surtout contre la dénaturation de l'identité nationale. Loin d'être une guerre de religion, le conflit sunnites-chiites est avant tout une histoire de rivalité communautaire, volontiers instrumentalisée par les régimes qui en profitent au gré de leurs intérêts, et qui échoue à répondre à la nécessité de redéfinir un contrat social moderne pour les peuples musulmans.

« Iraq, Jordan sees threat to election from Iran », *The Washington Post*, 8 décembre 2004.

Voir chapitre 4, p. 75.

« Moubarak s’en prend aux chiites », *L’Obs*, 9 avril 2006.

Dans les premiers siècles suivant la mort de Mahomet, les chiites se scinderont eux-mêmes en trois groupes qui ont chacun leur conception de l’imamat : les zaydites ne reconnaissent que cinq imams, les ismaéliens sept, tandis que les duodécimains, qui constituent l’essentiel des croyants chiites et qu’on retrouve majoritairement en Iran, en reconnaissent douze. Dans la mystique chiite, le dernier de ces douze Imams, le Mahdi, « l’imam caché », serait entré en occultation en 874 et devrait revenir au jour du Jugement dernier. Dans l’attente de ce retour, le clergé chiite assure l’élaboration des normes du droit islamique, mais observe une séparation entre sphère religieuse et sphère politique.

La « première *Fitna* », ou Grande Discorde, désigne le « divorce » qui s’opéra entre sunnites, chiites et kharidjites après la mort de Mahomet.

Le martyr d’Hussein, un des événements fondateurs de la mystique chiite, est commémoré chaque année partout où les chiites sont présents lors des fêtes de l’*Achoura*. Kerbala, en Irak, où se trouve son mausolée, accueille à cette occasion un important pèlerinage.

Voir à cet égard mon livre *De la Perse à l’Iran, 2500 ans de civilisation* (L’Archipel, 2018), qui revient sur cette période aussi troublée que passionnante.

Jean-Paul Roux, *Histoire de l’Iran et des Iraniens*, Fayard, 2006.

Le Shah Ismaïl fonda la dynastie des Safavides, issus du poète et maître soufi iranien Cheikh Safi al-Dîn (1252-1334) qui leur donna son nom.

Cette légende d’ailleurs évoquée dans le *Shâh-Namêh* raconte qu’un roi possédait sur les épaules deux têtes de serpent, « don » du baiser d’Angra Mainyu ou Ahriman, l’esprit du Mal qui s’oppose à Ahura Mazdā. Chaque jour, des dizaines de personnes étaient sacrifiées pour que leurs cerveaux nourrissent ces serpents maléfiques… jusqu’à ce que le forgeron Kaveh, qui avait perdu ainsi dix-sept de ses fils, mène la révolte populaire des Iraniens et ne dépose le tyran au règne millénaire, qui finit enchaîné sur le mont Damāvand, y attendant la fin des temps. Le droit de se révolter contre l’injustice et d’agir est donc un trait extrêmement ancien dans la culture iranienne.

David Cvach et Brigitte Curmi, *Sunnites et Chiites, fabrique d'un conflit*, Éditions Esprit, 2015, p. 75-91.

Voir chapitre 11, p. 209.

Le gisement porte d'ailleurs des noms différents selon le côté du détroit d'Ormuz où l'on se trouve : « North Dome » pour le Qatar, « South Pars » pour l'Iran.

Voir deuxième partie, chapitre 4.

9

Les États arabes du golfe Persique : la transformation pour ambition

Actrices majeures de la géopolitique mondiale en raison de leur poids économique, de leur « diplomatie du portefeuille » et de leurs réserves d'hydrocarbures colossales – près d'un tiers des réserves mondiales[1] –, les pétromonarchies arabes du golfe Persique n'en sont pas moins des États fragiles. Faute d'une économie diversifiée, seule la rente pétrolière, elle-même dépendante des fluctuations des cours mondiaux, leur permet d'assurer la paix sociale et leur stabilité. Par ailleurs, l'évolution du marché énergétique, marqué à la fois par l'autonomie acquise par les États-Unis devenus premiers producteurs mondiaux de pétrole et de gaz de schiste, ainsi que par la nécessité de favoriser les énergies renouvelables afin de lutter contre le réchauffement climatique, impose désormais à ces États une grave urgence : s'adapter, ou disparaître. Du plan « Vision 2030 » de l'Arabie saoudite au « Plan 2035 » du Koweït ou encore « Vision 2040 » pour Oman, ces économies rentières se donnent ainsi une décennie pour définir un nouveau modèle de croissance et accomplir une modernisation que les États occidentaux ont mis près d'un siècle et demi à réaliser.

Le défi paraît d'autant plus difficile à réaliser dans le cadre d'un contrat social reposant sur un système redistributif et une population essentiellement oisive… une libéralisation de ces économies représentant un risque politique impossible à assumer pour ces États. Aussi certains, à l'instar du prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane, essaient de donner l'illusion d'une politique réformiste et moderne en acceptant quelques ouvertures « démocratiques » et en ouvrant leur pays au tourisme international, avec des projets de villes futuristes et ultra-connectées – comme le projet Neom – voire en exhumant un passé préislamique longtemps renié. Les efforts d'ouverture sont néanmoins accueillis avec la

plus grande circonspection dans ces États si peu démocratiques. En outre, tous n'ont pas pris le virage de la modernité à la même vitesse.

Quand la monarchie absolue saoudienne n'envisage un plan de diversification économique que depuis 2016, les Emirats arabes unis, fédération au sein de laquelle les sept émirats conservent un fonctionnement et une capacité de décision autonomes, ont entamé leur transition économique dès les années 1980. Même si, depuis son arrivée au pouvoir, « MBS » s'inspire des orientations politiques de Mohammed ben Zayed Al Nahyane, ses propres décisions peinent à égaler l'exemple du maître. Habilement, malgré son autoritarisme, le « despote éclairé des Emirats » parvient à conserver de bonnes relations avec les Occidentaux – en témoignent les partenariats culturels avec la France autour du Louvre ou de la Sorbonne – quand le Prince héritier saoudien confirme l'image réactionnaire de l'Arabie Saoudite en multipliant les arrestations de ses opposants et critiques, jusqu'au sein de sa propre famille, ou se retrouvant impliqué en qualité d'ordonnateur dans l'assassinat du journaliste Jamal Khashoggi en octobre 2018 à Istanbul, un fait confirmé par un rapport de la CIA déclassifié en février 2021.

Engagés dans une transition économique, ces États cherchent également à asseoir leur pouvoir sur la scène diplomatique internationale, essentiellement pour faire barrage à l'Iran, ce rival fort d'une culture ancienne, d'une population éduquée et active, d'une capacité militaire protéiforme et lui aussi dépositaire d'importantes réserves d'hydrocarbures. La dynamique est encore une fois déterminée par l'alliance entre l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, qui transposent sur de nombreux théâtres d'opérations extérieures leur rivalité avec l'Iran, notamment au Yémen depuis 2015 avec l'opération « Tempête décisive » menée contre les Houthis, qui n'a renforcé en rien la sécurité de l'Arabie saoudite et l'a compromise dans un bourbier militaire sans fin ayant engendré le chiffre insupportable de 100 000 morts civils en cinq ans. S'y ajoute la lutte acharnée que mènent les Émirats à l'encontre des Frères musulmans, dont le modèle d'islam politique d'essence démocratique est jugé presque aussi dangereux pour les fragiles sociétés du golfe Persique que le modèle révolutionnaire de la République théocratique iranienne.

À l'occasion de la mise en place du blocus contre le Qatar par les autres membres du Conseil de coopération du Golfe à partir de 2017, deux axes se sont clairement distingués : une coalition formée par l'Arabie saoudite, les

Émirats, le Bahreïn et l'Égypte contre le Qatar, refuge des Frères musulmans jugé trop proche à la fois de l'Iran et de la Turquie, pays composant l'axe adverse. Face au retrait progressif des États-Unis de la région, ces deux camps restructurent leurs alliances, les monarchies conservatrices observant ainsi un rapprochement finalement peu surprenant avec Israël – au détriment d'ailleurs de l'Égypte, jusqu'ici la principale interlocutrice arabe de l'État hébreu – tandis que l'Iran et le Qatar, tous deux poussés par la nécessité induite par leur isolement économique, tournent davantage leur regard vers l'est et se rapprochent du Pakistan et de la Chine, mais aussi de la Russie. Si, pour l'heure, l'affrontement a pu être évité, cette compétition de puissances inquiète d'autant plus dans un contexte économique et mondial particulièrement difficile.

Arabie Saoudite et Émirats arabes unis, des pays rivaux en mutation

L'accélération du réchauffement climatique à l'échelle mondiale constitue une menace évidente pour le modèle économique des pays producteurs de pétrole et de gaz du golfe Persique, classés parmi les principaux émetteurs de CO_2 et les plus importants consommateurs d'eau et d'électricité au monde, mais aussi pour leur équilibre environnemental en raison d'un important stress hydrique et d'une consommation d'énergie irraisonnée. Cette dépendance à la rente pétrolière reste pourtant colossale, puisqu'elle constituait 67,9 % des revenus de l'État saoudien en 2019. Plus diversifiée, l'économie émiratie est parvenue à générer d'autres revenus dont la croissance en 2019 (+3,9 %) était supérieure à celle du secteur pétrolier[2]. Les brutales fluctuations des cours du pétrole à partir de 2014 ont cruellement souligné cette fragilité structurelle.

Résolue à maintenir son niveau de production afin d'affaiblir les producteurs de schiste américains, qui ont permis aux États-Unis d'atteindre l'autonomie énergétique en 2018 et de devenir le premier pays exportateur d'hydrocarbures, l'Arabie saoudite a néanmoins dû se résoudre à couper sa production devant leur résilience renforcée par une meilleure maîtrise technique et donc une réduction des coûts de production, sous peine de perdre ses parts de marché. Étonnamment, l'Arabie saoudite et la Russie, membre de l'Opep+[3] depuis 2016, se sont engagées dans une guerre pétrolière en mars 2020 sur fond de pandémie mondiale. Devant le

ralentissement inédit de la demande mondiale d’hydrocarbures, y compris venant de la Chine qui avait mis son économie à l’arrêt depuis le début de l’année, les deux producteurs espéraient ainsi asséner le coup de grâce à leurs concurrents américains. Si la manœuvre a rapidement fait chuter les cours du pétrole et pourrait pousser à la faillite la moitié des producteurs de pétrole de schiste américain d’ici 2022, dans l’attente, une telle prise de risque dans le contexte économique actuel se révèle particulièrement hasardeuse, en particulier pour l’Arabie saoudite, qui ne peut toujours pas se satisfaire d’un cours remonté péniblement autour des 35 dollars quand elle a besoin, pour l’équilibre de son propre budget, d’un prix du baril avoisinant au minimum les 80 dollars. La nécessité d’une transition économique s’est donc progressivement imposée aux pétromonarchies arabes du golfe Persique, qui l’ont parfois anticipée. Les divers plans de réformes mis au point par les pétromonarchies mobilisent ainsi leurs fonds souverains constitués depuis les années 1980[4] vers des investissements dans les énergies alternatives comme le gaz ou les énergies renouvelables, notamment solaires. Mais ces investissements restent eux-mêmes dépendants du niveau des rentes pétrolières… Si l’Arabie saoudite, première économie de la région, et les Émirats, qui représentent la seconde, partagent la même ambition, leurs stratégies ne rencontrent pas le même succès en raison des différences culturelles et institutionnelles entre les deux pays.

L’Arabie saoudite a longtemps bénéficié de l’aura que lui confère la présence des Lieux saints de l’islam sur son territoire, et surtout d’une diplomatie religieuse initiée dans les années 1960 par le roi Fayçal, d’autant plus prolifique qu’elle fut abondamment financée par la manne pétrolière. La diffusion du wahhabisme à travers le monde musulman doit beaucoup à ce *soft power* déployé aussi bien dans le financement de mosquées et de *madrasas* que dans l’utilisation d’autres canaux de diffusion (médias, maisons d’édition, réseaux sociaux, prédicateurs, bourses…) plus efficaces et plus difficiles à identifier[5]. Mais le tournant que constituent les attentats du 11 septembre 2001, où quinze des dix-neuf terroristes étaient de nationalité saoudienne, a entamé le crédit dont bénéficiait l’Arabie saoudite auprès de ses alliés occidentaux. Ce moment de crise correspond en outre à l’apparition du terrorisme djihadiste au sein même du territoire saoudien. Malgré quelques rares signes d’ouverture, la monarchie saoudienne ne peut se réformer sans mettre en danger tout un édifice politique qui repose sur

l’alliance entre le pouvoir temporel détenu par les Saoud, et le pouvoir religieux détenu par les Al-Sheikh, descendants d’Abdelwahhab. Si elle lutte activement contre le terrorisme au début des années 2000 à l’intérieur de ses frontières, au-delà, l’Arabie saoudite semble avoir poursuivi sa diplomatie religieuse et, d’après les câbles diplomatiques rendus publics par Wikileaks en 2015, l’aurait même renforcée entre 2011 et 2014[6], en réaction aux printemps arabes et à l’émergence de Daech au Moyen-Orient, qui comptait alors 40 % de combattants saoudiens dans ses rangs, d’où l’extrême violence observée à l’égard des populations locales.

L’arrivée au pouvoir du roi Salmane en 2015, et surtout l’ascension fulgurante de son fils, devenu prince héritier en lieu et place de son cousin Mohammed ben Nayef en à peine deux ans, ont constitué un moment de rupture. Alors âgé de trente-trois ans, Mohammed ben Salmane affiche rapidement son ambition de moderniser l’Arabie saoudite et d’assurer la transition économique vers l’après-pétrole, en commençant par libéraliser la société, non seulement pour éloigner le spectre d’un printemps arabe à Riyad mais aussi pour redorer l’image de son pays à l’international, l’ouvrir au tourisme et attirer les investisseurs étrangers. Le 18 avril 2018, l’Arabie saoudite a rouvert ses salles de cinéma, fermées depuis trente-cinq ans, a accueilli plusieurs concerts, organisé une semaine de la mode, et enfin accordé le droit de conduire aux femmes. Las, « pour que tout change, il faut que rien ne change » : la bonne volonté réformatrice de « MBS » n’a pas suffi à masquer son appétit réel pour le pouvoir et pour un maintien de la monarchie absolue saoudienne. En cinq ans, le prince a ainsi multiplié les signaux témoignant d’un autoritarisme croissant et d’une intolérance non moins vive à la critique : intensification des exécutions capitales et des arrestations arbitraires depuis 2017, aussi bien contre les militants des droits de l’homme que contre les membres de sa propre famille qui contestent sa légitimité, « rackett » de ces mêmes membres emprisonnés au Ritz-Carlton de Riyad en novembre 2017.

L’Arabie saoudite a également accru la surveillance de la population sur les réseaux sociaux et les moyens de communication, à grand renfort de mouchards et de logiciels espions achetés auprès des firmes israéliennes. L’implication du prince dans l’assassinat du journaliste et dissident Jamal Khashoggi en octobre 2018 n’a fait que confirmer la réalité de sa pratique du pouvoir.

La sphère diplomatique n’a pas subi davantage d’évolution dans la méthode. La Ligue islamique mondiale, principal instrument du prosélytisme saoudien fondé par le futur roi Fayçal, alors prince, en 1962, conserve plus que jamais cette mission au service des seuls intérêts politiques et économiques de Riyad, contrairement à sa vocation supposément panislamique. L’institution refuse ainsi depuis août 2019 tout soutien au Pakistan concernant la situation au Cachemire, soutient « MBS » à la fois dans l’affaire Khashoggi et dans l’engagement saoudien au Yémen, multiplie les critiques contre l’Iran, les Frères musulmans et le Qatar, et déploya en 2016 un puissant lobbying pour inciter le Congrès américain à ne pas adopter le *Justice Against Sponsors of Terrorism Act*, conséquence directe des attentats du 11-Septembre qui permet à n’importe quelle cour de justice américaine de porter plainte contre tout État soutenant le terrorisme… ce qui incrimine potentiellement l’Arabie saoudite. Toute véritable réforme du pays nécessiterait une profonde remise en question de l’alliance entre le sabre et le turban qui sous-tend la monarchie saoudienne depuis le XVIIIe siècle, et une véritable séparation entre le politique et le religieux. Preuve qu’il ne tient aucunement à s’engager dans cette voie, « MBS » a fait arrêter et condamner à mort Salmane al-Oudah, Awad al-Qarni et Ali al-Omari, trois oulémas parmi les plus modérés et réformateurs du pays, défenseurs d’une monarchie constitutionnelle… et accusés de « terrorisme » par Riyad.

Réformateur en apparence, Mohammed ben Salmane cherche avant tout à préserver un système politique qui lui assurera un pouvoir absolu. S’il prépare ainsi la succession de son père vieillissant et malade pour s’assurer que rien n’entravera sa marche vers le trône, « MBS » a cependant failli sur deux de ses principaux projets : la réussite de la guerre menée au Yémen, dont l’Arabie saoudite n’arrive pas à se sortir depuis 2015 malgré un suréquipement militaire et un budget de défense en constante augmentation en dépit des difficultés économiques ; et surtout la mise en œuvre de son plan de réformes économiques « Vision 2030 », stoppée net par la pandémie de Covid-19.

Le plan « Vision 2030 », présenté en 2016 et considéré comme le « bébé » du prince héritier, comptait ainsi quatorze objectifs de réformes économiques, onze réformes sociales et huit réformes administratives à réaliser en quinze ans afin de diversifier l’économie saoudienne et, surtout, d’inciter les Saoudiens à délaisser le secteur public pour l’entrepreneuriat,

où ils bénéficiaient d'emplois à vie. La population active saoudienne est en effet infime pour un pays dit industrialisé : selon les chiffres 2019 de la Banque mondiale, sur environ 33 millions d'habitants, seuls 14 millions, dont 10 millions de travailleurs étrangers, exercent une profession, et seulement 15 % de femmes. Le plan prévoyait notamment une forte baisse des subventions énergétiques accordées à la population par l'État depuis plusieurs décennies, mais qui grèvent d'autant plus le budget lorsque les recettes pétrolières accusent une baisse. En 2015, ces dépenses représentaient à elles seules 81 milliards de dollars. Le plan prévoyait également la privatisation de nombreux secteurs de l'économie, le développement de villes futuristes et même un développement accru du tourisme religieux – historiquement, la première source de revenus de l'État saoudien – avec un objectif de 30 millions de pèlerins par an – soit une multiplication par dix du chiffre actuel. À l'époque de son lancement, ce plan visait 1 000 milliards de dollars d'investissements étrangers, 1 000 milliards de dollars consacrés à des méga-projets d'infrastructures, un abondement du secteur minier de 67 milliards de dollars et une augmentation de la part du PIB non pétrolier de 16 à 50 %.

Des ambitions à la réalité, il y a désormais un gouffre qui n'avait pas attendu la pandémie et le ralentissement de l'économie mondiale pour apparaître, car les maigres avancées sociales n'ont pas suffi à convaincre les investisseurs étrangers. La privatisation d'une partie du capital de Saudi Aramco, qui devait générer plusieurs milliards de dollars de retombées financières destinées à la soutenabilité du plan Vision 2030, est loin d'avoir rapporté les bénéfices escomptés. Seul 1,5 % du capital, contre les 5 % prévus initialement, a été introduit en Bourse, soit 25,6 milliards de dollars destinés au fonds public finançant le plan, dont 5 milliards de dollars versés par les Émirats et le solde venant des princes enfermés au Ritz-Carlton. Le chômage touche toujours 12 % de la population active, et si la part du secteur non pétrolier avait effectivement enregistré en 2019 une croissance de 3,3 %, sa meilleure augmentation depuis 2014, la croissance économique globale saoudienne n'a augmenté que de 0,3 %. La crise économique mondiale et la baisse des revenus pétroliers saoudiens, déjà divisés par deux par rapport à 2019, menacent désormais la viabilité même du plan. L'agence de notation financière Fitch prévoyait notamment une contraction du secteur non pétrolier saoudien de 4 % pour 2020, une très mauvaise tendance pour les efforts de diversification économique du pays. Les

secteurs des transports, de la construction et de l'habillement ont été fortement touchés par les mesures de confinement, de même que près de deux tiers des start-up et PME, qui devaient représenter 35 % du PIB d'ici 2030. Pour financer ses mesures d'austérité face à la récession, Riyad a déjà prélevé près de 8 milliards sur le budget destiné au plan « Vision 2030 ». Et pour l'heure, le reste de ces fonds servent davantage à l'achat d'avoirs étrangers à bas coût qu'aux investissements locaux, le royaume connaissant un déficit budgétaire de 79 milliards de dollars pour 2020, soit un peu plus du double de l'année précédente.

La crise économique risque en outre d'entraîner des conséquences sociales et politiques, puisque la récession menace la stabilité même du royaume et le maintien du contrat social qui lie les Saoud à leurs sujets. Habitués à leur État-providence, les Saoudiens ont déjà été progressivement soumis depuis l'accession au pouvoir de Mohammed ben Salmane à une plus grande discipline fiscale et budgétaire, ainsi en 2018 avec l'introduction de la TVA, également entreprise par les Émirats arabes unis. Dans le cadre du plan d'austérité post-pandémie, Riyad a imposé le triplement de la TVA sur les biens et les services de 5 à 15 % dès juillet 2020 ainsi que la suppression de plusieurs aides aux fonctionnaires et allocations sociales diverses, soit une économie de près de 13,3 milliards de dollars pour le budget de l'État. Le gouvernement en espère près de 28 milliards de riyals de rentrées fiscales pour 2020 (environ 7,5 milliards de dollars), et 88 milliards de riyals en 2021 (soit 23 milliards de dollars). Un plan de relance de 32 milliards de dollars à destination des entreprises et entrepreneurs en difficulté a également été annoncé, mais pour le FMI, le PIB saoudien risque tout de même d'accuser une baisse de 6,8 % d'ici la fin de l'année – contre 2,3 % pour la précédente estimation en avril. Quant au déficit public, celui-ci devrait doubler par rapport à 2019 pour atteindre 11,4 % du PIB, avant de se stabiliser à 5,6 % en 2021.

Ces mesures prises en catastrophe démontrent le retard considérable de l'Arabie saoudite par rapport à ses voisins émiratis. L'État saoudien est désormais pris en étau entre l'urgence de transformer une économie basée sur la rente en économie productive, tout en étant toujours aussi prisonnier de la rente pétrolière pour assurer son fonctionnement. Or, la relance de la demande mondiale ne semble pas envisageable avant la fin 2021, voire 2022… soit une éternité. La question de savoir si le régime saoudien tiendra dans l'attente d'une reprise économique se pose d'autant plus sérieusement

que la population saoudienne supportera mal l'adjonction d'une austérité économique à son manque de libertés individuelles. La réforme qui s'impose aux Saoud est donc également d'ordre politique : parviendront-ils à trouver une autre source de légitimité, pour acheter la paix sociale, que la rente pétrolière ? C'est une question qui sera sans doute retardée par la probable crise politique qui suivra le décès du roi Salmane. Contesté au sein de sa propre famille, qui émet les plus grandes réserves sur sa capacité à gouverner, « MBS » a déjà maintes fois prouvé qu'il optera plus volontiers pour un autoritarisme renforcé que pour une politique d'ouverture économique, politique et sociale qui pourrait pourtant permettre à l'Arabie saoudite d'affronter les défis que l'avenir lui réserve.

Frappés tout aussi durement que l'Arabie saoudite par la crise mondiale, les Émirats disposent néanmoins de meilleurs atouts par rapport à leur voisine, leur capacité d'anticipation n'étant pas le moindre. Fédération regroupant sept petites monarchies représentant à peine 10 millions d'habitants – dont 90 % d'immigrés – les Émirats arabes unis sont dotés d'un système bicéphale : quand Abou Dhabi, la capitale administrative, concentre les fonctions régaliennes, Dubaï se consacre au développement du commerce, du tourisme et des services. Mais la richesse des Émirats repose avant tout sur l'exploitation des hydrocarbures, pétrole et gaz naturel, qui représentent 25 % du PIB. Pris entre le marteau saoudien et l'enclume iranienne, les Émirats se sont naturellement rapprochés de l'Arabie saoudite par proximité religieuse puisqu'ils comptent une population majoritairement sunnite. Pour autant, ils se montrent plus fins diplomates que Riyad. Davantage préoccupés par leur avenir que par la destruction de l'Iran, les Émirats s'occupent avant tout de diversifier leur économie au maximum et de renforcer leur leadership discret mais ambitieux.

À la différence de l'Arabie saoudite qui a pris ce virage sur le tard, les Émirats se sont positionnés dès les années 1980 comme leaders de la région en matière de nouvelle stratégie énergétique. Abou Dhabi a ainsi réduit progressivement la gratuité de certaines ressources comme l'eau, l'essence ou l'électricité. En 2017, les Émirats annonçaient les objectifs de nouveau mix énergétique à atteindre d'ici la moitié du siècle : 44 % d'énergie propre, 38 % de gaz naturel, 12 % de « charbon propre » et 6 % de nucléaire. Les hydrocarbures traditionnels n'apparaissent nulle part. Dubaï s'est même fixé des objectifs encore plus ambitieux d'ici 2050 : 7 % d'énergies propres

dans l'ensemble des sources de production d'ici 2020, 25 % d'ici 2030 et 75 % d'ici 2050, tandis que l'émirat cherche aussi à réduire la demande en énergie et en eau de 30 % d'ici 2030[7].

Situés depuis toujours au cœur des principales routes maritimes du commerce mondial, les Émirats multiplient les partenariats tant en Afrique qu'en Asie. Ils ont ainsi fortement développé leur présence au sud du Yémen et en Afrique orientale – le deuxième pôle d'investissement des Émirats, en particulier dans la Corne de l'Afrique, avec près de 3 milliards de dollars injectés dans la seule économie éthiopienne. 2 milliards de dollars d'investissements ont également été annoncés en Angola début août 2020. Tous ces financements visent le développement des petites et moyennes entreprises, de l'agriculture et des secteurs des transports, de l'énergie et de la gestion de l'eau. Avec la Chine, les Émirats ont signé fin juillet 2020 treize accords de coopération dans les secteurs bancaires, scientifiques, touristiques et portuaires, sans oublier l'exploitation des hydrocarbures. La Chine, premier importateur mondial de pétrole, considère les Émirats, du fait de leur richesse et leur position géographique stratégique au cœur du golfe Persique, à proximité du détroit d'Ormuz et du détroit de Bab el-Mandeb, dans la mer Rouge, comme « la perle » de ses « nouvelles routes de la soie » et envisage un approfondissement des relations commerciales sur plusieurs décennies. De surcroît, les deux pays partagent une même ambition : faire de leur domination économique le moteur de leur influence politique régionale au Moyen-Orient et en Afrique.

La compétition avec l'Arabie saoudite s'observe sur le plan économique, mais aussi diplomatique. Initialement alliés de Riyad, à qui ils ont fourni l'essentiel de la logistique militaire pour son engagement au Yémen, les Émirats ont choisi de retirer une partie de leurs troupes du conflit pour ne pas ternir davantage leur image à l'international et limiter leur coût humain. Au demeurant, un Yémen du Sud indépendant comporterait pour eux de nombreux avantages en termes d'influence. Que ce soit sur terre ou dans le ciel, les Émirats nourrissent de grandes ambitions, et poursuivent leur quête perpétuelle de prestige. Ainsi, la conquête spatiale fait partie, au même titre que la diversification économique, de cette vision de l'après-pétrole. Le troisième astronaute de l'histoire du monde arabe a ainsi été de nationalité émiratie, avec le séjour du pilote de chasse Hazza al-Mansouri dans la Station spatiale internationale en septembre 2020. À court terme, la pétromonarchie souhaite également devenir le premier pays arabe à envoyer

une sonde en orbite autour de Mars… Plus ambitieux et surtout plus réalistes que l'Arabie saoudite, les Émirats s'attachent à observer scrupuleusement une *Realpolitik* qui les prémunit des engagements hasardeux et contribuera très certainement à en faire la nouvelle puissance sunnite de la région, en lieu et place des Saoud qui ne disposent encore pour justifier leur leadership que de leur crédit religieux, lui-même de plus en plus contesté.

Une redéfinition des équilibres géopolitiques face au retrait américain du Moyen-Orient

L'année 2020, exceptionnelle à plus d'un titre, a été marquée par les premiers rapprochements israélo-arabes en vingt-six ans. Après l'Égypte en 1979 puis la Jordanie en 1994, les Émirats arabes unis et le Bahreïn, suivis par le Soudan et le Maroc, ont ainsi normalisé leurs relations avec Israël en signant les « accords d'Abraham ». Certes, ce développement stratégique signe une fois de plus la montée en puissance diplomatique des Émirats, aidés en cela par leurs vastes fonds souverains, au détriment de l'Égypte, nation arabe longtemps interlocutrice privilégiée de l'État hébreu et de plus en plus isolée sur la scène régionale. Mais en dépit de la communication active des deux pays arabes concernés, nul n'ignore que ces rapprochements n'aideront en rien la résolution du conflit israélo-palestinien. Ils résultent en réalité de deux dynamiques parallèles : l'inquiétude des États arabes face à la montée en puissance de l'Iran, et son pendant, le retrait régional des États-Unis.

En dépit de leur opposition ancienne et fondamentale, l'État hébreu et les pétromonarchies arabes du golfe Persique se sont trouvés depuis le début des années 2000 au moins deux obsessions communes. L'Iran en premier lieu a naturellement cristallisé leurs craintes, à mesure que ses relais régionaux – Hezbollah au Liban, Hamas en Palestine, milices chiites en Irak – gagnaient en influence à travers le Moyen-Orient, et semblaient confirmer la constitution de ce « croissant chiite » souligné par le roi Abdallah de Jordanie dès 2003. La crainte s'est rapidement muée en angoisse lorsque le développement du programme nucléaire iranien est devenu progressivement une réalité incontestable à partir de 2006, assortie de la constitution d'un arsenal de missiles balistiques de longue portée. À partir de 2011, c'est le

succès politique des mouvements affiliés aux Frères musulmans en Égypte, en Tunisie et au Yémen, dans le sillage des printemps arabes, qui a constitué une seconde inquiétude, davantage peut-être pour les pétromonarchies du golfe Persique – à l'exception notable du Qatar – naturellement soucieuses de s'éviter une révolution qui verrait la confrérie prendre le pouvoir, que pour l'État hébreu. Dès 2014, les Émirats ont ainsi inscrit les Frères musulmans sur leur liste des organisations terroristes, et depuis lors soutiennent aussi bien l'Égypte d'Abdel Fattah al-Sissi que le maréchal Haftar en Libye pour lutter contre leur influence.

Ce sont par ailleurs les changements stratégiques opérés dans la région par les États-Unis, principaux alliés d'Israël et de l'Arabie saoudite, qui ont contribué à accélérer les rapprochements israélo-arabes. La défiance qui s'était progressivement installée entre Washington et les chancelleries arabes depuis l'invasion de l'Irak en 2003 s'est confirmée sous l'administration Obama lorsque celle-ci commença à opérer certains repositionnements. Le refus d'intervenir en Syrie en 2013 contre le régime de Bachar el-Assad, malgré son utilisation d'armes chimiques, et plus encore la signature du *Joint Comprehensive Plan of Action* à Vienne en juillet 2015, semblaient clairement signaler de la part des Américains un renversement d'alliances en faveur de l'Iran et leur retrait des affaires du Moyen-Orient. Depuis lors, l'Arabie saoudite, les Émirats et Israël n'ont eu de cesse que de faire échouer l'accord de Vienne, qui devait permettre à Téhéran de normaliser sa situation sur la scène internationale et de sortir de quarante années de sanctions économiques.

L'élection de Donald Trump leur a permis de réaliser ce projet au-delà de leurs espérances. De sa première visite d'État à Riyad en mai 2017 à la présentation du « plan de paix pour le Proche-Orient » en janvier 2020, en passant par le retrait unilatéral des États-Unis du *JCPoA* en mai 2018, le président républicain aura jalonné sa politique étrangère de faveurs accordées en priorité aux alliés traditionnels des États-Unis dans la région, l'Arabie saoudite et Israël en tête… tout en rappelant sa volonté de désengager militairement son pays et de solder les « conflits sans fin » en retirant les troupes américaines d'Afghanistan et d'Irak, et en évitant toute riposte. Il ne faisait cependant que confirmer une tendance déjà manifeste sous l'administration Obama, actant l'échec de l'interventionnisme des États-Unis dans la région depuis 2001 et leur volonté de ne plus assumer les coûts financiers et humains d'un nouvel engagement militaire. En outre, à

l'aune de sa nouvelle autonomie énergétique, Washington peut désormais se permettre de reconsidérer le pacte de Quincy « pétrole contre protection » le liant à l'Arabie saoudite, dont l'utilité est devenue contestable. L'absence de réaction américaine lors des attaques attribuées à l'Iran contre Abqaïq et Khurais, deux des principaux sites pétroliers saoudiens, en septembre 2019, était à ce titre significative.

À l'inverse, Israël fut le seul allié américain au Moyen-Orient épargné par cette redéfinition des équilibres, comme en témoignent les multiples soutiens accordés sans contrepartie par l'administration Trump à la politique de Benjamin Netanyahou. En 2018, le Congrès américain a voté une aide militaire de 38 milliards de dollars sur dix ans accordée à l'État hébreu, une façon finalement pour les États-Unis d'avaliser la position d'Israël comme son propre « proxy » et de soutenir ses frappes contre la présence iranienne en Syrie et au Liban, ainsi qu'en Irak. Le financement du « plan de paix pour le Proche-Orient » par les pays arabes du golfe Persique à hauteur de 50 milliards de dollars est le dernier exemple de ces nouvelles tractations diplomatiques. Aussi cynique qu'irréaliste, le plan a été boycotté par les Palestiniens mais aussi par la Jordanie, et a finalement été accueilli avec circonspection par les pétromonarchies, le Koweït s'y opposant formellement.

Face à ce retrait de plus en plus manifeste, et conscientes de ne pas disposer encore des capacités sécuritaires et militaires suffisantes pour faire face à l'Iran, les pétromonarchies arabes ont donc accéléré leur rapprochement avec l'État hébreu, et en ont été récompensées économiquement et militairement par les États-Unis : les Émirats se sont ainsi équipés de cinquante F-35 et de drones Reaper estimés à 23 milliards de dollars, ce qui les renforce au sein du Conseil de coopération du Golfe face au Qatar. Preuve de leurs ambitions diplomatiques, il semble désormais incontestable que les Émirats ont initié réformes économiques et culturelles, et accru leur besoin en matière de cybersécurité, de façon à séduire la « *start-up nation* » israélienne et à lier le rapprochement politique à des échanges commerciaux discrets mais réels[8].

Pour autant, ce rapprochement place les pétromonarchies arabes du golfe Persique, historiquement liées à la défense de la cause palestinienne, dans une position ambiguë et délicate. Longtemps partisane de la solution à deux États rappelée dans « l'Initiative de paix arabe » présentée par le roi Abdallah en 2002, et surtout longtemps réfractaire à l'idée de reconnaître

l'existence de l'État hébreu, l'Arabie saoudite a pourtant semblé rompre avec ce positionnement lorsque, dans un entretien à *The Atlantic* en avril 2018, le prince héritier Mohammed ben Salmane déclara qu'« Israël avait le droit de vivre en paix et de disposer d'un État-nation contigu à un État palestinien », ce qu'aucun dirigeant arabe du golfe Persique avant lui n'avait osé faire[9]. De là à emboîter le pas à ses voisins… Son père, le roi Salmane, se montre beaucoup plus prudent, de crainte que les Saoudiens, fort partagés face à ces normalisations et au statut de Jérusalem, descendent dans la rue pour les contester et, pourquoi pas, revendiquer de nouveaux droits. Selon le milliardaire israélo-américain Haim Saban, « MBS » craindrait pourtant de « se faire tuer par l'Iran, par le Qatar ou par [son] propre peuple » si l'Arabie saoudite établissait des liens diplomatiques avec Israël[10]. Crainte finalement toute relative, qui ne l'a pas empêché d'exposer l'axe anti-iranien en plein jour pendant le G20 de Riyad fin novembre 2020, lorsque Benjamin Netanyahou devint le premier Premier ministre israélien à fouler le sol saoudien, lors d'une entrevue avec le prince héritier et le Secrétaire d'État Mike Pompeo à Neom.

Ce rapprochement sécuritaire pourrait néanmoins s'étioler à la faveur du mandat de Joe Biden. Le nouveau président américain a d'ores et déjà fait connaître ses intentions de renégocier l'accord de Vienne avec l'Iran et se montre nettement plus favorable à la solution à deux États en Palestine qu'au « plan de paix pour le Proche-Orient ». Son électorat est par ailleurs particulièrement sensible à la défense des droits humains dans les pays du Moyen-Orient, et très critique des débordements de l'Arabie saoudite en la matière. À peine investi, il a ainsi décidé de mettre fin au soutien américain à la guerre saoudienne au Yémen, a retiré les Houthis de la liste des organisations terroristes le 13 février, annulant une décision de dernière minute de l'administration Trump. Le 18 février, il a également accepté la proposition des Européens d'instaurer un dialogue avec l'Iran pour sauver l'accord de Vienne, un pas en avant qui a été accueilli par un éloquent silence par l'Arabie saoudite comme les Émirats. À toutes ces annonces a succédé enfin la déclassification par l'administration Biden d'un rapport de la CIA incriminant formellement « MBS » dans l'assassinat de Jamal Khashoggi, dernière preuve en date de la distance que Washington souhaite prendre avec Riyad. En outre, la baisse constante de la demande en hydrocarbures et leur inévitable raréfaction réduiront d'autant les marges de manœuvre des pétromonarchies ainsi que leur poids diplomatique. En dépit

de leurs grandes ambitions, les Émirats ne disposent pas du poids diplomatique et culturel suffisant pour influencer les destinées du monde arabo-musulman, contrairement à l'Égypte, première puissance du monde arabe en termes démographique (elle compte déjà 100 millions d'habitants) et historique. Pourtant, la principale interlocutrice arabe de l'État hébreu, très dépendante au demeurant de l'aide financière des Émirats, a délibérément été écartée des récentes négociations israélo-arabes. De la même manière, l'Arabie saoudite dédaigne de plus en plus son allié pakistanais, pourtant dépositaire de la première armée du monde musulman et seule puissance nucléaire musulmane. Cette tendance souligne clairement que les alliances historiques sont écartées au profit de rapprochements sans intérêt géopolitique majeur, mais favorisés par une « diplomatie du portefeuille » et une obsession sécuritaire qui l'emporte sur une véritable vision politique d'envergure pour le Moyen-Orient. À cette recomposition délétère pourrait répondre une nouvelle alliance entre d'autres puissances du monde musulman, à savoir l'Égypte (après le départ d'al-Sissi), l'Iran et le Pakistan, constituant un front à même de bouleverser le jeu diplomatique entre Israël et les pétromonarchies.

L'Arabie saoudite possède 20 % des réserves de pétrole mondiales, le Qatar le tiers des réserves régionales en gaz derrière l'Iran et la Russie.

Hugo Le Picard, « Les économies du Golfe et la transition énergétique. Vers une ère post-pétrolière ? », *Politique étrangère*, Ifri, printemps 2020.

Depuis 2016, les pays membres de l'Opep, assortis de la Russie et d'une dizaine d'autres pays producteurs de pétrole, ont formé une alliance qui a mis en place une politique de quotas par pays.

Six fonds souverains du Golfe se classent parmi les quinze premiers du monde en termes d'actifs.

Cf. Ardavan Amir-Aslani, *Arabie saoudite, de l'influence à la décadence,* L'Archipel, 2017.

Nabil Mouline, « Arabie Saoudite : une nouvelle diplomatie religieuse ? », *Politique étrangère*, Ifri, printemps 2020.

Hugo Le Picard, « Les économies du Golfe et la transition énergétique, vers une ère post-pétrolière ? », *Politique étrangère*, Ifri, printemps 2020.

Elizabeth Marteu, « Les pays du Golfe et Israël : une convergence d'intérêts ? », *Politique étrangère*, Ifri, printemps 2020.

www.theatlantic.com/international/archive/2018/04/mohammed-bin-salman-iran-israel/557036/

Haaretz, 23 octobre 2020.

10

Au Maghreb, un difficile chemin vers la démocratie

En 2011, le monde arabo-musulman a pu croire l'heure de son émancipation arrivée à la faveur des printemps arabes qui naissaient de la Tunisie à la Syrie en passant par l'Égypte. Une décennie plus tard, le bilan est sombre : la chute de certains régimes a créé des situations de chaos propices aux appétits extérieurs, ainsi en Libye. D'autres ont renforcé leur autoritarisme et leur pouvoir répressif, comme en Syrie ou en Égypte. La guerre civile a pu de surcroît livrer des territoires entiers à des organisations terroristes comme l'État islamique entre 2014 et 2017, sans que leur reconquête ne règle définitivement le problème de la résurgence de ces mouvements. En outre, les aspirations des sociétés arabes à la redéfinition d'un nouveau contrat social n'ont pas été satisfaites, aggravant des fractures déjà existantes qui restent dès lors des facteurs d'instabilité chronique.

L'échec des printemps arabes s'explique en réalité par l'absence d'institutions solides et d'une réelle conscience nationale, dans des pays « fabriqués » par les anciennes puissances coloniales européennes, ainsi la Syrie ou la Libye, dominées par des régimes dictatoriaux où « l'État » n'est qu'une abstraction. À l'inverse, les pays dotés d'une monarchie « personnelle », comme le Maroc ou la Jordanie, ont pu absorber les mouvements sociaux par leur capacité à réformer et à intégrer les oppositions, y compris islamistes, au sein de leur échiquier politique, contrairement aux pétromonarchies « familiales » saoudiennes ou bahreïnies, qui ne peuvent initier de cycles de réformes sans se mettre en danger.

Penser les printemps arabes comme un phénomène panarabe avant d'être national était également un facteur d'échec. Conscients de l'absence d'un État véritable, les révolutionnaires se sont avant tout mobilisés pour en

créer un ou pour réformer l'existant. Les mouvements islamistes ont partagé cet objectif, à l'instar des Frères musulmans en Égypte ou de leur parti affilié Ennahdah en Tunisie. Le projet politique et idéologique de Daech s'inscrit dans une dynamique inverse, en rêvant d'abolition des frontières et de création d'un califat, entité politique qu'on pourrait assimiler à la « grande nation arabe » du nassérisme, à cette différence près qu'elle puise dans un imaginaire religieux et non laïc. Bien qu'elle ne soit pas issue du processus révolutionnaire, cette mouvance a profité de l'effondrement des régimes qu'il a entraîné. Aux déçus de la révolution qui associent démocratie et chaos, l'État islamique ou des régimes durcis comme celui du maréchal al-Sissi en Égypte, ou celui régénéré de Bachar el-Assad, incarnent une contre-révolution certes brutale, mais capable d'assurer le retour à l'ordre. Ce mouvement réactionnaire apparaît plus séduisant car plus efficace que le long et difficile processus de transition politique des États vers la démocratie. La sécurité est devenue plus importante que la liberté pour des populations épuisées par des années de guerre civile. C'est là que réside le plus grand danger des aspirations démocratiques des pays du Maghreb.

Trois pays y attirent l'attention par leurs trajectoires. La Tunisie a été l'incubateur des printemps arabes, et reste, très exactement dix ans après la chute de Ben Ali, l'un des rares pays à avoir mené à bien sa transition démocratique en dépit de la crise sociale dont il ne parvient pas à sortir. À travers le mouvement du Hirak, l'Algérie démontre pour sa part que l'aspiration au changement reste vivace, tout en illustrant bien les difficultés inhérentes à une transition politique réussie. Le Maroc, doté d'un pouvoir monarchique légitime mais de plus en plus contesté pour sa dureté, incarna longtemps l'exemple d'une nation arabe et musulmane équilibrée et imperméable aux sirènes de l'islamisme. Cette image semble néanmoins se heurter à une réalité de plus en plus inquiétante, où les nombreuses et profondes inégalités sociales fournissent un terrain favorable à l'émergence de l'extrémisme.

La Tunisie, un exemple de transition réussie mais fragile

En décembre 2010, un jeune vendeur ambulant, Mohamed Bouazizi, décide de mettre fin à ses jours en s'immolant par le feu en pleine rue, dans

la petite ville de Sidi Bouzid. Cet acte désespéré déclenche une révolte sans précédent en Tunisie, qui entraîne la chute du dictateur Zine el-Abidine Ben Ali (1936-2019) après vingt-quatre ans au pouvoir. En janvier 2021, la Tunisie fêtait les dix ans de son « printemps arabe », qui a initié une véritable vague à travers tout le Moyen-Orient, de l'Égypte au Bahreïn en passant par la Libye, la Syrie ou le Yémen. Son mot d'ordre : « *Erhal !* » (« Dégage ! ») est devenu le slogan de cet élan révolutionnaire qui a connu de multiples répressions en une décennie, mais n'est toujours pas éteint et connaît même des retours de flamme, comme au Soudan en 2019. Miraculeusement, la Tunisie a réussi à échapper à cette contre-révolution, souvent militaire, qui a empêché l'Égypte d'assurer véritablement une transition démocratique durable, ou qui a déclenché des guerres civiles parfois toujours en cours, comme en Libye. Nombreuses sont les analyses à estimer que la nature même de la dictature de Ben Ali, policière et non militaire, a permis d'éviter ce risque. En descendant dans la rue pour dénoncer un système clientéliste et exiger le renouvellement des élites, le peuple tunisien a repris le pouvoir et pu organiser les premières élections libres depuis l'indépendance en 1956 dès 2011, qui ont d'ailleurs porté le parti islamiste Ennahdah au pouvoir. Si le pays a tout de même mis trois ans pour se doter d'une nouvelle Constitution, adoptée en janvier 2014, il reste le seul à avoir assuré sa transition démocratique jusqu'au bout et sans effusion de sang, grâce à l'implication de l'Union générale des travailleurs tunisiens, de l'organisation patronale Utica, l'Onat (Organisation nationale des avocats tunisiens) et de la Ligue tunisienne des Droits de l'homme. Ces quatre organisations issues de la société civile ont formé à l'été 2013 le Quartet du dialogue national, qui a permis de négocier une sortie de la crise politique et institutionnelle ayant suivi les deux assassinats plus tôt dans l'année des hommes politiques Chokri Belaïd et Mohamed Brahmi. L'implication des avocats tunisiens, dépositaires comme d'ailleurs Chokri Belaïd d'une longue tradition de défense des droits de l'homme, n'est pas étrangère à la réussite de ce processus, qui a pu aboutir malgré les menaces terroristes et les attentats de Tunis et de Sousse en 2015. Cette réussite unique a été naturellement récompensée cette année-là par le prix Nobel de la Paix.

La transition démocratique tunisienne est-elle donc une exception, ou la première d'un long processus ? Les analyses divergent. Il est indéniable que la Tunisie a réussi là où de nombreux autres pays arabes ont échoué. De sa

nouvelle Constitution est né un accord entre le président de la République, Béji Caïd Essebsi, élu en décembre 2014 avec 55,7 % des voix, et Rached Ghannouchi, le fondateur et chef du parti islamiste Ennahdah, victorieux aux élections législatives de 2011, mais défait à celles d'octobre 2014. Cette conciliation entre islamistes et nationalistes a su, durant un temps, apaiser les tensions dans le pays. Mais de l'avis de nombreux détracteurs, et même du peuple tunisien lui-même, cette « cogestion » a aussi stérilisé le débat démocratique sans permettre de résoudre les questions structurelles, économiques et sociales qui existaient déjà avant la révolution et n'ont toujours pas rencontré de réponse politique adéquate. Les pratiques népotiques et le clientélisme, que les Tunisiens souhaitaient pourtant balayer avec la révolution de 2011, ont largement perduré, et le renouvellement tant souhaité des élites ne s'est pas davantage produit. Le gouvernorat de Kasserine, frontalier de l'Algérie et qui compte près d'un demi-million d'habitants, fut l'un des foyers de la révolution de 2011 et symbolise particulièrement bien cette fracture sociale et territoriale à laquelle le pouvoir n'a pas su répondre : près de 66 % des jeunes qui y résident demeurent sans couverture sociale, le chômage touche 20 % de la population, et on y enregistrait un taux de pauvreté de 33,6 % en 2019. Le changement tant promis se fait encore attendre… alors que les crises s'accumulent. Le ralentissement de l'économie mondiale face à la pandémie de Covid-19 a fortement impacté le tourisme, qui fait vivre près de 1 million de Tunisiens de manière directe ou indirecte, et plus généralement toute l'économie tunisienne, qui se relevait à peine des suites des attentats de 2015 : une récession de 9 %, un taux de chômage de 16 % à l'échelle nationale, un déficit budgétaire de 13,4 % et un endettement public de près de 90 % du PIB. De fait, la Tunisie est au bord de la faillite et dépendante de l'aide internationale – notamment de la France – et du FMI. La classe politique tunisienne, ne s'étant que partiellement voire pas renouvelée, est largement accusée de ne pas avoir su saisir les opportunités politiques offertes par les rapprochements entre partis pourtant différents pour construire un véritable projet de société pour la Tunisie.

Élu en octobre 2019, le nouveau président Kaïs Saïed, un universitaire qui n'était pas issu d'un parti politique, possède une réputation d'homme intègre qui lui donne une relative popularité en Tunisie malgré les difficultés. Outre les crises domestiques, il doit faire face aux risques extérieurs pour son pays. « Coincée » entre l'Algérie, elle-même engagée

dans un processus de transition politique compliqué, et surtout la Libye, en proie à la guerre civile, la Tunisie est parvenue pour l'heure à rester stable. Elle a notamment rappelé la fidélité de son alliance avec la France et s'attache à conserver une position de neutralité favorable au dialogue, n'ayant de toute façon pas les moyens de peser par exemple dans le dossier libyen. Sur la scène intérieure, certaines polémiques ont pu mettre à mal ces principes de politique étrangère, ainsi lorsque le président du Parlement et par ailleurs président du parti Ennahdha, Rached Ghannouchi, a félicité Fayez el-Sarraj, président du GNA libyen, pour ses victoires sur le maréchal Haftar dans l'est de la Libye. En filigrane, c'est encore la lutte entre le Qatar et les Émirats arabes unis qui se poursuit jusque sur la scène politique tunisienne, le premier soutenant les islamistes d'Ennahdha, affiliés aux Frères musulmans, tandis que le second se place – par pur calcul politique – dans le camp des modernistes tunisiens… Au demeurant, les Tunisiens, qui ne sont pas dupes de la manœuvre, ont multiplié les attaques contre Ghannouchi pour sa collusion avec les Frères musulmans libyens, qui avaient également reçu le soutien du président turc Erdoğan, allant jusqu'à réclamer sa démission.

Laboratoire de la modernité au sein du monde musulman, la Tunisie arrive encore à surnager. Mais la conjonction de plusieurs crises – économique, sociale et aujourd'hui sanitaire – menace malgré tout cette démocratie fragile. Les mouvements de grève se multiplient dans tous les secteurs ; ainsi, pour le seul mois d'octobre 2020, 871 mouvements de protestation collectifs ou individuels ont été recensés, et les signaux sont des plus pessimistes pour 2021. Estimant leurs espoirs trahis, les jeunes Tunisiens, qui représentent pourtant 38 % de la population du pays, restent largement absents des instances dirigeantes et se laissent progressivement gagner par l'abstentionnisme, ce qui représente un risque réel de voir les islamistes reprendre le pouvoir. Selon une enquête d'opinion du cercle de réflexion Joussour, si 43 % des personnes interrogées considèrent la démocratie comme un « acquis, à condition que la situation économique et sociale s'améliore », 39 % des sondés pensaient au contraire que « la démocratie n'était pas faite pour eux ». Mais une partie de la jeunesse reste au contraire très mobilisée, ainsi au moment des vagues de protestation sociale qui ont secoué la Tunisie en janvier 2016 et janvier 2018. Deux chercheuses franco-tunisiennes[1] ont interrogé les jeunes de Kasserine : à la

question « Quel est le meilleur moyen d'améliorer la vie des jeunes ? », 35 % répondaient : « Une autre révolution. »

L'Algérie, laboratoire du renouveau démocratique ?

Depuis février 2019, l'Algérie vit au rythme d'une contestation populaire à l'ampleur sans précédent, progressivement structurée sous le nom de « Hirak », qui visait avant tout l'éviction d'Abdelaziz Bouteflika et de ses fidèles au pouvoir depuis vingt ans après l'annonce « humiliante » de la candidature du président à un cinquième mandat. En quelques mois, le mouvement a obtenu sa démission, l'arrestation et la condamnation de plus d'une centaine de responsables politiques et acteurs économiques qui profitaient du « système » Bouteflika. Scrupuleusement pacifique lors des rassemblements bihebdomadaires qui réunissaient tous les mardis et vendredis des milliers de personnes, le Hirak a réussi par sa persévérance à se réapproprier l'espace public et a permis aux citoyens algériens de redevenir acteurs de leur vie politique. Cette discipline citoyenne a fortement contribué à légitimer un mouvement d'abord discrédité par le régime comme le fait de groupuscules violents, voire terroristes, ce qu'il n'a jamais été, et surtout à empêcher toute réponse violente de la part des forces de l'ordre.

Dépourvu d'organisation hiérarchique, pas même d'un représentant officiel chargé des négociations avec le régime, volontairement horizontal, le Hirak incarne une forme originale de contre-pouvoir. Néanmoins, cette absence de structure complexifie la définition d'une stratégie unique et claire pour assurer une transition politique, et de fait deux tendances se distinguent au sein du mouvement : l'une, « Pôle démocratique », admet le dialogue avec le « système » et prône la recherche du consensus, l'autre, les « Forces du pacte de l'alternative politique », plus radicale, refuse toute négociation avant le départ pur et simple de l'ensemble d'une classe politique discréditée et usée par des années de pouvoir et de clientélisme, et réclame la mise en place d'une assemblée constituante pour définir une nouvelle République. Face à cette nouvelle forme de contestation pacifique, le pouvoir algérien, triumvirat composé de l'armée, des services de renseignements et de la présidence de la République, n'a pu répondre ni par la répression ni par la redistribution de la rente pétrolière impactée par la

chute des cours du pétrole, permettant au Hirak d'obtenir rapidement une partie de ses revendications.

Quelques mois après l'éviction d'Abdelaziz Bouteflika, les élections présidentielles portaient Abdelmadjid Tebboune au pouvoir le 12 décembre 2019. Le soir même de son élection, le nouveau président s'est montré favorable au « Hirak béni » et a multiplié les gestes d'ouverture tout au long des mois suivants : rencontre avec d'anciens chefs de gouvernement et des opposants politiques partisans du Hirak, libération de plusieurs activistes et soutiens du mouvement début janvier 2020, notamment de l'homme d'affaires Isaad Rebrab, suppression du poste de vice-ministre de la Défense et pouvoir de nomination des hauts fonctionnaires rendu au Premier ministre, présentation en mai 2020 de six grands axes du projet de révision constitutionnelle, notamment le droit de créer des associations et d'exercer la liberté de réunion et de rassemblement public sur simple déclaration. Cette bonne volonté apparente en faveur de réformes n'a cependant pas dupé le Hirak et, à cet égard, la pandémie de Covid-19 qui a touché le pays à partir de février 2020 a constitué une aubaine pour les autorités, qui ont interdit les réunions publiques, suspendu les manifestations à partir du 17 mars 2020, et multiplié les arrestations de figures emblématiques du mouvement jusqu'à juillet de la même année. Le pouvoir a en outre profité du contexte sanitaire pour faire passer une révision du Code pénal qui, entre autres, « criminalise la diffusion et la propagation de fausses informations portant atteinte à l'ordre et à la sécurité publics », un coup clairement porté au mouvement contestataire, qui a structuré son organisation et contourné les médias officiels grâce aux réseaux sociaux. En effet, qui pouvait croire que le régime algérien céderait volontiers aux revendications du Hirak – à savoir sa propre éviction, un renouvellement de la classe politique algérienne, et une libéralisation de l'économie au détriment des militaires et hauts fonctionnaires, seuls gestionnaires de la rente pétrolière ?

En outre, comme tant d'autres pays producteurs de pétrole dont l'économie était déjà fragile, l'Algérie a été durement impactée par le ralentissement de l'économie mondiale et la chute des cours. Or, l'État algérien a besoin d'un prix du baril dépassant les 100 dollars, l'un des plus élevés au monde, pour équilibrer son budget. Les prévisions sont des plus pessimistes : une récession de 5,2 % en 2020, un déficit budgétaire parmi les plus élevés de la région d'après le FMI, des pertes d'emplois qui se

multiplient tandis que la monnaie ne cesse de perdre de sa valeur. D'après les analystes, seul un important endettement extérieur pourrait permettre de résorber le déficit budgétaire, ainsi qu'un recours à l'aide financière du FMI et de la Banque mondiale afin de renflouer les réserves de change algériennes, dont l'épuisement pourrait être atteint d'ici 2023 et menacerait la sécurité alimentaire et sociale du pays[2]. Mais ces décisions s'accompagneraient nécessairement de mesures d'austérité fort impopulaires, dans un contexte social où le basculement dans le chômage, voire l'extrême pauvreté de 10 millions de travailleurs informels, les appels à la grève générale et à la désobéissance civile risquent de créer un climat explosif.

Les défis politiques de l'Algérie se sont donc doublés d'enjeux économiques et sociaux qui appellent une réponse urgente. Mais le pouvoir algérien comme le Hirak peuvent-ils l'assurer ? Un an après son élection, Abdelmadjid Tebboune, atteint de la Covid-19, était resté cinquante-six jours sans faire la moindre apparition publique, rappelant aux Algériens les pires heures de la fin du mandat d'Abdelaziz Bouteflika et les risques inhérents à une vacance du pouvoir. Bien qu'il soit revenu d'Allemagne convalescent – une expatriation très mal perçue par les Algériens, auxquels on a vanté leur système de santé comme étant le meilleur du Maghreb ! –, le doute plane sur la santé du président algérien et ses capacités à assurer sa fonction, ainsi qu'à relever les immenses défis qui l'attendent. L'Algérie vit toujours dans l'attente de sa nouvelle Constitution, étape indispensable pour son évolution démocratique. Adopté le 1er novembre 2020 malgré un fort taux d'abstention, le texte n'a toujours pas été ratifié. Le budget 2021 accuse également des retards, alors même que le pays a été frappé par une seconde vague de Covid-19 particulièrement virulente.

Si le Hirak espère beaucoup de la situation de crise pour réformer définitivement une économie rentière et un système politique usés, il se heurte cependant à l'inflexibilité d'un régime qui cherche avant tout à se préserver. En guise de main tendue, pour l'heure le pouvoir a emprisonné près de quatre-vingt-dix militants du mouvement, pour « délit d'opinion ». Si le mouvement a refusé jusqu'à présent de se doter d'un leadership clair afin d'éviter la tentation de la cooptation par le régime, il pourrait opter pour la radicalisation, un piège dans lequel le pouvoir algérien a longtemps souhaité le voir tomber. C'est pourtant la crainte d'être débordé qui a sans doute poussé Abdelmadjid Tebboune à un geste de bonne volonté à la veille

des deux ans du Hirak, en libérant le 19 février une cinquantaine de détenus d'opinion, tous emprisonnés pour une raison en lien avec le mouvement ou avec les libertés individuelles, et, dans au moins 90 % des cas, pour des publications critiques envers le régime. Deux jours plus tard, le président algérien a également décidé de dissoudre l'Assemblée populaire nationale, ouvrant la voie à des élections législatives anticipées dans les six mois, et a procédé à un remaniement partiel de son gouvernement. S'il a remercié certains de ses ministres, dont ceux de l'Énergie et de l'Industrie, les plus critiqués comme Belkacem Zeghmati, ministre de la Justice et symbole de la répression du Hirak, ou Ammar Behimer, en charge des Médias, sont néanmoins restés à leur poste. Ainsi, malgré ces quelques gestes de bonne volonté, les Algériens lançaient toujours autant d'appels à manifester, réclamant la chute du régime et la libération de tous les détenus d'opinion.

La meilleure solution pour une sortie de crise, suivant en cela l'exemple tunisien, serait l'établissement d'un dialogue national à l'initiative du mouvement. L'Algérie incarnerait alors à son tour une nouvelle « matrice », à l'instar de sa voisine tunisienne, à destination des autres nations arabes en attente de réformes, le double inversé d'un pays comme le Liban, paralysé par un système politico-financier face auquel aucune alternative n'arrive à se constituer.

Puissance dynamique en proie à de fortes tensions sociales, le Maroc pris entre deux feux

Le royaume chérifien a lui aussi connu un mouvement similaire au Hirak algérien dans la région du Rif, dans le nord du pays, de 2016 à 2017. Démarrée initialement suite à la mort accidentelle d'un vendeur de poissons dans la ville d'Al-Hoceïma, cette contestation populaire s'est rapidement muée, comme en Algérie, en dénonciation des injustices sociales et de la politique liberticide du pouvoir royal. Cependant, à la différence du régime algérien, Mohammed VI n'a pas hésité à le réprimer durement avant qu'elle ne prenne de l'ampleur et ne devienne incontrôlable. En juillet 2018, les leaders du mouvement ont été condamnés à des peines de prison allant jusqu'à vingt ans de réclusion pour « complot visant à porter atteinte à la sécurité de l'État », ce qui a suscité la colère des Marocains dans tout le pays. Hantée par le spectre des printemps arabes qui ont fait tomber la

plupart de ses voisins dictateurs, la monarchie marocaine est d'autant plus mal à l'aise face à ces nouvelles formes de mobilisation qu'elles sont difficiles à contrôler, fonctionnent sans leader et coordonnent leurs actions via Internet. Ce recours à la répression plutôt qu'au dialogue et aux réformes dénote la fébrilité d'un pouvoir longtemps garant d'une stabilité politique et sociale jugée exemplaire au Maghreb, entre les crises politiques que connaissent la Tunisie et l'Algérie et la gangrène djihadiste qui gagne le Sahel au sud. Le 30 juillet 2019, Mohammed VI fêtait ses vingt ans de règne. Soucieux de développer l'économie du royaume, « M6 » a entrepris le développement du tissu industriel, afin de réduire la dépendance du Maroc aux secteurs traditionnels que sont l'agriculture, les phosphates et le tourisme. Certaines réussites en matière de développement sont indéniables, les infrastructures de transports – routes et aéroports – se sont multipliées et modernisées, tout comme les parcs industriels et ceux d'énergie solaire. Mohammed VI souhaite en outre créer au Maroc un pôle aéronautique compétitif, et ne cache pas son ambition de faire de Tanger le premier port de la Méditerranée – notamment avec la liaison TGV vers Casablanca – pour y attirer les industriels et investisseurs étrangers. En vingt ans, le pays a connu une croissance continue de près de 4 % en moyenne, et a rapidement projeté ce dynamisme vers l'Afrique. Le Maroc est ainsi devenu le premier exportateur de voitures du continent, qui devrait représenter un marché de près d'un milliard d'individus d'ici 2030. Après l'Afrique du Sud, le Maroc est devenu en quelques années le deuxième investisseur en Afrique subsaharienne, son espace géopolitique proche – principalement au Mali, au Sénégal, au Cameroun et en Côte d'Ivoire. Le commerce de biens et services entre les deux régions a progressé de 15 % environ par an dans la période 1999-2016, et les entreprises marocaines ont majoritairement investi dans les secteurs les plus porteurs en Afrique : banques et assurances, télécommunications et immobilier[3]. L'objectif est d'ouvrir de nouveaux marchés commerciaux, d'améliorer la balance commerciale en favorisant les exportations et l'image des entreprises marocaines dans la région. La compagnie Royal Air Maroc a ainsi développé près de trente liaisons africaines réalisant en moyenne dix vols par jour, tandis qu'un projet de gazoduc est en discussion avec le Nigeria.

Le Maroc double cette politique économique d'une diplomatie religieuse volontairement concurrente de la diffusion du wahhabisme saoudien, afin de sécuriser sa frontière méridionale, qui touche le Sahel, en proie à des

phénomènes croissants de radicalisation islamiste. Cette influence est facilitée par l'observation, par ses voisins africains, d'un même islam d'obédience malékite, l'une des quatre écoles du droit musulman, réputée pour son rationalisme. Si le Maroc reste perçu comme un pôle de stabilité au sein du monde arabo-musulman, c'est en grande partie grâce à la spécificité de cet islam modéré et volontairement tourné vers la modernité, qui favorise l'exercice du libre arbitre, autorise l'argumentation et la pluralité des points de vue, et va jusqu'à favoriser la défense de l'intérêt général plutôt que celle du dogme. Certaines interprétations du Coran peuvent être ainsi abandonnées si celles-ci contreviennent à l'équilibre social[4]. L'islam marocain comporte également deux originalités qui ont, jusqu'à présent, constitué des barrages efficaces contre l'essor du salafisme : l'importance accordée à la spiritualité soufie et à ses confréries, qui visent à atteindre la complète réalisation de soi – ce que le djihadisme promet aussi mais par une voie violente et nihiliste – et le respect porté au roi, à la fois « Commandeur des croyants » et garant de l'unité nationale marocaine. La diplomatie religieuse marocaine suit les mêmes modes d'action que sa concurrente wahhabite : elle diffuse sa propre version du Coran, finance des constructions de mosquées et des organisations religieuses, forme des imams, mais à tout ceci s'ajoute une dimension de préservation du patrimoine culturel architectural et littéraire des pays d'Afrique de l'Ouest totalement absente de la stratégie saoudienne.

Conscient de la recomposition des alliances et des nouvelles projections de puissance à l'œuvre dans le monde musulman, le Maroc cherche à limiter l'influence de la « diplomatie du portefeuille » des pétromonarchies du golfe Persique, en premier lieu par refus de favoriser l'implantation d'un islam salafiste très éloigné de sa culture et facteur potentiel de sédition. À cet égard, la reconnaissance de l'État hébreu par le royaume, annoncée mi-décembre 2020 par un Donald Trump en proie à une frénésie diplomatique avant son départ de la Maison-Blanche, s'inscrit dans une volonté de rapprochement avec les États-Unis et leur puissant légat au Moyen-Orient pour contrebalancer cette influence, et surtout pour obtenir en contrepartie de Washington la reconnaissance de la souveraineté marocaine sur le territoire contesté du Sahara occidental. Le Front Polisario, mouvement indépendantiste qui contrôle la République arabe sahraouie démocratique depuis 1976, y trouvera un excellent motif d'accroître les tensions avec le

royaume chérifien et de lui opposer l'Algérie, qui a reconnu sa souveraineté depuis sa fondation et n'a jamais retiré cette reconnaissance.

Ce rapprochement ne répondra donc pas à l'aggravation de la situation politique et sociale du Maroc et pourrait même y ajouter un enjeu sécuritaire. Certes, dès 2011, dans l'espoir d'éviter tout embrasement qui aurait conduit à un scénario tunisien ou libyen, Mohammed VI avait accepté d'opérer quelques réformes structurelles et de doter le pays d'une nouvelle Constitution afin d'acheter à la fois la paix sociale et de faire du Maroc une terre accueillante. Mais son pays conjugue de réels succès et des échecs problématiques. La monarchie marocaine est en effet victime de son système pyramidal, qualifié de « colbertisme » par un familier du régime[5]. Le roi gouverne avec une équipe réduite à quelques conseillers, hommes et femmes d'affaires, ainsi que quelques politiques issus des partis les plus fidèles. Si son exercice du pouvoir est moins despotique que ne le fut celui d'Hassan II, le Makhzen[6] n'en reste pas moins hypercentralisé et technocratique. « M6 » n'a pas su résorber les profondes inégalités sociales qui n'ont fait que s'accentuer, et pèche par une absence de réponse à la hauteur de ces enjeux. Certes, le roi a libéralisé le Code de la famille, mais la reconnaissance des droits des femmes et des homosexuels demeure un combat encore très difficile à mener. Si le Maroc n'a pas le rigorisme religieux de nombreux pays musulmans – Casablanca possède un musée du judaïsme marocain ! –, sa société reste victime d'une certaine hypocrisie : la loi n'interdit pas certains comportements, mais elle ne protège pas non plus en cas de violences ou de crimes. Plus de 43 % des jeunes urbains marocains, dont 17 % des jeunes diplômés, restent sans emploi, et même si le taux de pauvreté a été divisé par trois entre 2001 et 2014 (passant de 15,3 à 4,8 % de la population), l'analphabétisme touche encore un tiers de la population. Selon l'indice de développement humain de l'Onu, le Maroc se situe à la 120e place sur 200 pays observés, derrière la Tunisie et l'Algérie, malgré ses avancées économiques. Inégalités sociales et territoriales (en matière d'accès aux services publics et aux infrastructures) ainsi que la censure et la répression subies par les médias comme par les mouvements citoyens contribuent à creuser un fossé entre le monarque et son peuple.

Le risque d'un mouvement social de grande ampleur est réel et d'autant plus dangereux que le Maroc se situe au cœur d'une région déjà en proie à une forte instabilité politique et sécuritaire, et qu'un certain attrait pour le discours islamiste radical, sans doute en réaction au manque d'ouverture de

la monarchie, incite de plus en plus de Marocains à se réfugier dans le radicalisme religieux. Un parti politique notamment, le Parti de la justice et du développement, émanation des Frères musulmans, séduit une classe moyenne marocaine en proie à un sentiment d'abandon. Pour l'heure, le Makhzen a réussi, à force de négociations qui s'apparentent parfois à de la cooptation, à ralentir la montée de l'islam politique dans le pays. Il a en revanche le plus grand mal à lutter contre le réseau d'influence tissé par le PJD au sein de la population, qui passe notamment par l'aide sociale. La crise sanitaire de 2020 n'a pu que contribuer à accentuer cette situation sociale et à fragiliser une économie certes dynamique, mais encore en phase de restructuration, obligeant rapidement le pouvoir à mettre en œuvre un certain nombre de réformes politiques et économiques s'il tient à préserver son modèle original.

Khadija Mohsen-Finan, politologue et enseignante à l'université Paris-1, autrice du livre *Tunisie, l'apprentissage de la démocratie, 2011-2021* (éditions du Nouveau Monde), et Olfa Lamloum, chercheuse et directrice du bureau tunisien de l'ONG International Alert, qui soutient le processus de transition démocratique en promouvant l'inclusion des groupes exclus et marginalisés. Elle a aussi réalisé en 2017 un documentaire sur les habitants de Kasserine.

« Algérie : vers le déconfinement du Hirak ? », International Crisis Group, juillet 2020.

Jean-Yves Moisseron, « Les ambitions régionales marocaines en Afrique subsaharienne : une diplomatie royale », Observatoire du monde arabo-musulman et du Sahel, octobre 2017.

Ibid.

Le Monde, 29 juillet 2019.

Le Makhzen désigne au Maroc le pouvoir marocain en tant qu'institution, mais aussi tout le système clientéliste et népotique sur lequel il repose.

11

Mutations de l’islam en Asie du Sud-Est

Au sein du monde musulman, l’Asie du Sud-Est constitue un cas très particulier et d’autant plus riche en enseignements. Les réponses schématiques aux problématiques qui l’assaillent, à commencer par l’essor de l’islam radical, se révèlent rapidement insuffisantes pour comprendre l’ensemble des dynamiques qui sont à l’œuvre dans des pays comme l’Indonésie ou la Malaisie, où les logiques locales, historiques et identitaires entrent également en ligne de compte. Plus encore que le Moyen-Orient, le monde musulman asiatique est victime de stéréotypes. Il pâtit d’abord d’une certaine méconnaissance. Isolé tant par les distances que par les mers, il constitue pourtant le plus puissant espace islamique, puisqu’il réunit les premiers pays musulmans du monde en termes démographiques. Bien qu’il faille naturellement citer le Pakistan (avec 233 millions d’habitants), le Bangladesh (162 millions d’habitants), et même l’Inde, où les musulmans sont certes minoritaires mais représentent tout de même 172 millions de personnes[1], nous concentrerons ce chapitre sur l’Asie du Sud-Est à proprement parler, ce qui touche un espace regroupant l’Indonésie et la Malaisie, mais aussi Singapour, Brunei, le nord de la Thaïlande et le sud des Philippines.

La difficulté de l’analyse de ce monde « à part » tient à son hétérogénéité très complexe. Ainsi l’Indonésie, souvent labellisée « premier pays musulman du monde », souffre des imprécisions liées à cette expression. Car, contrairement au Pakistan, l’Indonésie ne se revendique pas comme un « État » musulman, et c’est là toute son originalité. Il serait ainsi plus exact de dire qu’elle compte une majorité de musulmans. Sa Constitution reconnaît en effet officiellement six religions[2] mais ne consacre pas la prédominance de l’islam sur les autres croyances. Aucun État dit « musulman » ne reconnaîtrait un tel pluralisme religieux. C’est avant tout un

fort syncrétisme qui caractérise l'approche religieuse sud-asiatique, et plus particulièrement indonésienne, la Malaisie se montrant plus rigoriste dans son rapport à l'islam – bien que reconnaissant d'autres religions, l'islam y est la religion officielle car majoritaire. Cependant, on assiste indéniablement depuis les années 1970, et plus encore depuis la chute de Suharto en 1998, à une plus grande visibilité de l'islam radical qui donne l'impression – autre cliché – d'une apparition soudaine, favorisée en grande partie par la diffusion internationale du wahhabisme par l'Arabie saoudite et la Ligue islamique mondiale. Si cette influence a indéniablement trouvé un écho favorable parmi les groupes islamistes radicaux sud-asiatiques, elle n'est cependant pas la seule responsable de la constitution d'un fait qui remonte au moins à l'apparition des mouvements nationalistes au début du XXe siècle.

Toute la problématique de l'essor de l'islam radical en Asie du Sud-Est s'articule en réalité autour du rapport entre la religion et l'identité nationale, ainsi qu'entre l'islam et la modernité, qui a pu être parfois instrumentalisé par les dirigeants locaux à des fins électoralistes. Bien que la majorité des populations sud-asiatiques n'y adhère pas de façon unanime et uniforme, cette visibilité de plus en plus marquée au sein du débat public peut inquiéter car elle contribue notamment au recul de cultures traditionnelles et d'un certain syncrétisme. Il apparaît d'autant plus nécessaire de s'intéresser aux mutations de l'islam dans cet espace géopolitique et culturel colossal que cela permet de tirer des enseignements sur le rapport entre État et islam, modernité et religion, questions qui seront centrales au cours du siècle et s'observent dans bien d'autres régions du monde musulman.

Une première islamisation modérée et pragmatique

Contrairement aux mondes arabe et perse, l'islamisation de l'Asie du Sud-Est ne s'est pas opérée par la conquête ou la prédication, mais par la mer et les échanges commerciaux. La diffusion de l'islam y est l'une des plus tardives au sein du monde musulman, puisqu'on date du XIIIe siècle l'arrivée des premiers marchands arabes venus du Yémen et d'Inde à Sumatra, plus précisément à Aceh. L'islam s'implante seulement deux siècles plus tard à Malacca, en Malaisie, qui constitue alors la principale plaque tournante des échanges régionaux. Si on ne peut nier – ni quantifier

d'ailleurs – les conversions spontanées par adhésion idéologique et religieuse, il semble que l'islam bénéficiait d'un attrait pragmatique : être musulman était alors un facteur d'intégration dans un système de négoce « mondialisé », intégré aux routes de la soie maritimes, où se croisaient marchands chinois et indiens. Preuve du caractère déjà singulier de cet « islam des îles[3] », l'islamisation a dû composer avec des structures étatiques et religieuses préexistantes – tout comme en Perse – et s'est rapidement entourée de légendes. Java fut d'abord animiste, puis hindouiste à partir du Ve siècle. Le culte des « Neuf Saints », les *Wali Sanga* d'origine chinoise et arabe qui auraient assuré la conversion à l'islam par l'accomplissement de miracles, a gardé toute sa ferveur de nos jours. Au-delà des régions côtières, de nombreux territoires ont connu une islamisation très tardive, voire superficielle. Les pratiques individuelles de l'islam ont très vite été marquées par un syncrétisme religieux qui démontre sa capacité d'adaptation au sein de cet espace géographique et culturel, et signe la réputation de modération qu'il a conservée jusqu'à la fin du XXe siècle. En outre, l'islam modernise la pratique du pouvoir, les princes malais, souverains de royaumes alors hindo-bouddhiques, comprenant rapidement l'intérêt qu'il y avait à se convertir au nouveau code moral professé par le Coran et la *Sunna*[4], et de s'en faire les garants pour légitimer leur pouvoir aux yeux de leurs populations. Cette modernisation politique s'accompagne d'un essor également social, puisque l'islam contribue à diffuser l'idée d'individualité et d'autonomie morale, chose nouvelle dans un monde longtemps marqué par la pensée hindouiste plus encore que bouddhiste.

C'est sans doute face à l'irruption de la colonisation européenne aux XVe et XVIe siècles que le monde malais musulman est pour la première fois tenté par la radicalisation à des fins identitaires. Essentiellement le fait des Hollandais et des Espagnols, la colonisation contribue à la fois à freiner l'expansion de la pensée musulmane dans les territoires où elle n'est pas encore suffisamment implantée – ainsi les Philippines, converties au catholicisme par les Espagnols, à l'exception notable du sud, à Mindanao, qui restera musulman –, mais aussi le cas échéant à la radicaliser par réaction à l'emprise occidentale et à ses dérives.

Deux associations, qui existent toujours aujourd'hui et qui défendent des points de vue différents sur l'évolution que devrait connaître l'islam local face à la modernité urbaine, naissent à Java au début du XXe siècle : la

Muhammadiyah (« Association du Prophète »), mouvement urbain fondé en 1912, prêche un retour à l'orthodoxie en purifiant la pratique musulmane locale de tous ses syncrétismes « païens » jugés incompatibles avec l'islam : culte des saints, des esprits, et chamanisme. Quatorze ans plus tard, la Nahdlatul Ulama, mouvement plus rural, s'impose dans le champ intellectuel musulman comme une association désireuse de conserver les pratiques populaires syncrétiques. Les termes de « réformiste » et « traditionaliste » peuvent d'ailleurs induire en erreur, et il faut les replacer dans le contexte bien précis de l'islam malayo-indonésien. Le « réformisme » de la Muhammadiyah s'interprète ainsi non pas comme un effort de modernisation de la pratique islamique, mais au contraire comme une tentative de purification et un retour aux origines. À l'inverse, le « traditionalisme » défendu par la Nahdlatul Ulama vise précisément à conserver les « traditions » particulières de l'islam local, qui ne sont parfois pas si éloignées du paganisme. Au demeurant, les deux mouvements n'échappent pas aux paradoxes et peuvent avoir des considérations surprenantes sur certains aspects de la modernité. Ainsi la Muhammadiyah certes orthodoxe, mais urbaine et plus cosmopolite, tolère la photographie dès les années 1920, quand la Nahdlatul Ulama, attachée au traditionalisme des campagnes, la considère comme contraire à la charia[5].

Le mouvement des intellectuels nationalistes javanais qui apparaît dans les années 1920, réfléchissant à la conception du futur État indépendant, articule d'abord sa réflexion autour du rapport à la modernité occidentale. Globalement rejetée comme la marque de mœurs dépravées et surtout par anticolonialisme, elle discrédite l'idée de démocratie parlementaire au profit d'un « populisme autoritaire[6] » dont Sukarno, l'un des dirigeants nationalistes qui fondera plus tard avec Nehru le mouvement des non-alignés, sera le premier à profiter[7]. Le rapport entre religion et nation, islam et État n'intervient que dans un second temps. Les musulmans eux-mêmes ont des opinions divergentes sur l'adéquation entre religion et nation, certains parmi les plus radicaux estimant que le concept de « nation indonésienne » est contraire aux principes de l'islam, qui transcendent les appartenances ethniques. En 1945, Sukarno proclame l'indépendance de l'Indonésie – qui ne sera reconnue par l'Onu qu'après quatre ans de guerre contre les Néerlandais – et choisit délibérément de ne pas satisfaire les demandes des musulmans radicaux, en promulguant une Constitution qui n'officialise ni l'islam comme religion d'État ni l'application de la charia. Il

instaure à la place le *Pancasila*, les « cinq principes fondateurs de l'État », qui reconnaissent six religions au sein de l'État indonésien, aucune n'ayant la prééminence sur l'autre en dépit de la supériorité numérique des musulmans, et n'imposent que le monothéisme[8]. C'est plus encore la notion de « javanéité », d'appartenance à une culture indonésienne complexe, multiethnique et multiconfessionnelle, qui prima avant toute identité musulmane. Les « déçus » de l'islam radical, qui souhaitaient faire naître une République islamique, optent alors soit pour le combat violent, comme le mouvement Darul Islam, matrice de tous les futurs groupes islamistes radicaux indonésiens, qui oblige Sukarno à près de quinze ans de guérilla à Aceh, à l'ouest de Java et dans les Célèbes avant d'être définitivement défait ; soit pour le combat politique, comme le parti social-démocrate Masyumi fondé en 1942[9], qui veut croire à une alliance possible entre l'islam et la démocratie – il sera dissous en 1960 à l'instar de plusieurs partis défendant un islamisme de gauche, démocratique et anti-impérialiste – et qui aurait pu être particulièrement populaire depuis l'organisation de la conférence de Bandung par l'Indonésie en 1955 et les débuts du mouvement des non-alignés. Pour autant, les partis islamistes n'ont jamais réussi de véritable percée, et n'ont rassemblé que 40 à 43 % des suffrages aux différentes élections au cours des années 1950. Lorsque Suharto prend le pouvoir, il réprime les communistes dans le sang mais se méfie tout autant de l'islam politique. Cependant, c'est justement cette marginalisation de la part du pouvoir autoritaire qui contribuera fortement à la radicalisation des islamistes au cours des deux décennies suivantes, puisque les militants de Darul Islam comme de Masyumi choisiront alors d'opter pour la *dakwah*, la « prédication rebelle ». Un mouvement similaire et contemporain s'observe en Malaisie, lorsque Burhanuddin al-Helmy, leader du Parti islamique de Malaisie, qui rassemblait des notables et intellectuels musulmans progressistes, est arrêté en 1965.

Vingt ans d'islamisation progressive

De nombreux chercheurs ont souligné que la répression autoritaire de Sukarno avait largement contribué au phénomène de radicalisation de certains groupes musulmans. Sans que les militants des partis de gauche et communistes aient pour autant grossi les rangs des islamistes radicaux, «

qui recrutent plutôt parmi les classes moyennes et les intellectuels déclassés, voire parmi les petits fonctionnaires, il n'empêche que la crispation autoritaire anticommuniste des années 1960 est l'événement catalyseur de la résurgence de l'islamisme de rupture, en Indonésie comme en Malaisie[10] ». Lorsqu'elle se manifeste de manière extrêmement violente à partir de 1998, cette radicalisation est déjà à l'œuvre depuis au moins trois décennies.

Elle s'inscrit d'abord dans un changement de paradigme qui se manifeste également au Moyen-Orient où, face à l'échec du panarabisme, les islamistes vont proposer de bâtir une identité religieuse au lieu d'une identité nationale. Au cours des années 1970 et 1980 à la fois sous l'impulsion de mouvements comme les Frères musulmans ou la Jamaat-i-Islami pakistanaise, et de la diplomatie religieuse saoudienne, d'autant plus puissante qu'elle bénéficie d'une manne pétrolière alors inépuisable, se développe un attrait pour les engagements radicaux – le djihad en Afghanistan contre les Soviétiques suscita de nombreuses vocations – pour les voyages d'études religieuses au Moyen-Orient qui imprégnèrent les esprits d'une culture wahhabite pourtant très éloignée de l'islam malayo-indonésien, enfin pour une islamisation plus importante des usages quotidiens. La Révolution islamique en Iran exerce également une certaine séduction, mais son potentiel séditieux inquiète les dirigeants malais qui lui préfèrent, pour lui barrer la route, l'influence saoudienne.

Après 1979, en réaction à l'affirmation identitaire de l'Iran, Riyad a clairement accentué la propagation de sa pensée ultra-conservatrice en finançant mosquées, madrasas et outils de diffusion du savoir à travers l'ensemble du monde musulman. En 1980, elle fonde à Jakarta la Lipia (Institut des sciences islamiques et arabes), qui enseigne principalement l'arabe, les principes de l'école hanbalite, et qui permet à ses meilleurs étudiants – ceux qui connaissent le Coran par cœur – de poursuivre leurs études en Arabie saoudite. Compte tenu de son rayonnement à travers toute l'Asie du Sud-Est, l'Indonésie est considérée comme une « terre de mission » particulièrement utile à la propagation de la doctrine wahhabite. Les différents groupes islamistes radicaux qui apparaissent dans toute la région entretiennent souvent une grande proximité et des ramifications complexes. Le Front Moro de Libération nationale, créé en 1969 avec des ambitions séparatistes pour le sud musulman des Philippines, est soutenu par la Malaisie, qui subit pourtant les actions violentes d'un autre groupe

philippin, Abu Sayyaf, formé à l'école saoudienne et sur le terrain en Afghanistan, proche d'Al-Qaïda et de la Jemmah Islamiyah. C'est ce groupe terroriste indonésien fondé en 1978 qui sera responsable de l'attentat de Bali en 2002, le plus meurtrier de l'histoire du pays.

Avant 1998 néanmoins, si l'action violente reste très minoritaire, les changements s'observent davantage au sein des sociétés. À Singapour comme en Malaisie, la pratique de l'islam se fait plus conservatrice : le port du voile devient commun, deux systèmes juridiques, le droit civil et le droit musulman, cohabitent, l'enseignement islamique se développe, la prière est plus fréquemment observée dans les usines et les administrations, tout comme la visite hebdomadaire à la mosquée. À l'inverse, les pratiques traditionnelles ancestrales sont de plus en plus considérées comme incompatibles avec l'islam, à l'instar du yoga qui subit une fatwa en interdisant la pratique aux musulmans malais en 2008, sous prétexte que « les origines hindouistes de cette pratique étaient susceptibles d'éroder la foi des musulmans[11] »... En Indonésie, cette religiosité exacerbée semble s'opérer par antioccidentalisme et refus de la modernité, alors que le pays se développe économiquement et s'urbanise, favorisant l'émergence d'une classe moyenne musulmane pieuse mais modérée. C'est notamment pour s'attirer les faveurs de cette nouvelle classe sociale que Suharto a accordé de nombreuses concessions aux musulmans dans les sphères juridiques et sociales à partir de la fin des années 1980 : augmentation des financements accordés aux mosquées et à l'enseignement islamique, renforcement du droit islamique par rapport au Code civil, confirmation par une loi adoptée en 1989 de la juridiction des cours islamiques en matière de mariage, d'héritage et de donations, fin de l'interdiction du port du voile islamique dans les écoles publiques, réduction du nombre de ministres chrétiens, jusqu'alors surreprésentés, au sein du gouvernement, au profit des musulmans. Symboliquement, Suharto accomplit le Hajj en 1991... à l'âge de soixante-dix ans. Ce phénomène rappelle fortement le populisme islamique de Zulfikar Ali Bhutto au Pakistan dans les années 1970, à des fins également électorales, ce qui ne lui avait pas permis de préserver son pouvoir mais avait pavé la voie à son successeur Zia ul-Haq pour islamiser la société pakistanaise en profondeur.

L'islam indonésien, entre tentation radicale et modernisme

Si on ne saurait nier la connexion entre l'Arabie saoudite et le succès d'un islam rigoriste dans les sociétés sud-asiatiques, les liaisons dangereuses du pouvoir avec les islamistes portent néanmoins une immense responsabilité dans l'éclatement des violences qui ont suivi la chute de Suharto en 1998. Elles s'expriment dans un contexte à la fois de démocratisation après trente ans de dictature, mais aussi de grave crise monétaire qui appauvrit la population et laisse toute une partie de la jeunesse au chômage. L'islamisme profite naturellement de cette crise. On voit alors émerger de nouveaux groupes radicaux, notamment le Congrès des moudjahidines indonésiens (KMI) qui réclame une application totale et immédiate de la charia et fédère tous les groupes les plus violents. La province d'Aceh, au nord de Sumatra, s'est vu octroyer à partir de 1999, et dans le but de mettre fin à un conflit séparatiste datant de 1976, un statut spécial l'autorisant à appliquer toute la charia. En vingt ans, la législation s'est progressivement et considérablement alourdie, mais devant les abus de la « police de la charia » et surtout la défaite aux élections municipales de la maire très rigoriste de Banda Aceh, Illiza Sa'aduddin Djamal, de plus en plus d'habitants réclament aujourd'hui un aménagement et notamment la fin des châtiments publics.

Depuis vingt ans, la tentation d'une islamisation plus forte se fait ressentir à travers tout l'archipel. Depuis 2013, le sultanat de Brunei a suivi l'exemple d'Aceh, mais le droit musulman ne s'applique pas aux minorités religieuses. En Malaisie, le débat politique a été complètement phagocyté par le jeu dangereux joué entre l'Umno, principal parti politique depuis l'indépendance, et les islamistes, encore une fois dans l'optique de conserver le soutien électoral des classes moyennes. L'islam sunnite de rite chaféite qu'on y observait contient de plus en plus d'éléments wahhabites. La Constitution séculière protège encore la liberté religieuse, et les médias déplorent ces oulémas qui dictent les codes de bonne conduite et semblent douter que les musulmans ne puissent pas juger par eux-mêmes ce que signifie être musulman… Mais en Malaisie, l'identité religieuse est un critère ethnique : l'article 160 de la Constitution définit un Malais comme « une personne qui pratique la religion de l'islam », et globalement le texte avalise les discriminations raciales. La Malaisie est naturellement l'un des rares pays à ne pas avoir ratifié la Convention internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, adoptée par les Nations unies en 1965… et, sans surprise, les islamistes malais refusent

cette ratification, comme ils l'ont d'ailleurs rappelé lors de manifestations en décembre 2018 à Kuala Lumpur.

Particulièrement en Occident, cette vague d'islamisation fait craindre depuis vingt ans l'émergence d'un grand État islamique sud-asiatique. C'est à Singapour en décembre 2001, à la faveur de l'arrestation de terroristes d'un groupe alors encore inconnu, la Jemmah Islamiyah, que ce projet est dévoilé publiquement pour la première fois, et inquiète d'autant plus violemment trois mois après les attentats du 11-Septembre et en pleine enquête sur les ramifications d'Al-Qaïda. Le groupe dit œuvrer à la création d'un État nusantarien[12], *Daulah Islamiyah Nusantara*, regroupant l'ensemble du monde malais historique, à savoir le sud de la Malaisie, Singapour, Brunei, l'Indonésie et le sud des Philippines. Cet « État » n'a pourtant aucun fondement historique et ne résonne pas avec l'attachement à la nation et aux traditions locales. Ce concept totalement importé reste donc, pour la plupart des analystes, « un espace chimérique, fruit d'une relecture du passé et de fantasmes réciproques[13] »… tant du côté des islamistes que des Occidentaux. La crainte a cependant été ravivée à partir de 2014 avec l'émergence de Daech qui, selon de nombreux experts en contre-terrorisme, chercherait à s'implanter en Asie du Sud-Est afin d'y créer « un second califat ». L'objectif est compréhensible, mais sans doute difficile à atteindre, d'autant plus après la perte de ses principaux bastions dans le Levant. Même si le groupe semble recruter assez peu dans les rangs sud-asiatiques, son influence reste néanmoins prise très au sérieux par les autorités locales.

Au-delà de son projet fantaisiste, la Jemmah Islamiyah tenait surtout un discours antioccidental et antimoderniste qui reprenait la rhétorique salafiste classique (« anti-Croisés » et « antisionistes ») d'Al-Qaïda. Entre décembre 2000 et août 2003, le groupe s'est rendu responsable d'une vague d'attentats parmi les plus meurtriers de l'histoire de l'Indonésie, à Jakarta et à Bali, visant principalement des Occidentaux chrétiens. Le groupe a perdu en influence lorsque ses deux chefs ont été arrêtés respectivement en 2003 et 2011, mais l'éclatement de ses réseaux par l'action efficace du contre-terrorisme a dès lors poussé l'islamisme à adopter une logique groupusculaire qui le rend plus difficile à identifier. Il opère de plus en plus via Internet, qui facilite la radicalisation d'individus isolés, mais les actions violentes perdent également en efficacité. Si elles se portent moins à l'encontre des Occidentaux, essentiellement pour ne pas faire chuter le

tourisme, source importante de revenus, elles sont de plus en plus interconfessionnelles et plus spécifiquement au sein de l’islam. Les chiites et les ahmadis[14] minoritaires sont ainsi davantage ciblés par l’hyperviolence des islamistes, sans que le gouvernement s’en émeuve, un phénomène dénoncé notamment par le Parlement européen en mai 2016[15].

Au-delà de l’action terroriste, la menace la plus inquiétante au sein des sociétés sud-asiatiques reste l’extrême bipolarisation du débat public, entre tenants de la modernité et défenseurs d’un islam « des origines ». Les intellectuels musulmans libéraux ont bien du mal à orienter le débat vers une réflexion sécularistе. Mais certains prédicateurs « stars » comme Abdullah Gymnastiar, qui évoque la pratique musulmane dans des situations de la vie quotidienne et défend la compatibilité de l’islam avec la modernité dans un style théâtral très populaire, touchent malgré tout une vaste audience[16]. Au milieu du débat se trouve une immense population de fidèles qui n’a pas pu faire grand-chose pour limiter la pénétration de l’islam dans le droit et l’espace politique, mais qui s’est néanmoins toujours refusée à porter les islamistes au pouvoir : « À Java Centre, l’on continue certes à méditer dans des lieux sacrés (*kramatan*) habités par des esprits (*makhluk halus*) que ne mentionne pas le Coran, et l’on recourt fréquemment aux services de guérisseurs-chamanes (*dukun*) honnis par l’islam réformiste. Mais du fait du poids croissant de l’islam dans le débat public, il devient par ailleurs de plus en plus difficile de refuser de se définir par sa seule appartenance confessionnelle et par les modalités de sa pratique religieuse[17]. » Entre islamisation rampante et attachement à ses traditions, l’Indonésie tente un équilibre qu’elle semble parvenir à tenir pour le moment. De par son poids démographique et sa dynamique culture politique, elle peut incarner aux yeux d’autres nations à majorité musulmane un « laboratoire » d’idées et de réflexions sur l’adéquation entre islam et modernité. Elle prouve déjà que l’identité nationale et l’attachement à une culture ancestrale restent les meilleurs remparts contre « la wahhabisation des esprits » qui continue à gangrener dangereusement le monde musulman.

D’après un recensement de 2011.

Outre l’islam, l’État indonésien reconnaît le bouddhisme et l’hindouisme, le catholicisme et le protestantisme, ainsi que le confucianisme.

François Raillon, « Asie du Sud-Est, l’islam réaliste circonvient l’État-nation », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n° 68-69, 1993.

La *Sunna* désigne dans le Coran l'ensemble des lois divines divulguées à tous les prophètes, y compris Mahomet.
Romain Bertrand, « Islam, pouvoir et modernité en Asie du Sud-Est : de la première "modernité islamique" aux radicalismes contemporains », *Mouvements*, 2004, p. 32-41.
Ibid.
Sukarno (1901-1970) deviendra le premier président de la République d'Indonésie en 1945 après avoir proclamé son indépendance avec Hatta, son premier vice-président.
La manœuvre visait surtout à « interdire » l'athéisme essentiellement pour faire barrage au communisme, idéologie athée par excellence. Paradoxalement, Sukarno sera renversé par Suharto en raison de sa politique jugée trop procommuniste, et sa chute entraînera la répression du Parti communiste indonésien et la mort de près de 500 000 personnes.
Ce parti fut fondé par les deux grandes organisations musulmanes que nous avons déjà citées, la Muhammadiyah réformiste et la Nahdlatul Ulama traditionaliste, sous pression des Japonais qui soutenaient autant les nationalistes que les musulmans dans leur combat anticolonial.
Ibid.
« Fatwa contre le yoga », *Courrier international*, novembre 2008.
Le terme « Nusantara » qui vient d'un poème épique javanais du XVIe siècle, désigne l'ensemble de l'archipel indonésien et comporte une charge civilisationnelle. « Nusantara » correspond aussi au projet d'une « Grande Indonésie » envisagée par Sukarno, si les Britanniques n'avaient pas œuvré à créer la Malaisie, devenue indépendante en 1957.
Rémy Madinier, « Asie du Sud-Est : les chimères de l'islam radical », Outre-Terre, 2004, p. 109-114.
Les ahmadis, extrêmement minoritaires au sein de l'islam, font partie d'un mouvement musulman réformiste et messianique fondé au Pendjab, appartenant encore au Raj britannique, à la fin du XIXe siècle. Son fondateur Mirza Ghulam Ahmad (1835-1908) s'est proclamé prophète de son temps, contrevenant à l'orthodoxie musulmane qui fait de Mahomet le seul et dernier prophète, ce qui explique les persécutions à l'égard de sa communauté. Les ahmadis se trouvent majoritairement au Pakistan mais sont présents dans près de cent quatre-vingt-dix pays. L'ahmadisme est au demeurant une pensée originale, qui accorde à Jésus une place privilégiée en en faisant un prophète qui aurait survécu au martyre de la croix pour

poursuivre sa prédication en Asie et finir sa vie au Cachemire, à Srinagar, à l'âge de cent vingt ans.
www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2016/582045/EPRS_BRI(2016)582045_EN.pdf
80 millions de personnes au sommet de sa popularité, avant qu'un scandale lié à son mariage polygame ne lui fasse perdre beaucoup de crédit en 2006… Il compte aujourd'hui 14 millions de fans sur les réseaux sociaux et était compté en 2017 parmi les « 500 musulmans les plus influents » du monde.
Romain Bertrand, *op. cit*.

CINQUIÈME PARTIE

L’AFRIQUE SORTIRA-T-ELLE DE L’IMPASSE ?

Entité d’une grande complexité ethnique et culturelle dont l’histoire contemporaine porte encore le poids de la colonisation et de la décolonisation, l’Afrique a longtemps été dédaignée des analyses géopolitiques précisément pour ces raisons. Cet espace immense, voisin de l’Europe et du Moyen-Orient, est pourtant incontournable : fort d’une démographie et d’une aspiration au développement colossales, il accueillera un tiers de l’humanité dans à peine une génération. Les destins africains, européens et moyen-orientaux, déjà liés de longue date par l’Histoire, la culture, les échanges économiques et les diasporas, seront plus que jamais voués à coexister dans les décennies à venir. L’image du continent figé dans le passé ne tient plus face à la rapidité et la profondeur des mutations qui l’animent. Explosion de l’urbanisation, multiplication des moyens de communication, migrations de populations à la recherche d’une vie meilleure, autant de changements qui s’opèrent alors même que l’Afrique subit les effets d’un changement climatique brutal, dont elle est la première victime mais pas la responsable. Les sociétés africaines changent, mais elles sont encore fragiles et parfois difficiles à appréhender. Leur compréhension est pourtant indispensable pour envisager la globalité de l’évolution de l’Afrique.

Car il n’existe pas « une » Afrique, mais une multiplicité d’Afriques différentes cohabitant sur un continent de 30 millions de kilomètres carrés. L’Afrique allie l’extrême jeunesse de sa population – en 2020, 60 % de sa population avait moins de vingt-cinq ans, ce qui en fait la région la plus jeune du monde – et de ses États modernes à des traditions ancestrales remontant à l’aube de l’humanité, dont elle fut le berceau. Elle est sans doute le continent qui présente le plus fort potentiel pour le XXI*e siècle, celui*

où de nouveaux pays se créent, mais dont les ambiguïtés et les faiblesses le rendent vulnérable aux appétits de grandes puissances comme la Chine, ou ceux des pétromonarchies du monde arabo-musulman, sans compter les oripeaux de la culture coloniale qui persistent à entraver son développement. Ce siècle sera-t-il enfin celui de son éveil et de la maîtrise de son destin ?

12

Un continent à fort potentiel et aux multiples faiblesses

Toujours victime des stéréotypes, l'Afrique n'en finit pas de subir une rhétorique manichéenne concernant son avenir. Il paraît pourtant difficile de condenser en un unique destin la trajectoire des cinquante-quatre pays indépendants qui la composent, tant elle représente un continent complexe marqué par une dialectique entre diversité et phénomènes communs à de nombreux territoires. L'analyse de ses dynamiques internes a longtemps oscillé entre pessimisme et optimisme, souvent très exagérés. Ainsi, on se complaît généralement à se désoler du retard de développement et de l'instabilité politique chronique du continent, justifiés par les conséquences de la colonisation, par le maintien d'une relation toxique avec les anciennes puissances coloniales, ainsi que par la corruption des élites dirigeantes africaines, qui mélangent volontiers kleptocratie et dictature, au point que l'utilité de l'aide au développement est parfois sérieusement remise en question.

Sans tomber dans l'excès inverse de l'optimisme béat, plusieurs indicateurs économiques et sociaux témoignent pourtant de réels progrès : une croissance soutenue (+ 5 %) depuis l'an 2000, des investissements étrangers en nette augmentation qui, outre les industries minières ou d'exploitation des matières premières, se concentrent sur le développement des secteurs de l'industrie et des services (avec des investissements massifs dans le BTP, les infrastructures, les télécommunications et le secteur bancaire, ainsi que le tourisme). On observe par ailleurs l'émergence d'une classe moyenne africaine qui se chiffre en millions de consommateurs, une population jeune, avide de formation et de mouvement au sein du continent et au-delà. Enfin, de plus en plus de pays achèvent une transition politique réussie vers la démocratie ou une certaine stabilité, même si leur

gouvernance peut rester marquée par l’autoritarisme. Cette réalité positive existe, mais coexiste aussi avec un certain nombre de problématiques anciennes et nouvelles. Ainsi, si la croissance démographique peut entraîner un bond de la croissance économique, cela nécessite que les États puissent générer des créations massives d’emplois pour tous ces jeunes qui arrivent chaque année sur le marché du travail. Mais les États dits « fragiles » peuvent-ils assurer une telle dynamique, lorsqu’ils sont la proie de conflits qui perdurent ou qu’ils doivent mener une longue et périlleuse transition politique qui se solde souvent par un échec ?

Contre l’instabilité, la trajectoire difficile des transitions politiques

Les conflits armés et l’instabilité politique qu’ils engendrent constituent la première des problématiques africaines. Très différentes des guerres d’indépendance ou des conflits liés à la guerre froide, ces violences prennent aujourd’hui des formes différentes – guerres civiles, grand banditisme ou terrorisme –, font intervenir une multiplicité d’acteurs et répondent à des motivations variables – revendications autonomistes ou intégrisme religieux –, avec une intensité qui l’est tout autant. Elles se concentrent essentiellement dans le sud du Sahara et le Sahel, ainsi qu’en Afrique de l’Est, de la Corne jusqu’au Mozambique, de plus en plus secoué par la menace djihadiste. Depuis l’invasion américaine en Irak en 2003 et la guerre civile en Libye en 2011, l’essor des multiples acteurs du terrorisme islamique – les réseaux d’Al-Qaïda, Daech et Boko Haram (autoproclamé État islamique pour l’Afrique de l’Ouest) – à travers l’Afrique vient complexifier ces conflits. Le djihadisme s’appuie particulièrement sur la pauvreté, l’exclusion et l’instabilité politique nées de ce chaos permanent et l’entretient à dessein.

Le contrôle des ressources naturelles, ainsi que des économies africaines dysfonctionnelles encore très largement bâties sur une logique de rente et non de production de richesse, contribue également à cet état de guerre permanent. La République démocratique du Congo offre un bon exemple de conjonction entre multiplicité d’acteurs et multiplicité de facteurs expliquant la persistance des violences : on y trouve ainsi des conglomérats résultant de *joint-ventures* entre des sociétés liées aux armées ougandaises et zimbabwéennes et des intérêts israéliens. Face à la défaillance des États,

une économie de pillage se met alors en place, mêlant hommes d'affaires, mercenaires et marchands d'armes[1]. Enfin peuvent intervenir des différends ethniques (populations arabo-berbères contre populations négro-africaines), religieux (musulmans contre chrétiens ou animistes), sociaux (pasteurs nomades contre agriculteurs sédentaires) qui s'ajoutent aux crises économiques, sociales, environnementales ou politiques.

La question de la réussite ou de l'échec des transitions politiques afin de rétablir la stabilité dans des États en faillite est donc particulièrement centrale, mais complexifiée par l'enchevêtrement des acteurs et des facteurs à l'origine des violences. L'exemple des sorties de crise en Somalie, en Centrafrique et au Mali est intéressant pour illustrer la défaillance du processus retenu généralement par la communauté internationale pour résoudre les guerres civiles africaines : « Cette recette de la paix repose sur le triptyque suivant : création d'un gouvernement transitoire, intervention d'une force de maintien de la paix et organisation d'élections[2]. » Régulièrement utilisée depuis le début du siècle, cette méthode en trois séquences a globalement démontré son inefficacité, même si elle a pu aboutir à une certaine stabilité en Côte d'Ivoire ou en Sierra Leone. À l'inverse, en Centrafrique, en Somalie ou au Mali, ce processus apparaît inadapté à la multiplicité des problématiques en jeu, où interviennent le poids de l'héritage colonial, un État de droit absent ou en faillite, des ressources naturelles abondantes et convoitées par des groupes indépendants armés. Les puissances occidentales qui veillent à la bonne tenue du processus et conditionnent la sortie de crise à la tenue d'élections tendent à nier la réalité de pays dépourvus de culture démocratique, et où le travail de réconciliation demanderait un effort diplomatique intense et de longue haleine. Réalisées dans la précipitation et sans connaissance réelle des équilibres locaux, ces transitions sont d'emblée vouées à l'échec, et le maintien de forces armées étrangères censées assurer la sécurité le démontre : « L'élection d'un gouvernement issu des urnes crée une illusion de progrès qui se dissipe rapidement face au retour du réel après les élections, c'est-à-dire la réapparition des problèmes qui caractérisaient la transition (insécurité, absence de développement, mauvaise gouvernance)[3]. » En ne s'attaquant jamais aux causes structurelles, ce processus ne fait qu'entretenir les conflits, voire les approfondit.

L'Afrique ne pourra donc sortir de l'instabilité politique globale sans une réflexion intelligente et coordonnée entre la communauté internationale, les

dirigeants et les populations des pays concernés, ces dernières restant encore trop écartées du processus décisionnel. Cela nécessite de revoir les objectifs de sortie de crise à la baisse, ou d'établir un calendrier crédible, mais de s'assurer de leur réussite. En Afrique comme ailleurs, les politiques de reconstruction sont encore entravées par la défense d'intérêts domestiques ou étrangers, qui profitent de l'instabilité chronique sans considérer les risques que celle-ci engendre à long terme, en particulier face aux enjeux colossaux qui attendent le continent.

Enjeux et défis d'un continent aux sociétés fragiles

L'Afrique est sans nul doute le continent appelé à une évolution majeure au cours du présent siècle. Bien qu'elle représente 16 % de la population mondiale, elle ne représente encore que 3 % du PIB mondial et 5,6 % des investissements étrangers, ce qui lui vaut souvent le qualificatif de « marge extravertie ». En revanche, les immenses ressources naturelles dont elle dispose pourraient lui permettre de devenir un acteur géopolitique de première importance sur le plan énergétique et alimentaire. Disposant de 12 % des ressources prouvées en pétrole, elle en est la deuxième région exportatrice après le Moyen-Orient. Elle dispose aussi de 10 % des ressources en gaz, possède un tiers des réserves minières du monde, et un quasi-monopole sur des substances rares comme le platine, le phosphate, le chrome, le cobalt. Ce qui était vrai dans les années 1960 l'est resté aujourd'hui : l'Afrique possède près de 60 % des terres arables du monde, et avec une population mondiale appelée à atteindre les 9 milliards d'individus d'ici 2050, elle peut devenir le grenier à blé de l'humanité en doublant sa production agricole. À cet égard, les massifs investissements étrangers, notamment chinois, ne surprennent guère.

La croissance démographique de l'Afrique et son entrée dans la mondialisation impactent directement son développement économique. La Banque africaine de développement estime ainsi qu'un Africain sur trois serait déjà sorti de la pauvreté, et on constate l'émergence d'une « classe moyenne » qui compterait 300 millions d'habitants. D'ici dix ans, cette population jeune, consommatrice et exigeante en matière d'infrastructures et d'équipements numériques sera urbaine à 50 %. Malgré des inégalités entre les pays, les secteurs des télécommunications, de la grande

distribution, de l'enseignement privé, des services bancaires et de la santé connaissent un développement exponentiel : l'Afrique est ainsi devenue le troisième marché mondial des télécoms après l'Asie et les États-Unis, tandis que le marché bancaire, longtemps absent du continent, peut atteindre un taux de croissance de 35 % au Kenya. Le désenclavement numérique de l'Afrique est également en marche – le Rwanda se veut pionnier en la matière – avec le développement de la télémédecine, ou la mise en place d'universités virtuelles africaines[4].

Mais en Afrique perdure encore, malgré les progrès réels, un héritage de la colonisation qui freine clairement son développement. Ainsi, bien qu'intégré à la mondialisation, le continent joue toujours le rôle de fournisseur de matières premières (minières, énergétiques, agricoles) sans disposer pour autant d'industries de transformation qui lui permettraient d'en vivre lui-même. Le Nigeria, premier producteur pétrolier africain, importe son essence faute de raffineries… Ses revenus pétroliers ne contribuent qu'à 15 % du PIB national, alors que les hydrocarbures représentent plus de 90 % de ses exportations. Une telle configuration rend en outre le pays dépendant de la concurrence extérieure, comme c'est le cas depuis que les États-Unis, devenus énergétiquement indépendants, n'achètent plus de pétrole nigérian.

Si la situation économique de l'Afrique progresse malgré tout, elle s'apprête à affronter deux défis majeurs au cours du siècle, qui rendent indispensable l'acquisition de la stabilité politique : la question climatique et la question migratoire.

Conjuguer défis climatiques et explosion démographique

Sur le plan de la crise écologique mondiale, l'Afrique tient une place à part. Elle est la principale victime collatérale de changements auxquels elle contribue peu – elle n'émet que 3 % du total des gaz à effet de serre – mais qui entraînent catastrophes naturelles, sécheresse et famines désastreuses pour ses économies et ses populations. Pour autant, on la considère comme un possible laboratoire du développement durable en raison de son potentiel solaire, hydroélectrique et géothermique, immenses ressources d'énergie durable qu'elle pourrait développer et qui peuvent devenir un puissant avantage dans l'économie mondiale du XXIe siècle. Mais comme sur

d’autres continents, les transitions énergétiques doivent être impulsées par une forte volonté politique. Celle-ci est non seulement fragilisée par l’instabilité et la violence continues, mais aussi par les découvertes récentes de nouveaux gisements d’énergies fossiles qui poussent davantage à la facilité qu’à l’innovation. Il y a pourtant urgence, puisque les experts estiment que 2035 sera un tournant concernant le réchauffement climatique, date au-delà de laquelle il sera trop tard pour limiter l’augmentation de la température terrestre de deux degrés, ce qui entraînerait tout une chaîne de désastres climatiques[5]. La région la plus probablement impactée sera sans surprise l’Afrique subsaharienne, surtout en combinant ce risque à ceux d’une surpopulation, d’une gouvernance défaillante et d’une production agricole insuffisante.

L’Afrique possède le deuxième taux de croissance le plus élevé après celui de l’Asie, et celui-ci s’accompagne d’une croissance démographique jugée sans équivalent dans l’histoire de l’humanité. Estimée à 1,3 milliard d’habitants en 2015, soit 16,6 % de la population mondiale, la population africaine devrait ainsi gagner un milliard supplémentaire d’ici 2050, pour représenter 22 % de l’humanité, grâce à des taux de fécondité qui restent élevés. Si des progrès notables ont été faits en matière d’accès à l’éducation, il reste encore bien des difficultés concernant la qualité, l’équité et la soutenabilité financière des systèmes éducatifs. L’accès à des emplois de qualité reste particulièrement problématique pour les jeunes, alors que l’augmentation de la population totale fera croître celle de la population active d’ici 2040[6].

Une telle croissance de la population, qui coïncidera avec celle de l’Asie, entraînera nécessairement des exodes massifs, que ce soit pour fuir la violence des conflits ou les conséquences des catastrophes climatiques. Selon les données de l’International Displacement Monitoring Centre pour l’année 2016, l’Afrique était alors le continent le plus affecté par les migrations forcées dues à la guerre, avec 12,6 millions de déplacés au sein d’un même pays, et environ 5,4 millions de personnes réfugiées dans un pays étranger[7], et celles-ci touchaient principalement les populations d’Afrique centrale et d’Afrique de l’Est. D’après le rapport 2018 de la Banque mondiale, le changement climatique pourrait impacter près de 80 millions de personnes et entraîner leur migration. Ce flot croissant de réfugiés « de survie », que ce soit des guerres ou des catastrophes naturelles, contribue grandement à la densification urbaine, à un rythme

trop soutenu pour que les gouvernements puissent l'absorber de façon équilibrée, avec toutes les problématiques que cela engendre en termes de sécurité.

Se pose ensuite la question des migrations économiques, qui peuvent constituer une force pour l'Afrique. Celle-ci est jugée urgente par la plupart des africanistes, qui fondent l'avenir du continent sur sa capacité à faciliter les déplacements de sa population active. Le philosophe et politologue camerounais Achille Mbembe intègre ainsi le droit à la mobilité au sein des grandes luttes sociales qui attendent l'Afrique au cours du siècle, au même titre que la transformation politique, l'extraction des ressources naturelles et la répartition des richesses : « La révolution de la mobilité suscitera de profondes tensions et pèsera tant sur les équilibres futurs du continent que sur ceux d'autres régions du monde, ainsi que l'atteste d'ores et déjà la crise dite des migrations[8]. » Seuls 29,3 millions d'Africains subsahariens vivent pour l'heure à l'étranger, sur les plus d'un milliard que compte le continent. C'est bien peu au regard des mythes de « l'invasion africaine » régulièrement distillés par les divers mouvements politiques ultranationalistes et xénophobes. Or, pouvoir circuler librement et sans entrave dans un monde globalisé constitue un avantage comparatif évident par rapport aux populations sommées, pour des raisons diverses et variées, de ne pas participer à cette immense circulation des biens, des personnes et des idées. De fait, l'Afrique est d'ores et déjà en train de devenir un carrefour de migrations qui attire des ressortissants étrangers et notamment asiatiques, indiens et chinois. Sa rapide urbanisation suit ce mouvement, tandis que de nombreuses « colonies » africaines s'établissent aussi en Asie.

Pour autant, et contrairement à des idées reçues tenaces, la migration africaine à l'international ne représente que 14,1 % du flux mondial, alors que les Africains représentent bientôt un quart de la population mondiale. En revanche, près de 53 % des migrants africains, soit 19 millions de personnes, choisissent de rester sur le continent. Mais les études notent une baisse de cette part, qui était de 58 % en 2000[9], d'où la nécessité pour l'Afrique, si elle veut s'assurer un meilleur développement, de « débalkaniser » son territoire et de faire en sorte que tout Africain puisse y circuler librement – ce qui est loin d'être le cas, avec des frontières pas toujours heureuses tracées au moment des indépendances. Aménager les circulations des populations africaines au sein d'un continent riche en potentialités – de Dakar il est plus facile d'aller à Paris qu'à Yaoundé ! – ne

peut qu’encourager ces mêmes populations à y demeurer pour contribuer à son développement, au lieu de céder au mirage d’une vie en Occident où, par ailleurs, on veut de moins en moins d’elles.

Le fait que la migration africaine soit désormais plus jeune, plus féminisée et plus éduquée valide d’ailleurs cette tendance. Les femmes représentent 48,3 % des migrants à l’international, et 45 % des migrants entre pays d’Afrique, tandis que plus de 60 % des migrants dans leur ensemble possèdent un niveau secondaire et la moitié (31 %) un diplôme d’études supérieures. Se pose dès lors la question de pouvoir retenir « au pays » ce capital humain qualifié et recherché. Selon de nombreuses études, la possibilité de circuler facilement entre pays du continent et à l’international peut créer une demande d’éducation plus forte de la part des populations, ce qui peut représenter un bénéfice pour le pays d’origine. L’un des grands enjeux des pays africains concernant l’avenir de leurs migrations touche donc leur capacité à améliorer leurs opportunités économiques et sociales pour séduire une population jeune, dense et en demande.

Un développement mis en danger par le risque terroriste croissant

Alors que le continent africain paraît lancé sur la voie du développement, la crainte de voir plusieurs États s’effondrer est plus prégnante que jamais, en particulier au Sahel et en Afrique de l’Est. La question demeure encore théorique, mais mobilise de plus en plus experts et analystes depuis 2019, où l’on observe une accumulation de conflits locaux habilement suscités ou exploités par les groupes djihadistes afin de déstabiliser un peu plus les États déjà fragiles. On distingue ainsi deux principaux théâtres d’opérations, le Mali et la région autour du lac Tchad qui chevauche quatre pays : le Nigeria, le Niger, le Cameroun et le Tchad.

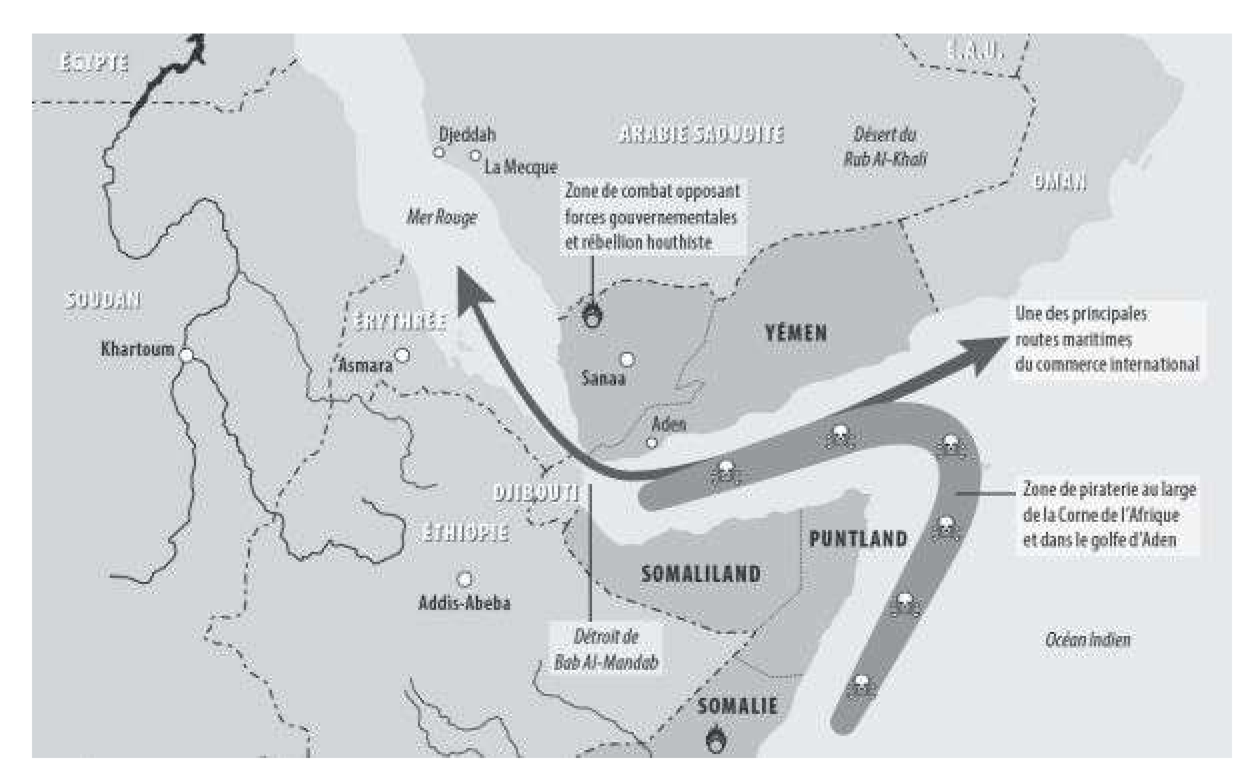
Sept ans après avoir failli s’effondrer face aux assauts de groupes djihadistes et d’indépendantistes finalement repoussés par l’intervention militaire française, l’État malien affiche toujours une extrême fragilité. Après une période de mutation et de reconstitution, les groupes armés occupent une grande partie du centre du pays, tandis que le nord fait toujours face aux revendications indépendantistes touareg depuis 2012. Dans un rapport publié en janvier 2020, le Centre d’études stratégiques de

l'Afrique a ainsi établi que « les activités violentes impliquant des groupes islamistes dans le Sahel – principalement le fait du Front de libération du Macina, de l'État islamique au Grand Sahara et d'Ansaroul Islam – ont doublé chaque année depuis 2015 ». L'année 2019 a ainsi connu plus de 700 de ces événements violents. Parallèlement, le nombre de victimes causées par ces attaques est passé de 285 à 2 000 au cours de la même période. Cette augmentation des violences a provoqué la fuite de plus de 900 000 personnes, dont plus de 500 000 rien qu'au Burkina Faso. Les trois groupes terroristes cités par le rapport sont considérés comme responsables des deux tiers de la violence terroriste dans le centre du Sahel, qui se concentre dans le centre du Mali, au nord et à l'est du Burkina Faso, et à l'ouest du Niger[10].

Si le terrorisme djihadiste semble s'intensifier, c'est moins par adhésion à son idéologie religieuse qu'en raison d'un contexte sociopolitique ou économique qui lui est extrêmement favorable. Les djihadistes profitent d'un contexte local marqué par des fractures sociales entre communautés, et de l'absence de justice ou de toute forme de présence des institutions de l'État. Ainsi dans les zones rurales du centre du Mali, au Soum ou dans l'est du Burkina Faso, les groupes terroristes exploitent les conflits fonciers entre communautés d'éleveurs et d'agriculteurs, auxquels s'ajoutent les tensions climatiques et démographiques et la raréfaction des terres disponibles. La propagande des djihadistes sahéliens mêle donc habilement religion, protection, justice sociale et libération des terres. Leurs rangs sont facilement grossis par les tenants du banditisme classique, trafiquants et braconniers en tous genres, ainsi que par ceux qui cherchent simplement un moyen de subsistance facile d'accès. Par ce positionnement politico-social, les djihadistes démontrent en outre la faillite des institutions et paraissent constituer une alternative politique crédible. Malgré l'abondante communication fournie à cet égard, la combinaison des forces militaires des États du G5 Sahel et des forces françaises – 5 100 hommes seulement pour l'opération Barkhane ! – ne parvient pas pour l'heure à juguler la montée en puissance des groupes terroristes. Le sentiment d'échec semble tel que le général Lecointre, chef d'état-major des armées françaises, en visite au Mali en décembre 2020, disait chercher une porte de sortie et vouloir « limiter le niveau d'engagement des armées »… À ceci près que ni les forces maliennes ni celles du G5 Sahel ne sont encore capables de remplacer les forces françaises. Celles de la Russie, en revanche, s'imposent

singulièrement en République centrafricaine depuis le début de sa coopération militaire avec le gouvernement de Faustin-Archange Touadéra il y a trois ans. En octobre 2020, les rues de Bangui ont été témoins d'une impressionnante livraison de matériel militaire russe à deux mois de l'élection présidentielle.

Précisément, en quelques mois, les zones d'activité ou de passage des djihadistes, depuis le Mali et les régions frontalières du Niger, se sont étendues au Burkina Faso. L'enlèvement, au mois de mai 2019, de deux touristes français dans le nord du Bénin a confirmé les inquiétudes concernant l'allongement du rayon d'action des groupes armés depuis le Sahel vers les pays du golfe de Guinée. Le parc national du « W », situé à la jonction des frontières du Bénin, du Burkina Faso et du Niger, « est en train de devenir un nouveau bastion pour les groupes terroristes, notamment l'État islamique au Grand Sahara, qui continue de coopérer avec le JNIM[11] [lié à Al-Qaïda] au Mali et au Niger », notaient, en juin 2019, les experts de l'Onu. « Ils empiètent de plus en plus sur les frontières du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Togo. » Le risque est réel, sans être immédiat, d'autant plus que les groupes djihadistes sahéliens maîtrisent moins bien les logiques sociopolitiques locales du sud de la région. Face à ces cycles de violences, seuls une résolution des conflits intercommunautaires et le rétablissement de l'ordre social pourraient constituer un rempart à l'effondrement.



Instabilité dans la Corne de l'Afrique

Étude de Bayart *et al.*, 1997, citée par Philippe Hugon dans *Géopolitique de l'Afrique*, 4[e] édition, Armand Colin.

Mathilde Tarif, Thierry Vircoulon, « Transitions politiques : les déboires du modèle de sortie de crise en Afrique », Ifri, décembre 2016.

Ibid.

« Où va l'Afrique ? », *Ramsès*, 2016.

Voir septième partie, p. 333.

« L'économie africaine 2020 », AFD, éditions La Découverte, janvier 2020.

www.internal-displacement.org/global-report/grid2017/

Tribune parue dans *Le Monde Afrique*, 10 février 2019.

Source : *L'Économie africaine*, AFD, *op. cit*.

Laurence Aïda-Ammour, « Comment les groupes extrémistes violents exploitent les conflits intercommunautaires au Sahel », Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 14 janvier 2020.

Le JNIM (*Jamāʿat nusrat al-islām wal-muslimīn*, ou Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans) est une organisation terroriste salafiste formée en 2017 au Mali.

13

La Corne de l'Afrique, zone névralgique des équilibres géopolitiques mondiaux

Péninsule de l'est de l'Afrique dont la forme lui a valu son nom, la Corne est un ensemble régional composite d'autant plus complexe à analyser que plusieurs problématiques et intérêts s'y jouent et parfois s'y superposent. Il y a, à la fois, le rapport de forces entre les différents pays qui la composent – l'Éthiopie, l'Érythrée, la Somalie, Djibouti et le Somaliland –, mais aussi l'influence des acteurs extérieurs, la diplomatie du Nil et celle de la mer Rouge, les rivalités qui se jouent entre la Chine et les États-Unis, entre l'Iran et l'Arabie saoudite, et entre pays arabes du golfe Persique.

La simple observation d'une carte permet de très vite comprendre les enjeux de cette région stratégique depuis l'Antiquité. Plus vaste et plus puissant État de la Corne, l'Éthiopie n'a pas d'accès à la mer Rouge ni au golfe d'Aden, contrairement à ses deux minuscules voisins que sont l'Érythrée et Djibouti. La Somalie – avec le petit État indépendant du Somaliland situé face au Yémen – et le Kenya ont de larges façades maritimes qui donnent sur l'océan Indien. Face à la Corne se trouve en première ligne la péninsule arabique, le Yémen et l'Arabie saoudite, puis tous les États arabes du golfe Persique, avec derrière eux, l'Iran. Le célèbre détroit de Bab el-Mandeb est le quatrième point stratégique du commerce maritime mondial en matière d'hydrocarbures. Bab el-Mandeb sépare Djibouti du Yémen sur 32 kilomètres seulement, et relie la mer Rouge au golfe d'Aden, dans l'océan Indien. Le détroit, nommé en arabe « la porte des Lamentations », constitue donc un sas de circulation entre la Méditerranée et l'océan Indien, un point névralgique de l'approvisionnement énergétique cependant situé dans une région fortement instable en raison de la piraterie et du terrorisme, situation accentuée depuis 2015 par la guerre menée par l'Arabie saoudite au Yémen. De par sa

géographie, la Corne constitue donc un enjeu géopolitique dont l'importance s'est accrue dans la dernière décennie en raison de « l'internationalisation » de la mer Rouge et d'un entrelacs d'ambitions – celles « exogènes » des pays arabes voisins, celles nationales des pays africains – qui en ont redéfini toute la dynamique globale.

L'Éthiopie au cœur d'une redéfinition des équilibres géostratégiques de la région

Les pays de la Corne ont longtemps été en concurrence et ont connu de longues périodes d'affrontements. Aujourd'hui, face aux enjeux géopolitiques et surtout économiques locaux, le besoin de paix et d'ouverture peut en pousser certains, comme l'Éthiopie, à tenter d'apaiser définitivement ces tensions pour se consacrer à un triple objectif : la stabilité politique, la croissance économique et surtout la maîtrise d'une ressource naturelle cruciale dans les décennies à venir, l'eau.

Composée d'une mosaïque d'ethnies et de dialectes, réputée berceau de l'humanité et terre d'anciens empires mythiques, l'Éthiopie peut se vanter d'avoir une histoire vieille de plus de cinq mille ans et d'être le seul État africain, avec le Liberia, à n'avoir jamais été colonisé[1]. Ce pays est en pleine mutation et promet d'être l'une des grandes puissances africaines du siècle, si toutefois ses ambitions se concrétisent. Seconde puissance démographique d'Afrique après le Nigeria avec près de 110 millions d'habitants, elle devrait, d'ici 2050, faire partie des dix pays les plus peuplés du monde avec près de 190 millions d'habitants. 40 % des Éthiopiens ont moins de 15 ans et 80 % d'entre eux vivent toujours en zone rurale, un taux nettement plus élevé que la moyenne africaine (60 %) et qui contraste fortement avec la tendance globale du continent.

Conscient de son extrême pauvreté – l'Éthiopie est au 174e rang mondial en termes de développement humain[2] –, malgré une très bonne croissance oscillant entre 8 et 10 % depuis le milieu des années 2000, le pays a fait le pari d'une modernisation rapide pour assurer une vie plus décente à sa population en pleine explosion démographique, dont près d'un tiers n'a toujours pas accès à l'eau potable.

Malgré ces handicaps, l'Éthiopie mise sur plusieurs ressources et objectifs pour sécuriser son avenir au cours du siècle. D'abord un capital

humain colossal, puisque 2 millions d'Éthiopiens intègrent chaque année le marché du travail et constituent une importante main-d'œuvre. Le gouvernement consacre en conséquence 30 % de son budget annuel à l'éducation et mise sur le numérique et l'innovation. Ensuite, le développement d'une agriculture et d'un élevage comme « mamelles » de sa sécurité alimentaire, dans un pays qui a connu de multiples famines, au retentissement mondial, au cours du siècle dernier, et qui fait régulièrement face à de graves épisodes de sécheresse. L'agriculture représente 80 % de l'emploi du pays, 35 % de son PIB et 40 % de ses exportations. L'Éthiopie a ainsi mis en culture 5 millions d'hectares de terres arables en vingt ans, sur les deux tiers qui ne sont pas exploités. Elle dispose en outre de 150 millions de têtes de bétail, le plus important cheptel du continent africain, et est le deuxième exportateur mondial de café.

Pendant de la sécurité alimentaire et du développement humain, la maîtrise des ressources en eau est un enjeu vital pour l'Éthiopie, plutôt bien servie par la géographie puisqu'elle a la maîtrise du bassin du Nil. Tout le projet pharaonique du « barrage de la Renaissance » vise à faire du pays le château d'eau de la Corne, qui devrait donner de l'électricité à plus de 125 millions d'habitants, facilitant ainsi leur sortie de la pauvreté. Enfin l'Éthiopie ambitionne de devenir un des principaux carrefours des migrations quotidiennes intercontinentale et internationale, ayant fait de l'aéroport d'Addis-Abeba l'un des principaux *hubs* d'Afrique, et de la compagnie nationale Ethiopian Airlines la seule desservant quotidiennement toutes les capitales africaines. Ces enjeux de développement sont néanmoins dépendants de la résolution par l'Éthiopie de deux problématiques finalement assez complémentaires : sa rivalité avec l'Érythrée et l'exploitation de l'eau du Nil pour assurer son essor économique.

Pays qui fait deux fois la taille de la France, l'Éthiopie est une terre de hauts plateaux – la moitié des Éthiopiens vivent à plus de 2 000 mètres d'altitude – et surtout une terre enclavée. Son absence d'accès direct à la mer et son manque d'infrastructures de transport fiables fragilisent donc son développement commercial et ses échanges sur les marchés internationaux. Pour l'heure, elle dépend à 90 % du port de Djibouti. Ce problème d'accessibilité maritime explique aisément le surprenant rapprochement avec l'Érythrée, qui possède 1 200 kilomètres de littoral, à la fin de l'été 2018. La nécessité de sécuriser les relations souvent conflictuelles, voire

hostiles, avec ses voisins immédiats, s'est rapidement imposée pour l'Éthiopie, de surcroît dans un contexte domestique tendu. Avant qu'Abiy Ahmed ne tende la main à l'Érythrée, l'Éthiopie faisait précisément face à une grave crise monétaire et à de fortes tensions ethniques et sociales. L'Érythrée, pays régulièrement qualifié – à raison – de dernier vestige du stalinisme et de « Corée du Nord de l'Afrique » en raison de la brutalité du régime d'Isaias Afwerki, pouvait légitimement tirer profit d'une réconciliation avec l'Éthiopie pour sortir à la fois de son isolement sur la scène internationale et de sa dépendance financière vis-à-vis des pays arabes du golfe Persique.

Après vingt ans de relations diplomatiques rompues, le Premier ministre éthiopien recevait donc Isaias Afwerki à Addis-Abeba en 2018 après des mois de négociations, et annonçait sa volonté d'appliquer enfin l'accord de paix signé en 2000 en restituant à l'Érythrée la ville de Badmé, objet du conflit qui avait opposé les deux pays entre 1998 et 2000[3]. Le 16 septembre 2018, à Jeddah, sous l'égide de l'Arabie saoudite, les deux dirigeants signaient l'accord de paix entre leurs pays, un rapprochement diplomatique qui a permis à Abiy Ahmed de se voir décerner le prix Nobel de la Paix.

Deux ans après cet événement historique et inespéré, la paix reste néanmoins précaire. Certes, l'Érythrée a obtenu la levée des sanctions onusiennes qui la frappaient depuis vingt ans, et des opportunités commerciales et financières avec l'Éthiopie lui ont permis d'être mieux approvisionnée. Les deux pays ont rouvert leurs ambassades respectives et créé une liaison aérienne entre les deux capitales. Cependant, les questions les plus préoccupantes sont toujours en suspens, comme celle de l'accès aux ports érythréens, qui inquiète d'autant plus la population jalouse de son indépendance chèrement acquise en 1990, depuis la signature en mars 2019 de l'accord-cadre de défense entre la France et l'Éthiopie pour former une marine éthiopienne. Le choix des ports d'Assab en Érythrée, ou de Djibouti, qui héberge la première grande base militaire française en Afrique, est encore en débat. Le point le plus inquiétant concerne la stabilité et même la fiabilité de l'allié érythréen, qui reste toujours soumis à un régime totalitaire et constitue de ce fait une « variable inconnue dans l'équation sécuritaire régionale[4] ». En effet, le service national, qui mobilise tous les Érythréens de dix-huit à cinquante ans, et a causé la fuite de millions d'entre eux depuis vingt ans, n'a toujours pas été aboli alors que les justifications pour sa mise en place ont théoriquement disparu avec la signature de l'accord de

Jeddah. Singulièrement, de nombreux Érythréens ont profité de la réouverture de la frontière pour rejoindre l'Éthiopie… Un an après, cette frontière était de nouveau fermée, sans raison officielle. Il reste donc difficile de lire la stratégie d'un régime totalitaire qui s'est construit et a perduré sur la paranoïa et un indépendantisme farouche, ainsi que sur l'asservissement de sa population.

Une « hydro-diplomatie » sous haute tension

Autre sujet de tensions et d'enjeux majeurs pour l'Éthiopie, la construction du Grand Barrage éthiopien de la Renaissance, qui révolutionne les rapports de force économiques, écologiques et diplomatiques avec ses deux voisins l'Égypte et le Soudan.

Lancé en 2011, ce projet dote le Nil Bleu[5] d'un gigantesque barrage de 1,8 kilomètre de long sur 145 mètres de hauteur et devait être mis en service avant la fin de l'année 2020… Les trois pays les plus directement concernés peinent toujours à s'accorder malgré des négociations ardues. Car ce barrage hautement symbolique est « un outil de puissance sur le Nil ». Depuis le début de sa construction, l'Éthiopie en fait un motif de fierté nationale auquel « tous les Éthiopiens » ont participé, que ce soit physiquement ou financièrement, mais surtout la condition de son développement énergétique et économique pour asseoir sa puissance régionale. Le Soudan, qui y voit une possibilité de restructuration économique en direction de l'agriculture, a ainsi rallié très tôt la position éthiopienne au détriment de son alliance historique avec l'Égypte. Or, pour la nation qui est née « d'un don du Nil » selon le mot célèbre d'Hérodote, ce barrage et surtout la maîtrise de l'Éthiopie sur le remplissage de son réservoir laissent craindre que l'émergence éthiopienne n'entraîne son propre déclin. Le Nil fournit en effet à l'Égypte 97 % de ses besoins en eau, et 95 % de ses 100 millions d'habitants vivent sur ses rives. Selon les estimations des économistes, la perte s'élèverait à 10 milliards de mètres cubes d'eau par an, sur les 50 milliards en moyenne que l'Égypte tirait du fleuve jusqu'en 2018. Une fois le barrage achevé, l'Égypte risque de perdre près de 1,86 million d'acres de surfaces cultivables, sur 8,5 millions actuellement dédiés à l'agriculture. Plus d'un million d'emplois du secteur agricole sont directement menacés, ce qui entraînerait une hausse

catastrophique du taux de chômage – alors que le gouvernement d’Abdel Fattah al-Sissi a réussi à le diviser par deux en six ans. Au demeurant, même si l’exploitation du barrage constitue une menace réelle pour tout le peuple égyptien, elle n’ôte rien à la série d’erreurs et au manque d’anticipation des gouvernements égyptiens successifs pour mettre en place des solutions alternatives. Ce risque pour la sécurité nationale égyptienne se double donc d’une menace véritablement existentielle.

On observe ainsi les trois pays, mais en particulier l’Éthiopie et l’Égypte, aux prises avec une « hydro-diplomatie » où se mêlent enjeux économiques, autonomie énergétique et rhétorique guerrière et nationaliste – l’Égypte comme l’Éthiopie inscrivent ce barrage et les enjeux de souveraineté sur le Nil qui en découlent dans la lignée des accomplissements de leurs anciens empires –, ce qui rend les négociations particulièrement âpres et complexes. L’année 2020 a été jalonnée en vain de multiples semaines de négociations en vue de finaliser l’accord sur le remplissage et l’exploitation du barrage. Mais les détails techniques sur la durée des étapes de remplissage, la quantité d’eau qui sera rejetée en aval par l’Éthiopie, enfin la quantité d’eau qui sera retenue dans le réservoir sont quelques-uns des plus gros points de blocage entre l’Égypte et l’Éthiopie. L’Égypte demande que l’Éthiopie remplisse graduellement ses réservoirs, sur une période de douze à vingt et un ans, en prenant en compte les périodes de sécheresse, afin d’éviter le risque de dramatiques pénuries d’eau. Jusqu’à présent, l’Éthiopie a refusé d’accéder à cette demande et souhaite que son projet hydroélectrique soit totalement opérationnel d’ici 2022 ou 2023. Addis-Abeba rejette également la demande du Caire de compenser financièrement tout futur déficit hydraulique, le considérant comme inutile si le remplissage graduel des réservoirs est finalement acté. L’Éthiopie a promis à l’Égypte qu’elle continuerait à recevoir la quantité d’eau nécessaire à son existence mais, sans accord formel, le Nil égyptien deviendrait *de facto* dépendant d’Addis-Abeba, une perte de souveraineté inacceptable aux yeux du Caire. Le conflit géopolitique qui se joue ainsi entre l’Égypte, l’Éthiopie et le Soudan est un modèle des futures « guerres de l’eau » qui risquent d’avoir lieu dans d’autres parties du monde dans les prochaines décennies. Face à la nécessité de se développer tout en devant faire face à la raréfaction de ressources naturelles auxquelles tout le monde affirmera pouvoir prétendre, les négociations entre pays voisins se durciront et pourront potentiellement dégénérer en conflits ouverts[6].

Le risque grandissant de l’instabilité politique

Malgré sa politique volontariste, Abiy Ahmed doit faire face à des tensions ethniques grandissantes dont la genèse remonte à 1991, lorsque le Front de libération des peuples du Tigré (TPLF) renversa la dictature marxiste de Mengistu. Légitimé par le combat révolutionnaire, le TPLF, qui ne représente pourtant que 6 % de la population, a conservé le pouvoir jusqu’en 2018. Poussé par la nécessité, face aux troubles ethniques qui agitent alors l’Éthiopie, le Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien, le parti au pouvoir, a alors décidé de nommer Abiy Ahmed à la tête de l’État, et c’est une première pour l’ethnie oromo. Pour autant, cela n’a guère apaisé les dissensions, qui ont fini par éclater en conflit ouvert à l’automne 2020 entre le gouvernement d’Abiy Ahmed, accusé d’avoir voulu reporter les élections législatives pour cause de pandémie par le Front populaire de libération du Tigré, province fédérale considérée comme le « ventre de la nation » et qui veut gagner son indépendance. Le conflit a déjà engendré plusieurs massacres ainsi que la fuite de 50 000 réfugiés accueillis dans des conditions précaires au Soudan. Malgré son statut de prix Nobel de la Paix, Abiy Ahmed mène aujourd’hui, avec le concours de la force militaire de l’Érythrée, une guerre totale contre les séparatistes et les milices des Amharas, le deuxième groupe ethnique de l’Éthiopie après les Oromo. Le risque est grand de voir basculer toute la Corne de nouveau dans la guerre civile, une situation qui ne déplairait pas à l’Égypte, déjà soupçonnée de soutenir logistiquement les séparatistes tigréens.

Si les tensions ethniques ne la font pas de nouveau plonger dans la guerre civile, l’Éthiopie sera appelée à rester un pôle central en matière politique et commerciale, d’abord parce qu’Addis-Abeba accueille le siège de l’Union africaine ainsi que de plusieurs organisations politiques panafricaines, ensuite à travers la création de la zone de libre-échange continentale, qui devrait être la plus vaste du monde d’ici 2050, à la faveur de la croissance démographique africaine. En outre, elle est le troisième pays d’accueil de migrants du continent, et sa force militaire, appuyée par les États-Unis et la France, en fait l’un des principaux acteurs locaux dans la lutte contre le terrorisme. Cette position est d’autant plus stratégique sur l’échiquier régional que l’Éthiopie n’est pas à l’abri d’autres manifestations d’instabilité, venant surtout de la Somalie.

Bien que Djibouti ait développé une identité de « havre de paix » – point largement facilité par la présence du plus important contingent militaire français en Afrique, ainsi que des bases permanentes américaines et maintenant chinoises –, il garde des relations teintées d'animosité avec l'Érythrée, la question du retour des prisonniers du conflit frontalier de 2008 n'étant toujours pas réglée. Le petit État fournit en outre à l'Éthiopie ses accès maritimes et se retrouve plus ou moins pris dans le jeu diplomatique entre les deux « frères ennemis ». Il est surtout de plus en plus fragilisé par la dette contractée auprès de la Chine, dette que les revenus générés par sa base militaire sont insuffisants à combler, et isolé diplomatiquement par les Émirats arabes unis, pays face auquel il a été débouté en 2019 dans son différend avec le groupe DP World, leader mondial de la gestion portuaire, suite à la nationalisation du port de Doraleh en 2018.

Enfin, la Somalie reste le pays de la Corne le plus gravement atteint par l'instabilité politique. L'État, effondré depuis la chute de Mohamed Siad Barre en 1991 sous la pression de factions armées, reste rongé par la pauvreté et l'émergence du terrorisme et ne parvient pas à résorber une crise qui dure depuis trente ans. Nombreux sont les analystes à craindre que les rivalités régionales menacent le pays d'implosion et en fassent le terrain privilégié d'affrontements par *proxies*. Le fait est que le pays, partagé en régions plus ou moins indépendantes et dont l'autonomie n'est pas toujours reconnue par la communauté internationale – tel le Somaliland – est l'objet de convoitises notamment de la part de pays étrangers comme les Émirats et la Turquie, mais aussi l'Éthiopie, qui mesurent tout le potentiel de ses 1 700 kilomètres de façade maritime sur l'océan Indien.

Les ambitions exogènes des pétromonarchies du golfe Persique et de la Chine

Parce qu'elle est une zone stratégique du commerce international, la Corne de l'Afrique voit s'affronter diverses influences : celle, presque naturelle, des États se situant dans son environnement géographique immédiat au-delà du détroit de Bab el-Mandeb, issus de la péninsule arabique et du golfe Persique ; celle des puissances occidentales implantées de longue date dans la région ; enfin, celle du nouveau venu chinois, qui

souhaite également profiter de cette précieuse route commerciale et en faire une étape stratégique dans son vaste réseau des « nouvelles routes de la soie », pour se déployer en Afrique.

On retrouve trois principaux axes d'influence issus du monde arabo-musulman : l'Iran ; l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis alliés à l'Égypte ; le Qatar et la Turquie. Tous ces acteurs se retrouvent singulièrement voisins à Djibouti même, en particulier les pays du golfe Persique depuis l'engagement saoudien au Yémen en 2015. Les États de la Corne ont en effet besoin des pétromonarchies pour faire face à leurs difficultés économiques et à leur endettement. Dans un échange de bons procédés, celles-ci ont monnayé leur soutien politique et financier contre une mise à disposition des ressources naturelles locales et l'assurance d'un positionnement stratégique en Afrique de l'Est pour renforcer leur influence régionale. Les Émirats arabes unis, qui ont largement participé aux négociations de paix entre l'Érythrée et l'Éthiopie, visent certes à participer au développement des pays de la Corne, mais aussi à contrôler ses divers relais maritimes afin d'être moins dépendants du détroit d'Ormuz, et de bénéficier d'un second accès à l'océan Indien et à la mer Rouge. L'Arabie saoudite, qui devrait, en tant que pays riverain, assurer la sécurité de la mer Rouge mais n'y contribue guère, souhaite s'implanter militairement à Djibouti, aux côtés de la France, des États-Unis et de la Chine, afin de bénéficier d'une position de choix face au Yémen avec lequel elle est en conflit depuis la prise de Sanaa par les chiites zaydites houthis[7].

L'influence grandissante de Pékin dans la région n'est naturellement pas à prendre à la légère et inquiète les puissances occidentales en présence. C'est en effet une rupture dans la politique étrangère chinoise, désormais motivée par la nécessité d'assurer la sécurité de ses ressortissants et de ses intérêts dans une zone vitale pour son expansion africaine. Mécaniquement, cette nouvelle présence militaire a renforcé celle des États-Unis, déjà actifs dans la lutte contre le terrorisme local, et donne un terrain supplémentaire à l'expression de la rivalité sino-américaine.

Afin de faciliter sa connexion avec l'ensemble des territoires de la Corne, la Chine a rénové toute la ligne de chemin de fer reliant Addis-Abeba à Djibouti, facilitant non seulement les échanges éthiopiens vers la mer d'Arabie mais aussi la mise en relation directe entre « l'arrière-pays » et la base militaire chinoise de Djibouti, qui pourra aussi accueillir des navires civils. Le partenariat sino-éthiopien a été fortement renforcé par l'excellente

entente qui lie Abiy Ahmed à Jack Ma, le fondateur du puissant groupe chinois Alibaba, depuis leur rencontre au Forum économique de Davos en janvier 2019. Ainsi, pour lutter contre l'expansion de la pandémie de Covid-19 en Afrique, Jack Ma a promis, par l'entremise de sa fondation, près de 1,1 million de kits de détection du virus, 6 millions de masques et 60 000 combinaisons de protection, avec charge pour le Premier ministre éthiopien d'assurer la logistique et la redistribution de ces dons à tous les pays du continent africain, entièrement assuré par les avions-cargos de la compagnie nationale Ethiopian Airlines[8]. Si l'importance de cette relation personnelle n'est pas à négliger, en choisissant l'Éthiopie comme point de départ de la lutte contre le virus, la Chine a bien marqué l'importance stratégique qu'elle accorde à ce pays en devenir. L'Éthiopie en tire un immense prestige et une position d'influence, ce qui peut autoriser Abiy Ahmed à accélérer la transformation de son pays en principal *hub* commercial et technologique du continent.

La Chine développe les mêmes ambitions à Djibouti, bien que le pays ne possède pas les mêmes atouts que l'Éthiopie hormis son précieux accès à la mer. Outre la construction de sa base militaire, Pékin envisage le développement de nombreuses infrastructures, projets bien accueillis par le petit État qui a non seulement besoin de diversifier son économie, mais aussi de sortir du huis clos qu'il entretient avec la France. Au pouvoir depuis 1999, le président Ismaïl Omar Guelleh assurait que « le principe de concessions de bases militaires à des puissances étrangères [devait être lu] non comme le procédé choisi pour faire gagner des devises au pays, mais plutôt comme le canal répertorié pour lui conférer une certaine visibilité sur le plan international[9] ». Ainsi, en plus de la rénovation de l'ancien chemin de fer reliant Addis-Abeba à la mer Rouge, la Chine prévoit la création d'une autre ligne afin d'exporter la potasse de Mékélé dans le nord de l'Éthiopie via le nouveau port de Tadjourah (sur la pointe nord de Djibouti). Des centres commerciaux et autres infrastructures énergétiques doivent également voir le jour afin d'acheminer l'eau potable éthiopienne et exploiter les ressources minières. Depuis Djibouti part un arc de communication reliant le petit État au Mozambique, à la Tanzanie et au Kenya, tandis que le port ouvre l'Afrique de l'Est sur la route maritime transitant par Gwadar au Pakistan, vers le Sri Lanka, la Birmanie et Hong Kong.

Si Djibouti ambitionne d'être un point stratégique de premier plan dans le vaste projet d'intégration économique régionale de la Chine pour dépasser son statut de « garnison » internationale, le pays craint aussi de n'être réduit qu'au rôle de vassal et de « passerelle » entre l'Éthiopie et Pékin. Car en se rapprochant de la Chine pour se développer économiquement, Djibouti renforce de fait son interdépendance avec Addis-Abeba. Et pour l'heure, la « croissance » promise par la Chine ne s'est pas traduite par un « développement », car on voit mal comment le partenariat chinois pourrait résoudre les problématiques structurelles de l'économie de Djibouti, où 80 % de la population vit toujours en situation de pauvreté, où le niveau d'industrialisation est naissant et où le taux de chômage reste élevé – d'autant que les investisseurs chinois font travailler leurs ressortissants, et non la population locale. Le risque que prévoyait déjà le FMI entre 2015 et 2019 s'est vérifié : si la croissance de Djibouti est élevée – 7 % prévus entre 2015 et 2019 –, celle-ci est financée essentiellement par la dépense publique. Le niveau d'endettement est ainsi passé de 50 % du PIB en 2014 à 80 % en 2017. Dans leur ensemble, les pays d'Afrique de l'Est doivent à la Chine environ 29 milliards de dollars en remboursement de prêts, accordés par Pékin pour financer des projets d'infrastructure, énergétiques et de construction.

Une instabilité politique qui accroît la radicalisation religieuse

Portée à se développer économiquement et à tourner son regard vers d'autres partenaires stratégiques, l'Afrique de l'Est demeure cependant soumise à une instabilité politique et sociale chronique, dont la piraterie somalienne constitue la forme la plus connue, tandis que l'essor de l'extrémisme salafiste dans une région où la tolérance a longtemps eu force de loi est relativement récent. Ces deux tendances trouvent leur origine dans l'effondrement de l'État somalien et les guerres civiles incessantes depuis trente ans. Défaillance de l'État central, larges arsenaux des anciens régimes somaliens et ougandais en libre circulation dans toute la région, mais aussi conditions climatiques toujours plus catastrophiques dans une région où la sécheresse menace la sécurité alimentaire de millions de personnes[10] ont créé un climat de violence généralisée permanente, favorable à une fracture sociale profonde et à l'émergence des pirates et des djihadistes.

De fait, la fragilité des sociétés d’Afrique orientale fournit un terrain d’expansion idéal à l’islam radical et au terrorisme, bien que ceux-ci profitent de plusieurs facteurs parfois anciens. Les échanges culturels et commerciaux entre les pays de la Corne et le monde arabe existent depuis des siècles, et chaque pays abrite une proportion significative de musulmans. Pour autant, différentes interprétations de l’islam ont pu cohabiter longtemps en harmonie et dans une grande tolérance les unes envers les autres. On trouve ainsi une majorité de musulmans sunnites, mais aussi des communautés chiites, et le soufisme a toujours été très répandu. On observe également une forme de syncrétisme chez certaines communautés musulmanes qui ont assimilé pratiques et rituels traditionnels africains. La situation a singulièrement changé depuis quelques décennies, à la faveur de l’influence exercée par l’Arabie saoudite et d’autres pétromonarchies sunnites sur la région. Dès les années 1980, leurs fondations religieuses ont ainsi contribué à la diffusion du wahhabisme à travers le monde musulman, et notamment en Afrique de l’Est, leur zone d’influence immédiate, en finançant de multiples réseaux de mosquées, de madrasas et de centres culturels salafistes. Les opportunités de venir étudier dans la péninsule arabique se sont multipliées, facilitant l’endoctrinement d’une jeunesse sans perspective d’avenir et la propagation d’une vision rétrograde de l’islam qui a gangrené un espace public originellement tolérant et basé sur l’entente religieuse.

Encore rare, l’adhésion au djihad international se manifeste tout de même davantage qu’au début des années 1990. Les attaques perpétrées par des militants islamistes contre des civils en Afrique de l’Est (à l’exception de la Somalie) sont passées de quelques-unes en 2010 à vingt environ par an depuis lors, majoritairement au Kenya[11]. On se souvient ainsi de la prise d’otage du centre commercial Westgate à Nairobi en 2013, ou de l’attentat de l’université Garissa qui a tué 147 étudiants en 2014, attaques toutes revendiquées par les milices islamistes Al-Shabaab, faction la plus dure issue de l’Union des tribunaux islamiques nés en Somalie en 2006, avec pour objectif d’établir la charia dans toute la région. Outre l’influence extérieure, cette intolérance croissante et le bon accueil réservé à un discours extrémiste et conservateur sont d’autant plus amplifiés par les inégalités sociales (notamment entre communautés religieuses) et économiques, ainsi que par la réponse parfois disproportionnée de la lutte antiterroriste menée par les États. À titre d’exemple, au Kenya, dans les

provinces de la côte et du nord-est majoritairement musulmanes, le chômage des jeunes est 40 à 50 % supérieur à celui de la moyenne nationale[12], tandis que les non-musulmans semblent bénéficier d'un meilleur accès à l'éducation et aux opportunités économiques, validant le discours des wahhabites. Face à ces dérives dans des sociétés certes fragiles mais longtemps fondées sur la tolérance, un contrôle accru des financements venus de l'étranger et une répression ciblée des dérives sectaires devaient constituer la réponse politique des États – ce qu'ils échouent, pour l'heure, à mettre en place.

Pirates ou « eco-warriors » ?

La piraterie, essentiellement somalienne, est une autre réponse apportée par la population d'Afrique de l'Est aux inégalités socio-économiques, à la défaillance des États et à l'insécurité alimentaire due au réchauffement climatique. Elle naît au tournant des années 2000, alors que la zone économique exclusive de la Somalie, à la faveur du chaos ambiant, est abondamment pillée par les pays étrangers, aussi bien arabes et asiatiques qu'européens, un phénomène qui a été confirmé par un rapport de l'Onu en 2006. La zone de pêche située entre le golfe d'Aden et les côtes somaliennes est d'autant plus attractive qu'elle est vaste – la Somalie compte 3 330 kilomètres de côtes, ce qui en fait la façade maritime la plus longue d'Afrique de l'Est – et, à l'inverse des zones méditerranéennes et indiennes, elle recèle des stocks de poissons particulièrement riches et préservés, très peu exploités faute de pêcheries locales en nombre suffisant. D'autres rapports onusiens ont pu estimer d'une part qu'en l'absence de surveillance et de répression de la part de l'État somalien, les ressources halieutiques dérobées s'élevaient à près de 300 millions de dollars par an[13]. D'autre part, les côtes somaliennes ont également servi de décharge pour des déchets industriels et nucléaires européens en raison du plus faible coût que représentaient ces opérations (menées selon toute vraisemblance par la mafia napolitaine) par rapport aux procédures d'enfouissement légales en Europe[14].

La piraterie somalienne est donc le fait de pêcheurs pauvres obligés de défendre leurs ressources et leurs ports, tels ceux de Eyl, de Kismaayo ou de Harardhere, aujourd'hui considérés comme des « repaires » de pirates,

en réaction à la pêche illégale et à la pollution de la zone économique exclusive somalienne. En outre, les deux maux que sont la piraterie et le terrorisme islamiste se nourrissent mutuellement puisque la guerre civile entretenue par les milices islamistes Al-Shabaab depuis 2005 pousse le cas échéant les pêcheurs sans emploi à s'engager comme pirates au service des groupes djihadistes. On comptait en 2013 près de 3 500 bateaux pirates, répartis entre le golfe d'Aden et l'océan Indien, et selon un rapport paru la même année, les pirates somaliens auraient obtenu entre 339 et 413 millions de dollars grâce aux rançons entre 2005 et 2012[15].

Les risques liés à la piraterie menacent directement les routes commerciales qui passent par le détroit de Bab el-Mandeb et contribuent à l'inflation du prix des denrées alimentaires, y compris pour les populations locales. Dès 2009, les gouvernements des principaux pays concernés par ces atteintes au commerce mondial – on retrouve ainsi les gouvernements européens, américain, russe, japonais, chinois et indien… mais aucun pays d'Afrique orientale – ont donc mis au point la « Combined Task Force 151 » pour lutter contre les pirates, qui s'appuie directement sur les différentes bases militaires présentes à Djibouti. De fait, depuis 2013, l'activité des pirates a nettement diminué par rapport à la décennie précédente, sans réduire pour autant le racket des Al-Shabaab à leur encontre.

Il peut paraître singulier que quelques milliers d'hommes puissent déstabiliser le commerce maritime mondial, et la question a naturellement interrogé les spécialistes : « L'explication tient sans doute au fait que les pirates somaliens sont façonnés par la lutte pour la survie dans l'une des pires zones d'effondrement qui soit au monde et qu'ils mènent une guerre de survie contre le reste du monde, au centre d'un passage maritime essentiel pour la globalisation, pour justement s'adapter à ce que sont devenues leurs conditions de vie[16]. » De façon étonnante mais non surprenante, la « guérilla maritime » des pirates somaliens a contribué pendant plusieurs années à la diminution du trafic maritime exogène et au fort ralentissement de la pêche illégale, facilitant le renouvellement des stocks de poissons et leur propre sécurité alimentaire dans des proportions raisonnées. « *Eco-warriors* » malgré eux, l'activité des pirates somaliens constitue une forme d'adaptation de la part de populations impactées par l'effondrement politique et social de leur pays, le changement climatique, la pollution sauvage et le pillage des ressources naturelles, et réduites à

l’action violente pour survivre. Le phénomène pourrait devenir un modèle en Afrique et dans d’autres régions du globe…

D’où la nécessité pour les gouvernants d’anticiper davantage l’avenir en évitant de rendre leurs pays vulnérables et dépendants « d’influences extérieures » rarement préoccupées de l’avenir des pays où elles défendent, prioritairement, leurs propres intérêts. L’Afrique de l’Est connaît depuis le début du siècle une période de transition et de consolidation régionale, où des pays dynamiques comme l’Éthiopie se veulent moteurs de la modernisation du continent. Celle-ci est certes urgente, mais elle ne pourra plus faire l’économie d’une réflexion sur un modèle de société équilibré et juste, qui assurera un développement raisonné et égalitaire, seul moyen de lutter contre l’instabilité chronique et les fortes vulnérabilités qui, pour l’heure, l’emportent encore sur les progrès. La décennie qui s’ouvre sera, à ce titre, décisive.

Excepté par l’Italie fasciste et pour un temps extrêmement bref – de 1936 à 1941, soit cinq ans ! Quant au Liberia, il doit son nom et surtout celui de sa capitale, Monrovia, à la volonté du cinquième président des États-Unis James Monroe (1758-1831) d’en faire la patrie de retour des esclaves afro-américains affranchis au début du XIXe siècle. Sa devise est d’ailleurs : « L’amour de la liberté nous a amenés ici. »

Un quart de la population éthiopienne vit sous le seuil de la pauvreté et la moitié est analphabète.

Les deux pays se sont surtout opposés durant trente ans (1961-1991), guerre à l’issue de laquelle l’Érythrée a gagné son indépendance.

Article de Sonia Le Gouriellec in *The Conversation*, 15 juillet 2019.

Le Nil Bleu prend sa source en Éthiopie, tandis que le Nil Blanc naît en Ouganda. Les deux cours d’eau trouvent leur confluence à Khartoum, au Soudan, pour former le Nil qui traverse ensuite l’Égypte.

Voir septième partie, p. 333.

Le mouvement houthi, représentant les populations zaydites marginalisées du nord du Yémen, lutte depuis 2014 afin d’obtenir un gouvernement qui leur soit plus favorable.

Article de *Jeune Afrique*, 27 mars 2020.

Article de Sonia Le Gourellec dans *The Conversation*, 25 décembre 2015.

Entre 2010 et 2012, une nouvelle sécheresse dans le sud et le centre de la Somalie a entraîné une famine qui a fait 285 000 victimes.

Abdisaid M. Ali, « Extrémisme islamiste en Afrique de l’Est », Centre d’études stratégiques de l’Afrique, août 2016.
Kenya’s Youth Employment Challenge, document de travail du PNUD (New York : Programme des Nations unies pour le développement, janvier 2013).
« How Somalia’s fishermen became pirates », *Time Magazine*, 18 avril 2009.
Rapport du Programme de l’Onu pour l’Environnement en 2005.
Rapport de la Banque mondiale, d’Interpol et de l’Office des Nations unies contre la drogue et le crime, 2013.
Jean-Michel Valantin, *Géopolitique d’une planète déréglée. Le choc de l’Anthropocène*, Seuil, 2017.

14

« Géopolitique de l'inefficacité » : l'Afrique saura-t-elle se libérer de l'héritage colonial ?

Même si les effets de la colonisation européenne sont aussi divers et contrastés que les pays africains eux-mêmes, certains sont communs à tout le continent : des frontières arbitraires tracées par le colonisateur, favorisant les littoraux et les ports tournés vers l'Europe au détriment du développement des terres plus enclavées ; des économies essentiellement basées sur la rente et l'exportation, et non sur l'élaboration d'un tissu industriel local et la diversification économique ; des structures de pouvoir contribuant à l'émergence de nouvelles élites en dépit des antagonismes locaux – le Rwanda peut témoigner des conséquences tragiques d'une telle stratégie. L'indépendance politique n'a pas entraîné l'autonomie économique : la dépendance des colonies africaines aux entreprises et administrations issues des métropoles les a longtemps condamnées à ce qu'on appelait il fut un temps « le sous-développement ». À cette dépendance économique s'ajoutent des structures étatiques généralement faibles. On pouvait ainsi distinguer des sociétés à clivages ethniques, d'autres bâties sur des appartenances claniques comme en Somalie, des empires ou des États-nations très anciens – comme en Éthiopie ou au Ghana. Contrairement au Royaume-Uni en Inde, les autres colonisateurs européens n'ont guère pris la peine de forger une élite « indigène » dans leurs colonies. Il en résulte globalement, au moment des indépendances, des sociétés où la notion d'« État » précède celle de « nation », et où la citoyenneté possède moins de sens que l'appartenance communautaire, clanique ou même territoriale. Entre le modèle dictatorial à tendance marxiste des années 1960 et le modèle kleptocratique aux allures de fausse démocratie qui lui a succédé à partir des années 1990, des processus de démocratisation ont heureusement pu être menés à bien, comme en Afrique

du Sud et au Sénégal, tandis que d'autres pays sortis de conflits, comme le Rwanda, se reconstruisent par le développement.

Peut-on considérer que les handicaps de l'héritage colonial perdurent encore en ce début du XXIe siècle ? Force est de constater que le continent entretient toujours des rapports complexes et complexés à l'Europe, et cherche à multiplier les nouveaux partenaires économiques et politiques pour tenter de se dégager d'un rapport de sujétion ancien, notamment vis-à-vis de la France, qui a laissé de profondes marques dans sa psyché. Pour autant, ces nouveaux partenaires semblent imiter la logique coloniale de leurs prédécesseurs européens. De nombreux pays endettés ont hypothéqué leurs ressources et ont les mains liées aux multinationales pétrolières – par exemple en Guinée-Équatoriale –, mais aussi avec la Chine, qui se déploie sur le continent sous couvert d'un mirage de développement. Outre le pillage de ses ressources naturelles, l'Afrique subit également l'exode de ses meilleures compétences. On estime que près de 20 000 cadres supérieurs africains quittent chaque année le continent pour s'installer à l'étranger. Le phénomène représente une perte réelle pour l'Afrique, qui ralentit d'autant la constitution d'élites locales éduquées et modernes, et accroît le risque de fracture scientifique et politique avec le reste du monde. La mondialisation de l'Afrique semble donc encore, pour l'heure, davantage imposée que maîtrisée.

Restes de « Françafrique » : un frein pour l'autonomie et le développement

La « Françafrique » appartient-elle vraiment au passé ? On peut en douter, face à la survivance du franc CFA, et surtout face à une présence militaire française ininterrompue depuis plus d'un siècle dans le Sahel, notamment au Tchad, plus que jamais présentée comme indispensable depuis 2013, avec le lancement des opérations « Serval », « Épervier », puis « Barkhane ». Expression d'abord apparue sous la plume de Félix Houphouët-Boigny, premier président de la Côte d'Ivoire (1960-1993) et ministre sous la IVe République, qui fut l'un des rédacteurs de la Constitution de la Ve République, le néologisme « Françafrique » désigne l'ensemble des relations politique, économique, militaire, culturelle et monétaire que la France conserve avec ses anciennes colonies d'Afrique de l'Ouest et sahélienne devenues indépendantes, mais aussi avec d'autres

pays francophones de la région des Grands Lacs (Rwanda, Burundi et République démocratique du Congo).

C’est à la faveur de la sortie du livre explosif de l’économiste François-Xavier Verschave[1] sur le sujet que le terme revêt une connotation négative. La « Françafrique » s’associe rapidement dans l’esprit de l’opinion publique aux réseaux d’influence, souvent secrets, entretenus entre hommes politiques français et africains pour leurs intérêts mutuels et personnels, aux coups d’État orchestrés avec le soutien de la France notamment au Cameroun et au Tchad, à la figure incontournable de Jacques Foccart, ancien conseiller du général de Gaulle puis de Jacques Chirac sur les questions africaines, et aux « valises de billets » transitant entre Paris et les capitales africaines, rentes énergétiques détournées au profit des partis politiques français ou de leurs décisionnaires… Loin de l’action d’un roman d’espionnage type *SAS*, le terme renvoie surtout au néocolonialisme, au maintien de l’exploitation des peuples africains concernés, à celui de leur pauvreté, et de leur soumission à des régimes autoritaires complaisants avec les autorités françaises, protégés en retour.

Bien que les principaux acteurs initiaux de ce vaste système aient disparu ces vingt-cinq dernières années, l’Afrique francophone est toujours considérée une zone d’influence indispensable à la défense des intérêts français sur tout le continent ; à cet égard, la France se veut encore le « gendarme de l’Afrique », malgré la concurrence active de la Russie. Depuis vingt ans, pas moins de six interventions militaires, dont certaines de longue durée comme l’opération « Barkhane » mise en place en 2014, se sont déployées dans le Maghreb, dans le Sahel et au large de la Somalie. Ce sont près de 8 000 soldats français, hors forces spéciales, qui sont ainsi mobilisés en Afrique, soit au sein de bases permanentes au Sénégal, en Côte d’Ivoire, au Gabon et à Djibouti, ou en « Opex »[2] en Mauritanie, au Mali, au Burkina Faso, au Niger et en Centrafrique. Une vingtaine d’États sont liés à la France par des accords de défense ou de coopération militaire[3]. C’est typiquement le cas du Tchad, considéré comme le « verrou » du Sahel, base de départ et de repli des opérations françaises dans l’arc sahélo-saharien, ce qui justifie le soutien constant apporté à Idriss Déby, « garant » de la stabilité de ce pays clé à la tête duquel il se trouve depuis trente ans.

Tournés vers l’exploitation énergétique dans les années 1960, les investissements économiques de Paris suivent désormais l’essor de la classe moyenne africaine et son urbanisation pour viser les secteurs de

l’agroalimentaire, du BTP, du tourisme ou de la téléphonie mobile. Depuis 2005, la valeur des investissements français sur le continent africain a été multipliée par quatre pour atteindre 53,5 milliards d’euros en 2017[4]. La balance commerciale entre la France et l’Afrique subsaharienne est presque toujours excédentaire et s’établit en moyenne, depuis plus de quinze ans, à 1,55 milliard d’euros chaque année[5]. En 2010, date des dernières données disponibles, un peu plus d’un millier de filiales d’entreprises françaises étaient recensées en Afrique, où elles réalisaient 27,2 milliards d’euros de chiffre d’affaires annuel[6]. Certes fortement concurrencée par la Chine qui lui a déjà ravi ses parts de marché, la France continue malgré tout à tirer les bénéfices de son emprise économique locale consolidée pendant près d’un siècle.

La stabilité du pays où l’on « fait des affaires » constituant la principale préoccupation des multinationales, il est communément admis qu’un régime autoritaire « stable » peut être préférable à une démocratie par nature imprévisible, surtout si ce régime se montre plus accommodant en matière fiscale, de droits sociaux ou de politiques commerciales et douanières. À cet égard, la France soutient ou a longtemps soutenu des régimes autoritaires et kleptocratiques – celui d’Idriss Déby au Tchad, celui d’Ali Bongo au Gabon[7], de Paul Biya au Cameroun ou de Blaise Compaoré au Burkina Faso jusqu’à sa chute en 2014. Même si elles ne sont pas souhaitées, les situations de crise – guerres ou instabilité politique – peuvent également être propices aux trafics et aux abus. Le contexte agité en République démocratique du Congo – dépositaire de la plus importante réserve de cuivre d’Afrique et de 34 % des réserves de cobalt du continent – n’a aucunement fait reculer les investissements pour exploiter le cuivre, l’uranium et le cobalt des mines du Katanga.

Vestige enfin le plus polémique de la colonisation française, le franc CFA pose la question de l’indépendance monétaire des pays d’Afrique qui en ont conservé l’usage. Il porte d’ailleurs encore le nom qui lui fut donné à sa création en 1945 : « franc des Colonies françaises d’Afrique » ! Si on le trouve aujourd’hui sous deux noms différents selon les zones où il est utilisé – « franc de la Communauté financière africaine » pour les pays d’Afrique de l’Ouest, et « franc de la Coopération financière de l’Afrique centrale » pour le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée-Équatoriale, la Centrafrique et le Tchad –, il reste dans tous les cas une monnaie unique à parité fixe avec la monnaie française, aujourd’hui l’euro. En échange de

cette parité fixe garantie par la Banque de France et, depuis le passage à l'euro, par la Banque centrale européenne, 50 % des réserves de change du franc CFA sont déposées auprès du Trésor français sur un compte rémunéré, dont les intérêts obligataires sont reversés tous les ans aux pays africains. Certes, ce système garantit aux pays africains concernés la possibilité de convertir le franc dans n'importe quelle autre devise, ainsi que la stabilité de la monnaie et le transfert libre et gratuit de capitaux à l'intérieur de la zone monétaire. Mais pour ses nombreux détracteurs – et parmi eux… le président tchadien, Idriss Déby, pourtant redevable envers la France, qui ne manque jamais de pourfendre le franc CFA à longueur d'interviews –, il s'apparente clairement à une survivance délétère du néocolonialisme, puisque des pays indépendants acceptent de confier la gestion de leur monnaie… à l'ancienne puissance coloniale.

Cet état de fait vieux de soixante-douze ans est peut-être voué à être enfin abandonné. En octobre 2019, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, déclarait que la France était ouverte à une « réforme ambitieuse » du franc CFA, appelant les quinze pays qui le conservent à décider ce qu'ils souhaitent, alors que l'Afrique de l'Ouest négocie la création de sa propre zone de libre-échange et sa propre monnaie unique. Un mois plus tard, le président du Bénin Patrice Talon annonçait le retrait des réserves de change du franc CFA, désormais gérées en totalité par la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest et « réparties auprès de diverses banques centrales partenaires dans le monde[8] ». Si le projet se concrétise – la crise mondiale provoquée par l'épidémie de Covid-19 le retardera peut-être –, il permettrait aux anciens pays de la zone CFA d'être moins pénalisés dans leurs exportations et de rétablir un début d'équité vis-à-vis des pays européens.

La « Chinafrique » : un mal ou un bien ?

L'autre relation potentiellement « toxique » qui occupe l'actualité africaine concerne la Chine. Analystes et économistes ont d'ailleurs bâti un néologisme sur le modèle de la « Françafrique » – « Chinafrique » – pour désigner l'implantation croissante de « l'empire du Milieu » en Afrique. Les premières relations remontent au temps de Mao, notamment pour soutenir les régimes communistes africains dont les cadres étaient souvent

envoyés en formation en Chine – ce fut notamment le cas en Afrique de l’Est, en Éthiopie et en Érythrée –, mais c’est au tournant du siècle que Pékin a considérablement renforcé sa présence, avant tout économique, en Afrique, avec pour résultat de devenir en 2010 le premier partenaire commercial du continent devant l’Union européenne. En Afrique, grenier de multiples ressources vitales et précieuses, qu’elles soient minières, pétrolières ou halieutiques, la Chine cherche à déployer sa vaste entreprise des « nouvelles routes de la soie », d’abord en Afrique de l’Ouest, pour concurrencer l’ancienne puissance coloniale locale, la France, mais aussi en Afrique orientale et dans la Corne. La renaissance de ces routes commerciales doit l’aider en effet à diversifier ses chaînes d’approvisionnement et à créer un « passage économique bleu » entre la Chine, l’océan Indien, l’Afrique et la mer Méditerranée, tout en reliant l’Afrique par de nouveaux corridors maritimes au Pakistan, au Bangladesh, au Sri Lanka et en Birmanie. Les visées de Pékin dans l’Est du continent sont autant économiques que géopolitiques, et à cet égard, sa présence militaire renforcée contribue à plusieurs objectifs. En participant à l’effort international de lutte contre la piraterie dans le golfe d’Aden et l’océan Indien, la Chine protège certes ses ressortissants mais sécurise aussi une zone de circulation primordiale et riches en ressources. Inexistante il y a dix ans, la présence militaire chinoise dans ces eaux compte aujourd’hui cinq navires de guerre et plusieurs sous-marins en rotation permanente, servant également à contrer les ambitions de l’Inde rivale.

Les dirigeants africains ne voient pas toujours d’un mauvais œil cette « saine » concurrence et cette ouverture qui leur permet de multiplier les partenaires potentiels et de réduire leur dépendance auprès de la seule Union européenne. Vingt pays africains ont d’ailleurs déjà adhéré au projet. Mais les partenariats sont-ils réellement multiples… ou simplement recentrés sur un seul acteur, la Chine, au détriment de tous les autres ? Bien entendu, la Chine présente l’engagement africain dans le projet des « nouvelles routes de la soie » comme l’occasion d’en tirer parti pour son développement. En outre, les investissements chinois ne portent pas que sur les infrastructures mais aussi sur les secteurs du tourisme, de l’immobilier et de l’agriculture. Les engagements semblent si prometteurs que les exportations de l’Afrique de l’Est pourraient connaître une croissance de 192 millions de dollars par an, si les nouveaux programmes associés au projet chinois étaient bien exploités[9].

Néanmoins, les conséquences économiques, sociales et environnementales de cette hégémonie chinoise sont de plus en plus controversées et contestées par les pays africains, qui comprennent heureusement à bon escient que troquer une puissance néocoloniale pour une autre n'est pas nécessairement un bon pari pour l'avenir. En 2018, les exportations chinoises d'acier vers le Nigeria ont augmenté de 15 % et l'Algérie a triplé le volume de ses importations. En 2019, les exportations mondiales d'aluminium de la Chine ont augmenté de 20 % et le volume des exportations vers l'Égypte, le Ghana, le Kenya, le Nigeria et l'Afrique du Sud ont atteint environ 46 milliards de dollars[10]. Les pays d'Afrique de l'Est, notamment le Kenya et l'Éthiopie, sont lourdement impactés par les exportations chinoises massives dans la région. En outre, la Chine n'embauche pas local et fait subir aux Africains la concurrence de ses propres ateliers délocalisés, et de sa propre main-d'œuvre expatriée pour travailler sur les chantiers des infrastructures des « nouvelles routes de la soie ». Le nombre exact de ressortissants chinois travaillant en Afrique est d'ailleurs sujet à controverse et varie selon les estimations entre 200 000 et 1 million de personnes. Le principal sujet de préoccupation des pays africains, notamment au Kenya et à Djibouti, concerne surtout la dette qu'ils ont contractée envers la Chine, d'autant plus que Pékin semble préférer conserver une emprise stratégique dans les ports étrangers partenaires plutôt que d'obtenir un remboursement de ses prêts. Le Sénégal est également gagné par la défiance, les promesses d'investissements chinoises y étant de plus en plus critiquées face au risque de raréfaction des ressources halieutiques – qui constituent l'une des principales sources de revenus de l'économie sénégalaise – et d'endettement du pays vis-à-vis de la Chine. À cela, le président chinois Xi Jinping a essentiellement répondu que 15 des 60 milliards de dollars de prêts annoncés pour 2019-2020 sur le continent seraient des prêts sans intérêts.

Pour autant, d'autres pays continuent de miser sur le partenaire chinois, quitte à lui fournir quelques garanties diplomatiques. À cet égard, le cas burkinabé est exemplaire. Le 24 mai 2018, le Burkina Faso a mis délibérément fin à vingt-quatre ans de relations bilatérales avec Taïwan, un partenaire financier de premier plan depuis les années 1990 qui lui fournissait une assistance au développement conforme aux critères de l'OCDE et aux visées démocratiques. Le Burkina a finalement préféré opter pour la République populaire de Chine, reconnaissant au passage

l'appartenance de Taïwan à son territoire, la République populaire de Chine ne conditionnant aucunement son appui financier à un respect strict des droits de l'homme. Cela s'est traduit par des projets colossaux. Ainsi, en 2016, le géant des télécommunications chinois Huawei a obtenu un contrat d'installation de 5 400 kilomètres de fibre optique au Burkina Faso. Même si le chantier n'a toujours pas démarré, le financement par la Chine de la construction d'un grand centre hospitalier universitaire près de Bobo Dioulasso, à hauteur de 91 millions d'euros, a fait grand bruit. Contrepartie immédiate de ce partenariat pas si désintéressé entre la seconde puissance économique mondiale et le quatorzième pays le plus pauvre du monde, les médias burkinabés vantent à longueur de ligne et de reportages la « superpuissance chinoise ». Autre conséquence bien plus inquiétante notamment pour la société civile, qui s'est battue pour déposer l'ancien président Blaise Compaoré et imposer la démocratie, la multiplication des caméras de surveillance dans le centre-ville de Ouagadougou, installées par Huawei, que le pouvoir burkinabé tente de faire passer pour un vaste projet de ville qualifiée « d'intelligente ». Les militants des droits de l'homme pour leur part préfèrent y voir une menace directe pour leur conception de la démocratie et le respect de l'espace politique burkinabé. La Chine a également frappé très fort en contribuant, début 2019, au financement du G5 Sahel à hauteur de 40 millions d'euros pour la force conjointe entre le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Tchad et le Burkina Faso dans la lutte contre le djihadisme. Si les États-Unis et le Japon soutenaient plutôt Taïwan pour des raisons évidentes, les diplomates taïwanais soupçonnent la France d'avoir accordé sa préférence à la Chine. Or, aux yeux des Burkinabés, le G5 Sahel reste une « création » française, que Paris n'a pas les moyens de financer. Les deniers chinois ont donc été très bien accueillis, alors que le Burkina Faso doit contenir une menace djihadiste de plus en plus violente avec une force d'à peine 5 000 hommes.

La multiplication des partenaires étrangers ne peut qu'être positive pour l'Afrique afin de l'aider à sortir d'une dépendance toxique aux anciennes puissances coloniales, mais le risque reste grand de la voir, par facilité, céder à la prédation d'une nouvelle puissance. L'enjeu des futurs projets sera d'injecter davantage de transparence dans les négociations avec Pékin. Toute la difficulté résidera dans la définition d'un équilibre entre la Chine, puissance à la capacité financière certes colossale mais lourdement impactée par le ralentissement de la croissance mondiale, et les pays

africains encore fragiles mais aspirant plus que jamais à une authentique indépendance.

État de la démocratie en Afrique : vers un retour de l'autoritarisme ?

L'instabilité croissante ou récurrente de certaines régions africaines oblige à poser la question : la démocratie est-elle un vœu pieux en Afrique ? En témoignent ces nombreux pays où les élites, corrompues et implantées de longue date dans le paysage politique local, ne favorisent guère l'émergence de la démocratie – il suffit pour s'en convaincre de compter le nombre de présidents encore en exercice après plus de trois décennies, ainsi que les multiples manœuvres constitutionnelles visant à supprimer la limite du nombre de mandats. De nombreux pays connaissent ainsi des parcours en dents de scie qui, tel Sisyphe, oscillent entre chaos et sortie démocratique, retour de l'autoritarisme et libéralisation. Ainsi, après la vague de démocratisation des régimes africains dans les années 1990, on constate depuis une dizaine d'années une forme de retour de l'autoritarisme tant en Afrique francophone qu'anglophone. Si les dictatures à parti unique qui jalonnaient le continent durant la guerre froide ont presque toutes disparu, hormis l'Érythrée, les régimes autoritaires actuels sont plus contrastés, mêlant quelques principes démocratiques, au demeurant fort entachés d'irrégularités, à ceux de la répression et du contrôle d'État. On les nomme par facilité « démocratures », ce qui évite d'affronter une vérité dérangeante : la mode des régimes autoritaires et des dictatures n'épargne pas l'Afrique. Même si le temps des juntes des années 1960 semble appartenir à l'Histoire, l'armée reste encore seule décisionnaire dans de nombreux pays, et c'est souvent elle qui décide justement d'écarter le dictateur devenu gênant, comme au Soudan ou au Zimbabwe, afin de préserver ses importants privilèges économiques.

Les Africains eux-mêmes semblent douter de l'efficacité de la démocratie, souvent par nationalisme et défi envers les anciennes puissances coloniales, surtout lorsqu'elles s'imposent comme médiatrices des transitions politiques. Au demeurant, la communauté internationale paraît s'accommoder fort bien de l'absence de réformes ou de progrès sociaux, du moment qu'une parodie d'élections est tenue. On peut même penser que l'abondance des ressources naturelles protège ces régimes de

pressions nationales et internationales en faveur de réformes – car on fait de meilleures affaires avec une dictature ou un régime autocratique par définition peu exigeants en matière de transparence. On remarque ainsi que la majorité des pays dont le pétrole est la principale ressource naturelle ne s'inscrit pas dans un processus démocratique, à l'exception notable du Nigeria. Premier pays le plus peuplé d'Afrique et troisième au monde, il semble singulièrement « protégé » de la tentation dictatoriale par sa gigantesque population de 190 millions d'habitants – dont on prédit qu'ils seront 490 millions en 2050 et près de 700 millions d'ici la fin du siècle –, leur soumission pouvant se révéler complexe, voire impossible à mettre en œuvre. Sa démocratie n'en est pas moins gangrenée par la corruption, le népotisme et le clientélisme. L'absence de redistribution des richesses et le manque de réponses sociales et économiques suscitent désillusion et ressentiment envers l'efficacité de la démocratie à répondre aux aspirations populaires. À l'inverse, l'autoritarisme apparaît comme une alternative séduisante et favorisée par des puissances elles-mêmes autocratiques et très actives sur le continent, la Chine, la Russie ou les pétromonarchies du golfe Persique. S'il lui permet de sortir de sa relation toxique avec l'Occident, ce réalignement diplomatique et politique peut néanmoins contribuer à un recul de la démocratie sur le continent africain.

L'autre danger vient du modèle de société alternatif proposé au sein de l'Afrique musulmane et notamment sahélienne, en particulier dans les pays dépourvus de sentiment national ou d'une démocratie stable. Dans ces pays où les politiques classiques ont failli à proposer un projet de société inclusif et redistributif, et où les systèmes judiciaires sont défaillants, le modèle d'une société musulmane rigoriste constitue une troisième option. L'islam politique et les djihadistes bâtissent évidemment leurs discours sur ces constats et se posent en restaurateurs de la justice sociale. Certains pays qui ont déjà expérimenté ce type de fonctionnement – le Nigeria à la sortie de la dictature militaire en 1999, et le Soudan durant les trente ans de « règne » d'El-Béchir – ont pourtant connu le même niveau de corruption et d'incurie, et les mêmes désillusions.

Cependant, les opinions publiques ne sont pas monolithiques et militent aussi pour la démocratie, même si les partis d'opposition peinent à exister. Sans doute l'avenir de la vie politique africaine est-il à chercher dans ces multiples mouvements de libération largement mobilisés par les jeunes, ceux qui nourrissent notamment l'exil vers la Libye, le Maroc et l'Europe

face à un taux de chômage croissant, et qui expriment leur révolte et leur exaspération face à un pouvoir jamais renouvelé et des partis politiques en échec. Les réseaux sociaux leur offrent de nouveaux espaces de contestation, tandis que l'opposition de rue refuse d'entrer dans le jeu politique traditionnel, perçu comme corrompu et corrupteur, et veut proposer des modes de gouvernance alternatifs. Ces mouvements se heurtent pour l'heure à la définition de « l'étape d'après », tant le système parlementaire classique est discrédité par les fraudes électorales et l'absence d'alternance politique. L'erreur serait de persister à penser que la tenue d'élections entraîne *de facto* l'établissement d'une démocratie stable et saine. Alors que le « modèle chinois » séduit de plus en plus de présidents africains comme l'exemple d'une dictature qui a réussi, c'est bien aux sociétés civiles de devenir les garantes de leur avenir et de ne plus chercher à s'en remettre à des parrains extérieurs, qu'ils soient puissances coloniales d'un autre temps ou prédateurs du temps présent.

La Françafrique, le plus long scandale de la République, Stock, 1998.

Pour « opérations extérieures », hors de métropole.

Olivier Blamangin, « Que reste-t-il de la Françafrique ? », *in* Fondation Copernic, *Manuel indocile de sciences sociales*, La Découverte, 2019, p. 624-633.

Total net des investissements directs à l'étranger (IDE) français en Afrique. Source : Banque de France, mai 2018 ; chiffres cités dans O. Blamangin, *op. cit*.

Balance commerciale excédentaire, sauf en 2008 et 2009, quand le prix du pétrole importé a atteint des sommets. Solde CAF/FAB (hors matériel militaire) des échanges de la France, y compris Dom, avec l'Afrique subsaharienne, Insee, 2019. Chiffres cités dans « Que reste-t-il de la Françafrique », O. Blamangin, in Fondation Copernic, *Manuel indocile de sciences sociales*, La Découverte, 2019, p. 624-633.

Enquête OFATS de l'Insee, 2010, hors secteur bancaire. Chiffres cités par O. Blamangin, *op. cit*.

Sans doute en raison de la dimension « dynastique » du régime gabonais, puisque Paris a soutenu le père de l'actuel président durant des décennies.

Le Point, article du 8 novembre 2019.

Paul Nantulya, « Les enjeux du projet chinois "Une ceinture, une route" pour l'Afrique », Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 3 avril 2019.

Ibid.

SIXIÈME PARTIE

PARTITIONS ET CONFLITS SANS FIN… ENFIN RÉSOLUS ?

Trois conflits majeurs trouvent leur origine dans un passé complexe, où deux pays se disputent l'hégémonie politique, culturelle et/ou religieuse d'un territoire hier uni. Qu'il s'agisse du conflit entre l'Inde et le Pakistan autour du Cachemire, de la lutte à mort entre Israël et l'Autorité palestinienne ou de la rivalité entre les deux Corées, alors qu'ils se concentrent sur des zones géographiques et des contextes très différents, un point commun évident semble se dégager : la lourde influence des nationalismes s'impose comme une donnée majeure dans l'évolution de ces conflits, et la perception que chaque pays possède de son voisin.

De l'Himalaya à la vallée du Jourdain, ils réveillent les grandes questions qui régissent l'ordre et le désordre du monde : la notion d'identité et de nation, le droit des peuples à décider de leur existence, le poids du passé et des factions militaires. La construction d'un « Autre » dont il faut se méfier, qu'il faut haïr voire détruire – haine du Juif pour les petits Palestiniens et réciproquement, de l'hindou ou du musulman dans le sous-continent indien, du Nord-Coréen sanguinaire et menaçant pour les Sud-Coréens, du Sud-Coréen qui n'est pas un vrai Coréen pour ceux du nord – irrigue profondément ces conflits perpétués de génération en génération et empêche, le plus souvent, les négociations d'aboutir à une résolution.

Une date pour deux conflits : 1947, qui voit naître Israël, l'Union indienne et le Pakistan ; et 1953, qui voit se déchirer une péninsule et démarrer un conflit toujours officiellement en cours à l'heure actuelle. Bien qu'ils soient « nés » après la Seconde Guerre mondiale sur les ruines d'empires coloniaux déchus et à la faveur de la naissance de nouveaux États, ces affrontements perdurent plusieurs décennies après leur déclenchement, alternant des périodes de « basse intensité » et des regains

de violence, voire des guerres ponctuelles mais régulières. Cette longévité signe le terrible échec de la diplomatie face à des causes qui touchent autant à la psychologie et à l'émotion qu'au tracé des frontières.

L'étude de ces trois cas emblématiques démontre qu'en dépit de ce que souhaitent les nationalistes hindous, il sera impossible de voir naître une « Undivided India », pas plus qu'on ne retrouvera de Palestine. Quant à la Corée réunifiée, bien que cet objectif ait été fixé à 2045 par Moon Jae-in, celui-ci reste malgré tout un vœu pieux. Par définition, la partition est irréversible – à l'exception notable de l'Allemagne réunifiée en 1989. C'est un soulagement pour ceux qui l'ont souhaitée – ainsi les Pakistanais – et une malédiction pour ceux qui l'ont subie – comme les Palestiniens et les Coréens. Pour ces deux peuples, leur terre n'est plus devenue au fil du temps qu'une expression géographique, sacrifiée régulièrement sur l'autel de la politique internationale et des intérêts d'autres nations.

Qu'elles finissent par trouver une piste de résolution ou qu'elles actent, par lassitude, un état de fait déjà vieux de plus de soixante-dix ans, ces querelles qu'on pourrait considérer comme « régionales » continueront d'occuper l'actualité internationale dans les prochaines décennies et méritent donc qu'on s'y attarde un instant, tant elles bouleversent l'échiquier international et la définition des alliances comme des stratégies de leurs voisins immédiats.

15

Inde et Pakistan : la guerre fratricide

Les années 2019 et 2020 ont été jalonnées d'événements qui ont rappelé au monde l'existence de deux frères ennemis aux abords du sous-continent indien, l'Inde et le Pakistan, deux frères qui disposent de l'arme atomique et dont la défiance et l'imprévisibilité font de l'Himalaya une poudrière nucléaire. Le mois de février 2019 a vu, par une série d'attentats et de ripostes à la frontière du Cachemire, les deux pays s'affronter et laisser présager une nouvelle confrontation indo-pakistanaise dans la lignée des trois précédentes (1948, 1965 et 1999). Finalement, le conflit resta limité et ne dégénéra pas en guerre ouverte, les deux pays préférant opter pour la désescalade, et plusieurs pays voisins, dont l'Iran, offrant d'intervenir comme médiateurs. Mais si le conflit ouvert demeure pour l'heure en suspens, les effets de la politique ultranationaliste de Narendra Modi en Inde ont cependant rappelé au Pakistan qu'une menace très claire se tenait à ses portes.

Le 5 août 2019, le gouvernement indien a annoncé la fin du statut spécial d'autonomie de l'État du Jammu-et-Cachemire, peuplé en majorité d'Indiens musulmans. Ce droit, pourtant inscrit dans la Constitution indienne, a littéralement été bafoué par New Delhi, qui a débuté le jour même un véritable processus d'« annexion », renforçant sa présence militaire sur place, coupant tous les moyens de communication locaux et isolant les Cachemiris du reste du monde. Depuis la partition de 1947, l'Inde et le Pakistan se disputent le Cachemire, région montagneuse des contreforts de l'Himalaya, peuplée en majorité de musulmans pris au piège entre ces deux puissances militaires. Rejetant aussi bien la tutelle de New Delhi que celle d'Islamabad, ils sont de plus en plus nombreux à rêver d'indépendance et d'autonomie, comme au temps du maharadjah Hari Singh[1]. Depuis 1989, une guérilla surtout anti-indienne attire de nombreux

jeunes radicalisés, et c’est d’ailleurs l’attentat d’un jeune Cachemiri qui relança les hostilités entre les deux pays le 14 février 2019. L’« annexion » du 5 août démontre bien du côté indien une volonté d’en finir avec ce radicalisme et d’affirmer par ailleurs la suprématie indienne. Le Pakistan, toujours inquiet pour son intégrité face aux ultranationalistes hindous, qui n’ont jamais accepté la réalité de la partition, redoute fortement cet expansionnisme. Néanmoins, il échoue pour l’heure à fédérer les pays musulmans autour de la cause cachemirie, en raison de l’opposition de l’Arabie saoudite qui cherche à fidéliser la clientèle de New Delhi. Pourtant, le gouvernement de Narendra Modi ne donne aucun signe d’affaiblissement dans sa lutte acharnée contre les musulmans indiens, en témoignent les émeutes ultra-violentes qui ont eu lieu à New Delhi en février 2020 et qui ont fait 34 morts et 330 blessés dans les quartiers musulmans de la ville, résultats d’une opération qui s’apparente clairement à un pogrom ciblé contre la première minorité religieuse du pays.

La question palestinienne depuis 1947



L'état des relations actuelles entre l'Inde et le Pakistan ne peut être compris sans connaître des événements qui s'étalent sur plus d'un siècle et demi. Leur rivalité a conditionné leur politique de défense et leur idéologie, et elle masque aujourd'hui des enjeux autrement plus graves, qui mettent en péril l'avenir même des deux pays et de leur population respective.

Les origines d'une partition sanglante

Si la séparation officielle entre l'Inde et le Pakistan intervient en 1947, le long processus qui s'acheva par la partition des Indes britanniques s'enclenche près d'un siècle plus tôt, à l'issue de la révolte des Cipayes en 1857. Largement imputée aux musulmans, qui représentent alors un tiers de la population indienne, et au dernier souverain moghol Bahadûr Shâh, la révolte est matée dans le sang par les Britanniques et marque la fin officielle de l'Empire moghol après trois siècles d'hégémonie en Inde. La Grande-Bretagne commence alors à favoriser politiquement les hindous, qui cultivent rapidement une conscience politique. Inquiétés par l'essor des hindous et surtout par leur « faiblesse » démographique dans la perspective de la mise en place du suffrage universel, les musulmans entament eux aussi une réflexion identitaire profonde. Elle s'attache essentiellement à la place de la culture islamique dans la société et à la réforme de l'islam indien, si particulier en Asie, bien plus empreint de culture indo-persane que de culture arabe.

Chez les réformistes de la seconde moitié du XIXe siècle, deux courants se distinguent rapidement, entre modernistes et fondamentalistes, opposés sur de nombreux points concernant la place de la religion dans l'espace public, et l'attitude à observer face à la concurrence des Occidentaux et des hindous. Les modernistes fondent à Aligarh une institution destinée à former les cadres de l'élite musulmane, qui ouvrira la voie à la Ligue musulmane en 1906. Nombreux sont les intellectuels issus de ce courant à réfléchir ainsi à l'identité et à l'avenir politique des musulmans indiens. Le plus éminent d'entre eux, révéré encore aujourd'hui au Pakistan comme l'un des pères fondateurs du pays, le poète et philosophe Mohammed Iqbal (1877-1938), est passé à la postérité grâce à sa « théorie des deux nations », qui conceptualisa un État musulman-refuge, une sorte de Terre promise des musulmans indiens. À ce premier projet séparatiste répondit un équivalent plus « traditionnel » mis au point par le théologien Sayyid Abul Ala Maududi (1903-1979), fondateur du parti Jamaat-i-Islami et père de l'islam politique[2], qui envisageait déjà bien avant l'heure un État islamique basé sur la charia.

Dans les années 1920-1930, alors que les émeutes *communalistes* – des affrontements à caractère religieux entre hindous et musulmans – se multiplient dans les Indes britanniques, plusieurs personnages, qui allaient jouer un rôle crucial lors de la partition, gagnent une importance croissante sur la scène politique indienne. Côté hindou, le Mahatma Gandhi (1869-

1948) et Jawaharlal Nehru (1889-1964), figures hindoues du Congrès national indien et de la lutte pour l'indépendance. Côté musulman, Mohammed Ali Jinnah (1876-1948), avocat initialement membre du Congrès national indien et partisan d'une unité hindoue-musulmane, rejoint la Ligue musulmane en 1913 et, au contact de Mohammed Iqbal, devient progressivement partisan de la création d'un État dédié aux musulmans ourdophones de l'Inde, cette « nation à la recherche d'un pays ». En 1940, Jinnah présente à la Ligue musulmane la résolution de Lahore, qui réclame officiellement la création de deux États séparés issus des Indes britanniques. C'est l'un de ces États qui, sept ans plus tard, sera nommé « Pakistan », « le pays des Purs » en ourdou, mot étant formé par une anagramme ethnogéographique[3]. Après 1945, les Britanniques accélèrent le processus d'indépendance de l'Inde. Mais les conditions de mise en œuvre de la future partition, notamment la gestion du déplacement des populations, les conséquences sociologiques et géopolitiques inhérentes à la création d'un État dédié aux musulmans, n'ont jamais été anticipées. Lord Mountbatten, dernier vice-roi des Indes, arrivé à Calcutta en mars 1947, doit acter l'indépendance en sept mois après deux siècles de domination britannique. Le plan dit « Menon », validé deux mois avant l'indépendance des deux futurs États, est un chef-d'œuvre technocratique et recèle d'emblée toutes leurs futures problématiques : une Inde unie et un Pakistan divisé en deux ailes, l'une occidentale regroupant les provinces d'Inde du nord-ouest jusqu'à la frontière irano-afghane, l'autre orientale regroupant le Bengale ; un statut de dominions de la Couronne britannique ; et surtout le choix laissé aux États princiers de l'Inde – comme celui de Hyderabad ou du Cachemire – de rallier l'une ou l'autre de ces deux nouvelles entités politiques. Enfin, une ligne de démarcation, la fameuse ligne Radcliffe, du nom de l'avocat londonien chargé du tracé des frontières, élaborée en cinq semaines et qui déchire littéralement en deux le territoire indien, où hindous et musulmans cohabitaient depuis des siècles. L'été 1947 voit s'accomplir l'un des plus violents cataclysmes du XXe siècle : les mouvements de population, qui déplacent entre 10 et 15 millions de personnes sur une population totale de 400 millions, font entre 500 000 et 1 million de morts. Jamais l'Inde n'avait connu une telle « vivisection », pour reprendre le mot de Gandhi, un tel déchaînement de haine, de règlements de comptes, de pillages, de viols et de massacres entre deux communautés qui avaient pourtant vécu ensemble des siècles durant. Le traumatisme fut tel, tant pour

les hindous que pour les musulmans, que certains témoignent encore, soixante ans après les événements, des cauchemars qui les assaillent. Les responsables de cette partition bâclée, Nehru et Jinnah en tête, furent rapidement dépassés par cette machine infernale qu'ils avaient enclenchée sans connaissance réelle de leur peuple.

La question inextricable du Cachemire

Outre ces conséquences politiques et humaines, la partition a créé les racines de dissensions entre les deux nouveaux pays autour de la souveraineté du Cachemire, terre à majorité musulmane, rattachée à l'Inde contre la logique prévue en 1947 qui laissait la possibilité aux États princiers de l'Inde de rallier le nouvel État de leur choix. Aidé par la géographie qui lui donne accès aux voies les plus directes vers le Cachemire – vallée de l'Indus vers les territoires du nord, vallée de la Jhelum vers Srinagar, vallée du Pendjab vers Jammu –, le Pakistan y entre le 22 octobre 1947. Le 26 octobre, le maharadjah Hari Singh appelle l'Inde à l'aide pour sauver son État envahi. Commence alors le premier conflit indo-pakistanais, qui se termine par un cessez-le-feu négocié par l'Onu le 1er janvier 1949. Une ligne de démarcation scinde le Cachemire en deux : au Pakistan reviennent les territoires au nord et à l'ouest, Gilgit, Baltistan et Azad Cachemire. À l'Inde, la vallée de Srinagar, Jammu et le Ladakh. Le bref conflit suivant, en 1965, ne fait guère évoluer la situation, chaque belligérant perdant ses maigres avancées avec l'accord de Tachkent signé en 1966 sous l'égide de l'URSS. En 1971 enfin, la guerre de sécession du Pakistan oriental, devenant le Bangladesh avec l'appui de l'armée indienne, a quelques répercussions sur le conflit cachemiri, mais l'accord de Simla signé en 1972 reprend plus ou moins la ligne de contrôle déterminée en 1949. Pour les deux pays, la guerre du Cachemire est avant tout une guerre nationaliste, une lutte pour la défense ou la reconquête du moindre kilomètre carré de terre dont la souveraineté est douteuse. C'est ainsi qu'en vertu du flou total laissé par l'accord de Simla sur le tracé de la ligne de contrôle autour des glaciers[4], l'Inde et le Pakistan se livrent depuis 1984 à une lutte homérique à plus de 6 000 mètres d'altitude autour du Siachen, dans le Karakorum. Un conflit absurde et surréaliste sur « le plus haut champ de bataille du monde », qui a déjà fait près de 8 000 morts

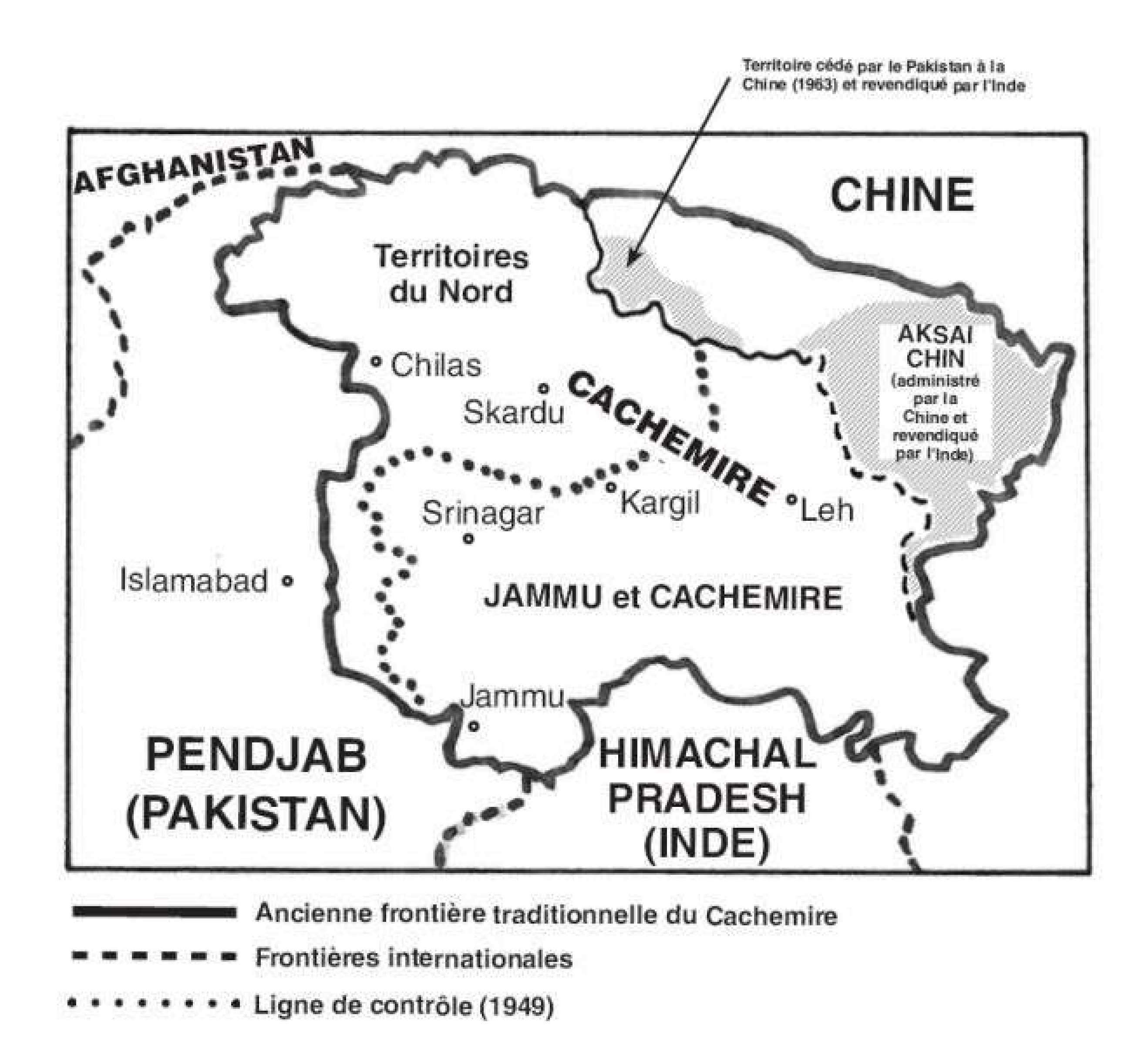
essentiellement dus, non pas aux combats, mais aux conditions climatiques extrêmes. Une guerre d'ego « meurtrière, stupide et inutile » selon les mots d'un ancien officier pakistanais à la retraite et alpiniste spécialiste de la région, où aucune des deux parties n'est prête à reculer et amorcer l'effort de démilitarisation.

L'enjeu autour du Cachemire est multidimensionnel et explique l'acharnement des deux pays rivaux. Il soulève une question de souveraineté territoriale, mais également une question idéologique, stratégique, culturelle et religieuse.

Aux yeux du Pakistan, le Cachemire symbolise cette partition bâclée et mal préparée. Culturellement et géographiquement, le Pakistan s'estime en droit de revendiquer la souveraineté d'une terre dont il a été usurpé en 1947. De son côté, l'Inde met en avant le choix du maharadjah, autorisé par le Raj britannique au moment de la partition. Or, Islamabad conteste farouchement la validité du traité d'accession signé entre Hari Singh, souverain alors décrié par sa population, et l'Union indienne, et rappelle en outre la clause restrictive imposée par lord Mountbatten, dernier vice-roi des Indes, validée par Nehru, qui offrait déjà non seulement une très grande autonomie au Cachemire, mais aussi l'obligation de procéder à un référendum auprès de la population si le rattachement à l'un ou l'autre pays était contesté. C'est le fameux référendum d'autodétermination qui hante les relations indo-pakistanaises depuis plus de soixante-dix ans, que de nombreux Cachemiris appellent de leurs vœux, et dont l'organisation ne se fera sans doute jamais. Car pour que celui-ci puisse voir le jour, l'Onu recommande que les forces étrangères quittent le Cachemire. Pour New Delhi, c'est au Pakistan, considéré comme l'envahisseur, de se retirer, chose qui ne fut jamais obtenue. Nul n'a en effet intérêt à voir le Cachemire indépendant.

L'Inde en outre accuse le Pakistan de nourrir depuis sa fondation le séparatisme cachemiri pour faciliter ses interventions sur le terrain : « Le déclencheur [des hostilités] est indigène, et cachemiri. Il offre au Pakistan une opportunité d'intervention pour s'avancer masqué et mettre en avant le modèle d'une "solidarité islamique spontanée", suscitant l'appui aux "frères cachemiri". L'Inde a toujours dénoncé le mythe de la totale autochtonie des insurrections[5]. » Ce processus a pu encore s'observer récemment, en février 2019. Le 14 février, un jeune étudiant cachemiri de dix-huit ans lance une voiture chargée d'explosifs contre un bus de l'armée indienne à

Pulwama, dans l'État du Jammu-et-Cachemire, tuant quarante-six paramilitaires. Fait d'un « martyr » qui avait rejoint la rébellion peu de temps auparavant, l'attentat est surtout revendiqué par un groupe islamiste radical basé au Pakistan, Jaish-e-Mohammed. Islamabad a nié toute implication, bien que l'ISI[6] ait toujours été accusée de soutenir en sous-main ses camps d'entraînement dans l'Azad Cachemire. En représailles, l'Inde annonce rapidement sa volonté « d'isoler complètement le Pakistan ». Douze jours plus tard, le 26 février, l'armée de l'air indienne riposte par des frappes ciblées sur les camps d'entraînement du groupe terroriste. Bilan : 350 morts, un chiffre cependant contesté localement. Le bras de fer entre l'Inde et le Pakistan à travers la ligne de contrôle se poursuit durant les trois jours suivants : dix soldats indiens sont d'abord blessés et quatre civils pakistanais tués dans les échanges de tirs. Le 27 février, le Pakistan mène des frappes aériennes sur le Cachemire sous contrôle indien ; l'Inde ne déplore aucune victime ni dégât, tandis que le Pakistan annonce la destruction de deux avions indiens et la capture d'un pilote. L'Inde réclame sa libération et prétend avoir abattu un F-16 pakistanais. Islamabad dément à son tour, et annonce la libération du pilote le 28 février. Le monde entier a tremblé à l'idée de voir deux nations détentrices de l'arme nucléaire entrer à nouveau en conflit… mais le jeu de dupes s'arrête là. Pour le moment.



Les faiblesses des deux pays, hystérisées par leur nationalisme respectif

La partition des Indes britanniques marqua durablement la psyché de l'Inde et du Pakistan, et permet de comprendre leurs angoisses existentielles respectives comme leurs affrontements réguliers. On débat toujours à l'heure actuelle de la pertinence de cette partition, question qui, selon les points de vue, indien ou pakistanais, obtient des réponses évidemment différentes, et sur laquelle les deux parties écartent volontiers la responsabilité des Britanniques.

Aux yeux du Pakistan, la partition était devenue inévitable en raison de la supériorité numérique des hindous sur les musulmans, et des menaces

grandissantes à leur encontre. Il est important de souligner que Jinnah ne souhaitait absolument pas créer, avec le Pakistan, un État théocratique, mais bien un État laïc, fondé avant tout sur une culture – la culture indo-persane des musulmans indiens – et une langue – l'ourdou – communes. Sa mort prématurée l'empêcha d'assurer la rédaction d'une Constitution claire sur ce sujet, laissant le Pakistan en proie à l'omniprésence de la religion dans l'espace public et politique. Pour autant, et c'est peut-être là que réside l'ironie, la partition ne permit pas de guérir le sentiment de forte insécurité, voire d'angoisse existentielle nourri par le Pakistan envers l'Inde, bien au contraire. Le chercheur pakistanais Muhammad Waseem l'explicita en ces termes : « La nouvelle nation est donc née avec une image de l'Inde qui était celle du méchant voisin, d'un Satan et d'un monstre n'ayant qu'une envie : dévorer le nouveau-né[7]. » De fait, l'Inde conserve de nombreux partisans de l'Akhand Bharat, « l'Inde indivisée », qui rêvent d'unifier le sous-continent indien – de l'Afghanistan à la Birmanie – sous l'égide de la seule Union indienne, naturellement hindoue. Le concept, qui annulerait de facto la partition de 1947, est notamment défendu par le groupe ultranationaliste et paramilitaire Rashtriya Swayamsevak Sangh, l'un des plus fervents soutiens du Bharatiya Janata Party de Narendra Modi. Ce sentiment a favorisé durant des décennies l'hégémonie des militaires sur les civils sur la scène politique pakistanaise, contribué à consacrer l'essentiel du budget pakistanais aux questions de défense, et permis d'instrumentaliser l'islam radical à des fins politiques et géopolitiques, au détriment de la construction d'institutions démocratiques stables et modernes.

En Inde, il est de bon ton de faire porter la responsabilité de la partition aux seuls musulmans, même si cela contrevient à la réalité historique, comme l'a démontré l'historien et ancien ministre des Finances indien Jaswant Singh dans son livre *Jinnah, India-Pakistan Independence.* Son récit, qui souligne la responsabilité de Nehru et des leaders nationalistes hindous dans la partition, lui valut son exclusion du Bharatiya Navshakti Party le 19 août 2011, et même des menaces de mort. Les ultranationalistes hindous nient pour leur part la légitimité de la création du Pakistan et rêvent tout haut de réunifier les deux pays, une éventualité qui a pourtant peu de chances d'aboutir, mais qui a toujours fait trembler Islamabad. Chaque pays a instrumentalisé ce traumatisme pour en faire soit le mythe fondateur de son indépendance nationale, soit la preuve ultime d'une incompatibilité

d'ordre essentialiste entre deux religions qui naguère avaient pourtant cohabité sur les mêmes terres.

Le Cachemire cristallise à lui seul plus de soixante-dix ans d'angoisses et de stratégie politique. Le Pakistan revendique certes sa légitimité sur la région pour des raisons culturo-religieuses et géographiques. Mais il vise également un objectif sécuritaire, usant de l'islam radical pour s'assurer la stabilité de deux fronts, le front afghan et le front indien, potentiellement menaçants de part et d'autre de ses frontières. La création de ce « front montagnard[8] » de l'Hindou Kouch à l'Himalaya cachemiri a ainsi justifié, en Afghanistan, le soutien des services secrets pakistanais à l'émergence des talibans contre les Pachtounes du commandant Massoud, ouvertement opposé à Islamabad. Le même processus s'est reproduit au Cachemire où, profitant de l'essor de l'indépendantisme cachemiri à partir de 1989, les Pakistanais ont favorisé dans un premier temps le Front de libération du Jammu-et-Cachemire. Face à ce mouvement trop sécularistе et indépendantiste, Islamabad a préféré se rapprocher de groupes islamistes radicaux comme le Hizb al-Mujahidin, proche de la branche cachemirie de la Jamaat-i-Islami pakistanaise d'après l'Inde[9]. Les jeunes combattants destinés à infiltrer le Cachemire indien sont formés dans l'Azad Cachemire pakistanais, où naît entre autres le mouvement Jaish-e-Mohammed, celui-là même qui a revendiqué le dernier attentat du 14 février 2019 en Inde. Pour ce groupe ultra-radical d'inspiration salafiste, la conquête de la souveraineté du Cachemire n'est en réalité qu'un combat de plus parmi tous ceux du djihad international, qui vise à affirmer le modèle politique de l'islam contre celui de l'Inde certes, mais à travers elle, celui des États-Unis et d'Israël, ses alliés.

L'Inde, peu dupe de cette stratégie toujours niée par le Pakistan, la considère comme une « guerre par procuration » qui use du « terrorisme frontalier » pour atteindre ses objectifs, deux termes récusés par Islamabad. À la lumière de cette analyse, on comprend mieux le mouvement sécuritaire opéré par le gouvernement Modi le 5 août 2019 à la suite de la révision du statut autonome du Cachemire. Celui-ci répond à deux objectifs qui n'ont rien de contradictoire. Ce qui se joue au Cachemire depuis l'été 2019 est d'abord l'expression de la politique ultranationaliste du gouvernement Modi, qui tente de légaliser par tous les moyens la ségrégation des musulmans, voire leur exclusion, pour faire de l'Inde une nation à l'identité exclusivement hindoue[10]. La réforme de l'attribution de la nationalité

indienne, votée le 11 décembre 2019 par le Parlement indien, qui régularise les réfugiés des pays voisins à l'exception des musulmans, a d'ailleurs suscité la colère de millions d'Indiens à travers le pays, toutes religions confondues, choqués par cette manœuvre qui nie l'un des fondements de la démocratie indienne, nation laïque et séculière. Deux mois durant, le pays de la désobéissance civile et de la non-violence a vu ses citoyens manifester pour défendre ses principes de laïcité et d'égalité. Fragilisé par cette réaction populaire inattendue, Narendra Modi n'a pas changé de politique pour autant. Du 24 au 26 février 2020, les quartiers nord-est de New Delhi, où 70 % de musulmans cohabitent avec 30 % d'hindous, ont ainsi été le théâtre d'émeutes antimusulmanes d'une violence inhabituelle, qui rappelait les heures les plus sombres de la partition : immeubles incendiés, rues dévastées, mosquées vandalisées, musulmans déshabillés pour vérifier s'ils étaient circoncis, battus à mort et jetés dans les égouts à ciel ouvert… Les forces de l'ordre ont mis trois jours à réagir à la demande du chef du gouvernement de la capitale indienne, qui avait appelé le ministre de l'Intérieur à assurer la paix et l'ordre. La justice elle-même a dû intervenir pour obliger la police à assurer le transfert des victimes grièvement blessées, essentiellement musulmanes, vers des hôpitaux mieux équipés. Bilan des affrontements : 34 morts et 330 blessés. Les survivants ont sciemment employé le terme « pogrom » pour désigner ce déferlement de haine mené, aux dires des habitants, par des nationalistes hindous armés de cocktails Molotov, de pistolets, de sabres et de barres, venus semer trois jours de terreur. De là à imaginer que ces « émeutes communalistes », qui ne rappellent que trop celles des années 1920-1930, ont été orchestrées à dessein par les ultranationalistes hindous pour envenimer un conflit jusqu'alors pacifique grâce à la résistance – et peut-être la résignation – des musulmans, il n'y a qu'un pas que l'opposition à Narendra Modi a déjà franchi, sans doute avec raison. Rattacher le Cachemire à l'Inde, idéalement après l'avoir expurgé de ses habitants musulmans, serait la suite logique d'une telle stratégie… et le cauchemar absolu du Pakistan. C'est enfin une façon pour Narendra Modi de réduire à néant les incursions des islamistes pakistanais en territoire indien.

Pour l'heure, le contrôle du Cachemire, bien que vital au Pakistan, se révèle également sa malédiction. Depuis plus de soixante-dix ans, le Pakistan s'oppose à l'Inde sur la question de sa souveraineté. Et depuis plus de soixante-dix ans, le Pakistan s'est construit comme un État militaire

ultra-sécuritaire, qui consacre entre 3 à 4 % de son PIB annuel au budget de la défense, instrumentalise des groupes islamistes radicaux et manipule les indépendantistes cachemiris dans le but d'affaiblir l'Inde. Malgré cela, le Pakistan n'est jamais parvenu à régler la situation ou à se rassurer. Au passage, cette obsession sécuritaire vis-à-vis de l'Inde a fortement nui au développement de son économie, le rendant dépendant de bailleurs de fonds comme la Chine ou l'Arabie saoudite, et à son émancipation politique. À l'inverse, le *story-telling* indien sur le Cachemire, qui désigne le Pakistan comme le principal fauteur de troubles, a été plus payant à l'échelle internationale, et les dernières tensions de février 2019 entre les deux pays ont corroboré ce discours. La politique du Pakistan à l'égard du Cachemire semble avoir donné la preuve de son inefficacité, et les suites de l'invasion indienne du 5 août, qui a frappé le monde entier de stupeur par son audace et sa radicalité, l'a démontrée plus cruellement que les quatre conflits indo-pakistanais successifs.

Depuis lors, la stratégie d'internationalisation du conflit que le Premier ministre pakistanais Imran Khan a tenté de mettre en œuvre, notamment en faisant appel à la « solidarité islamique » du monde musulman pour venir en aide aux Cachemiris, n'a rencontré qu'un très faible écho. Au mieux rencontre-t-elle une indifférence polie, au pire une réelle hostilité, notamment de la part de l'Arabie saoudite, principal partenaire financier du Pakistan et fort jalouse de conserver son leadership sur le monde musulman, mais surtout nouveau partenaire de l'Inde, à qui elle vend ses hydrocarbures et rachète ses raffineries. Sous pression de Riyad et sous peine de voir toute aide financière remise en cause, Imran Khan aurait annulé sa venue au Sommet islamique qui se tenait en Malaisie en décembre 2019 sous l'égide de son Premier ministre Mahathir Mohamad, sommet où la situation du Cachemire devait être abordée. Depuis août 2019, l'Arabie saoudite a systématiquement rejeté toutes les demandes du Pakistan en vue de réunir l'Organisation de la coopération islamique sur le sujet. En outre, aucun pays ne s'est montré ouvertement critique de la décision indienne et n'a soutenu le Pakistan, hormis ses trois alliés traditionnels que sont la Turquie, l'Iran et la Chine. Cette dernière avait d'ailleurs fait preuve de bonne volonté en faveur de son partenaire économique, en proposant de porter une nouvelle fois le sujet devant le Conseil de sécurité des Nations unies début janvier 2020. Quatorze pays, dont les cinq membres permanents, s'y sont pourtant opposés, la France et

la Grande-Bretagne arguant catégoriquement que le sujet était de l’ordre des relations bilatérales entre l’Inde et le Pakistan, et que la situation du Cachemire ne requérait pas de débat urgent au sein de l’Onu… Pour sa part, Donald Trump s’était proposé comme médiateur en juillet 2019, officiellement sur demande de l’Inde, ce que Narendra Modi avait rapidement démenti. Deux mois après, et notamment une fois passée l’invasion indienne au Cachemire, dans une volte-face diplomatique dont il a le secret, le président américain choisissait de ne plus s’impliquer, estimant que « Narendra Modi avait la situation sous contrôle » et que le différend ne concernait que l’Inde et le Pakistan. La stratégie d’Imran Khan a finalement obtenu l’objectif inverse : une relocalisation du différend exclusivement entre les deux principaux belligérants, et une absence totale de soutien international à la population locale. Isolé diplomatiquement, économiquement en difficulté, le Pakistan semble ne plus avoir les moyens d’une politique va-t-en-guerre, malgré les discours de certains faucons pakistanais. Et le spectre d’une guerre nucléaire avec le voisin indien, que l’on souhaite irréaliste mais qui reste néanmoins envisageable, ne semble pas davantage effrayer la communauté internationale.

Au-delà des considérations culturelles, sécuritaires et du contentieux historique, les enjeux géostratégiques du Cachemire sont effectivement colossaux en particulier pour le Pakistan, puisqu’il est généralement considéré comme sa « veine jugulaire ». Le cinquième pays le plus peuplé du monde, dont la population devrait augmenter, selon les projections les plus récentes des Nations unies, de 83 millions de personnes au cours des vingt prochaines années, pour atteindre 367 millions d’habitants en 2060[11], dépend encore en grande partie de l’agriculture. Le Cachemire constitue donc un gigantesque « château d’eau » pour le « pays des cinq rivières », le Pendjab. C’est également un couloir ouvert vers la Chine, principal partenaire économique du Pakistan en Asie, via la route du Karakorum. Les effets néfastes du changement climatique que le pays subit, et dont l’accélération est alarmante, démontrent l’importance vitale du Cachemire pour le Pakistan. Début janvier 2020, d’importantes chutes de neige, des pluies et des inondations ont causé la mort d’une centaine de personnes dans le Cachemire pakistanais, en particulier dans la vallée de Neelum où les perturbations ont entraîné des avalanches. À cette même période, la presse du monde entier s’est fait l’écho de l’avancée inexpliquée, et dix fois supérieure à la normale – de l’ordre de quatre mètres par jour ! – du glacier

Shisper, une masse de glace noire située à 2 100 mètres d'altitude dans le massif du Karakorum. Combinée à la fonte d'autres glaciers voisins, cette avancée bloque l'écoulement de l'eau qui forme des lacs glaciaires, eux-mêmes susceptibles à terme de se déverser tout au long de l'Indus, avec les effets dévastateurs que l'on imagine pour les populations situées en aval. Selon le Programme des Nations unies pour le développement, le réchauffement climatique a déjà provoqué dans la région la naissance de plus de 3 000 lacs glaciaires, dont 33 posent un risque de vidange brutale, mettant en danger 7 millions de personnes.

Ainsi, il se peut que, loin des querelles idéologiques et territoriales, les deux « frères ennemis » en viennent à s'affronter de nouveau dans les décennies à venir pour la possession d'un bien vital pour leurs populations : l'accès aux moyens d'irrigation. Une « guerre de l'eau » entre deux nations nucléaires, en plein cœur du sous-continent indien, est une possibilité offerte par les circonstances actuelles que vit le fleuve Indus, frontière naturelle entre les deux pays. Le fleuve, qui naît au Tibet et se jette dans la mer d'Arabie, irrigue, avec ses affluents, d'abord l'Inde puis le Pakistan, auquel son bassin fournit près de 90 % de l'alimentation en eau. Le Pakistan craint, à bon droit, que l'Inde n'use de sa position en amont pour restreindre le débit en aval, privant Islamabad de sources d'irrigation et menaçant toute son agriculture et son autosuffisance alimentaire. C'est une menace que l'Inde brandit régulièrement et qu'elle a d'ailleurs mise à exécution dès 1948, durant le premier conflit indo-pakistanais. L'Inde coupa alors les canaux d'irrigation du Pendjab pakistanais qui puisaient l'eau des affluents de l'Indus. La décision impacta l'économie du Pakistan jusqu'à ce que l'accès partagé à l'eau soit déterminé par traité en 1960, toujours valide à l'heure actuelle. Couplée à une transition démographique très en retard par rapport à celle d'autres pays en voie de développement, la fonte annuelle des glaces et la disparition d'un tiers des glaciers de l'Hindou Kouch et de l'Himalaya, prévue d'ici la fin du siècle, risquent déjà d'acculer des centaines de millions de personnes à une raréfaction absolue de l'eau sous cinq ans… soit dès 2025, selon le rapport *Hindu Kush Himalaya Assessment* paru en janvier 2019[12].

Quel est donc l'avenir de l'Inde et du Pakistan face à ces menaces ? Pour l'heure, aucun des deux pays ne semble réellement prendre en compte leur ampleur ni leur urgence. Les experts s'alarment du retard des mesures prises par le gouvernement pakistanais en matière de développement

durable, notamment en termes de stockage à long terme de ses ressources en eau. Actuellement de trente-trois jours, cette capacité devrait passer au moins à cent jours pour garantir une autonomie alimentaire et énergétique. À l'heure actuelle, 60 % de l'eau du Pakistan est perdue par ruissellement jusqu'à la mer, et faute de réservoirs suffisants pour profiter des excédents de fonte des glaciers. Or, d'ici 2050, les experts prédisent une baisse spectaculaire du débit de l'Indus. Pénurie d'eau et demande croissante d'une population en explosion ne sont pas les seuls risques de deux pays rongés par leur nationalisme exacerbé et les fanatiques, hindous comme musulmans, qui les hystérisent. Les bailleurs de fonds du Pakistan sont versatiles, ce qui accroît la fragilité financière de l'Inde comme du Pakistan. Affaiblis, les deux pays n'en auront que plus de raisons de s'affronter pour leurs ressources vitales.

Hari Singh (1895-1961) fut le dernier maharadjah de l'État princier de Jammu-et-Cachemire au sein du Raj britannique. Au moment de la partition des Indes en 1947, alors qu'il est le souverain d'une population majoritairement musulmane et lui-même hindou, il refuse de choisir entre l'Inde et le Pakistan et proclame l'indépendance de son État. En octobre de la même année, l'invasion de troupes pakistanaises l'oblige à demander l'aide militaire de l'Inde qui la lui accorde en échange de son rattachement à l'Union indienne, ce qui déclenche la première guerre indo-pakistanaise.

La postérité de ce théologien fondamentaliste est immense. Outre que son parti existe toujours sur la scène politique pakistanaise, ses réflexions sur la conception d'un État islamique théocratique et le recours au djihad pour le faire advenir, concept qu'il fut le premier à prôner au XXe siècle, inspirèrent à Rouhollah Khomeini les fondations de la Révolution iranienne, mais aussi de nombreux mouvements du terrorisme islamique, dont le plus célèbre reste Al-Qaïda.

Le « P » correspond au Pendjāb, le « A » aux « Afghans de la Frontière » (en fait, les Pathans de la province de la Frontière du Nord-Ouest) le « K » au Cachemire, le « S » au Sind, et « TAN » au Baloutchistan.

Les cartes témoignent de cette imprécision : située en très haute altitude, à près de 6 827 mètres, la ligne est décrite comme « remontant au nord, vers les glaciers », et passé le Kargil elle est indiquée en pointillés…

Jean-Luc Racine, « Le Cachemire, une géopolitique himalayenne », *Hérodote*, n° 107, 2002.

L’Inter-Services Intelligence (ISI) est la principale branche des services de renseignements pakistanais.

Muhammad Waseem, *Politics and the State in Pakistan*, Islamabad, National Institute of Historical and Cultural Research, 1994, p. 99 (in C. Jaffrelot, *Le Syndrome pakistanais*, *op. cit*., p. 26).

Jean-Luc Racine, « Le Cachemire, une géopolitique himalayenne », *op. cit.*

Ibid.

Le terme *Hindutva*, « hindouïté », conceptualise cette aspiration et se trouve au cœur de l’idéologie du Bharatiya Janata Party, le parti ultranationaliste de Narendra Modi.

A. Goujon, A. Wazir, N. Gailey, « Pakistan : un pays de plus de 200 millions d’habitants en retard dans la transition démographique », *Populations & Sociétés*, 2020.

« The Hindu Kush Himalaya Assessment, Mountains, Climate Change, Sustainability and People », Icimod, 2019.

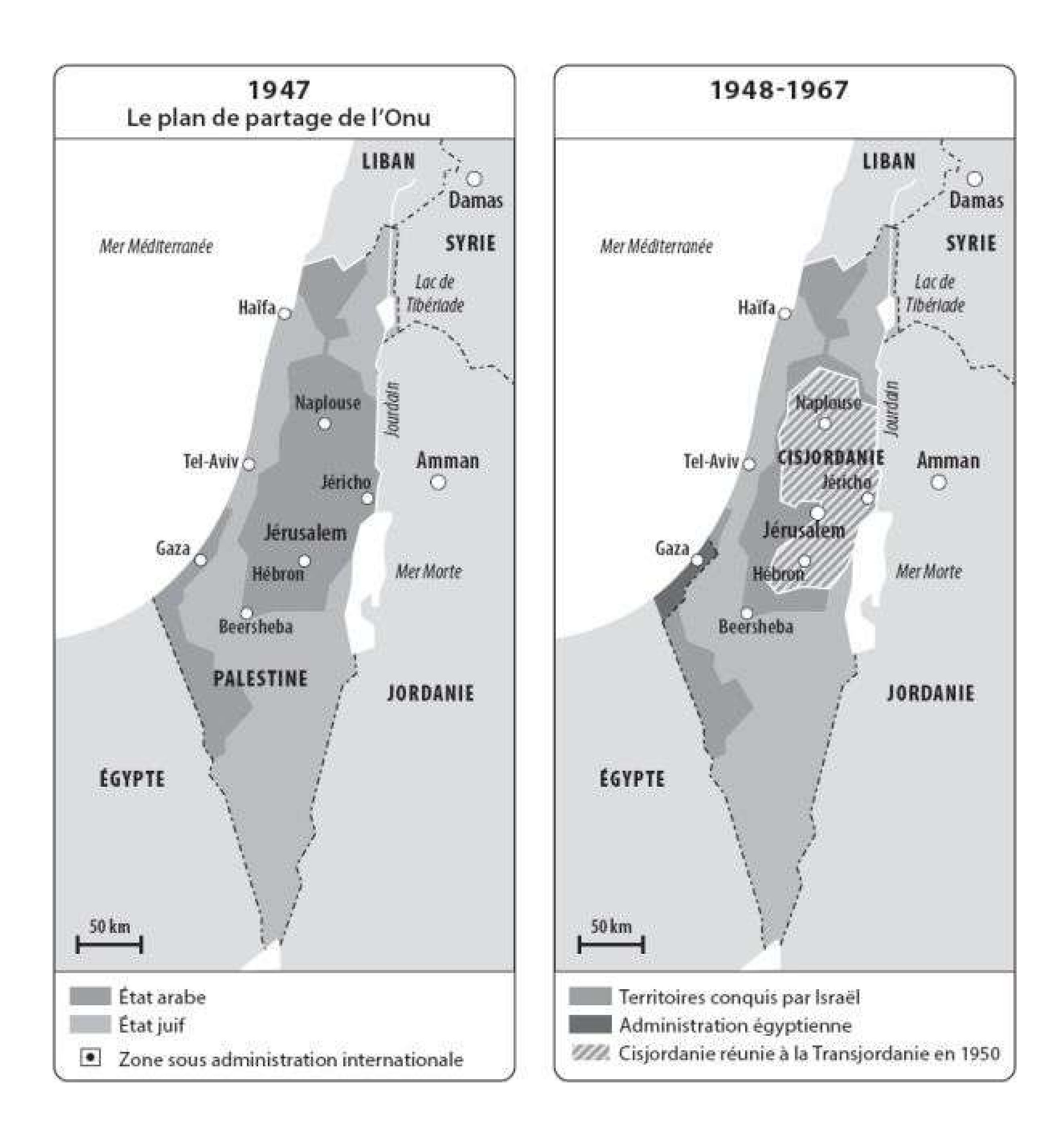
16

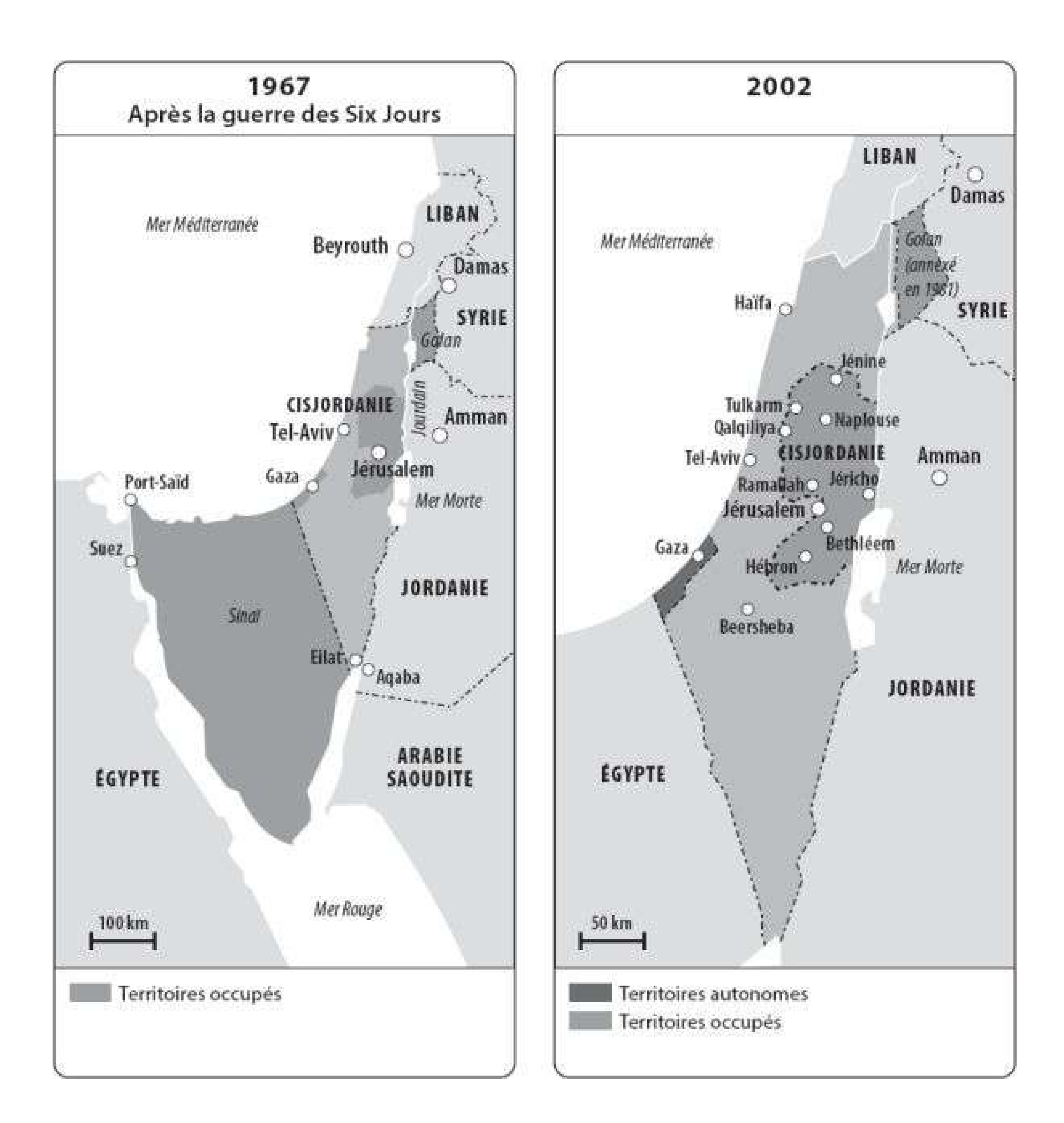
L’Autorité palestinienne et Israël : David contre Goliath

Soixante-douze ans que l’État hébreu a été créé, et que dure l’un des derniers conflits coloniaux asymétriques dont se mêle toujours la communauté internationale au gré de ses intérêts. Pour le grand public, l’origine du conflit israélo-palestinien commence à se perdre dans les méandres de l’Histoire et rend sa compréhension de plus en plus complexe, à tel point que l’on ose parfois poser la question : sait-on encore sur quoi repose le différend entre les deux peuples ? La réponse n’est pas si simple, car depuis sept décennies se joue une guerre de légitimités. Même si la querelle territoriale qui dure depuis 1948 se joue sur fond de visions idéologiques et politiques radicalement opposées, on trouve cependant une même crainte des deux côtés, celle de l’isolement et de la disparition : crainte de l’isolement régional et domestique face aux Arabes pour les nationalistes israéliens ; crainte de la disparition pure et simple pour les Palestiniens.

À la faveur de la succession d’invasions et de troubles sanglants qui ont ravagé le Moyen-Orient depuis vingt ans, la guerre israélo-palestinienne a pu devenir un conflit « secondaire » y compris au sein des chancelleries arabes qui, par intérêt, se sont progressivement détournées de la cause palestinienne pour se rapprocher d’Israël et en faire un allié de circonstance face à l’« ennemi » commun, l’Iran. Mais cet isolement croissant élimine-t-il à jamais la solution à deux États au profit d’une hégémonie totale de l’État hébreu sur la Palestine ? Ce n’est pas certain, car en perpétuant un conflit qu’il n’est pourtant pas sûr de remporter, Israël court aussi le risque de se fragiliser et d’y laisser son âme, rompant avec l’idéal de David Ben Gourion (1886-1973) d’en faire « une lumière pour les nations du monde ».

La question palestinienne depuis 1947


1947
Le plan de partage de l'Onu
LIBAN
Damas
SYRIE
Mer Méditerranée
Lac de Tibériade
Haïfa
Naplouse
Jourdain
Tel-Aviv
Amman
Jéricho
Jérusalem
Gaza
Hébron
Mer Morte
Beersheba
PALESTINE
JORDANIE
ÉGYPTE
50 km
État arabe
État juif
Zone sous administration internationale
1948-1967
LIBAN
Damas
SYRIE
Mer Méditerranée
Lac de Tibériade
Haïfa
Naplouse
Jourdain
CISJORDANIE
Tel-Aviv
Amman
Jéricho
Jérusalem
Gaza
Hébron
Mer Morte
Beersheba
JORDANIE
ÉGYPTE
50 km
Territoires conquis par Israël
Administration égyptienne
Cisjordanie réunie à la Transjordanie en 1950



Aux sources du conflit : 1917-1982, Israël en lutte pour son existence, puis sa survie

La datation même du début du conflit pose question. On la situe parfois à 1967 et la guerre des Six Jours, à partir de laquelle Israël occupe une partie de la Cisjordanie et Jérusalem-Est. 1948 semble pourtant plus indiqué, puisque cette année voit la création de deux États, l'un hébreu, l'autre palestinien, à la suite d'une résolution onusienne du 29 novembre 1947.

Cette naissance n'est que l'aboutissement de plusieurs décennies de réflexions, tant du côté juif que du côté arabe, car les deux peuples sont finalement en quête d'un même Graal : un État souverain et indépendant. Deux pensées, sionisme et nationalisme arabe, naissent entre la fin du XIX[e] siècle et le début du XX[e] siècle, dans la foulée des mouvements nationalistes européens. Face à la multiplication des pogroms en Europe de l'Est et en Russie et l'antisémitisme qui irrigue le continent européen, les sionistes développent l'idée d'un retour des Juifs de la diaspora en Palestine[1], qui n'est cependant pas partagée par l'ensemble de la diaspora. Les Arabes de Transjordanie et de Syrie militent de manière symétrique pour gagner leur indépendance face à l'Empire ottoman, et créer une vaste nation arabe au Proche-Orient qui irait du Tigre à la Méditerranée. Certains d'entre eux perçoivent déjà le sionisme comme un danger pour la Palestine[2]. Ce nationalisme arabe, qui fédère de multiples mouvements du Liban à la Syrie en passant par l'Arabie, est mené après 1918 par le chérif hachémite de La Mecque Hussein Ben Ali[3] (1853-1931), considéré depuis comme son père fondateur, bien avant Gamal Abdel Nasser.

Les Britanniques, soucieux de maintenir leur influence au Moyen-Orient et de défaire la puissance ottomane pour contrôler la Palestine et sécuriser le canal de Suez – route indispensable leur permettant de relier l'Angleterre au reste de son Empire colonial, et surtout aux Indes britanniques –, mettent alors en œuvre une diplomatie pragmatique qui promet, aux uns et aux autres, de soutenir ces aspirations pourtant concurrentes sur une même terre. Le 2 novembre 1917 est publiée la fameuse « Déclaration Balfour », du nom du ministre des Affaires étrangères de David Lloyd George, qui précise que le Royaume-Uni œuvrera en faveur du « rétablissement en Palestine d'un Foyer national pour le peuple juif, et qu'il emploiera tous ses soins pour faciliter la réalisation de cet objet », tout en précisant que « rien ne sera fait qui puisse porter préjudice aux droits civils et religieux des communautés non juives existant en Palestine, ou aux droits et aux statuts politiques dont jouissent les Juifs dans les autres pays ». Cette déclaration n'évoque pas d'État juif, et précise qu'il faut protéger les Arabes palestiniens qui résident sur cette terre, mais n'apporte cependant aucune garantie ni engagement clair, encore moins un quelconque calendrier. En attendant que les Palestiniens, juifs ou arabes, puissent disposer d'eux-mêmes, la Grande-Bretagne confisque leur terre à l'Empire ottoman le

11 décembre 1917 et en fait un protectorat, son mandat étant confirmé par la Société des Nations en 1922.

Tout en promettant aide et assistance aux Juifs sionistes, les Britanniques soutiennent aussi Hussein Ben Ali pour la création d'un grand État indépendant, illusion à laquelle le célèbre Lawrence d'Arabie crut et pour laquelle il œuvra sincèrement aux côtés des Arabes. Le cynisme de la politique britannique se lit clairement dans une note de service datant de 1919, dans laquelle Arthur Balfour affirme que « le sionisme s'enracine dans des traditions et des espoirs futurs bien plus importants que les désirs et les préjugés de 700 000 Arabes qui habitent à présent sur cette terre historique[4] ». En outre, Balfour, ouvertement antisémite, voyait sans doute dans la création d'un foyer juif en Palestine l'occasion idéale de se débarrasser des Juifs d'Europe… Texte aux conséquences incalculables, la Déclaration Balfour apparaît encore à l'heure actuelle comme la boîte de Pandore responsable de tous les maux des Arabes palestiniens, au point qu'en 2016, Mahmoud Abbas a réclamé des excuses à la Grande-Bretagne à la tribune de l'Onu. Cette demande a été refusée catégoriquement par Theresa May, alors Première ministre, qui a célébré le centenaire de la déclaration l'année suivante.

Dès ses débuts, le nationalisme palestinien s'est heurté à une relative indifférence de la part de la communauté internationale. Lorsque le premier Congrès arabe de Palestine, réuni à Jérusalem en 1919 pour condamner la Déclaration Balfour, appelle également les nouvelles grandes puissances à garantir les frontières de la Palestine, il n'obtient aucune réaction. Dès cette époque, puis de nouveau durant la grande révolte arabe de Palestine de 1935-1936 contre la présence britannique et juive, apparaissent aussi rivalités et désaccords entre intellectuels et notables palestiniens autour de la définition du projet politique de leur pays, querelles qui préfigurent celles que l'on retrouve aujourd'hui entre le Hamas et le Fatah, et qui ont toujours affaibli le mouvement palestinien.

Le 29 novembre 1947, le plan de partage de la Palestine – la résolution 181 – fragmente le pays en huit parties : trois pour un État juif, quatre pour un État arabe sans continuité territoriale, puisque le port et la zone urbaine de Jaffa constituent une enclave dans le territoire juif ; les Lieux saints concentrés à Jérusalem et à Bethléem sont placés sous contrôle international assuré par l'Onu. Cette résolution est validée par l'organisation contre l'avis de tous les pays arabes représentés, qui la considèrent comme contraire à

l’esprit de la *Charte des Nations unies* et au droit des peuples à l’autodétermination. Elle constitue pourtant l’acte de naissance de l’État d’Israël, qui devient, dans la mythologie palestinienne, Naqba : « la Catastrophe », exact équivalent sémantique de la Shoah des Juifs. Le sens du mot n’est cependant pas définitivement fixé, puisqu’il désigne également les déplacements de populations palestiniennes après 1948. Contrairement à une légende tenace, la création de l’État d’Israël ne relève donc pas d’une « réparation » faite aux Juifs après les horreurs commises contre leur peuple par l’Allemagne nazie. Le discours d’indépendance de David Ben Gourion le 14 mai 1948, jour de la fin du mandat britannique en Palestine, y fait d’ailleurs très peu référence. La « *shoah* » qu’il évoque désigne bien en hébreu la « catastrophe », mais au sens littéral du terme. Elle ne désigne pas encore la destruction des Juifs d’Europe. Dans l’esprit du père fondateur d’Israël, elle confirme cependant la nécessité de l’existence d’un pays-refuge pour les survivants, mais aussi pour tous les Juifs de la diaspora[5].

Bien que Ben Gourion rappelle que les fondamentaux de ce nouvel État indépendant se basent sur la liberté, la justice et l’égalité entre tous ses citoyens, juifs et non-juifs, la réalité se manifeste quelques heures à peine après la Déclaration d’indépendance. Le plan attise d’ores et déjà les violences entre Juifs du Yichouv[6] et Arabes palestiniens, tandis que les Britanniques doivent quitter la Palestine le 14 mai 1948, à la veille de la Première Guerre « israélo-palestinienne ». Le scénario qui a prévalu lors de la partition des Indes se reproduit quelques mois plus tard au Proche-Orient, avec la même improvisation et les mêmes conséquences désastreuses. On assiste à des migrations de populations, surtout palestiniennes, estimées à près de 750 000 entre le 29 novembre 1947 et juin 1949. Les raisons de ces départs sont controversées, encore aujourd’hui, même si de nombreux historiens ont démontré que les populations palestiniennes n’ont pas tant été expulsées par les Israéliens que poussées à fuir face à la montée des violences générées par la guerre. Cette explication est rendue d’autant plus plausible par les massacres de populations civiles dont furent victimes tant les Juifs que les Palestiniens dans ce premier conflit, comme celui resté tristement célèbre du village de Deir Yassine le 9 avril 1948, où près de cent vingt Palestiniens ont été assassinés par l’Irgoun[7]. Cette guerre civile se double presque simultanément de la seule et unique tentative des États arabes voisins pour empêcher par la voie militaire l’accomplissement du plan de partage et de création de l’État hébreu. Celui-ci est d’ailleurs sorti

vainqueur de ce conflit fondateur, sans doute le plus capital pour son existence, qui donnait le ton des relations entre Israël et ses voisins arabes pour les trente années suivantes. En parallèle, si la participation du roi Abdallah Ier de Transjordanie (arrière-grand-père de l'actuel roi Abdallah II) à la guerre ne lui permit pas de fonder le grand royaume arabe dont rêvait sa famille, elle lui permit tout de même de créer l'État actuel de la Jordanie et d'étendre sa souveraineté sur la rive ouest du Jourdain… qui aurait d'ailleurs pu constituer un État palestinien.

L'analyse des conflits de 1967 et 1973 est plus difficile car leurs motivations sont plus ambiguës. On a longtemps considéré que la « guerre des Six Jours » avait été provoquée par l'Égypte, mais la responsabilité de son déclenchement semble en réalité revenir à Israël. Désamorçage d'une potentielle agression venant à la fois de l'Égypte de Nasser, de la Syrie d'Hafez el-Assad et de l'Organisation de libération de la Palestine récemment créée, ou guerre opportuniste visant à conquérir de nouveaux territoires, la question fait toujours débat. Toujours est-il qu'en six jours, Tsahal écrase l'aviation égyptienne et conquiert alors des territoires hautement symboliques et toujours sous contrôle israélien en 2021 : la Cisjordanie, Jérusalem-Est et le plateau du Golan, le Sinaï ayant été rétrocédé à l'Égypte en 1979 et Gaza à l'Autorité palestinienne en 2005. L'annexion du Golan en 1981, condamnée la même année par la résolution 497 du Conseil de sécurité de l'Onu comme « nulle et non avenue, et sans effet juridique sur le plan international » a d'ailleurs été unilatéralement reconnue le 25 mars 2019 par Donald Trump.

Cette victoire israélienne fulgurante, qui a bouleversé l'équilibre du Proche-Orient et influence encore la géopolitique de la région, a néanmoins fortement attisé l'hostilité des pays arabes à l'égard de l'État hébreu. Deux mois après la guerre des Six Jours, en août 1967, la Ligue arabe résume cette opposition par les fameux trois « non » exprimés à Khartoum : non à la paix, non à la reconnaissance d'Israël, non aux négociations. La revanche arabe est prise en 1973 à l'occasion de la guerre du Kippour, qui surprend les Israéliens en pleine fête religieuse, les services de renseignements ayant échoué à prévoir l'attaque menée sur deux fronts par la Syrie sur le Golan, et par l'Égypte dans le Sinaï. Mais malgré leur supériorité numérique, les armées arabes sont rapidement arrêtées, les Israéliens s'avançant à près de 100 kilomètres du Caire et 20 kilomètres de Damas. Ce n'est qu'à la demande du Conseil de sécurité, sous influence des soutiens américains et

soviétiques respectifs, que les belligérants acceptent un cessez-le-feu en vue de négociations. Celles-ci aboutissent en 1978 aux accords de Camp David entre Anouar el-Sadate et Menahem Begin, sous l'égide des États-Unis. Contre la promesse de ne plus jamais attaquer Israël, l'Égypte regagne sa souveraineté sur le Sinaï. La guerre du Kippour marque la fin de l'affrontement entre l'État hébreu et les États arabes. Depuis 1973, soit bientôt un demi-siècle, Israël n'est plus jamais entré en guerre contre l'un d'entre eux, et aucun d'entre eux ne s'est risqué à l'affronter seul. À dater de la paix avec l'Égypte, qui brise l'encerclement de l'État hébreu, le conflit est devenu exclusivement israélo-palestinien.

Presque quarante ans de guerre asymétrique

À partir de 1982, Israël se concentre alors sur la gestion des territoires palestiniens occupés, régulièrement séditieux. Une fois la paix signée avec l'Égypte, Menahem Begin annexe le Golan en 1981, lance une politique de colonisation des territoires palestiniens que sont Jérusalem-Est, la Cisjordanie et Gaza, et amorce surtout un cycle d'opérations militaires contre les mouvements de libération palestiniens dont la violence sera variable, mais constante. L'invasion du Liban en 1982 et les massacres de Sabra et Chatila, deux camps de réfugiés palestiniens dans le sud du pays, la guerre en 2006 entre Tsahal et le Hezbollah, et les attaques de Tsahal à Gaza contre le Hamas (2008, 2012 et 2014) en sont les séquences les plus meurtrières. La confrontation atteint son paroxysme lors des deux Intifadas (1987 et 2000), en particulier lors de la seconde, entre les attentats suicides palestiniens commis en Israël et la réponse militaire israélienne menée par Ariel Sharon en 2001 et 2002.

On passe alors d'une guerre entre États, dotés de forces à peu près équivalentes, à une guerre totalement asymétrique entre un État militairement supérieur et un mouvement de libération réduit à la guérilla. Dès la première guerre de 1948, les Israéliens ont choisi de ne pas reconnaître l'existence du peuple palestinien, et ce jusque dans le refus de pourparlers de paix avec sa délégation mandatée à Lausanne entre avril et septembre 1949 par les habitants de la Cisjordanie, de Gaza, ainsi que par les réfugiés palestiniens au Liban et en Syrie. Mais aux yeux des Israéliens, les Palestiniens sont déjà « cet ennemi avec lequel on ne traite pas ». Lors

des négociations, la délégation palestinienne se voit répondre par Eliyahu Sasson (père de l'actuel ambassadeur israélien au Caire) : « Nous traitons uniquement avec des États souverains, et non avec des individus. Est-ce que vous êtes en mesure de signer la paix ou de déclarer la guerre ? Il serait préférable que les États arabes s'occupent de votre sort et vous installent sur leurs vastes terres[8]. » Dans l'esprit des Israéliens, le sort des Palestiniens est avant tout un problème « arabe », devant être traité par les États arabes de la région, dans une sorte de mise sous tutelle qui ne fait aucun cas de l'aspiration légitime du peuple palestinien à l'autodétermination et à la souveraineté. En outre, les dirigeants israéliens tablaient sur le temps pour que les secondes générations de réfugiés en Syrie, en Jordanie et au Liban, se mêlent à la population locale et finissent par disparaître. Mais ce sont précisément l'exil et le rejet qui ont forgé à la fois la naissance de la conscience politique et du terrorisme palestiniens. Dès 1958, Yasser Arafat forme le Fatah et entre dans la clandestinité. En 1964, les pays arabes créent l'OLP, l'Organisation de la libération de la Palestine, bête noire des Israéliens durant trois décennies et plus particulièrement après la guerre des Six Jours de 1967 où elle devint indépendante et exclusivement palestinienne. L'Organisation menaça d'autant plus les Israéliens à partir de 1974, au lendemain de la « guerre du Kippour » – nommée « guerre du Ramadan » côté arabe, car elle survint durant la période du jeûne – qu'elle gagna petit à petit une légitimité diplomatique. Reconnaître la résistance ou la légitimité du combat palestinien reste néanmoins impossible du point de vue israélien, puisque cela reviendrait à admettre l'illégitimité de l'État hébreu à occuper des territoires qu'il revendique comme siens d'un point de vue historique.

Les démocraties occidentales, à commencer par les États-Unis, ont toujours facilement soutenu le point de vue de l'État hébreu – notamment en considérant le Hamas comme une organisation terroriste –, tout en essayant de tenir une bancale position d'équilibriste avec la « solution à deux États », et en refusant d'objectiver le débat sur la question. La lutte, d'une profonde complexité, entre deux légitimités pour une même terre, se meut en lutte manichéenne entre une démocratie « encerclée », face aux dictatures arabes voisines et aux tenants du terrorisme islamiste. Pour autant, l'opinion publique israélienne réagit de plus en plus mal à l'analyse biaisée de ses dirigeants successifs et aux morts palestiniens considérés comme des « dommages collatéraux ». Cette divergence de points de vue

est particulièrement bien illustrée par la prise de position de l'ancien officier israélien Yehuda Shaul, cofondateur de Breaking the Silence, une association d'anciens soldats critiques des autorités militaires israéliennes. Celui-ci expliquait clairement en 2014 la méthode prônée par le chef d'état-major de l'époque, Moshe Yaalon : « Il nous exhortait à "brûler la conscience palestinienne". Pour répondre à cet appel, on nous envoyait intimider et punir une communauté tout entière. […] D'autres fois, nous "prévenions" le terrorisme en imposant une punition collective à des Palestiniens innocents. […] Il est impossible d'imposer par la force, pendant des dizaines d'années, l'autorité d'un gouvernement étranger à une population de plusieurs millions d'habitants. […] Toute la sémantique du monde ne pourra changer cette réalité, une réalité dans laquelle Israël ne se contente pas de se défendre, mais attaque – et pas seulement en ces jours difficiles, mais tous les jours. Au lieu de nous évertuer à l'expliquer et à le justifier, nous devons agir pour qu'il en aille autrement. Le moment est venu où nous devons dire : il est temps que cesse l'occupation[9]. » Inlassablement, la gauche israélienne s'évertue depuis plus de trente ans à militer pour la fin de l'occupation. Depuis l'échec des accords d'Oslo, acté au début des années 2000, et la seconde Intifada en 2002, la mise en place de la stratégie de répression déployée d'abord par Ariel Sharon, puis par les gouvernements successifs de Benjamin Netanyahou, vise inlassablement à la maintenir et à la renforcer de façon à la rendre irréversible, tandis que le débat politique israélien est de plus en plus phagocyté par la rhétorique sécuritaire.

L'État palestinien pourra-t-il voir le jour ?

Il y eut certes une brève lueur d'espoir au début des années 1990 pour résoudre le conflit israélo-palestinien. Chacun se souvient de la poignée de main historique entre le Premier ministre israélien Yitzhak Rabin et le chef de l'OLP, Yasser Arafat, sous le regard bienveillant et conciliateur de Bill Clinton. C'était le 13 septembre 1993, à Washington, et l'événement scellait la signature des accords d'Oslo, qui envisageaient la création d'un État palestinien autonome en mettant en place le retrait progressif de l'armée israélienne de tous les territoires occupés depuis 1967. Pour autant, ils repoussaient à plus tard la question du statut de Jérusalem, du tracé des

frontières du futur État palestinien et du statut des réfugiés palestiniens dans les pays limitrophes. Initialement, une période de transition de cinq ans devait permettre d'y répondre et d'aboutir à la fin du conflit. Deux ans après la signature des accords, Yitzhak Rabin était assassiné par un étudiant israélien d'extrême droite. En 1995, le principal parti de la droite israélienne, le Likoud, remportait les élections et portait Benjamin Netanyahou pour la première fois au pouvoir. Le processus s'étiola et aboutit en 2000 à la Seconde Intifada. En 2002, Israël commença la construction du mur de séparation avec la Cisjordanie tandis qu'en 2005, Ariel Sharon décidait le retrait de l'armée israélienne de la bande de Gaza, mais intensifiait la colonisation de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est.

Depuis très exactement vingt et un ans, toutes les opérations militaires menées par Israël contre les Palestiniens n'ont ainsi visé que leur affaiblissement, sans qu'Israël réussisse pour autant à s'assurer une sécurité permanente ou à mettre un terme au conflit. L'État hébreu a en effet largement sous-estimé la capacité de résilience des Palestiniens tout comme les moyens militaires du Hamas et du Hezbollah et leurs soutiens au sein du monde musulman, en particulier l'Iran. Si le Hamas a gagné une certaine légitimité par les urnes, sa rivalité avec le Fatah dessert l'ensemble de la cause palestinienne face à Israël, qui n'accuse aucun manque d'unité pouvant l'affaiblir.

Le conflit persiste également en raison d'une certaine radicalisation au sein des populations elles-mêmes. Une partie de la population israélienne paraît sensible à la propagande sécuritaire, et la palestinienne à celle de l'islamisme. Comment expliquer sinon les perpétuelles réélections de Benjamin Netanyahou entre 2019 et 2020, pourtant inculpé dans trois dossiers pour corruption, fraude et abus de confiance ? Toute possibilité d'alternative au sein du débat politique israélien est donc stérilisée. Depuis 2016, le Likoud et ses partis alliés ne se cachent pas de vouloir faire d'Israël un État « ethniquement et religieusement pur », un idéal que Benjamin Netanyahou a toujours défendu comme l'une de ses principales missions, avec la réalisation d'un « Grand Israël » qui reprendrait le tracé mythique de l'Israël biblique de part et d'autre du Jourdain et impliquerait de facto l'annexion des territoires occupés, sans que la question du statut de leurs habitants palestiniens trouve une réponse.

Ce rêve d'une partie de la droite israélienne divise pourtant jusqu'en son sein par son manque de réalisme. Moshe Yaalon s'est ainsi clairement

opposé à son ancien camarade Netanyahou, dont il a pourtant été ministre à deux reprises, et a rejoint le camp de son adversaire centriste Benny Gantz pour cette raison précise. Farouchement sioniste et dubitatif face à la possibilité d'une solution à deux États, il explique néanmoins à quel point le projet de « Grand Israël » relève du fantasme : « Dans le contexte actuel, mettre en place ce "Grand Israël" reviendrait à instaurer chez nous un État binational. L'établissement d'un Grand Israël implique l'annexion des territoires palestiniens et l'octroi de la citoyenneté israélienne et du droit de vote à tous les Palestiniens qui y résident. Ce qui, à son tour, implique cette alternative : nous devrions alors soit renoncer à notre caractère juif, soit renoncer à notre démocratie. […] Un tel scénario ne serait pas dans l'intérêt d'Israël[10]. » Pas plus que la « solution à deux États », la solution d'un État « binational » ne séduit une partie de la droite israélienne dite « pragmatique ».

Pourtant, l'hystérisation du débat politique israélien s'est trouvé un allié de choix en la personne de Donald Trump. Très liés, le président américain et le Premier ministre israélien se connaissent depuis l'époque où Netanyahou était ambassadeur d'Israël à l'Onu, au début des années 1980. Tout au long de son mandat, Trump n'a cessé de satisfaire les souhaits les plus ardents de la droite israélienne : reconnaissance unilatérale de Jérusalem comme capitale d'Israël en décembre 2017, au mépris du droit international, déplacement de l'ambassade américaine de Tel-Aviv à Jérusalem le 15 mai 2018, reconnaissance de la souveraineté d'Israël sur le plateau du Golan. Cette protection a également enhardi Benjamin Netanyahou, qui a fait adopter par la Knesset, le 19 juillet 2018, le projet de loi « Israël, État-nation du peuple juif » en tant que Loi fondamentale[11], satisfaisant ainsi l'une de ses ambitions les plus chères. En proclamant qu'Israël est le « foyer national du peuple juif », ce texte inscrit dans la loi qu'Israël n'appartient qu'aux Juifs, et à eux seuls, excluant de la notion d'appartenance nationale les Arabes musulmans et les Druzes, soit plus de 20 % de la population israélienne. À l'issue du vote, nombre de députés arabes ont déchiré ce texte de loi, criant à « l'apartheid » et déplorant d'avoir assisté à la naissance officielle du fascisme en Israël. De même, dans les rues de Tel-Aviv, des milliers d'Israéliens se sont rassemblés pour protester contre ce qu'ils estiment être une trahison de l'esprit de la Déclaration d'indépendance de 1948, qui proclame « l'égalité complète des droits politiques et sociaux de tous ses habitants, indépendamment de leur

religion, de leur race ou de leur sexe », ainsi que « la fondation de l'État juif dans le pays d'Israël ». Le droit à l'autodétermination est désormais « unique au peuple juif », et non propre à tous les citoyens israéliens. Deux points enfin qui ne pourront qu'attiser les haines : Jérusalem est déclarée « capitale complète et unie d'Israël » alors que son statut ne doit être tranché qu'au terme de négociations finales de paix entre Israéliens et Palestiniens, et l'État hébreu encourage officiellement le développement des « communautés juives », autrement dit des colonies israéliennes en territoire palestinien. En saluant ce « moment charnière de l'histoire du sionisme et de l'État d'Israël », Netanyahou, leader d'une droite israélienne qui n'a jamais été aussi dure et rétrograde qu'aujourd'hui, a assumé d'abandonner l'identité démocratique de son pays au profit d'une identité ethnique et religieuse.

Cette tendance très inquiétante a atteint son paroxysme avec le dévoilement à Washington, le 28 janvier 2020, du « plan pour la paix » censé résoudre le conflit israélo-palestinien mais qui entérine en réalité toutes les demandes de longue date de la droite israélienne et particulièrement du Likoud. Annoncé depuis 2018, ce plan a été présenté par Donald Trump en présence du seul Premier ministre israélien et en l'absence de Mahmoud Abbas, le chef de l'Autorité palestinienne, et du moindre représentant palestinien. Des 180 pages détaillant la vision trumpienne d'une solution à deux États, on retient surtout un plan qui satisfait toutes les exigences israéliennes et insulte les aspirations du peuple palestinien : reconnaissance par les États-Unis des colonies israéliennes comme partie intégrante d'Israël, confirmation de Jérusalem comme « capitale indivisible et libérée » d'Israël, constitution d'un « État » palestinien démilitarisé, dépourvu de la moindre continuité territoriale, sans maîtrise de son espace aérien ni des points d'entrée portuaires et aéroportuaires, doté enfin d'une capitale située en banlieue est de Jérusalem et dépourvue de tout symbole religieux – la Jordanie reste la protectrice de l'esplanade des Mosquées –, le tout en échange d'une aide financière de 50 milliards de dollars. Enfin, ce plan refuse aux Palestiniens tout retour de leurs réfugiés en Israël et toute démarche devant les institutions internationales comme l'Onu ou la Cour pénale internationale.

Or, en validant une illégalité – celle de l'occupation et de la colonisation des territoires palestiniens –, le plan de Donald Trump légitime le combat de Benjamin Netanyahou. Depuis soixante-dix ans, le choix difficile de

l'identité d'Israël, entre démocratie ou État juif, n'a jamais été complètement résolu par les Israéliens. Grâce à ce plan, Netanyahou voit validées ses positions les plus clivantes, qui l'imposent comme l'héritier idéologique de Vladimir Jabotinsky, le leader de la droite nationaliste sioniste des années 1930, qui souhaitait réaliser ce « Grand Israël » biblique totalement opposé à la vision des pères fondateurs de l'État moderne d'Israël, déterminés pour leur part à le bâtir sur des principes avant tout démocratiques et égalitaires. La décision de Tel-Aviv, rendue la veille même de l'annonce du plan américain, d'approuver la construction de 1 800 colonies supplémentaires en Cisjordanie, confirme cette menace pour la démocratie israélienne.

L'absence de réaction immédiate condamnant ce plan, surtout de la part des États arabes qui ont mis plusieurs jours à coordonner leur réponse au sein de la Ligue arabe – et à la demande insistante de Mahmoud Abbas uniquement – permet de mesurer à quel point la cause palestinienne a perdu de son prestige. Naguère toujours partisane de la solution des deux États, la France s'est montrée embarrassée dans son communiqué officiel, saluant l'initiative du président Trump « en faveur de la paix » tout en rappelant maladroitement la nécessité d'une solution négociée entre les deux parties. On comprend mieux ces tiédeurs lorsqu'on sait que l'administration Trump a fait parvenir à toutes les chancelleries européennes des éléments de langage vantant la pertinence du plan… Même les États arabes semblent avoir définitivement pris leur parti de la situation palestinienne, voire n'hésitent plus à trahir leurs engagements à son égard pour servir leur besoin sécuritaire face à l'Iran, comme en témoignent les accords d'Abraham. L'année 2020 a ainsi vu pas moins de quatre nations arabes – les Émirats arabes unis, le Bahreïn, le Soudan et le Maroc – reconnaître l'existence de l'État d'Israël, normalisations activement suscitées par l'administration Trump en échange de contreparties économiques, militaires ou territoriales. Les Émirats et le Bahreïn ont ainsi obtenu de nombreux contrats d'armements avec l'industrie militaire américaine. Le Soudan, pourtant le pays des trois « non » exprimés en 1967 par la Ligue arabe, mais qui doit faire face actuellement à une récession de 8,4 % et de graves risques de famine, a gagné des États-Unis de ne plus figurer sur leur liste d'États soutenant le terrorisme et de pouvoir solliciter le FMI, et d'Israël 5 millions de dollars de blé dès le lendemain de sa reconnaissance. Le

Maroc pour sa part a gagné la reconnaissance de sa souveraineté sur le Sahara occidental, en dépit de l'avis de l'Onu.

Si elles ne se fondent sur aucune proximité idéologique avec l'État hébreu, ces normalisations isolent encore davantage les Palestiniens, de plus en plus livrés à eux-mêmes. Sous pression de l'Arabie saoudite, des Émirats ainsi que de l'Égypte, la proposition palestinienne de résolution portée devant la Ligue arabe a été rejetée le 9 septembre : « Les pays du Golfe font la loi au sein de la Ligue arabe. Ils ont l'argent, quand, ailleurs, c'est la crise économique ou la guerre civile. Pour complaire aux Saoudiens et aux Émiratis et obtenir des aides financières, il suffit de ne plus parler des Palestiniens », confiait ainsi un diplomate[12].

D'une certaine manière, les Israéliens peuvent considérer qu'ils ont déjà gagné leur combat : celui initié en 1897, avec la fondation de l'idée sioniste et la recherche d'un État juif, s'est achevé en 1948. Le prix en a été payé par les Palestiniens, qui ont perdu l'essentiel de leur terre, et auxquels on persiste à refuser le droit élémentaire de posséder un État bâti sur ce qu'il en reste. Le philosophe israélien Yeshayahou Leibowitz analysait symboliquement la politique du gouvernement israélien après 1967 : « Pendant six jours l'État juif a fait une guerre défensive, le septième ce fut une guerre de conquête […] tout a commencé le septième jour[13]. »

Mahmoud Abbas a d'ores et déjà prévenu qu'il n'accepterait jamais le plan américain présenté en janvier 2020 et qu'il « ne vendrait pas Jérusalem ». Mais le leader de l'Autorité palestinienne est âgé, et mortel… et son successeur ne se montrera peut-être pas aussi radical que lui. Un nom circule déjà, celui de Mohammed Dahlan, ancien leader du Fatah et ex-chef de la sécurité préventive à Gaza, qui cumule les qualités aux yeux des Émirats : vivant à Dubaï, en froid avec Mahmoud Abbas, si peu critique des accords d'Abraham qu'on murmure même qu'il en aurait été l'architecte.

L'élection de Joe Biden permettra-t-elle de réinitialiser la situation ? Par souci de se démarquer de son prédécesseur, le nouveau président a certes rejeté le plan de paix pour le Proche-Orient, mais n'est pas revenu sur sa décision de reconnaître Jérusalem comme capitale d'Israël, et a refusé de ramener l'ambassade américaine à Tel-Aviv. Bien qu'il se soit positionné en faveur d'un retour à la solution à deux États, Joe Biden ne peut ignorer que la question du conflit israélo-palestinien reste, dans le débat américain, un sujet « bipartisan » où la position israélienne est traitée avec prudence. Il devra en outre composer avec Benjamin Netanyahou, qui perd avec Donald

Trump son meilleur allié, et avec lequel les relations (tout aussi anciennes qu'avec le président sortant) n'ont pas toujours été au beau fixe, notamment lorsque l'administration Obama a entrepris le rapprochement avec l'Iran. La volonté de Joe Biden de rétablir des relations saines avec Téhéran pourrait en outre radicaliser encore davantage la droite israélienne et permettre à Netanyahou de retrouver une certaine stabilité politique. Malgré les inculpations et les aléas politiques, le sort s'acharne en effet à préserver « Bibi » par un concours de circonstances qui tient parfois du miracle. Alors que son procès pour corruption, fraude et abus de confiance devait s'ouvrir le 17 mars 2020, le 12 mars, tout bascule pour Israël avec l'irruption de l'épidémie de Covid-19, allié inattendu et imprévisible qui a encore une fois sauvé la carrière politique de Netanyahou en « l'obligeant » à conserver son poste de Premier ministre et à prendre les mesures sanitaires nécessaires pour protéger la population israélienne en fermant notamment les frontières.

À ce titre, ce contexte sans précédent a permis d'observer quelques cas concrets de la politique israélienne à l'égard des Palestiniens. Durant la semaine du 20 mars 2020, alors que les Israéliens se voyaient interdire les rassemblements de plus de dix personnes, les autorités israéliennes ont détruit des centaines d'hectares de terres agricoles appartenant à deux communautés bédouines dans le désert du Negev, poursuivant la politique gouvernementale d'accaparement des terres et d'expropriation[14]. Le 23 mars, c'est le récit de l'abandon d'un employé agricole palestinien travaillant en Israël à un check-point, alors qu'il présentait des symptômes du virus mais avait pourtant été testé négatif[15], qui a révélé le traitement réservé aux travailleurs palestiniens en Israël.

Bien que la perspective de négociations israélo-palestiniennes soit plus lointaine que jamais, seul un véritable compromis – ce mot si difficile à accepter – équilibré et juste permettrait de sortir de l'impasse dans laquelle se trouvent les deux peuples depuis plus d'un demi-siècle. Malgré sa supériorité, Israël n'a pas encore remporté définitivement le combat. Un sondage réalisé auprès de la population palestinienne au lendemain de la présentation du plan de paix américain semble d'ailleurs confirmer ce risque : 66 % des Palestiniens rejettent désormais la solution à deux États et préfèrent combattre en vue d'une reconquête de la totalité de leur territoire perdu[16]. L'affrontement entre David et Goliath durera encore quelques décennies, peut-être jusqu'à l'anéantissement de l'un, ou de l'autre.

C’est le journaliste et écrivain autrichien Theodor Herzl qui, le premier, théorise clairement cette aspiration, dans son livre *L’État des Juifs* (1896). Il existe, écrit-il, un peuple juif que n’assimilent pas d’autres États, ce qui implique la nécessité de créer un « abri permanent pour le peuple juif ». Le premier congrès de l’Organisation sioniste mondiale se réunit à Bâle en 1897 et acte un programme visant à la création d’un État juif en Palestine, reconnu juridiquement.

Le premier manifeste de cette pensée, *Réveil de la nation arabe dans l’Asie turque*, est écrit par le chrétien libanais Negib Azoury et publié en 1905 à Paris. Il y met au demeurant ses lecteurs en garde contre le sionisme.

Aïeul de l’actuel souverain de Jordanie, Abdallah II.

Article d’Avi Shlaim, professeur émérite de relations internationales de l’université d’Oxford, dans *Middle East Eye*, 25 octobre 2018.

Jean-Claude Lescure, *Le Conflit israélo-palestinien en 100 questions*, Tallandier, 2018.

Qui désigne les Juifs de Palestine qui y vivaient déjà avant 1948.

Organisation armée sioniste apparue en Palestine sous mandat britannique en 1931. Proche de la droite nationaliste, elle avait pour objectif la fondation d’un État juif sur les deux rives du Jourdain, et s’était déjà rendue responsable de plusieurs attentats contre les Palestiniens durant la Grande révolte arabe de 1935-1936.

Article d’Amnon Kapeliouk dans *Le Monde diplomatique*, août 1982.

Tribune parue dans *Le Monde* du 22 juillet 2014.

Interview dans *Politique internationale*, n° 165, automne 2019.

Ce texte s’ajoute à la quinzaine d’autres lois organiques qui définissent les statuts de l’État d’Israël en l’absence de Constitution.

Le Monde diplomatique, décembre 2020.

Jean-Paul Chagnollaud, *Israël/Palestine, la défaite du vainqueur*, Actes Sud, 2017, p. 140-141.

« Coronavirus: As Israel shuts down, authorities destroy Bedouin crops », *Middle East Eye*, 20 mars 2020.

« “They dumped him like trash”: Palestinian with suspected coronavirus symptoms thrown out of Israel », *Middle East Eye*, 23 mars 2020.

David Pollock, « Palestinian majority rejects two-states solution, but backs tactical compromises », note du Washington Institute, 25 février 2020.

17

Entre les deux Corées, l'impossible réunification ?

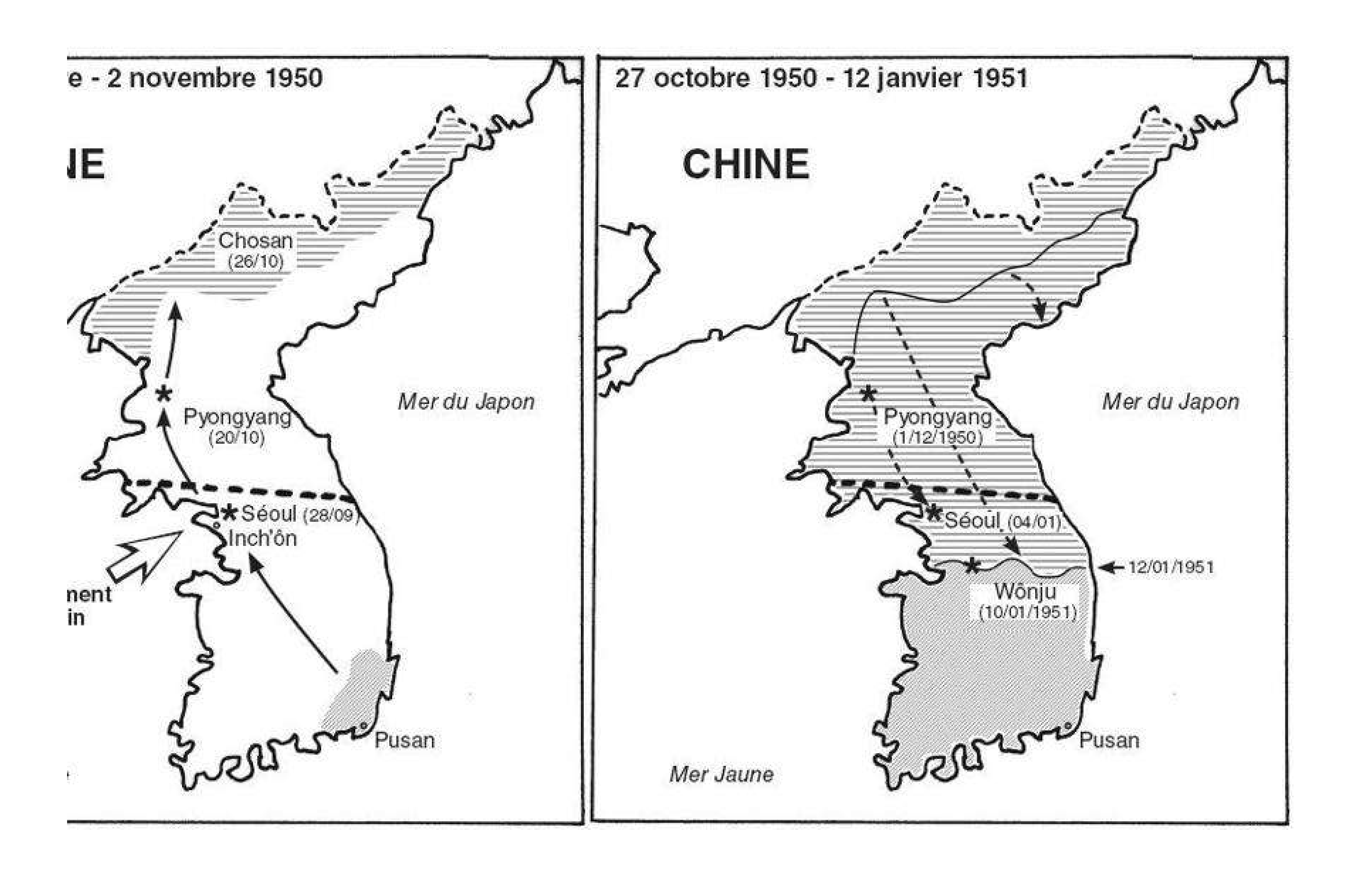
De la Corée, que connaît-on aujourd'hui ? Du Sud, son immense créativité et sa réussite économique qui en font l'un des pays asiatiques les plus développés ; du Nord, son arsenal nucléaire, ses parades militaires réglées au cordeau et les multiples *fake news* et fantasmes qui entourent son « cher leader », Kim Jong-un. La Corée, c'est cette péninsule à la fois hyperconnectée et toujours mystérieuse, moderne et riche d'une histoire multiséculaire jalonnée par les guerres et les invasions causées par ses deux puissants voisins, la Chine et le Japon, dont on ne parle pourtant que lorsqu'elle défraie la chronique. Le « pays du Matin calme » échappe, encore aujourd'hui, à la compréhension de la plupart des diplomates et analystes, hormis les plus érudits des orientalistes, et reste victime des stéréotypes, alors qu'il fait partie d'une des régions les plus stratégiques du monde et que ses enjeux sont d'une complexité extrême. Il y a encore quelques siècles, les Occidentaux étaient incapables d'identifier la Corée sur une carte. Et pour cause : le pays a de longue date érigé le secret en question de survie.

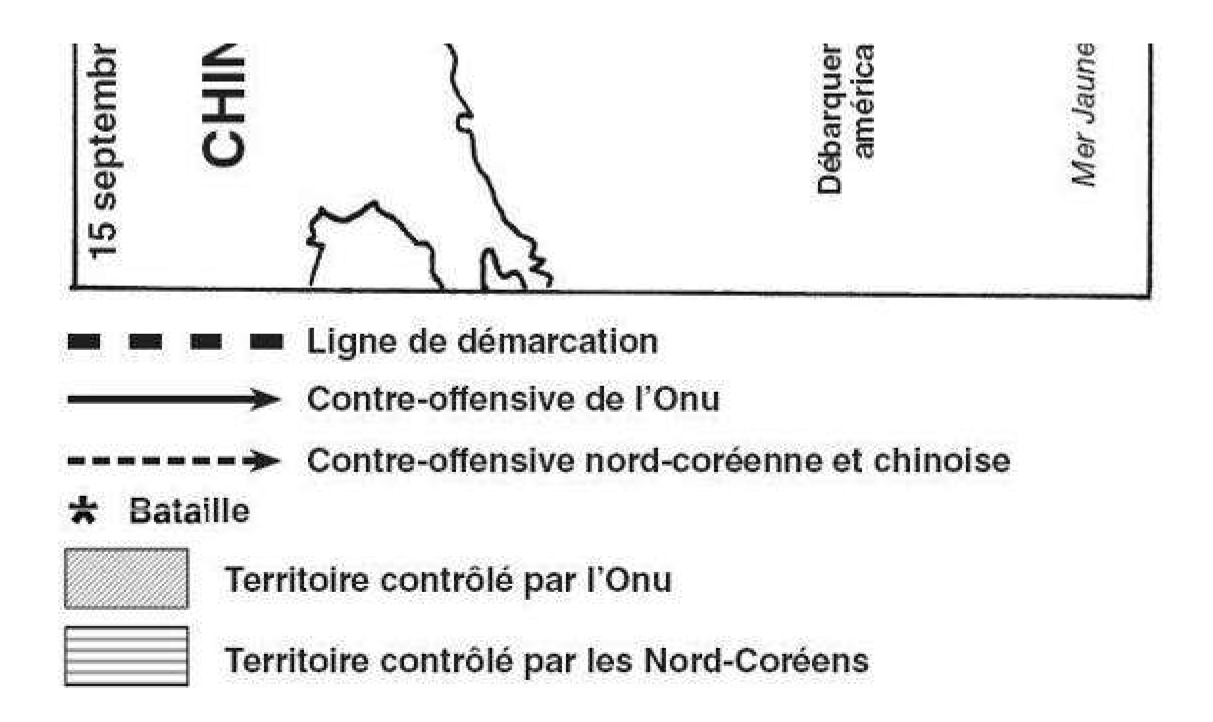
On réduit schématiquement la réalité de la Corée à l'opposition entre le Nord, l'une des dernières survivances du stalinisme soutenues par le « grand frère » chinois, et le Sud, largement occidentalisé et considéré comme le cheval de Troie des États-Unis. Certes, depuis la signature de l'armistice de Panmunj'om le 27 juillet 1953, les deux Corées sont encore techniquement en guerre, ce qui justifie la présence de près de 28 000 soldats américains sur le territoire géré par Séoul. Pour autant, bien plus qu'une opposition idéologique héritée de la guerre froide et aujourd'hui dépassée, c'est avant tout la lutte pour la survie d'un même peuple, d'une culture et d'une notion, celle de « coréanité », menacés par les puissants voisins et les puissances lointaines, qui se joue sur la péninsule coréenne.

Largement méconnue du grand public, à l'instar de l'affrontement entre le Pakistan et l'Inde, la crise coréenne persiste depuis plus de soixante ans sans que la diplomatie internationale ait été en mesure de la résoudre, à tel point qu'on peut encore la soupçonner de l'entretenir à dessein. Pourtant la Corée ne désespère pas de redevenir maîtresse de son destin. Il est impossible de comprendre les manœuvres politiques, la propagande, la diplomatie de la Corée du Sud comme celle du Nord sans comprendre ce qui a fondé, de longue date, leur profond sentiment d'insécurité, leur crainte de la disparition ou de l'assimilation, et leur farouche volonté de conserver les traces d'une culture millénaire en dépit des jeux, souvent cyniques, de la diplomatie internationale.

Une péninsule éprise de secret et meurtrie par les invasions

La crainte de l'extérieur, des invasions et de l'anéantissement de son identité anime la Corée depuis le Moyen Âge. Aujourd'hui, la seule Corée du Nord est régulièrement qualifiée de « royaume ermite » dans les médias, surtout occidentaux, à cause de son régime totalitaire qui la soustrait volontairement au monde extérieur. Pourtant, ce terme est bien plus ancien que la République populaire démocratique de Corée, fondée en 1948 par Kim Il-sung, et désigna de longs siècles durant toute la péninsule coréenne, alors connue comme le royaume de Joseon, dirigé par la longue dynastie Yi (1392-1910).


e - 2 novembre 1950
NE
Chosan
(26/10)
Pyongyang
(20/10)
Séoul (28/09)
Inch'ôn
nent
in
Mer du Japon
Pusan
27 octobre 1950 - 12 janvier 1951
CHINE
Pyongyang
(1/12/1950)
Séoul (04/01)
12/01/1951
Wônju
(10/01/1951)
Mer du Japon
Mer Jaune
Pusan



La géographie n'a pas été tendre avec la Corée, située à la pointe de la Mandchourie, « coincée » entre la Russie, la Chine et le Japon. Terre riche et sophistiquée, et surtout dotée d'une position stratégique entre la mer Jaune et la mer du Japon, elle n'a cessé de susciter les convoitises et a naturellement subi l'invasion de ses voisins mongols, mandchous ou japonais. C'est précisément après l'invasion en 1627 de la future dynastie Qing, dernière lignée des empereurs de Chine d'origine mandchoue, que la Corée cède à la tentation de l'isolationnisme pour se préserver : elle ferme ses frontières à tout peuple, hormis la Chine à laquelle elle verse un tribut et qui encourage fortement son repli, laisse ses côtes et frontières en friche et disparaît littéralement des cartes de navigation. Les étrangers qui s'aventurent ou s'égarent sur ses côtes restent à jamais en Corée, à l'instar de l'équipage de ce navire hollandais revenu de Nagasaki, au Japon, qui se serait échoué au large de l'actuelle ville de Jeju, en Corée du Sud. Missionnaires comme marchands étrangers échoueront à nouer des liens avec la Corée, et la longue décadence des Qing en Chine au cours du XIXe siècle sous les coups des guerres de l'opium et des « traités inégaux » signés avec les puissances colonisatrices de la région, ont largement conforté les Coréens dans leur choix stratégique.

Malheureusement, à la même époque, les guerres intestines et les rivalités entre les grands clans de l'aristocratie n'épargnent pas non plus les derniers représentants de la dynastie Yi, et les affaiblissent au point de les

contraindre à ouvrir les frontières coréennes. La Corée se retrouve alors la proie des ambitions impérialistes du Japon entré dans l'ère Meiji, qui use d'une politique expansionniste en Extrême-Orient pour financer sa modernisation. En 1905, la Corée devient protectorat japonais. Indifférentes au sort de la Corée, les puissances occidentales ont même interdit de parole la délégation envoyée par le roi Kojong à la Conférence internationale de la paix à La Haye en 1907, sous prétexte qu'elle était désormais représentée par le Japon. La longue décadence de la Corée s'achève enfin le 29 juillet 1910, lorsque le Japon annexe la totalité de la péninsule coréenne à son propre empire. Ce « jour de l'humiliation nationale » acte pour les Coréens la perte de leur indépendance et de leur statut de sujets d'un pays souverain pour celui d'esclaves, habitants d'une vulgaire province soumise à toutes les exactions. Ils ne retrouveraient leur liberté qu'en 1945, avec la reddition du Japon à l'issue de la Seconde Guerre mondiale.

On mesure mal à quel point ces trente-cinq ans d'occupation, jalonnée par des mouvements de résistance, ont marqué la psyché du peuple coréen. Les experts et chercheurs situent d'ailleurs la naissance de son nationalisme dans cette période humiliante, où les Coréens furent obligés de renier jusqu'aux noms de leurs villes. Parmi ces guérilleros réfugiés en Chine pour attaquer les forces japonaises au Mandchoukouo[1] et en Corée se trouvait un certain Kim Song-ju, qui ne s'appelait pas encore Kim Il-sung, le futur fondateur de la République populaire et démocratique de Corée. Cette période traumatique est difficile à oublier, encore aujourd'hui, et si le Japon se méfie autant de l'activisme militaire de la Corée du Nord et surtout des tentatives de rapprochement entre Séoul et Pyongyang, c'est bien parce qu'il reste persuadé que le ressentiment coréen à son égard est encore vivace, tant au Sud qu'au Nord.

Libérée du joug japonais le 15 août 1945, la Corée tombe presque immédiatement sous la domination des Russes et des Américains qui divisent la péninsule le long du 38e parallèle pour pacifier le territoire et l'expurger des derniers soldats nippons. Cette ligne de démarcation devient une véritable frontière un an plus tard et, respectivement le 15 août et le 9 septembre 1948, sont fondées la République de Corée du Sud et la République populaire démocratique de Corée.

C'est enfin la guerre de Corée (1950-1953) qui va achever le cycle des traumatismes vécus par la péninsule depuis la seconde moitié du XIXe siècle. Si personne ne s'accorde sur l'auteur du *casus belli* (le Nord a-t-il envahi le

Sud, ou bien l’inverse ?), tous les historiens estiment qu’elle constitue le premier véritable affrontement de la guerre froide entre Russes et Américains. Guerre par *proxy*, la guerre de Corée voit s’affronter le Nord prosoviétique et le Sud proaméricain, au prix de 800 000 morts coréens, de la destruction de Séoul à 70 % et de la dévastation de la péninsule. Seules la mort de Staline en mars 1953 et l’élection comme président des États-Unis d’Eisenhower, résolument opposé à cette guerre, permettent la signature d’un armistice à Panmunj’om dans l’attente d’un traité de paix… qui n’est toujours pas signé à ce jour. Soixante ans après, les deux Corées sont donc toujours en guerre. La partition a séparé des milliers de familles coréennes, et la fameuse « DMZ », la « zone coréenne démilitarisée », sorte de *no man’s land* qui sépare le Nord du Sud le long du 38e parallèle et terrain de fuite de nombreux Nord-Coréens qui font « défection[2] », reste un enjeu délicat pour les deux pays. Dernier vestige de la guerre froide, ce rideau de fer cristallise et les espoirs de la population coréenne dans son ensemble. Les stigmates de cette guerre sont toujours présents aujourd’hui et nourrissent abondamment non seulement la méfiance mais également le *story-telling* du Nord et du Sud, en particulier autour d’une notion essentielle pour comprendre tous les enjeux actuels, y compris ceux d’une éventuelle réunification : la « coréanité ».

Deux pays en quête d’une même identité

La Corée est sortie de la Seconde Guerre mondiale et de la colonisation japonaise exsangue mais surtout humiliée. Deux de ses valeurs, qui lui furent fondamentales des siècles durant, lui avaient été enlevées pendant son occupation : son indépendance et sa culture. La réappropriation de ces deux piliers de l’identité coréenne est devenue l’un des enjeux, si ce n’est le principal, de la reconstruction de part et d’autre du 38e parallèle.

Pour tout Coréen, l’appartenance ethnique précède l’appartenance politique à un État. « Être coréen » signifie avant tout, non pas être citoyen de la République de Corée, ou de la République populaire et démocratique de Corée, mais être *né* coréen. À l’aune de ce principe, Nord-Coréens et Sud-Coréens partagent définitivement la même culture millénaire de leurs ancêtres. Ce qui est également commun à tous les Coréens, et constitue l’héritage traumatique de presque un siècle d’humiliations, reste la « peur

de disparaître et le désir ardent d'exister[3] ». Pour répondre à cette exigence, les deux moitiés du pays ont forgé des modèles culturels radicalement différents.

« Protégés » par les États-Unis, les Sud-Coréens connaissent pendant trente ans deux dictatures, celle de Syngman Rhee, puis de Park Chung-hee. Pourtant, l'absence de démocratie, qu'ils ne réussiront à instaurer dans leur pays qu'en 1987 avec leur première élection présidentielle au suffrage universel direct, n'empêche pas une croissance économique et un développement technologique qui font rapidement de la Corée du Sud l'un des Quatre Dragons asiatiques à partir du milieu des années 1970. Malgré sa brillante réussite économique qui en a fait aujourd'hui la douzième puissance mondiale, la Corée du Sud garde un besoin vital de la protection américaine. En ce sens, elle n'est pas totalement autosuffisante et n'a pas renoué avec l'idéal d'indépendance de la nation coréenne qui anima les Coréens après la fin de la colonisation japonaise.

C'est du moins l'analyse de la Corée du Nord qui, à l'inverse, a fait de cet idéal le fondement même de son régime et de son idéologie. Plus que de l'État stalinien, le système du régime nord-coréen s'est inspiré de l'État confucéen que fut le royaume de Joseon durant des siècles. L'un et l'autre possèdent en effet de troublants points communs : confucéen ou stalinien, l'État nord-coréen est laïc, porté à diviniser les grandes personnalités et en premier lieu les *t'aejo*, « les grands ancêtres », soit les fondateurs des dynasties. Et n'est-ce pas, dans la mythologie du régime, ce qu'est précisément Kim Il-sung, le fondateur de « la noble lignée du mont Paektu », et ce qui justifie le culte de la personnalité que connaît chaque dirigeant qui en est issu ? En vertu également des principes confucéens, la « dévotion filiale » est l'un des piliers de la société coréenne, qu'elle soit pratiquée dans le rapport aux parents ou au « père de la nation », le Leader devenant le « Père » par excellence. Enfin, dans l'État confucéen, la propriété privée, apanage du souverain, n'existe pas, tandis que le monarque – aujourd'hui le Leader – détient le pouvoir absolu et s'entoure d'un cercle extrêmement restreint de conseillers – aujourd'hui l'élite militaire nord-coréenne[4].

Ce schéma explique la supériorité morale que les Nord-Coréens estiment détenir par rapport à leurs voisins du Sud, cette « colonie » encore occupée par l'armée américaine depuis 1953. Cette dimension nationaliste justifie la nécessité, pour les Nord-Coréens, de bénéficier d'une autonomie et d'une véritable capacité à se défendre, et on ne peut donc comprendre l'obsession

du contrôle de la société, et tout le déploiement du programme nucléaire et balistique du régime nord-coréen, sans la prendre en compte. À lui seul, l'aspect défensif cristallise tous les traumatismes, les craintes et les fiertés de la Corée du Nord, seule garante des valeurs traditionnelles coréennes, de la « coréanité », et de l'indépendance reconquise par les armes. Le prix à payer pour cela – un régime totalitaire – leur semble à cet égard un moindre mal pour l'autonomie. Bien au-delà de l'opposition stéréotypée entre stalinisme et capitalisme, entre dictature et démocratie, la question de l'identité est centrale dans la résolution de la partition coréenne, et a longtemps expliqué les difficultés de rapprochement entre le Nord et le Sud.

Tristement, au fil des décennies, cette notion d'identité à retrouver et à préserver a fini par créer un véritable écart culturel entre les Coréens. Les nombreuses défections des Nord-Coréens vers le Sud, qui a accueilli une véritable déferlante dans les années 1990 à la suite de la Grande Famine, l'illustrent chaque jour. Si au début, la Corée du Sud reçut volontiers ces « réfugiés », leur fournissant aide financière et assistance pratique pour faciliter leur installation et réduire les différences culturelles, cet accueil se fit plus mesuré à partir des années 2000, surtout face à la pauvreté des renseignements que ces « transfuges » pouvaient fournir sur leur voisin du Nord. Plus grave encore, les inégalités de traitement qui existaient à Pyongyang semblent avoir été préservées à Séoul, lorsque les réfugiés nord-coréens constatèrent que les hauts fonctionnaires de leur ancien pays étaient mieux reçus et installés que les paysans ou les ouvriers… Ces Coréens errants, ne trouvant leur place dans aucun des modèles proposés, au Nord comme au Sud de la péninsule, n'ont ainsi le choix qu'entre la dictature ou une vie de citoyen de seconde zone, méprisés par leurs « frères » plus sophistiqués et éduqués qu'eux. Face à cet « abandon », l'exil hors de la Corée apparaît de plus en plus comme la moins douloureuse des solutions.

La réunification est-elle possible ?

Depuis 1953, la question a régulièrement mobilisé diplomates, analystes et spécialistes de la Corée : la réunification de deux pays devenus si dissemblables est-elle seulement envisageable ? Prévue pour n'être que temporaire, la ligne de démarcation tracée le long du 38e parallèle est devenue une sorte de « provisoire qui dure », marqueur d'une situation

bancale sciemment entretenue par les pays qui en profitent le plus et qui n’ont aucun intérêt à voir une Corée réunifiée.

Précisément, Nord et Sud ne sont pas si différents dans les rapports de vassalité qui les lient à des puissances étrangères. Si la Corée du Nord, par voie de propagande, se plaît à dépeindre le Sud comme un pays soumis à la volonté de Washington, elle oublie – du moins officiellement – qu’elle-même n’existerait plus sans l’intervention de la Chine. L’activisme militaire de la Corée du Nord vise certes à lui assurer de rester dépositaire de l’identité coréenne, mais aussi de se détacher de l’influence de ce « grand frère chinois » loin d’être désintéressé. « Alliée » depuis l’époque des Qing, la Chine a surtout imposé à la Corée une relation de vassalité nourrie de déstabilisations calculées ou d’exploitation des crises politiques coréennes, notamment la partition. Les Coréens, tant au nord qu’au sud, redoutent cette écrasante voisine, ce qui explique que le Nord comme le Sud ait cherché, chacun à sa façon, à se rapprocher des États-Unis. C’est Kim Il-sung qui, dans les années 1970, lança un programme d’arsenal nucléaire visant l’autonomie de son pays, et initia surtout en grand secret les premières tentatives à l’égard des Américains. Ceux-ci les ont cependant toujours conditionnées à une dénucléarisation de la péninsule – du moins jusqu’à Donald Trump.

La recherche d’une normalisation des relations entre le Nord et le Sud s’inscrit dans cette mise à distance de l’allié chinois. Elle a clairement débuté en 1998, avec l’élection de Kim Dae-jung en Corée du Sud, qui initie avec Kim Jong-il la *sunshine policy* pour rapprocher les deux « frères séparés ». De réunions secrètes en promesses financières faites au Nord pour préserver son régime, un sommet historique entre les deux pays se tient à Pyongyang en juin 2000 entre les deux dirigeants, Kim Dae-jung obtenant même le prix Nobel de la Paix en fin d’année pour cette initiative. À la suite de ce sommet, les Sud-Coréens financent des infrastructures de liaison entre Pyongyang et Séoul, ouvriers du Nord comme du Sud travaillent ensemble, une zone économique spéciale à Kaesong est également créée. Sur le plan humanitaire, la *sunshine policy* permet des réunions régulières des familles coréennes séparées par la guerre dès août 2000, mais celles-ci deviennent malheureusement irrégulières au gré des tensions politiques entre les deux pays. Le quatrième test nucléaire nord-coréen en janvier 2016 mit à mal cette politique, et l’élection de la très conservatrice Park Geun-hye[5] comme présidente de la Corée du Sud y mit

un coup d'arrêt. L'élection de Moon Jae-in le 9 mai 2017, en lieu et place de Park Geun-hye destituée et emprisonnée pour abus de pouvoir et corruption, a néanmoins relancé l'espoir de nouvelles négociations et d'un rapprochement avec le Nord. Mais 2017 coïncida également avec la première année au pouvoir de Donald Trump, et les tensions se sont violemment accrues entre Washington et Pyongyang durant toute cette année, alors que le programme nucléaire et balistique nord-coréen constituait plus que jamais la double priorité du régime nord-coréen, avec le développement économique – l'appellation officielle nomme d'ailleurs cette politique *byongjin*, « double poussée », qui vaut à la Corée du Nord de subir des sanctions économiques imposées par les États-Unis depuis 2016.

Néanmoins, suivant la théorie selon laquelle ce programme sert à la fois de garantie de sécurité pour la Corée du Nord et d'appel à l'aide aux États-Unis face à la Chine, le surprenant apaisement qui a marqué l'année 2018 prit tout son sens. Tout en préservant les bases de son régime politique, le jeune leader Kim Jong-un a ouvert progressivement son pays à l'économie de marché, entrepris des réformes sociales et pris quelques décisions symboliques marquantes en termes de communication, afin de stabiliser la Corée du Nord et de la faire apparaître comme un pays « fréquentable » aux yeux de la communauté internationale. Cette année-là, qui s'était pourtant ouverte sur un discours du Nouvel An martial et dans un contexte hautement inflammable avec les États-Unis, a ainsi connu toute une série de « premières fois » surprenantes : l'envoi d'athlètes nord-coréens aux Jeux olympiques d'hiver en Corée du Sud deux mois plus tard, et surtout la reprise inattendue des négociations avec Séoul autour de la question des familles séparées, de la gestion de la « DMZ » et en particulier de la réunification.

Le 27 avril 2018 fut un jour véritablement historique lorsque Kim Jong-un répondit positivement à l'invitation, longtemps laissée en suspens, de Moon Jae-in, et le rencontra à Panmunj'om. Le leader nord-coréen devint ainsi le premier dirigeant du Nord à fouler le sol de la Corée du Sud depuis 1953, tandis que le président sud-coréen franchit d'un pas la ligne de démarcation qui le fit passer au nord, le tout devant une assistance ébahie. Ce même jour, les deux dirigeants signèrent la *Déclaration de Panmunj'om* pour la « paix, la prospérité et la réunification de la péninsule coréenne », qui relança officiellement le processus de réunification par le développement des relations et de la coopération économique

intercoréennes, la fin des tensions militaires et le désarmement de toute la péninsule. La manœuvre diplomatique fut d'autant plus réussie qu'elle démontrait au monde entier que les Nord-Coréens, traditionnellement dépeints comme belliqueux, cherchaient à apaiser les tensions… contrairement aux États-Unis. Donald Trump, qui affirmait encore à l'automne 2017 qu'il était inutile de discuter avec la Corée du Nord et affublait Kim Jong-un de tous les sobriquets possibles (notamment « Rocket Man »), est alors apparu clairement dépassé. Cette détente inattendue entre les deux Corées a été rapidement suivie par l'annonce, inimaginable ne serait-ce qu'un an plus tôt, d'une rencontre entre Kim Jong-un et Donald Trump le 12 juin 2018 à Singapour. Immense victoire politique pour le régime nord-coréen, demandeur comme on l'a vu depuis des décennies de discussions de cet ordre sans que cette demande soit jamais satisfaite, mais surtout pour Kim Jong-un qui, en deux mois, est donc devenu le premier dirigeant nord-coréen à passer au sud depuis la fin de la guerre de Corée, et le premier à rencontrer son homologue américain depuis 1948.

Cependant, rien de concret n'est sorti de cette rencontre historique au-delà de l'aspect « people » : les deux dirigeants se sont quittés après avoir signé une déclaration commune aux contours des plus flous, la Corée du Nord réaffirmant « son engagement ferme et sans faille à poursuivre la dénucléarisation totale de la péninsule coréenne », tandis que les États-Unis ont offert des « garanties de sécurité » pour la République populaire démocratique de Corée. On peine cependant à croire que les Américains aient accepté de cesser ce que les Nord-Coréens appellent « la politique hostile des États-Unis », à savoir leur alliance avec la Corée du Sud et la présence de près de 28 000 soldats sur le sol sud-coréen, contre des relations diplomatiques normalisées.

Le sommet de Singapour a d'ailleurs été suivi en 2019 de deux autres rencontres entre les deux dirigeants. Celle de Hanoï les 27 et 28 février, qui visait une fois de plus à obtenir la dénucléarisation de la Corée du Nord et l'abandon des sanctions américaines, s'est soldée par un échec, à tel point que la délégation nord-coréenne a quitté le sommet avant la date prévue. En revanche, celle, impromptue, du 30 juin 2019 au cœur même de la « DMZ » et en présence de Moon Jae-in, a une nouvelle fois marqué l'histoire en faisant de Donald Trump le premier président américain à se rendre en Corée du Nord. L'événement, même s'il n'a de nouveau abouti à aucune annonce, fut néanmoins particulièrement symbolique à plusieurs égards : en

reproduisant à l’identique la rencontre des deux présidents coréens un an plus tôt, dans un lieu qui cristallise la souffrance des deux peuples – la tension militaire et la division – les États-Unis ont rompu avec leur diplomatie habituelle pour s’imposer comme médiateurs, et non plus comme soutien de la seule Corée du Sud, et confirmé la poursuite des négociations entre Washington, Séoul et Pyongyang. Autant de mauvaises nouvelles pour la grande absente de ces discussions, la Chine. Les médias nord-coréens ne s’y sont d’ailleurs pas trompés, saluant « une visite extraordinaire » et « la confiance sans précédent entre les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée. […] Les discussions productives qui s’annoncent devraient permettre une avancée dans la dénucléarisation de la péninsule coréenne et dans les relations bilatérales ». Car si Donald Trump a enfin accepté cette demande de normalisation exprimée de longue date par la Corée du Nord – geste inédit qu’aucun de ses prédécesseurs n’avait accepté de faire –, c’est bien évidemment avant tout pour contrecarrer l’influence économique et politique de la Chine dans la péninsule, et plus largement dans la région.

En deux ans de rapprochement diplomatique, Kim Jong-un a donc réussi à faire plus que son propre père et son grand-père pour l’avenir de la péninsule coréenne. Pourtant, depuis sa dernière rencontre avec Donald Trump, les négociations semblent au point mort, alors que la Corée du Nord a plus que jamais besoin de normaliser ses relations avec son voisin du Sud et avec les États-Unis. La promesse de Kim Jong-un d’améliorer le niveau de vie de ses concitoyens se heurte en effet aux conséquences – très difficiles à évaluer en l’absence de données fiables émanant de la Corée du Nord – des sanctions économiques américaines, qui perdurent malgré les rapprochements diplomatiques, aux mauvaises récoltes dues aux catastrophes naturelles et à une agriculture défaillante. Le pays a ainsi connu en 2019 sa pire récolte en dix ans, avec toutes les conséquences sociales que cela implique sur la population, mais aussi pour la stabilité du régime. Suite au passage du typhon Lingling, qui a ravagé les terres arables, et à une épidémie de fièvre porcine, l’Organisation des Nations unies pour l’alimentation et l’agriculture estimait, en septembre 2019, que près de 10 millions de personnes avaient besoin d’une aide alimentaire urgente. Alors, suivant le même mécanisme visant à faire des provocations pour susciter ou relancer les négociations, la Corée du Nord a repris ses essais balistiques durant l’automne 2019. Le président américain semblait

d’ailleurs avoir parfaitement compris le message puisqu’en pleine pandémie de Covid-19, Donald Trump proposa l’aide de son pays à Kim Jong-un pour lutter contre le virus, deux jours après le lancer de deux missiles de courte portée en mer du Japon… et ce alors même que la Corée du Nord affirmait n’avoir aucun cas de contamination à déplorer – contre toute vraisemblance d’ailleurs.

La réunification a-t-elle des chances d’aboutir ? On ne peut nier les efforts de ces dernières années pour œuvrer en faveur de la paix. Ceux-ci restent néanmoins pour l’heure entravés par de nombreuses difficultés. Bien qu’ils aient enfin accepté le principe des discussions bilatérales, les États-Unis exigent comme point de départ de toute négociation la « dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible » de la Corée du Nord, tandis que cette dernière exige en premier lieu le départ des troupes américaines de Corée du Sud pour envisager tout abandon de son arsenal nucléaire, à la fois sa fierté et son seul bouclier, y compris contre des garanties de sécurité. Il paraît évident que la signature d’un traité de paix mettant définitivement fin à la guerre de Corée, et la démobilisation de l’armée américaine de Corée du Sud apparaissent comme les premières étapes indispensables avant des négociations crédibles entre le Nord et le Sud. Pleinement consciente que ce point névralgique constitue le principal blocage à la poursuite de négociations qui ne l’avantageront pas, la Chine soutient évidemment la position américaine. Détail qui a également son importance, tous les experts de la région estiment en outre qu’un tel démantèlement nécessiterait plusieurs années pour être mené à bien.

Mais personne, en vérité, n’a intérêt à la réunification des deux Corées, hormis ces dernières. Tous les experts s’accordent à dire qu’une péninsule dotée à la fois du potentiel technologique du Sud et de la main-d’œuvre du Nord constituera un concurrent doté d’une compétitivité redoutable pour les économies de la Chine, de la Russie et du Japon. Seuls les États-Unis semblent avoir peut-être perçu que soutenir une Corée réunifiée contre Pékin serait finalement plus efficace qu’un régime de sanctions, qui n’a jamais fait que pousser davantage la Corée du Nord dans le giron de la Chine, augmentant ainsi son influence, soit l’inverse du but recherché par Washington. À ce titre, la perspective d’une guerre entre le Nord et le Sud est hautement improbable, car outre qu’elle causerait des dommages incommensurables aux deux pays, elle ferait vaciller l’équilibre déjà instable de l’Extrême-Orient avec des répercussions jusqu’en Chine et au

Japon, et accélérerait peut-être une réunification, mieux que toutes les négociations diplomatiques. Longtemps, les analystes et chercheurs ont porté un regard très pessimiste sur cette possibilité, essentiellement parce que les membres extérieurs des « pourparlers à Six » (la Chine, les États-Unis, le Japon, la Russie et les deux Corées) étaient à la fois juges et parties et n'avaient aucun intérêt à résoudre une crise qui les sert.

La solution réside peut-être dans une résolution strictement intercoréenne du conflit. Au-delà des rencontres symboliques et chaleureuses, le message, en particulier du sommet intercoréen en avril 2018, était à ce titre très clair : le destin de la Corée doit reposer entre les mains des seuls Coréens. La *Déclaration de Panmunj'om* a d'ailleurs réaffirmé le principe d'indépendance nationale de la Corée, et la nécessité de déterminer le destin de la nation coréenne par l'amélioration des relations intercoréennes. En l'absence d'avancée du côté américain, Moon Jae-in poursuit sans relâche cet objectif, annonçant formellement sa volonté de tenir des Jeux olympiques communs avec Pyongyang en 2032, et surtout d'obtenir la réunification de la péninsule d'ici 2045, une date à la forte charge symbolique puisqu'elle coïncidera avec le centenaire de la fin de l'occupation japonaise en Corée… et a l'avantage de laisser encore du temps pour mener les négociations.

La principale difficulté de cet objectif est, paradoxalement, intercoréenne, et avant tout économique. Dans les années 1990, les meilleurs économistes et universitaires sud-coréens ont étudié de près les implications et les conséquences financières de la réunification allemande, pour estimer les coûts que représenterait un effondrement du régime nord-coréen – on était alors en pleine période de la Grande Famine – et une réunification de la péninsule. Il était alors estimé que le coût dépasserait celui supporté par l'Allemagne. Aujourd'hui, selon les études, celui-ci varie entre 2 000 et 5 000 milliards de dollars sur trente ans[6]. Un poids incommensurable que Séoul ne se sent peut-être pas prête à assumer, du moins sans aide internationale.

L'autre difficulté est culturelle. Si l'ancienne génération de Coréens, celle qui a connu la guerre de Corée et la séparation des familles, évoque l'idée d'une réunification avec émotion, la jeune génération sud-coréenne, sans y être indifférente, se veut plus circonspecte. L'adhésion à cet idéal recule d'année en année, selon les sondages effectués par l'Institut sud-coréen

pour la paix et la réunification, tant l’écart entre le Sud et le Nord semble s’être creusé en soixante-dix ans.

Les plus pessimistes estiment donc que, comme pour tant d’autres pays coupés en deux depuis plusieurs décennies, tout retour en arrière est désormais impossible pour les deux Corées, leurs divergences politiques et économiques s’étant tellement creusées qu’elles sont devenues étrangères l’une à l’autre, malgré leur passé historique et leur culture ancestrale communs. La responsabilité est en partie la leur, mais elle repose aussi sur la communauté internationale, qui s’est attachée avant tout à diviser plutôt qu’à réunir. Moon Jae-in et Kim Jong-un changeront-ils le cours des choses ? 2045 est devenue une date jalon dans le discours du président sud-coréen, mais le temps infini qui sépare encore les deux Corées de cette date symbolique lui permettra-t-il d’en faire celle de la réunification tant espérée, alors que l’opinion publique de son propre pays semble s’en désintéresser ? La péninsule a, en réalité, de fortes chances de rester ce qu’elle est depuis un siècle : un simple point stratégique autour duquel se divisent et s’affrontent les mêmes grandes puissances qu’au début du xxe siècle.

Nom nippon de la Mandchourie devenue un État fantoche aux mains des Japonais, et gouvernée de façon éphémère par le dernier empereur de Chine, Puyi, de 1932 à 1945.

C’est-à-dire qui fuient le totalitarisme de leur pays, vu comme une trahison par le régime nord-coréen.

Maurizio Riotto, « La péninsule coréenne et son avenir », *L’Esprit du temps*, 2014, p. 179-196.

Ibid.

Fille du dictateur Park Chung-hee qui dirigea la Corée du Sud de 1961 à 1979.

Juliette Morillot, *La Corée du Nord en 100 questions*, Tallandier, Édition Kindle.

SEPTIÈME PARTIE

GUERRES ÉNERGÉTIQUES ET ENJEUX CLIMATIQUES

En 1778, le naturaliste Buffon écrivait déjà que « la face entière de la Terre porte aujourd'hui l'empreinte de la puissance de l'homme ». Trois siècles plus tard, le constat est toujours d'actualité, et cette empreinte est des plus catastrophiques pour l'équilibre même de la planète et de ses habitants. Fonte des glaces, augmentation des phénomènes climatiques extrêmes, incendies, ouragans et inondations, stress hydrique, effondrement du vivant, épisodes zoonotiques… Pas un seul jour désormais qui ne soit jalonné d'informations ou de rapports scientifiques de plus en plus alarmants sur l'accélération du changement climatique. N'en déplaise aux climatosceptiques qu'on retrouve beaucoup au sein de la famille des dirigeants populistes, les effets de « l'Anthropocène », la nouvelle ère géologique dans laquelle est entrée la Terre est une réalité qui se fait sentir chaque jour plus cruellement à toutes les sociétés humaines, sans exception, et en premier lieu les plus fragiles. Des phénomènes d'évolution terrestre qui s'opéraient auparavant sur plusieurs millénaires se manifestent aujourd'hui en quelques dizaines d'années. Depuis la seconde moitié du XIXe siècle, l'augmentation à l'échelle planétaire du rythme des activités humaines, agricoles et industrielles, et des rejets qu'elles induisent dans l'atmosphère, les sols et les eaux, a bouleversé l'équilibre géophysique à un degré tel que les plus pessimistes craignent que le point de non-retour soit déjà atteint. Longtemps dominé par les idéologies le plaçant au sommet de la « Création » et le dotant du droit de vie et de mort sur elle, l'être humain a pris conscience des interconnexions de toutes les dimensions du Vivant, dont il n'est finalement qu'un élément, et des menaces que ses activités entraînent pour sa propre survie. Les effets du changement climatique dont nous sommes de plus en plus témoins au quotidien

transforment les sociétés humaines en citadelles assiégées, notamment en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique, augmentant du même coup les risques politiques, sociaux et économiques sur des continents entiers. Ce sont près de deux à trois milliards d'êtres humains qui d'ici 2050 sont directement menacés par l'insécurité alimentaire, des migrations forcées et des conflits dont le potentiel de violence est inimaginable.

Est-il déjà trop tard ? De la communauté scientifique aux citoyens, la question taraude. Face à l'inertie des États, la société civile s'est de plus en plus emparée du combat, supérieur à tous les autres, pour la survie de l'humanité… dont l'urgence est d'autant plus critique qu'il n'y a aucun plan B. Année de catastrophes s'il en est, 2020 a aussi démontré la forte capacité de résilience de l'environnement face au ralentissement drastique des activités humaines. Sortir non seulement du déni, mais aussi des émotions paralysantes permettra seul de penser un nouveau modèle de civilisation à l'échelle mondiale, et de mettre en place – ce qui se fait déjà – des solutions concrètes et locales à même de répondre à cet enjeu du siècle qui relativise tous les autres.

18

Changement climatique : le risque de l’effondrement global

La réalité du changement climatique est mathématique et concrète. Au-delà des effets physiques, immédiats, que les sociétés humaines ressentent lorsqu’elles sont frappées de plein fouet par les catastrophes naturelles ou les modifications de leur environnement, la froideur des chiffres offre une confrontation implacable avec un phénomène qui semble inexorable. Un seul suffit à prendre la mesure de ses conséquences désastreuses.

2020, *annus horribilis* pour la nature et notre planète, et particulièrement pour l’Arctique, sentinelle du réchauffement climatique, qui a atteint sa deuxième superficie la plus basse jamais enregistrée : 3,74 millions de kilomètres carrés le 15 septembre 2020, juste derrière le record de 2012 relevé par le Centre national américain de données sur la neige et la glace[1]. À sa périphérie immédiate, le Grand Nord sibérien enregistrait des vagues de chaleur atteignant les 40 °C en plein été et des feux de forêt incontrôlables. La banquise fond désormais davantage l’été et connaît de plus en plus de mal à se reformer l’hiver. Sa superficie de fin d’été a baissé de 13 % depuis 1979, et ce changement semble s’être accéléré les quatorze dernières années qui ont été les moins englacées. Dans son rapport spécial sur les océans et la cryosphère, paru en septembre 2019, le Giec[2] estimait cette faible étendue « sans précédent depuis au moins mille ans ». Toujours en septembre 2020, une masse de glace de 113 km^2, deux fois la superficie de Manhattan, s’est détachée du plus grand glacier de l’Arctique situé au Groenland. Le même phénomène est documenté depuis plus de cinq ans en Antarctique, où des icebergs faisant quatre, cinq, dix fois la taille de l’île new-yorkaise se détachent du continent le plus extrême du monde au printemps et au début de l’automne.

Cette crise a été clairement identifiée en 2014, avec le cinquième rapport sur l'état du changement climatique du Giec, qui estime qu'au rythme actuel de la fonte des glaciers polaires, le niveau des océans augmentera d'un mètre d'ici la fin du siècle. Or, les zones côtières, qui concentrent déjà près de la moitié de l'humanité et l'essentiel de ses activités, devraient accueillir près de 75 % de la population mondiale d'ici quinze ans. Certaines études sont encore plus alarmantes, comme celles menées par James Hansen, professeur associé au Département des sciences de la Terre et de l'environnement de l'université de Columbia, aux États-Unis, qui a largement contribué à la création du Giec en 1988 après son audition par le Congrès américain. En vingt ans de recherches menées spécifiquement sur la fonte des calottes glaciaires, ses travaux ont conclu que la crise planétaire et la hausse du niveau des océans qu'elle entraînait étaient bien plus inquiétantes que prévu. C'est particulièrement son étude de 2016 qui a affolé le monde scientifique et politique, en établissant que les fontes combinées des calottes arctique et antarctique allaient entraîner une élévation du niveau des océans de deux… à cinq mètres. Si les effets du changement climatique sont multiples, rien n'est plus préoccupant que cette déstabilisation des deux pôles, qui garantissent l'équilibre géophysique global, et dont les implications géopolitiques sont d'une gravité sans précédent.

« L'âge des humains », une aberration géophysique

Depuis l'aube des temps, les hommes ont été préoccupés par l'impact du climat sur leurs existences. Des premiers sédentaires aux grandes civilisations de l'Antiquité jusqu'aux sociétés contemporaines, les sociétés humaines sont marquées par leur dépendance à leur environnement. L'interprétation du cycle de la nature a progressivement fait naître une « science » fondée sur l'observation et les données empiriques, qui a longtemps prévalu en tant que savoir populaire. Les phénomènes inexplicables et les fléaux, quant à eux, ont longtemps trouvé des justifications religieuses et divines.

La situation environnementale actuelle a ceci d'inédit qu'elle a généré en à peine deux siècles davantage de bouleversements géophysiques qu'en plusieurs milliers d'années, en raison d'un mécanisme assez simple :

l'augmentation de la quantité de gaz à effet de serre[3] présente dans l'atmosphère terrestre, sous l'effet de la combustion d'énergies fossiles comme le charbon, plus tard le pétrole et le gaz, énergies développées avec l'industrialisation. Autres facteurs ayant contribué à cette augmentation, la déforestation massive – alors que les forêts contribuent à réguler le climat en absorbant le dioxyde de carbone contenu dans l'atmosphère – pour servir le développement de l'agriculture intensive, et répondre à la demande d'une population mondiale en croissance constante. De façon presque simultanée, les premières réflexions scientifiques sur le lien entre modifications de l'environnement et action anthropique datent du début de la Révolution industrielle, à partir de la fin du XVIIIe siècle. Buffon, encore lui, est l'un des premiers scientifiques à estimer, dans son ouvrage *Époques de la nature*, que l'assèchement des marais et l'abattage massif des forêts contribuent à réchauffer le climat européen. L'une des manifestations les plus précoces et les plus éloquentes de cet impact vient de l'évolution du climat dans les colonies, en Virginie anglaise ou au Canada français, terres sauvages s'il en était, défrichées par les Européens installés sur place depuis le XVIe siècle. Dès la fin du XIXe siècle, les scientifiques identifient le lien entre le réchauffement climatique et combustion des énergies fossiles. Si le premier scientifique à développer cette théorie est le chimiste suédois Svante Arrhenius (1859-1927) en 1903, c'est le Britannique Guy Stewart Callendar (1898-1964) qui la popularisa par une série d'articles parus dans les années 1930, issus de ses recherches personnelles. Le rapport entre hausse des températures, hausse des émissions de gaz à effet de serre et rayonnement solaire est d'ailleurs connu aujourd'hui sous le nom de « *Callendar effect* ». Membre de la Royal Meteorological Society, il note qu'entre 1890 et 1938, soit en un peu plus d'un demi-siècle, les émissions de CO_2 avaient déjà augmenté de 10 % par rapport à leur niveau préindustriel. Ces deux scientifiques ont en commun de considérer ce réchauffement comme un gage de sécurité future en faisant reculer le risque d'un retour des « super-glaciers »… Et de fait, jusque dans les années 1970, on craint davantage le retour des périodes de glaciation qu'un réchauffement planétaire, notamment en raison d'un contexte géopolitique tendu – la guerre froide et la terreur d'un hiver nucléaire –, mais aussi d'épisodes de froid conjoncturels qui ont pu marquer les esprits (notamment le grand hiver 1954 en France).

L'alerte commence à devenir véritablement sérieuse à partir de 1972, lorsque le rapport *Les Limites à la croissance*, plus connu sous le nom de « rapport Meadows », supervisé par le Club de Rome[4] deux ans plus tôt, devient la première étude à mettre en garde contre la pénurie future des ressources énergétiques non renouvelables, et contre les effets néfastes de l'accélération de l'industrialisation (abondance du pétrole et essor de l'usage de la voiture individuelle, en particulier aux États-Unis, urbanisme extensif, agriculture intensive…) et de la croissance démographique depuis 1945 sur l'environnement. « Développement durable » et « empreinte écologique » sont alors des termes nouveaux cités dans ce rapport, qui fait directement écho aux premières critiques de la société de consommation émises en 1968. Il connaît un retentissement mondial, même s'il est critiqué comme défendant le point de vue des pays « riches », déjà développés, contre celui des pays souhaitant rattraper leur retard de développement.

Depuis maintenant plusieurs décennies, la communauté scientifique estime qu'une augmentation de 2 °C par rapport à la température de l'ère préindustrielle est le seuil au-delà duquel le risque d'assister à des événements climatiques dangereux, voire catastrophiques, est beaucoup plus élevé. D'où la nécessité reconnue par la communauté internationale de maintenir le réchauffement de la planète en dessous de la barre des 2 °C, ce qui avait été avalisé par les accords de Paris sur le climat en 2015… et dont les États-Unis, l'un des principaux pays pollueurs, ont annoncé leur retrait en 2017. Joe Biden a promis à cet égard de réintégrer son pays à l'accord dès le lendemain de son investiture le 20 janvier 2021 – promesse qu'il a tenue. Le cinquième rapport du Giec, publié en 2014, de loin le plus alarmant, montre que depuis les années 1970, en dépit des traités internationaux en faveur de la lutte contre le changement climatique, celui-ci s'est déjà nettement accéléré. En 2015, la température moyenne planétaire avait progressé de 0,74 °C par rapport à la moyenne du XXe siècle. Il est estimé qu'en été, elle pourrait augmenter de 1,3 à 5,3 °C à la fin du présent siècle. Les épisodes de canicules ont significativement augmenté entre 1950 et 2010, tandis que les perturbations des grands équilibres écologiques sont déjà manifestes : les océans ont fortement gagné en acidité entre 1975 et 2004, et leur élévation s'est accélérée pour atteindre 3,2 mm par an – tandis que les êtres vivants s'efforcent de s'adapter, ou disparaissent sous le double effet du changement climatique et de la pression humaine : 20 à 30 % des espèces végétales et animales auraient

déjà disparu, avec des effets importants de déstabilisation sur les écosystèmes. Détailler l'ensemble des bouleversements observés à l'échelle de la planète constituerait une liste aussi fastidieuse que tristement répétitive et anxiogène. On peut néanmoins citer les trois plus graves.

En premier lieu, celui des océans et de la cryosphère (neiges éternelles, glaciers de montagne, calottes glaciaires évoquées en introduction, banquise et sols gelés), qu'a soulevé le premier rapport spécial consacré par le Giec à ces deux domaines naturels, publié en septembre 2019. 7 000 publications scientifiques, condensées en 800 pages par 104 auteurs de 36 pays différents, donnent à voir un monde inédit depuis des millions d'années, où paysages et modes de vie seront radicalement bouleversés. L'océan, qui représente 71 % de la superficie du globe, 90 % du volume de l'habitat disponible pour les organismes vivants et qui contient 97 % de l'eau terrestre, est depuis les années 1970 le seul élément permettant de contenir la hausse des températures, ce qu'il peine de plus en plus à réaliser. L'océan, qui produit au moins la moitié de notre oxygène, redistribue d'énormes quantités de chaleur grâce aux courants qui le traversent et capte 20 % à 30 % du dioxyde de carbone généré par les activités humaines. Depuis 1993, son rythme de réchauffement a plus que doublé par rapport aux vingt-cinq années précédentes. Pour les auteurs du rapport, « il est pratiquement certain que l'océan mondial s'est réchauffé sans relâche depuis 1970 et qu'il a absorbé plus de 90 % de la chaleur excédentaire dans le système climatique ». Au-delà de 2050, les auteurs, qui ont comparé divers scénarios selon une réduction plus ou moins importante des émissions de CO_2, estiment qu'en l'absence d'une véritable maîtrise, les sociétés humaines n'auront plus le temps de s'adapter.

Le rapport s'attend aussi à une hausse du niveau des mers plus importante que prévu. D'ici la fin du XXIe siècle, la montée pourrait atteindre au moins 0,59 mètre, selon le scénario le plus optimiste, et 1,10 mètre par rapport à la période 1986-2005. En 2013, les experts donnaient une fourchette de 0,45 à 0,82 mètre. Cette hausse du niveau moyen va accentuer les inondations, l'érosion des côtes, la pénétration du sel dans les nappes souterraines d'eau douce, rendre annuelle la venue d'événements climatiques extrêmes exceptionnels, comme les cyclones, l'intensification des pluies diluviennes et les sécheresses. Au XXIIe siècle, l'océan pourrait gagner plusieurs centimètres par an, sous l'effet de sa dilatation et de la

fonte des calottes glaciaires qui semble inexorable et, elle aussi, plus rapide que prévu.

Autre bouleversement aux graves conséquences, celui des « puits de carbone » que constituent les forêts primaires du globe. Le service européen de surveillance de l'atmosphère Copernicus estime pour 2019 que 6 735 mégatonnes de CO_2 ont été émises par les feux de forêt exceptionnellement intenses que certaines régions du monde ont connus, soit l'équivalent d'un an d'émissions des États-Unis. Selon l'Institut national de recherche spatial, le Brésil enregistrait le plus grand nombre de feux (85 000 en huit mois, dont 44 000 en Amazonie) depuis 2010. L'agence Copernicus confirmait que les émissions de CO_2 liées à ces feux amazoniens n'ont pas été aussi élevées depuis 2003. Le lien entre déforestation et feux est avéré : l'abattage des arbres précède la mise à feu du reste de la végétation ainsi « nettoyée » pour faire de la place aux cultures (du soja notamment) et aux pâturages. Entre août 2018 et juillet 2019, plus de 10 000 km^2 auraient été déboisés. Les effets de ces feux sont à la fois locaux et globaux : ils libèrent dans l'atmosphère une grande quantité de CO_2, à la fois à cause de la combustion, et aussi parce que la destruction des arbres libère le carbone qu'ils conservent. Au total, la déforestation contribue à 10 % des émissions mondiales de CO_2, tandis que les forêts amazoniennes encore intactes représentent entre 10 % et 20 % de l'absorption globale du CO_2 par la végétation et les sols. Les presque 6 millions de kilomètres carrés de la forêt amazonienne régulent aussi en partie le climat, localement et mondialement, en participant notamment au cycle de l'eau.

Du sud de la République démocratique du Congo à Madagascar, en passant par l'Angola, la Zambie, la Tanzanie et le Mozambique, l'Afrique brûle également. Néanmoins, les experts se gardent d'en tirer des conclusions catastrophistes : l'impact de ces feux africains sur l'atmosphère est en général temporaire, car la végétalisation des sols qui suit permet de séquestrer le carbone émis par la combustion en quelques mois ou quelques années. Ce n'est pas le cas des défrichements réalisés dans les tourbières indonésiennes pour augmenter les superficies plantées en palmier à huile, ou en Amazonie. Si les situations de l'Amazonie et de l'Afrique subsaharienne ne sont pas comparables, elles se rejoignent cependant sur un élément : la déforestation augmente et l'agriculture en est la principale cause, toutes deux étant d'origine anthropique.

Les années 2018-2020 ont également vu brûler l'Australie de novembre 2019 à janvier-février 2020, puis la Sibérie et l'ouest des États-Unis. En Sibérie, au 26 juillet 2019, la surface de la taïga[5] en flammes dépassait 1,5 million d'hectares, soit une progression de 200 000 hectares en vingt-quatre heures. Plusieurs centaines de foyers étaient comptabilisés dans la région de Krasnoïarsk, la plus touchée, mais aussi dans celles d'Irkoutsk, de Bouriatie, de Transbaïkalie… Plus à l'est, en Extrême-Orient, des inondations ont englouti des milliers de kilomètres carrés. En Australie, ce sont près de 17 millions d'hectares, soit l'équivalent des deux tiers de la Grande-Bretagne, qui sont partis en fumée, entraînant la mort de près d'un milliard d'animaux vertébrés. Dans ces deux pays, l'industrie du charbon est particulièrement active et contribue de façon certaine au réchauffement climatique et à la multiplication de ces feux aux départs imprévisibles. Les États-Unis constituent un cas encore plus particulier, car en raison de leur étendue et de leur zone climatique, leur territoire subit de plus en plus fortement les effets du changement climatique, dont les feux de forêt sont l'une des manifestations les plus récurrentes et impressionnantes de ces dernières années.

L'action anthropique et les dérèglements qu'elle entraîne impactent enfin les habitants de la planète, espèces végétales comme animales, dans ce que les scientifiques estiment être la sixième extinction de masse des espèces. En 2017, une étude publiée dans les *Proceedings of the National Academy of Sciences*, réalisée par des chercheurs américains et mexicains, la qualifiait même d'« anéantissement biologique » et considérait que la réelle ampleur de l'extinction avait été largement sous-estimée. Les données relevées donnent effectivement à voir un tableau catastrophique. Les disparitions d'espèces ont été multipliées par cent depuis 1900, soit un rythme sans équivalent depuis l'extinction des dinosaures il y a 66 millions d'années. L'étude a ceci de spécifique qu'elle ne quantifie pas seulement le nombre d'espèces frappées par le déclin, mais également la baisse des populations y compris des espèces les moins menacées d'extinction, cette diminution étant à leurs yeux un prélude à un recul massif. Les résultats de cette étude publiée il y a trois ans étaient alarmants : 32 % des espèces étudiées déclinent en termes de population et d'étendue. Plusieurs mammifères, qui se portaient bien il y a une ou deux décennies, sont maintenant en voie de disparition. En 2016, la planète ne comptait que 7 000 guépards et 35 000 lions africains (-43 % depuis 1993). Les populations

d’orangs-outans de Bornéo ont chuté de 25 % ces dix dernières années, pour atteindre 80 000 individus, tandis que celles de girafes sont passées de 115 000 spécimens en 1985 à 97 000 en 2015. Celles de pangolins ont été décimées par le braconnage et le commerce d’espèces rares. Plus grave, 30 % de ces espèces en déclin sont dites « communes », et cette baisse peut s’observer même en France, où l’on a constaté une réduction des effectifs du chardonneret de 40 % en dix ans. Le territoire de la faune sauvage recule en même temps que les populations. Parmi les 177 espèces de mammifères scrutées plus spécifiquement par l’étude, quasiment toutes ont perdu au moins 30 % de leur aire de répartition historique depuis 1900, et 40 % en ont perdu plus de 80 %. Au total, plus de 50 % des animaux, sur tous les continents, ont disparu depuis 1980. En complément de cette étude, l’Union internationale pour la conservation de la nature rappelait que 42 % des espèces d’invertébrés terrestres (papillons, vers de terre, etc.) et 25 % de celles d’invertébrés marins sont menacées d’extinction.

En mai 2019, une étude de la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, une organisation onusienne souvent appelée le « Giec de la biodiversité », confirmait dans un rapport de 1 700 pages, après trois ans de recensement et d’analyse de données par plusieurs centaines d’experts, que la santé des écosystèmes dont nous dépendons, comme toutes les autres espèces, se dégradait plus vite que jamais. Ce sont ainsi environ un million d’espèces qui sont déjà menacées d’extinction dans les prochaines décennies, soit une espèce sur huit. Le rapport souligne de façon éloquente et terrible qu’à l’heure actuelle, ce sont déjà plus d’un demi-million d’espèces terrestres qui peuvent être considérées comme « des espèces mortes ambulantes » si leurs habitats ne sont pas restaurés. Telle est la principale cause de cet effondrement de notre patrimoine commun que constitue la biodiversité : 75 % des milieux terrestres sont altérés de façon significative, 66 % des milieux marins subissent de plus en plus d’impacts cumulatifs, et plus de 85 % des zones humides ont déjà été perdues. Le rapport souligne également la menace exercée par la prédation croissante des ressources naturelles sur les peuples autochtones et les communautés locales, gardiens d’au moins un quart des terres de la planète et de plus d’un tiers des territoires encore peu dénaturés par les activités humaines. Le rapport est d’autant plus frappant qu’il hiérarchise les facteurs de la perte de biodiversité. Le changement d’usage de milieux naturels arrive en tête avec

30 % des impacts ; s'y ajoute pour 23 % la surexploitation des ressources naturelles par la chasse, la pêche, les coupes de bois et les pratiques illégales. Le changement climatique lui-même n'arrive qu'en troisième position à 14 %, à égalité avec les pollutions de toute sorte des sols, des eaux et de l'air, en particulier par les pesticides, par les déchets industriels et par le plastique, dont le volume a été multiplié par dix dans les océans depuis 1980. On ose moins les citer, mais ils sont tout aussi responsables de cette érosion massive : la surpopulation humaine et la surconsommation, en particulier par les personnes les plus riches de ce monde qui ne représentent que 1 % de la population mondiale, mais détiennent près de la moitié des richesses.

Pour Robert Watson, le président de l'IPBES[6], « nous sommes en train d'éroder les fondements mêmes de nos économies, nos moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, la santé et la qualité de vie dans le monde entier ». Car de la survie de la biodiversité dépend également celle de l'humanité, et son érosion entraîne déjà de graves conséquences économiques, sociales et environnementales. Aujourd'hui, plus de 2 milliards de personnes dépendent du bois pour leurs besoins énergétiques, plus de 4 milliards se soignent par des médecines naturelles. Plus de 75 % des cultures alimentaires, notamment de fruits et légumes, reposent sur la pollinisation, et les milieux naturels, océan, sols et forêts, absorbent 60 % des émissions de gaz à effet de serre d'origine anthropique. Les objectifs de la conférence de la Convention sur la diversité biologique d'Aichi au Japon en 2010, fixés pour l'année 2020 – division par deux du rythme d'appauvrissement de tous les habitats naturels, améliorations de l'état de conservation des espèces menacées – n'ont pas été atteints. Si la tendance se poursuit, elle risque d'entraver les objectifs de développement durable des Nations unies pour 2030, que ce soit la lutte contre la pauvreté et la faim dans le monde, ou l'accès à l'eau et à la santé. Enrayer ce processus dramatique nécessite un changement de société radical, impliquant de contrôler la démographie, de réformer le système financier et économique mondial, de recourir à des technologies moins destructrices pour l'environnement et d'aider les pays en développement à protéger leurs habitats naturels et leur biodiversité. Les scientifiques ne nous donnent que vingt à trente ans pour atteindre ce but, avant qu'il ne soit définitivement trop tard.

Conséquences géopolitiques de l'Anthropocène

Les impacts du changement climatique se manifestent déjà différemment d'une région à une autre, mais ils concernent toute la planète et auront des implications géopolitiques dont l'ampleur est difficilement imaginable. Guerres de l'eau et des zones habitables, déplacements de populations, insécurité alimentaire et phénomènes extrêmes risquent en effet de concerner plusieurs millions de personnes à travers le monde. La hausse du niveau des océans menace ainsi aussi bien mégalopoles que villages situés dans des zones côtières : 680 millions de personnes résident aujourd'hui à moins de 10 mètres d'altitude, et elles devraient être 1 milliard d'ici 2050. Les 4 millions d'habitants de l'Arctique vivent déjà dans un environnement en pleine mutation, tandis que la fonte des glaciers dans les zones de haute montagne menace la sécurité alimentaire et l'accès à l'eau de près de 670 millions d'habitants.

Du Moyen-Orient au golfe du Bengale se concentrent des pays qui abritent près de 2 milliards d'êtres humains, et qui seront en première ligne pour subir ces changements climatiques alors que leur cohésion sociale se trouve déjà dans une situation d'extrême fragilité. Ainsi, on cite très souvent le Bangladesh comme exemple cruel et parlant des conséquences multiples du changement climatique. Pays parmi les plus pauvres du monde, cette terre enclavée du sous-continent indien connaît l'une des densités de population les plus élevées au monde – plus de 1 200 habitants au kilomètre carré – et ses 161 millions d'habitants[7] vivent à 70 % de l'agriculture et en zone rurale. Or, ce pays est essentiellement une plaine recouverte de zones humides et de cours d'eau s'étendant dans le delta de trois grands fleuves asiatiques, le Gange, le Brahmapoutre et le Meghna. Longtemps protégé par les forêts de mangrove qui longeaient ses côtes, le Bangladesh subit depuis leur déforestation au début des années 1970 de plus en plus d'épisodes climatiques extrêmes aux conséquences désastreuses pour sa population et son économie. Près d'une trentaine de cyclones ont frappé le pays entre 1970 et 2016. Selon les observations de la South Asian Association for Cooperation, le Bangladesh a connu entre 1947 et 2016 autant de cyclones que durant les quatre siècles précédents[8]. En détruisant les infrastructures agricoles et industrielles, les cyclones entraînent toute une série d'effets – pollution des sols et des eaux, insécurité alimentaire, exode rural vers les villes et accroissement de la misère – qui

dégradent la santé et les conditions de vie des populations locales. Paradoxalement, le Bangladesh, malgré sa pauvreté et son peu de poids politique, constitue par sa situation environnementale et sociale une menace géopolitique majeure pour ses voisins, à commencer par l'Inde. Très consciente de la nécessité de se prémunir contre des vagues de migrations massives en provenance du Bangladesh, New Delhi a entrepris entre 2002 et 2013 la construction d'une « fortification » haute de quatre mètres sur près de 4 000 kilomètres le long de sa frontière commune avec son voisin, officiellement un dispositif dans le cadre de la lutte antiterroriste… L'Inde est pourtant devenue en 2020 plus « pauvre » que son voisin bangladais : d'après le FMI, la croissance du Bangladesh atteignait 8 % en 2019, et malgré la crise mondiale, elle devrait se poursuivre à niveau constant autour de 4 % pour 2020 et 2021. Le revenu par habitant bangladais dépasse désormais celui de l'Inde. Le gouvernement de Narendra Modi a évidemment nié la réalité de cette régression, qui met directement en cause, pour ses adversaires, ses choix économiques et plus encore idéologiques et sociaux.

L'Inde et son autre voisin, le Pakistan, sont également en proie à des changements climatiques qui accroissent leurs tensions mutuelles récurrentes depuis 1947, une situation d'autant plus inquiétante pour la région que les deux pays sont des puissances nucléaires. L'Inde subit des épisodes de chaleur et de sécheresse de plus en plus violents, tandis que la conjugaison entre des moussons extrêmement abondantes et la fonte des glaciers de l'Himalaya, qui alimentent les eaux de l'Indus, le principal fleuve qui traverse le Sind et le Pendjab, les greniers à blé du Pakistan, entraînent des inondations et une saturation des sols en eau désastreuses pour l'agriculture sur près de 3,2 millions d'hectares. Le contrôle du Cachemire, que l'Inde s'est approprié au mépris du droit international en août 2019, prend tout son sens dans la compétition pour les ressources hydriques qui se joue entre les deux pays[9]. Le risque d'une « guerre de l'eau » est donc majeur dans une région déjà fortement nucléarisée et agitée de tensions géopolitiques croissantes. La fonte accélérée des glaciers himalayens, où la température moyenne a augmenté de 2,4 °C depuis 1977, soit beaucoup plus rapidement que la moyenne mondiale[10], aggrave d'autant plus cette situation qu'elle l'étend à la Chine et à un grand nombre de pays de l'Asie du Sud-Est, dont les fleuves mythiques – le Yangzi Jiang,

le Mékong ou l'Irrawaddy – sont constitutifs de l'équilibre social, économique et environnemental.

Sur les zones littorales comme à l'intérieur des terres dans certaines zones, le changement climatique risque ainsi de sortir de leur « niche climatique », dans laquelle ils ont prospéré depuis six mille ans, près de 3,5 milliards d'êtres humains : d'après une étude de la revue américaine *Proceedings of the National Academy of Sciences*, un tiers de l'humanité pourrait vivre dans des zones aussi chaudes que le Sahara d'ici 2070, si aucune réduction des émissions carbone n'est sérieusement entreprise. Dans une estimation angoissante, l'étude estime que d'ici 2100, les températures pourraient avoir atteint une telle hausse que sortir en extérieur ne serait-ce que quelques heures dans certaines régions d'Inde ou de l'est de la Chine entraînerait la mort des êtres humains les plus résistants… Sans surprise, ces zones concernent les pays les plus pauvres du monde. Les auteurs de cette étude se montrent néanmoins prudents quant au risque d'une migration massive des populations face à un tel phénomène. Mais si près de 19 % du globe devient inhabitable, où se réfugieront ses habitants ? Le *New York Times* soulignait que même dans des pays développés comme les États-Unis, un tel mouvement pouvait concerner 13 millions de personnes forcées de se déplacer d'ici la fin du siècle. La Banque mondiale prend ce risque très au sérieux, puisqu'une de ses études publiées en 2018 estime que d'ici 2050, près de 140 millions de personnes seraient amenées à migrer à l'intérieur de leur pays.

Le poids démographique de l'humanité constitue ainsi à de multiples égards l'un des enjeux majeurs de la lutte contre le réchauffement climatique, mais aussi un tabou très difficile à combattre en raison d'un poids culturel très fort aussi bien dans les sociétés de l'hémisphère nord que de l'hémisphère sud, à cette différence près que les pays développés sont déjà entrés dans une ère de décroissance démographique, potentiellement compensée par l'immigration. Les études et projections concernant la croissance ou la décroissance de la population mondiale d'ici la fin du siècle obtiennent néanmoins des résultats contradictoires, preuve des divergences d'analyses en la matière. Le scénario central de l'Onu a longtemps prévu le passage de la population mondiale de 7,7 milliards d'individus aujourd'hui à 9,7 milliards en 2050, puis 10,9 milliards en 2100, soit une croissance constante. À l'inverse, les chercheurs de l'Institute for Health Metrics and Evaluation, financé par la Fondation Bill

et Melinda Gates, estiment que la population mondiale atteindrait un pic en 2064 avant de décliner pour ne totaliser que 8,8 milliards d'individus d'ici la fin du siècle. Les chercheurs tablent en effet sur le développement de l'éducation des filles et de l'accès à la contraception, qui ferait baisser le taux de fécondité sous le seuil des 2,1 enfants par femme dans près de 183 pays d'ici 2100. Pour autant, les auteurs de l'étude soulignent que l'évolution démographique, intégrant aussi la mortalité et les migrations, variera selon les régions du globe, permettant une redistribution géopolitique et économique. La Chine pourrait ainsi perdre près de la moitié de ses habitants, passant de 1,4 milliard à 730 millions d'habitants d'ici la fin du siècle, ce qui entraverait sa croissance économique. À l'inverse, les États-Unis pourraient repasser devant la Chine à la faveur de l'immigration qui palliera la baisse de la fécondité et le vieillissement de la population.

Face à l'inertie des États, la « génération climat »

En 2020, la pandémie de Covid-19 a permis de prendre conscience d'un certain nombre de réalités et de cristalliser les difficultés de la lutte contre le changement climatique. En mettant le monde à l'arrêt plusieurs mois d'affilée et en obligeant à confiner près de la moitié de la population mondiale, ce virus a également permis à la nature de reprendre ses droits. Dans les espaces urbains où la baisse de l'oxyde d'azote atteignait 90 %, dans les airs privés d'avions, sur les routes dépourvues de voitures et globalement, sans présence humaine y compris dans les espaces naturels les plus proches des habitations, la nature a montré une résilience et une force des plus éloquentes. On a pu voir les animaux sauvages réinvestir non seulement leurs territoires, mais aussi les villes, pour le plus grand bonheur des habitants… La diminution de l'ensemble des pollutions a eu un effet bénéfique immédiat sur les pollinisateurs, mais aussi sur les atmosphères des pays les plus pollués du monde, comme l'Inde ou la Chine, où les ciels bleus ont de nouveau pu être aperçus des hommes. Un seul chiffre : en septembre 2020, les émissions de gaz à effet de serre accusaient déjà une baisse de 8,5 % depuis le début de l'année par rapport à 2019. Ces simples observations concrètes valent sans doute tous les rapports et toutes les

statistiques pour illustrer l'impact concret et violent de l'activité humaine sur notre environnement.

C'est là un des effets bénéfiques de la pandémie, mais son irruption est à double tranchant. Elle a d'abord entraîné le report de nombreux événements climat et biodiversité[11] prévus en 2020 et décalés à l'automne 2021, pourtant cruciaux en ce début de décennie pour déterminer une feuille de route et des engagements internationaux à tenir dans les prochaines années. Elle a ensuite nécessité la mise en place de plans de relance des économies à travers le monde, et c'est là que se situent les inquiétudes des scientifiques. La crainte est en effet que la relance économique relègue les préoccupations climatiques au second plan chez les décideurs, et on rappelle volontiers le précédent de la crise financière de 2008-2009, qui avait entraîné une baisse des émissions de CO_2 de 440 millions de tonnes avant un effet rebond dès l'année suivante, avec une augmentation des émissions de 1 612 millions de tonnes. Ainsi, la baisse observée en 2020 ne serait valable que si elle était suivie de politiques volontaristes et durables pour diminuer les émissions à hauteur de 50 % à court terme, afin d'empêcher le CO_2 de s'accumuler dans l'atmosphère.

Certes, de nombreux États, à l'instar de l'Union européenne, ont pris des engagements « verts » au sein de leurs plans de relance économique. 30 % des dépenses du plan européen doivent ainsi être attribuées à la lutte contre le réchauffement climatique, soit un total de 550 milliards d'euros. Mais selon Energy Policy Tracker, un consortium de quatorze *think tanks*, au moins 204 milliards de dollars ont été consacrés aux énergies fossiles dans les plans de relance des pays membres du G20, contre 139 milliards pour les énergies renouvelables… Début septembre 2020, l'Organisation météorologique mondiale confirmait dans un rapport que les émissions de gaz à effet de serre étaient reparties en direction de leur niveau d'avant la pandémie. Or, pour maintenir la hausse des températures sous la barre des 2 °C, voire, plus ambitieux encore, sous celle des 1,5 °C, les émissions de gaz à effet de serre devraient baisser de 7,6 % par an sur la prochaine décennie, selon les experts climatiques de l'Onu. 2020 fêtait aussi les cinq ans des accords de Paris au mois de novembre, et le constat du sommet était sans appel : au rythme actuel et sans « verdissement » sérieux des plans de relance, le monde s'achemine déjà vers un réchauffement de +3 °C.

L'urgence est là, et pourtant… Lors de l'ouverture de l'Assemblée générale des Nations unies en septembre 2020, son secrétaire général

António Guterres soulignait que le réchauffement climatique, « fléau » annoncé du XXIe siècle, allait se révéler bien plus grave que la crise sanitaire et économique. Or, malgré les engagements et les accords internationaux, les États semblent toujours en proie à l'inertie, au déni, ou pire, à la désunion, l'un des autres effets collatéraux de la pandémie qui n'a pas échappé au responsable onusien : « Je crois que l'échec à contenir la propagation du virus parce qu'il n'y a pas eu suffisamment de coordination internationale […] doit faire comprendre aux pays qu'ils doivent changer de voie. Ils doivent agir ensemble face à la menace climatique, bien plus grave que la pandémie en soi, c'est une menace existentielle pour la planète et nos vies mêmes. Soit nous sommes unis, soit nous sommes perdus. » Prophétique, le secrétaire général a prévenu que les cinq prochaines années allaient apporter leur lot d'événements climatiques extrêmes de plus en plus fréquents, et qu'il revenait aux principaux émetteurs de gaz à effet de serre – Chine, États-Unis, Union européenne, Russie, Inde et Japon – de prendre la responsabilité d'un changement de société radical.

« C'est le moment de se réveiller », clame-t-il… ce que la jeunesse du monde fait déjà depuis bien avant la pandémie, elle qui a proclamé de l'Ouganda à la Chine, de la Turquie au Brésil ou aux États-Unis, chaque vendredi depuis août 2018, qu'« il n'y a pas de planète B » ou encore qu'il faut « changer le système, pas le climat ». Face à cet appel onusien d'António Guterres résonne le « comment osez-vous ? » glacial de Greta Thunberg qui, le 24 septembre 2019, lançait, du haut de ses seize ans, un acte d'accusation aux dirigeants du monde entier à cette même tribune des Nations unies. La « génération climat », ces *millenials* qui sont nés avec le siècle, Internet et les angoisses d'un monde en perdition, refuse l'inaction et le cynisme des États, autant que de voir son avenir condamné d'avance. L'absence d'avancées de la COP25 en décembre 2019, où les principaux pollueurs, comme la Chine, les États-Unis ou même l'Australie ont fait échouer les négociations, a confirmé son engagement. En deux ans, les « Fridays for Future », mouvements spontanés, jeunes, très féminins et sans hiérarchie, propagés à travers le monde grâce aux réseaux sociaux, ont séduit des millions de jeunes et de moins jeunes dans toutes les régions du globe, y compris dans les pays en voie de développement, les premiers qui seront impactés par les effets du changement climatique et leurs conséquences sur les risques de conflits. De plus en plus critiquée, voire dénigrée en raison de l'élan planétaire qu'elle suscite et qui inquiète, cette

jeunesse apolitique a pourtant déjà réussi à faire reconnaître légalement l'urgence climatique par de nombreux pays, notamment européens. En Allemagne ou en France, le succès des partis écologistes aux élections européennes et municipales démontre qu'elle est devenue centrale dans le débat public et que les opinions y sont de plus en plus sensibles. Mais des gestes de bonne volonté aux actions concrètes, il y a encore bien du chemin à faire, que les sociétés civiles semblent de plus en plus prêtes à mettre en place elles-mêmes, par la multiplication d'actions locales menées à petite échelle, ou par la promotion d'alternatives au consumérisme et au gaspillage. « Cette nouvelle décennie définira notre futur », avertissait Greta Thunberg, nouvelle pasionaria du climat en décembre 2019. Le temps de la prise de conscience est passé : celui de l'action doit désormais lui succéder.

National Snow and Ice Data Center (https://nsidc.org/).

Fondé en 1988, le Groupe international d'experts sur l'étude du climat a été mis en place à la demande du G7 afin d'expertiser et de synthétiser l'information scientifique, technique et socio-économique qui concerne le risque de changement climatique provoqué par l'homme. Institution onusienne, le Giec regroupe les 195 pays membres de l'Onu.

Le CO_2 est estimé responsable de 63 % du réchauffement causé par l'homme, et sa concentration serait actuellement supérieure de 40 % à celle du début de l'ère industrielle (Source : Commission européenne).

Le Club de Rome est un groupe de réflexion réunissant scientifiques, économistes, fonctionnaires et industriels de cinquante-deux pays développés ou en voie de développement qui initia une réflexion dès 1968 sur les risques potentiels de la croissance humaine sur l'environnement planétaire.

La taïga, ou forêt boréale, a la particularité d'être la plus vaste continuité boisée de la planète et occupe à elle seule 10 % des terres émergées.

Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques.

Source : Banque mondiale, chiffres de 2018.

Jean-Michel Valantin, *Géopolitique d'une planète déréglée*, *op. cit.*, édition Kindle, p. 2175.

Voir chapitre 15, p. 374.

Jean-Michel Valantin, *op. cit.*, p. 2354.

Notamment le Congrès mondial de la nature à Marseille, la COP15 Biodiversité en Chine et la COP26 sur le climat en Écosse.

19

Géopolitique de l’énergie et des ressources naturelles

Source de progrès, d’autonomie et donc de puissance, l’énergie est un enjeu géopolitique incontestable depuis les débuts de l’ère industrielle. La découverte et la maîtrise de l’exploitation du charbon, du gaz, puis du pétrole ont façonné les rapports entre États et jusqu’à leurs modèles économiques et sociaux. Le pétrole, dont le contrôle des gisements à travers le monde constituait une source de revenus financiers élevés et une garantie d’indépendance et de souveraineté nationales, a ainsi longtemps représenté une source de conflits pouvant aller jusqu’à la guerre ouverte. L’énergie est néanmoins une arme géopolitique à double tranchant. Si elle est un objet de rivalités et de rapports de force, elle positionne les pays en importateurs et exportateurs, créant des situations d’interdépendance qui se répercutent dans les relations diplomatiques entre États. Mais y compris pour les pays exportateurs, l’énergie est un risque. Le pétrole peut être perçu comme une « malédiction » pour les économies qui en sont entièrement dépendantes – la plupart des pays du golfe Persique, l’Algérie, le Venezuela – car la rente pétrolière permet certes d’avoir un modèle redistributif, mais inégalitaire et très peu diversifié. L’équilibre économique et social d’un pays devient tributaire de la situation de l’économie mondiale, de la fluctuation de la demande, ce qui rend ces États particulièrement fragiles en dépit de l’illusion d’une certaine puissance octroyée par l’abondance.

L’arc de l’insécurité hydrique



Alors que les ressources en énergies fossiles sont loin d'être inépuisables et que l'urgence climatique pousse les États à investir dans les énergies renouvelables, les analystes s'attendent naturellement à un nouvel équilibre géopolitique entre États autour de la question énergétique. Le sujet est néanmoins particulièrement complexe et subtil, et les prédictions établies aujourd'hui peuvent aisément ne jamais se réaliser dans un avenir plus ou moins proche. En outre, les effets du réchauffement climatique sur la fonte des calottes glaciaires, et la maîtrise des ressources hydriques dans les zones du globe où les températures augmentent, contribuent déjà à refaçonner la carte géopolitique, les appétits s'aiguisant de plus en plus autour des ressources de l'Arctique, tandis que des « guerres de l'eau » entre États voisins, tant en Afrique – entre l'Égypte et l'Éthiopie – et en Asie – entre l'Inde et le Pakistan – que sur le continent américain – entre le Mexique et les États-Unis – sont devenues un sujet de préoccupation géostratégique tel que des outils de prédiction sont mis au point pour déterminer les zones de conflit potentiel.

L’ère de l’après-pétrole : vers un nouvel équilibre géopolitique ?

Enjeu longtemps central, le pétrole voit sa cote de popularité s’éroder à mesure que le temps passe et que ses réserves mondiales s’amenuisent. À l’heure où les effets du changement climatique deviennent incontestables et que de plus en plus de pays veulent engager leur transition énergétique, la demande en pétrole commence à enregistrer une chute qui, sans être vertigineuse – du moins en dehors des situations de crise – paraît inexorable. De plus en plus de signaux l’attestent : aux États-Unis, Gavin Newsom, le gouverneur de Californie, vient de signer un décret interdisant la vente de véhicules à essence neufs d’ici 2035. La Chine, l’un des États les plus pollueurs du monde et responsable d’un quart des émissions mondiales de CO_2 (essentiellement à cause de sa consommation de charbon) mais consciente aussi de la nécessité vitale tant d’un point de vue politique qu’environnemental d’engager sa transition énergétique, s’est fixée comme objectif d’atteindre la neutralité carbone d’ici 2060. Avec un recul de la demande en pétrole, il est fort probable que les équilibres géopolitiques qui ont prévalu durant plus d’un siècle soient entièrement rebattus. Quel ordre nouveau en sortira ? Toute la difficulté pour les États consiste non seulement à imaginer l’ère de l’après-pétrole, mais surtout à assurer la longue et difficile transition pour y parvenir et anticiper les bouleversements géopolitiques qu’elle engendrera nécessairement. Pour l’heure, ceux-ci sont loin d’être clairs.

Dans son édition du 19 septembre 2020[1], *The Economist* prédisait un avenir radieux aux États qui, à l’instar des pays membres de l’Opep pendant des décennies durant la seconde moitié du XXe siècle, seront les plus innovants en matière d’énergies renouvelables. Dans cette configuration, ce sont les nations baptisées *electro-states*, et notamment la Chine, qui se positionne déjà pour dominer le marché mondial des énergies renouvelables en les produisant à moindre coût, qui supplanteraient les pays exportateurs de pétrole. Néanmoins, ce basculement ne pourra s’opérer que lorsque les sociétés humaines seront massivement converties aux technologies « propres », ce qui nécessitera encore quelques années. Dans l’attente, la hausse prévisible des cours des « terres rares » comme le lithium ou le cobalt pourrait stimuler l’innovation pour imaginer des alternatives.

On prédit par ailleurs de façon récurrente l’écroulement des pays producteurs de pétrole. Ceux-ci sont effectivement engagés dans une course

contre la montre pour diversifier leurs économies rentières en l'espace d'une dizaine d'années. Pour autant, leurs vastes ressources, si elles ne sont pas éternelles, sont encore loin d'être taries. Le Venezuela, assis sur les réserves de l'Orénoque réputées les plus vastes au monde, conserve un atout majeur qu'il ne peut certes exploiter en raison de l'état de délabrement et de corruption dans lequel se trouvent ses institutions. De même, l'Arabie saoudite confirmait en janvier 2019, avec le premier audit de ses réserves en quarante ans, que son sous-sol recelait l'équivalent de 268,5 milliards de barils. À raison d'une production annuelle atteignant en moyenne les 10 millions de barils par jour, cela lui permet de voir venir pendant près de sept décennies… de quoi conserver encore longtemps sa maîtrise du marché des hydrocarbures, ainsi qu'un certain poids géopolitique au Moyen-Orient, le temps de mettre en place une transition énergétique… ou de la reporter aux calendes grecques. Par ailleurs, le perfectionnement des techniques d'extraction permettant la recherche et l'exploitation de nouveaux gisements y compris dans les zones les plus hostiles – la course géopolitique à laquelle on assiste dans l'Arctique en témoigne –, mais aussi une production plus « propre », peuvent permettre aux États les plus compétitifs du golfe Persique de s'assurer de le rester le plus longtemps possible.

Paradoxalement, le jeu de l'offre et de la demande pourrait même susciter un sursaut chez les pays membres de l'Opep, du moins ceux qui en ont les moyens. Dans son dernier rapport, *Energy Outlook*, l'Agence internationale de l'Énergie (AIE) soulignait début octobre 2020 que malgré des émissions en baisse, la trajectoire mondiale vers la neutralité carbone était encore loin d'être atteinte, nécessitant des efforts décisifs de la part des pays signataires des accords de Paris sur le climat. L'AIE prévoit ainsi une chute de la demande de 5 % cette année, les émissions de CO_2 liées au secteur énergétique de 7 % et les investissements dans le secteur de 18 %. Le pétrole reculerait de 8 % dans les mix énergétiques, et le charbon de 7 %. Un tel recul, s'il se confirmait ou s'intensifiait, entraînerait peut-être une baisse des prix, voire le déclin de tout un secteur-clé. Une situation paradoxalement profitable aux pays membres de l'Opep apparaît alors : une diminution plus rapide de l'offre que de la demande permettrait une hausse des prix, ces revenus pétroliers favorisant alors des investissements dans les énergies renouvelables et permettant aux pays exportateurs d'assurer leur transition énergétique plus rapidement que prévu. Rien n'interdit même de

penser qu'en plus d'être producteurs d'hydrocarbures, ces États pourraient également devenir compétitifs en matière d'énergies propres.

Les *electro-states* de demain seront également ceux capables de produire une énergie zéro carbone compétitive à l'exportation, soit sous forme d'électricité vers les pays voisins, soit sous forme de carburants tels que l'hydrogène et l'ammoniac, qui peuvent être utilisés pour alimenter des usines, des bâtiments et le secteur des transports. L'Arabie saoudite, qui dispose d'une énergie solaire abondante et peu coûteuse, vient d'annoncer un projet de 5 milliards de dollars pour transformer les énergies renouvelables en hydrogène, et a également envoyé au Japon fin septembre la première cargaison au monde d'ammoniac dit bleu, produit sans émettre de CO_2. Ces perspectives pourraient donc ouvrir la voie à bien des pays pour devenir des acteurs majeurs du secteur énergétique mondial, à l'instar du Japon, de la Chine et de la Corée du Sud, pionniers en Asie, mais aussi de l'Allemagne en Europe ou du Chili en Amérique latine.

Selon les prédictions de l'AIE, la Russie devrait également rester un maître du secteur énergétique au cours des deux prochaines décennies, grâce à l'augmentation de la demande en gaz naturel dans la région Asie-Pacifique. À la fois principal fournisseur de gaz de l'Europe, de la Chine mais aussi quatrième exportateur d'électricité d'origine nucléaire du monde, la Russie continuera à peser sur le jeu géopolitique mondial malgré la baisse de la demande en pétrole. Ses exportations trouveront une large clientèle en Asie, en Chine bien sûr, mais aussi dans des États aussi fragiles que le Bangladesh, où Rosatom, le géant du nucléaire russe, a déjà entrepris de construire deux réacteurs nucléaires « insubmersibles » le long des rives du fleuve Padma. Rosatom contrôlant de conséquentes parts de marché des pays où elle officie en y construisant et exploitant les centrales nucléaires, elle accroît du même coup l'emprise géopolitique russe sur ces « partenaires ».

En réalité, une diminution de la production d'hydrocarbures ne signifiera en rien un effacement des risques géopolitiques liés à la production et aux échanges du secteur énergétique. Ceux-ci seront simplement différents, et parallèles à l'exploitation de nouvelles énergies et au développement de nouvelles technologies. Les routes maritimes conserveront le même niveau d'enjeu stratégique, qu'il s'agisse de laisser circuler des tankers pétroliers ou des navires chargés d'hydrogène ou d'ammoniac bleu, tandis que la dépendance accrue à l'électricité rendra les entreprises et les États plus

vulnérables aux risques de cyber-attaques. Déjà en 2018, le FBI et le Département de la Sécurité intérieure des États-Unis alertaient l'administration Trump sur les risques croissants en matière de cybersécurité, et sur les tentatives de piratage du réseau électrique américain et de plusieurs de ses infrastructures déjà menées par la Russie. À la géopolitique du pétrole succédera bien la géopolitique des énergies renouvelables, où les risques, s'ils ont évolué, n'auront certainement pas disparu des relations internationales.

La ruée vers le froid : un enjeu planétaire

L'Arctique sera sans nul doute la Méditerranée du XXIe siècle, à la faveur des effets dévastateurs que le changement climatique opère déjà sur son environnement. La « sentinelle » de ce changement subit une fonte de la banquise qui s'accélère depuis quatorze ans, et suscite les alarmes de nombreux scientifiques et géopoliticiens face à l'avènement d'une nouvelle réalité à la fois géophysique, économique et géostratégique, comme aux bouleversements que ce phénomène engendre déjà. Pourtant, elle reste encore largement méconnue du grand public et même des décideurs, hormis ceux des pays qui sont directement concernés. L'enjeu est pourtant de taille puisque « la fonte de certaines zones de la cryosphère comme l'Arctique modifie très profondément la répartition internationale de la puissance[2] ».

L'Arctique constitue l'un des deux pôles qui équilibrent le climat des hémisphères nord et sud. Le monde entier est ainsi concerné par les changements climatiques qui s'y opèrent. Le gradient de température entre l'Arctique et la ligne de l'équateur assure ainsi l'équilibre du climat de l'hémisphère nord, mais aussi le maintien des zones climatiques telles que nous les connaissons. À mesure que l'Arctique se réchauffe, ce gradient diminue, ce qui a un impact direct sur le déplacement des zones climatiques et explique notamment les perturbations des cycles de mousson jusqu'en Chine et en Inde. L'augmentation du niveau des précipitations que l'on observe de plus en plus en Russie, en Europe et en Amérique du Nord dépend en grande partie de la saturation des *jet-streams*, fleuves d'air en haute altitude, par l'humidité issue de la fonte de la banquise arctique. Le phénomène attire l'attention des scientifiques depuis 1990, mais celle-ci s'est transformée en véritable angoisse alors qu'on observait un

réchauffement deux à quatre fois plus rapide en Arctique que dans d'autres zones de la planète. Peter Wadhams, professeur en physique des océans, a publié en 2017 un livre poignant, *Farewell to Ice*, relatant ses trente-cinq années de recherches dans l'Arctique mais aussi les terribles conséquences du réchauffement climatique sur la région : « Notre planète a changé de couleur. Aujourd'hui, depuis l'espace, le toit du monde est bleu en été, et non plus blanc. Nous avons créé un océan là où se dressait autrefois de la glace. C'est la première réalisation accomplie par l'homme, qui change radicalement la face de notre monde. » Et c'est un fait : la banquise fond de plus en plus en été, et met de plus en plus de temps pour se reconstituer en hiver et reste par ailleurs fragile, se brisant plus facilement. Depuis 1979 et son observation par satellite, la banquise arctique a diminué de 12,8 % par décennie, et sa superficie a chuté de 40 % en quarante ans. Le phénomène est tel que pour Wadhams, la banquise d'été pourrait totalement disparaître d'ici 2030. Or, ce n'est pas sans conséquence. En réfléchissant le fort rayonnement solaire dans l'espace – « l'effet albédo » –, la banquise permet de réguler la température de l'océan. Si elle disparaît, ce rayonnement n'est plus réfléchi mais absorbé par l'océan, qui se réchauffe. L'eau de la banquise arctique, n'étant pas constituée d'eau douce, ne contribue pas à la hausse du niveau des mers, contrairement à la calotte glaciaire du Groenland ou celle de l'Antarctique[3]. À elle seule, la fonte de cette dernière pourrait faire monter le niveau des mers du globe de 50 mètres.

Plus grave encore est la fonte du *permafrost*, ou pergélisol, une couche de terres gelées en permanence au Canada, en Alaska et en Sibérie, formant près d'un quart des terres émergées de la planète et occupant 60 % de la Russie. Son recul est certes moins uniforme, mais tout aussi rapide et potentiellement catastrophique. Les Russes en ont fait l'amère expérience en mai 2020, lorsqu'un réservoir de diesel d'une centrale thermique, filiale du géant minier Norislk Nickel s'est effondré, libérant 20 000 tonnes de carburant dans la rivière Ambarnaïa et sur les sols qui sont devenus orange, une « catastrophe sans précédent par son ampleur » qui rappelle le désastre de l'Exxon Valdez qui avait libéré 40 000 tonnes de pétrole en Alaska en 1989. Explication de la compagnie ? Les piliers du réservoir se sont effondrés lorsque le pergélisol, sur lequel ils étaient enfoncés depuis trente ans, a commencé à céder sous l'effet du réchauffement climatique… et de la vétusté des infrastructures. Des accidents de ce type, qui peuvent impacter 70 % des infrastructures locales et près de 4 millions de personnes, risquent

de devenir de plus en plus fréquents. Selon une étude britannique de *Nature Climate Change* publiée en 2017, 40 % du pergélisol pourrait fondre d'ici la fin du siècle, contribuant également à la libération d'éléments chimiques comme le méthane – encore plus polluant que le CO_2 pour l'atmosphère terrestre – ou bactériologiques enfouis sous la glace depuis plusieurs millions d'années. Paul Hawken, fondateur de l'ONG Drawdown, un *think tank* réunissant près de soixante-dix scientifiques, propose pour préserver le permafrost un repâturage accru des steppes, un tassage de la neige assuré par le retour des animaux à sabots dans le Grand Nord, une urgence absolue pour la planète et la plus efficace à court terme.

Or, les stratégies déployées par les États du Conseil de l'Arctique[4], la Russie en tête, sont loin d'être en accord avec cet objectif et ces alertes. Du fait de la fonte de la banquise, de nombreuses zones réputées « extrêmes », royaumes des peuples autochtones et des explorateurs qui restaient emprisonnés par les glaces tout au long de l'année, sont devenues désormais accessibles et exploitables par l'homme. En mer de Béring, ou en mer de Barents – qui s'étend du nord de la Norvège et de la Russie occidentale –, la banquise est désormais absente en plein hiver. Depuis 2007, la Russie opère dans les 4 800 kilomètres d'eaux arctiques qui longent le littoral nord-sibérien un développement économique et militaire dont la croissance est constante. La « route maritime du Nord » est jalonnée par les exploitations pétrolières et gazières, à l'instar du projet Yamal, qui permet aussi d'exporter les hydrocarbures vers les marchés asiatiques. Compagnies chinoises et russes multiplient d'ailleurs les collaborations pour profiter des opportunités offertes par le changement géophysique de l'Arctique.

Bloquer le développement de cette zone est d'emblée illusoire, car l'Arctique est déjà une zone géopolitique. Elle est d'ailleurs économiquement exploitée depuis plus de cinq siècles, et est depuis le XIXe siècle une zone d'exploitation minière et pétrolière. Contrairement à l'Antarctique, continent le plus hostile du monde qui ne compte aucune population humaine et a pu bénéficier aisément d'un traité de protection – ce qui n'empêche nullement certains États comme la Chine de l'explorer à des fins d'exploitation future –, l'Arctique est peuplé de 4 millions d'habitants, répartis sur 20 millions de kilomètres carrés, et connaît aujourd'hui une production économique annuelle de l'ordre de 500 milliards de dollars. Les États riverains y sont souverains pour assurer

l'exploitation de ses ressources, au demeurant régies par près de vingt traités internationaux. Pour Mikaa Mered, spécialiste de la géopolitique des pôles, chercher à anticiper d'éventuels conflits entre nations exploitantes en Arctique est absurde, tant ces enjeux dépendent de bouleversements climatiques dont l'ampleur est imprévisible et impossible à maîtriser. On peut tout de même dire sans être excessif que les États souverains en Arctique y jouent aux apprentis sorciers, tant les rétroactions climatiques induites par la fonte des pôles sont nombreuses et paradoxales. En outre, ils ne respectent pas les droits des populations autochtones, qui voient leur vie quotidienne et leur culture modifiées à vitesse grand V par cette surexploitation délétère. Ainsi, la Russie redoute que la fonte de la calotte glaciaire du Groenland libère de conséquentes quantités d'eau douce le long du continent américain, jusqu'au point de départ du Gulf Stream, courant océanique chaud qui contribue à donner à l'Europe un climat tempéré. Or, cette arrivée d'eau douce pourrait le ralentir encore davantage, ce qui entraînerait un climat beaucoup plus « continental » pour l'Europe – et des hivers plus rudes y compris en Europe de l'Ouest – mais aussi un réenglacement de la mer de Barents… exploitée par les Russes.

Afin d'anticiper ces évolutions au mieux, seuls les États qui investiront dans la recherche et la diplomatie polaire pourront maîtriser quelque peu cet environnement nouveau. En la matière, les États-Unis, comme l'Union européenne, accusent un réel retard par rapport à la Russie ou à la Chine. Tandis que les zones polaires américaines ne comptent que 250 000 habitants et sont considérées comme en récession, le monde arctique russe connaît une croissance de 4 à 5 % par an et est industriellement exploité depuis l'époque tsariste, tout comme en Norvège, en Islande et au Groenland. L'espoir réside sans doute dans la production d'énergies renouvelables que l'Arctique peut favoriser pour ses pays riverains. 97 % de l'électricité norvégienne est produite par l'hydroélectricité, situation néanmoins paradoxale pour un pays qui poursuit ses forages en mer de Barents – pays qui a été sorti de la pauvreté par la découverte de gisements de pétrole dans les années 1960 – et fait par ailleurs fonctionner ses plateformes pétrolières… à l'hydroélectricité. Pour l'heure, l'hypermilitarisation de la zone, notamment de la part de la Russie pour défendre ses propres intérêts, comme les efforts de coopération de la Chine avec les autres membres du Conseil de l'Arctique, démontre bien que le

pôle Nord, dans la compétition mondiale aux ressources, a depuis longtemps cessé d'être un paradis blanc.

Risques de guerre autour d'une ressource vitale : l'eau

Bien que l'eau ne soit pas une denrée rare sur notre « planète bleue » – l'eau salée représentant 97,5 % de son hydrosphère, l'eau douce 2,5 % dans les inlandsis du Groenland et de l'Antarctique, ainsi que dans les glaciers des hautes chaînes de montagnes, le 0,7 % restant concernant les cours d'eau, lacs et nappes souterraines –, son accès constitue une problématique préoccupante pour de nombreux États. En 2017, d'après l'OMS, près de 2,2 milliards d'êtres humains ne bénéficiaient pas d'un accès sécurisé à l'eau potable, et chaque année, près de 830 000 personnes meurent de diarrhée à cause de l'insalubrité de leur eau de boisson. Elle est donc un enjeu précieux et vital pour la survie des sociétés humaines.

Bien qu'une documentation atteste son existence, la première « guerre de l'eau » connue dans l'histoire de l'humanité est d'une ancienneté qui lui conférerait presque le statut de légende. Elle opposa notoirement les cités sumériennes de Lagash et Umma vers 2500 av. J.-C., deux villes séparées d'environ 30 kilomètres et surtout situées sur une même branche fluviale… Umma au nord contrôlant les eaux et l'irrigation de toute la plaine, au grand désarroi de Lagash située en aval. Si depuis lors, aucune nation ne s'est opposée à une autre pour le contrôle de « l'or bleu », le XXIe siècle pourrait au contraire être témoin de plusieurs conflits de ce type. L'insécurité hydrique s'accroît d'année en année, et menacerait près d'un tiers de la population mondiale, qui vit dans des pays où le stress hydrique s'accentue, les sécheresses frappant près de 50 millions de personnes et causant près de 5 milliards de dollars de dégâts chaque année. Face à la croissance de la démographie mondiale, celle de l'urbanisation et l'aggravation des impacts du changement climatique, la demande en eau connaît une pression symétrique. Près de dix-sept pays situés majoritairement dans ce que les chercheurs nomment la « diagonale de la soif », qui s'étend du Maroc jusqu'à la Chine du Nord-Est en passant par le Proche et le Moyen-Orient, l'Asie centrale et du Sud, sont ainsi listés comme présentant des risques élevés par le World Resources Institute[5], tandis que l'Onu estime que près de 5 milliards de personnes pourraient connaître des pénuries d'eau d'ici

2050. En 2016, la Banque mondiale estimait que la raréfaction de l’eau exacerbée par le changement climatique pourrait amener certaines régions à accuser un recul du PIB de l’ordre de 6 % d’ici le milieu du siècle, et ce en raison de l’impact du manque d’eau sur l’agriculture, la santé et les revenus. Le rapport estime qu’avant trente ans, le système alimentaire global nécessitera entre 40 % et 50 % d’eau supplémentaire, tandis que la demande d’eau par les municipalités et l’industrie va augmenter de 50 à 70 %, et celle du secteur de l’énergie de 85 %. Ainsi, d’ici 2030, le monde pourrait faire face à un manque d’eau disponible d’environ 2 700 milliards de mètres cubes, avec une demande supérieure de 40 % aux disponibilités. À l’échelle mondiale, l’accès à l’eau est déjà devenu un enjeu économique et politique qui pourrait être source de tensions voire de conflits internationaux dramatiques.

Ce type de risque est désormais tellement pris au sérieux par la communauté scientifique qu’un « outil de prédiction » des potentielles zones de conflits autour des ressources hydriques en raréfaction a été mis au point par des chercheurs issus de six organisations, universités et ONG, en partenariat avec le gouvernement néerlandais, et rendu public en janvier 2020. Unique au monde, le système d’alerte « Water, Peace and Security » intègre près de quatre-vingts indicateurs sur les vingt dernières années, dont les données environnementales d’une région (son niveau de sécheresse, de précipitations, etc.) associées à ses données démographiques, politiques, économiques et sociales, afin de prédire les éventuels conflits liés à l’eau près d’un an à l’avance. L’outil est en libre accès sur Internet, bien qu’il soit avant tout destiné aux décideurs et a été, à cette fin, présenté au Conseil des Nations unies avant son lancement officiel. Pour les chercheurs et universitaires qui ont participé au projet, si la rareté de l’eau n’est pas à elle seule génératrice de conflits, elle agit comme un « multiplicateur de menaces ». Il y a un an, au moment de son lancement, le « WPS » estimait que l’Irak, le Mali, le Nigeria, l’Inde et le Pakistan étaient particulièrement concernés par un possible conflit autour des ressources hydriques. Dans le cas de l’Irak et du Mali, ce sont les mauvais choix opérés en matière de développement économique (notamment les barrages) qui sont responsables de la réduction du niveau de l’eau et du débit des rivières. Combinée à la pauvreté, aux inégalités et à l’instabilité politique ambiantes, la raréfaction de l’eau crée un climat particulièrement propice à une situation de conflit.

Aujourd’hui, 40 % de la population mondiale est établie dans les 250 bassins fluviaux transfrontaliers du globe, ce qui nécessite la coopération entre États voisins… et son absence crée les germes de conflits potentiels. Certains de ces *hotspots* sont désormais bien identifiés. Le triangle formé par l’Éthiopie, l’Égypte et le Soudan autour des sources du Nil et les tensions croissantes avec la mise en route du barrage de la Renaissance éthiopien est l’exemple le plus « brûlant » du continent africain, puisque pour l’heure, les négociations sur l’exploitation des eaux du fleuve, contrôlé par l’Éthiopie avec les risques de réduction du débit que cela représente pour l’Égypte en aval, restant au point mort[6].

En Asie centrale et du Sud, c’est la croissance économique énergivore de l’Inde et de la Chine qui constitue le principal enjeu autour de la maîtrise des ressources hydriques. Du côté de l’Inde, sa rivalité avec le Pakistan se trouve ainsi exacerbée par la bataille autour du contrôle des eaux de l’Indus, fondamental pour l’agriculture et la sécurité alimentaire du Pakistan, mais facilement instrumentalisé par l’Inde puisque sa source se trouve au Cachemire, qui est depuis 1947 l’enjeu d’un rapport de force constant. Dans une moindre mesure car l’idéologie s’y impose moins, l’Inde connaît également des tensions avec le Bangladesh concernant l’exploitation du système Gange-Brahmapoutre-Meghna. Cette compétition de ressources est d’autant plus exacerbée par les ambitions de la Chine, qui agit aussi dans la région comme une puissance déstabilisatrice afin d’assurer à la fois son développement économique et sa sécurité hydrique. Cette influence se fait sentir jusqu’en Asie centrale, point stratégique des « nouvelles routes de la soie », où le Kirghizstan et le Tadjikistan contrôlent les sources de l’Amou-Daria et du Syr-Daria dans une région déjà soumise à un fort stress hydrique depuis les débuts de l’assèchement de la mer d’Aral[7] par l’URSS dans les années 1960, afin de servir l’irrigation de la culture du coton au Turkménistan et en Ouzbékistan. L’Himalaya, et plus particulièrement le Tibet, est la source des principaux fleuves vitaux de l’Asie du Sud et du Sud-Est – l’Indus et le Gange, le Brahmapoutre, le Mékong et le Yangzi Jiang – et donc une zone d’intérêt géopolitique pour les grandes puissances nucléaires de la région, soumises à un stress hydrique de plus en plus important sous l’effet des sécheresses et du changement climatique. La Chine multiplie ainsi les constructions de barrages et d’infrastructures de détournement de l’eau du Mékong afin de répondre à ses propres pénuries d’eau, au détriment des pays qui dépendent de l’économie du delta, comme

le Vietnam, qui y concentre 25 % de son PIB. De manière très significative, la Chine a voté contre la Convention des Nations unies sur les utilisations des cours d'eau internationaux, tandis que l'Inde s'est abstenue.

Le Moyen-Orient incarne une autre zone à risques, d'abord entre la Turquie, la Syrie et l'Irak sur le partage des eaux de l'Euphrate, qui avait déjà failli déclencher deux conflits en 1974 et 1990. Ravagée par huit ans de guerre civile, la Syrie n'est pas aujourd'hui en mesure de répondre à une agression turque si d'aventure Ankara souhaitait résoudre ce différend. Elle rencontrerait néanmoins l'opposition de l'Iran et potentiellement d'Israël, qui est aussi en conflit avec Damas autour du contrôle du Golan, qui alimente le Jourdain, où l'État hébreu puise 35 % de son alimentation en eau.

Les tensions sont également croissantes entre les États-Unis et le Mexique, qui se partagent le contrôle des eaux du Colorado et du Río Grande depuis 1944. En vertu de leur accord, Mexico reçoit quatre fois plus de ressources hydriques, issues du fleuve Colorado, qu'il n'en accorde aux États-Unis, puisant sa part dans le Río Grande. En compensation, le Mexique relâche près de 512 millions de mètres cubes d'eau issus des barrages du nord du pays aux États-Unis. Mais le Mexique a failli à ses obligations depuis 2015, et devait donc relâcher plusieurs millions de mètres cubes en 2020… ce que les fermiers de l'État de Chihuahua, fortement impacté par la sécheresse, refusent. Depuis le début de l'automne 2020, ils ont pris le contrôle du barrage de la Boquilla. Le risque d'un conflit frontalier y est donc extrêmement élevé dans les prochaines années.

Dans toutes ces zones où le besoin en eau rejoint d'autres enjeux politiques, économiques et écologiques, le risque de voir survenir des « guerres de l'eau » est hautement probable. Si les tensions géopolitiques ne sont pas négligeables, il est vrai que jusqu'à présent, les efforts diplomatiques ont toujours primé sur la résolution par les armes. Il est d'autant plus nécessaire de privilégier les partages négociés de façon équitable que d'opter pour le rapport de force, dans la mesure où le changement climatique impactera de la même manière, et tôt ou tard, tous les pays belligérants.

« 21th century power : how clean energy will remake geopolitics », *The Economist*, 19 septembre 2020.

Jean-Michel Valantin, *op. cit.*, p. 1126.

Les deux inlandsis de l'Antarctique et du Groenland constituent les deux plus importantes masses de glace de la planète, donc naturellement constituées d'eau douce.
Un forum international fondé en 1996 et regroupant tous les pays ayant tout ou une partie de leur territoire situé en zone arctique. Il regroupe ainsi le Canada, le Danemark représentant le Groenland et les îles Féroé, les États-Unis, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Suède et la Russie, ainsi que six associations des peuples autochtones qui sont de droit membres permanents du Conseil.
Source : waterpeacesecurity.org
Voir cinquième partie, p. 223.
Cet assèchement est au demeurant considéré comme un désastre écologique : le volume de la mer d'Aral a diminué de 90 %, la quasi-totalité des poissons a disparu et les conséquences sur la santé et les moyens d'existence des populations locales sont dramatiques. La mortalité infantile y atteint ainsi les 188 %.

HUITIÈME PARTIE

MONDE SPATIAL, MONDE VIRTUEL : NOUVEAUX TERRITOIRES D'INFLUENCE

À mesure de son avancée sur le chemin du progrès technologique, la rivalité des États s'est exprimée d'abord sur terre et sur mer, puis dans les airs. Durant la seconde moitié du XXe siècle, l'ensemble des espaces terrestres étant maîtrisés, c'est dans l'espace extra-atmosphérique, position de surplomb ultime, que la projection de puissance a pu se poursuivre. Conditionnée par la rivalité soviéto-américaine durant la guerre froide, la conquête spatiale a permis aux États-Unis de s'affirmer durablement comme la première puissance hégémonique de cet espace vu, au même titre que tous les autres, comme un marqueur géopolitique de premier plan. Considérant la maîtrise spatiale comme une donnée capitale du déploiement de leurs capacités militaires, les Américains sont d'ailleurs les seuls à s'être dotés d'un programme spatial au budget colossal avec lequel aucun autre État ne peut, pour l'heure, rivaliser. Dans cette course à la fois industrielle, technologique et stratégique, les Européens ont su s'imposer comme une puissance crédible, notamment grâce à leur maîtrise des lanceurs acquise dans les années 1970-1980. Tous néanmoins assistent aujourd'hui à une mutation sans précédent de l'espace, dont l'accès s'est ouvert à de nouveaux acteurs publics aux ambitions impensables à peine vingt ans plus tôt – la Chine et l'Inde, mais aussi les puissances du monde arabo-musulman –, et surtout des acteurs privés « boostés » par l'essor des technologies numériques et les besoins accrus de nos sociétés en connexions rapides et satellitaires.

Espace extra-atmosphérique et espace virtuel incarnent donc deux « nouvelles frontières », deux « territoires » où la question de la souveraineté est omniprésente. Le traité de l'espace de 1967 actait le principe de non-souveraineté des États dans un lieu par définition de circulation avant

d'être un lieu d'exploitation éventuelle. Quant à la « Toile », espace d'ouverture par excellence dont l'ambition première était de connecter les individus en abolissant la notion de frontières et de limites, elle est devenue un gigantesque réseau que les États cherchent à encadrer et contrôler pour en maîtriser les dérives, mais aussi pour y projeter leur propre influence. Les interrogations des États face à l'émergence des acteurs privés et la concurrence potentielle qu'ils constituent nécessitent une réflexion sur de nouvelles règles de gouvernance, l'établissement de nouveaux usages voire un droit spécifique, afin d'éviter que ces deux territoires d'influence ne deviennent des « Far-West » aux mains des géants de la tech comme des puissances mondiales.

20

Géopolitique de l’espace : quand l’influence terrestre se poursuit dans les étoiles

Les « guerres des étoiles » n’ont rien de nouveau et ne se voient pas qu’au cinéma. L’espace exo-atmosphérique, ou extra-atmosphérique, constitue depuis 1945 un des lieux possibles d’un affrontement entre puissances. Longtemps marquée par la confrontation entre les États-Unis et l’Union soviétique, l’activité spatiale connaît aujourd’hui une mutation stratégique incontournable. Bien que le traité sur l’espace signé en 1967 indique un principe de non-souveraineté dans l’espace exo-atmosphérique et régit l’exploration et l’exploitation de la Lune et des autres corps célestes, celui-ci n’en représente pas moins un « champ de bataille » de plus en plus « arsenalisé », servant aux États à la fois à asseoir leur prestige technologique et à déployer leurs capacités militaires à des fins défensives. La nouveauté du XXIe siècle est qu’il est désormais investi par de nouveaux acteurs privés, portés par la révolution numérique et animés par de fortes ambitions commerciales. Face à des sociétés de plus en plus dépendantes des nouvelles technologies de communication, ce sont une nouvelle fois les États-Unis, à l’instar du récit de la conquête de l’espace dans les années 1960, qui s’imposent comme leaders d’une nouvelle dynamique portée par la Silicon Valley. Le « New Space » désigne cette nouvelle industrie spatiale d’origine privée qui a l’ambition de démocratiser et privatiser l’accès à l’espace, et dont les projets Blue Origin de Jeff Bezos, le patron d’Amazon, et SpaceX d’Elon Musk, celui de Tesla, sont les principaux moteurs. Face à des acteurs privés et publics de plus en plus nombreux, la concurrence s’intensifie, et les rivalités qui s’exercent sur Terre se déclinent également dans l’espace, ainsi entre la Chine et les États-Unis. Les Européens tiennent leur rang, mais leurs budgets restent encore sans

commune mesure avec ceux consacrés à la technologie spatiale par les premières puissances mondiales.

L'espace, un enjeu de souveraineté

L'espace risque-t-il véritablement de devenir une zone de conflits ? La question inquiète à mesure que l'on observe une « arsenalisation » croissante de la zone, en particulier lorsque Donald Trump a rompu avec le principe de non-militarisation de l'espace en 2018 en annonçant la création d'une « Space Force » comme sixième branche armée américaine. L'espace est un enjeu militaire majeur, et d'abord une zone de transit et de « placement » d'un arsenal militaire. Tout État souhaitant démontrer sa puissance à l'échelle internationale se doit d'occuper sa part de l'espace exo-atmosphérique en y plaçant le sien, à la fois pour une question de prestige, mais aussi pour renforcer ses capacités militaires et répondre aux exigences technologiques de la guerre moderne.

On ne peut d'ailleurs s'exonérer de commencer par un état des lieux des forces en présence, qui donne clairement l'avantage aux États-Unis. Pionniers dans l'utilisation des satellites à des fins militaires, ils sont encore le seul pays à disposer, depuis l'émergence des programmes spatiaux après 1945, d'une véritable stratégie spatiale, et se montrent soucieux de rester la première puissance mondiale spatiale, rôle qu'ils occupent incontestablement depuis la chute de l'URSS en 1991. Le budget fédéral américain pour 2021 prévoyait ainsi d'accorder près de 25 milliards de dollars à la Nasa, montant jamais atteint depuis 1970. Quelques mois avant l'élection présidentielle, Donald Trump tentait de séduire l'opinion en accélérant le programme Artemis, qui doit permettre un retour sur la Lune d'ici 2024, en lui attribuant la moitié de ces fonds – et ce au détriment de plusieurs programmes scientifiques et éducatifs. Le budget 2021 prévoyait aussi d'attribuer à la Space Force créée en décembre 2019 une ligne de 15,4 milliards de dollars. Au-delà du manque de réalisme d'une telle prévision budgétaire – qui tablait sur une croissance de 3 % par an pendant quinze ans, un scénario fatalement grevé par l'impact de la crise liée à la pandémie de Covid-19 –, il n'en reste pas moins vrai que la conquête et la maîtrise spatiales demeurent des fondamentaux du *story-telling* américain moderne à même de séduire l'opinion, comme Donald Trump l'avait lui-

même très bien perçu en déclarant que ces projets d'intérêt national étaient « bons pour l'emploi et tout le reste (sic) mais aussi pour la psyché du pays ».

Aucune nation au monde n'a consacré autant d'argent et de réflexion stratégique à la technologie spatiale que les États-Unis. En 2018, ils dépensaient ainsi 40,9 milliards de dollars pour ces programmes, soit six fois plus que la Chine, la Russie, la France et le Japon. Même si la Chine a progressé en nombre de lancements, 45 % des satellites mis en orbite restent américains, contre 16 % pour la Chine et 7 % pour la Russie[1]. La technologie spatiale appuie les opérations militaires terrestres américaines depuis les années 1990 et s'est assortie de moyens de défense pour protéger un arsenal susceptible d'être attaqué. Deux axes structurent ainsi la stratégie spatiale américaine : son aspect militaire, historique et fondamental, qui fait du Pentagone la première « agence spatiale » au monde, et sa dimension exploratrice. Les États-Unis ont su surtout développer une maîtrise sans pareille pour faire évoluer cet espace et les technologies afférentes, en lien avec les besoins de la société et leurs propres intérêts stratégiques, démontrant une capacité d'anticipation qui fait si souvent défaut aux politiques.

Dans le cadre de sa montée en puissance, la Chine développe aussi son influence et ses compétences dans le domaine spatial. Si elle reste très loin derrière le budget annuel américain, avec seulement 11 milliards de dollars, elle s'impose néanmoins comme le deuxième lanceur mondial de satellites en volume, avec trente-neuf lancements en 2018. Elle a démontré ses progrès technologiques en posant un module sur la Lune et ambitionne de construire une station spatiale d'ici à 2022, ainsi que d'aller sur Mars. L'Inde consacre un budget encore plus faible à ses ambitions spatiales (à peine 1,5 milliard de dollars par an), néanmoins elle est parvenue à développer son propre système de navigation, des satellites low cost, et vise également l'autonomie en fabriquant ses propres lanceurs, une preuve de maîtrise technologique. L'émergence des Émirats arabes unis dans le cercle très fermé de la conquête spatiale apparaît en revanche comme une réelle nouveauté. La fédération mise en effet sur l'industrie spatiale pour diversifier son économie et apparaître comme une puissance crédible sur la scène internationale. Hazza al-Manzouri est ainsi devenu le premier astronaute arabe à avoir rejoint la Station spatiale internationale, en septembre 2019, faisant entrer son pays, cinquante ans après sa fondation,

dans l’histoire de la conquête spatiale. L’ambition des Émirats va même jusqu’à concurrencer la Chine et les États-Unis dans l’exploration de Mars, puisqu’ils envisagent l’établissement d’une colonie sur la planète rouge d’ici à peine un siècle… en 2117 ! De l’autre côté du golfe Persique, et bien qu’il ne soit pas considéré comme une puissance spatiale émergente, l’Iran a néanmoins démontré sa maîtrise des lancements de missiles balistiques à plusieurs reprises au cours de la décennie passée, la Force aérospatiale des Gardiens de la révolution œuvrant en ce sens depuis au moins une trentaine d’années. C’est ainsi qu’en 2009, avec l’aide de la Corée du Nord, l’Iran est devenu la dixième nation à placer un satellite en orbite à l’aide d’un lanceur développé nationalement. Les sanctions internationales établies à la suite de ce lancer ont certes considérablement ralenti l’essor du secteur spatial national, mais pas la mise au point de capacités militaires de pointe.

Face à ces nouveaux acteurs, la Russie et le Japon, puissances spatiales pionnières au XXe siècle, sont nettement passés au second plan soit par manque de moyens technologiques, soit en raison de difficultés pour exporter une technologie pourtant à la pointe. Seuls les Européens parviennent à maintenir le rang qu’ils ont acquis dès les années 1960-1970 – la France est devenue la troisième puissance spatiale dès 1963 en étant capable de mettre un satellite sur orbite – bien que la politique spatiale reste une compétence des États et que ceux-ci ne soient pas tous égaux en la matière. La France dispose donc d’outils comme le Centre national d’études spatiales – qui a vocation à être le moteur de l’Europe spatiale depuis sa fondation en 1961 –, mais seuls le Royaume-Uni, l’Allemagne et l’Italie peuvent prétendre dominer eux aussi le secteur.

Si ces nations mettent en avant leurs compétences spatiales, c’est avant tout dans une optique militaire et défensive, la guerre moderne dépendant désormais d’une connexion indépendante et permanente. C’est à cet égard que l’espace peut devenir un enjeu stratégique de souveraineté pour les États qui y évoluent, et l’accroissement du nombre d’acteurs en présence en témoigne. Chacun veut y assurer son autonomie et garantir à la fois sa cybersécurité et sa sécurité nationale, d’autant plus que celle-ci est bouleversée par l’irruption de nouveaux acteurs privés.

L’émergence des acteurs privés dans l’espace extra-atmosphérique

Les puissances spatiales ont longtemps inscrit la maîtrise de l’espace dans le temps long. Les contraintes physiques qui y règnent ont nécessité des programmes établis sur plusieurs années et des investissements conséquents pour permettre d’atteindre le développement technologique requis. L’arrivée des acteurs du New Space, menés essentiellement par les Gafam, dotés d’une capacité d’investissement hors du commun, d’une maîtrise des technologies liées à la gestion des données et d’un dynamisme qui contraste fortement avec la lourdeur administrative des États et leurs contraintes budgétaires a rompu cet équilibre. L’évolution technologique, qui a permis la révolution du numérique et le lancement de satellites de plus en plus petits et performants, a facilité cette émergence. En 2019, on comptait ainsi plus de 2 000 satellites en orbite au-dessus de la Terre, dont la moitié avait été lancée depuis 2015 seulement. Deux tiers de ces satellites sont envoyés en orbite basse et concernent l’imagerie terrestre, la météorologie et les télécommunications. Les satellites aidant à la navigation sont en orbite dite moyenne, tandis qu’environ un quart des satellites sont en orbite géostationnaire à 36 000 kilomètres de la Terre. L’originalité de ces nouveaux acteurs est de démocratiser profondément le rapport à l’espace extra-atmosphérique, en utilisant en premier lieu les données spatiales pour perfectionner de nouveaux services et applications à destination des usagers, et de réenchanter l’exploration spatiale en la rendant accessible au commun des mortels et en en faisant la principale solution contre les dangers d’extinction qui nous menacent. L’ambition non dissimulée de SolarCity, Tesla et SpaceX est ainsi, selon leur fondateur Elon Musk, de réduire d’un côté le réchauffement climatique par la production et la consommation d’énergie durable, et de réduire le « risque de l’extinction humaine » en créant une vie multiplanétaire et en établissant une colonie humaine sur Mars. SpaceX a été la première compagnie privée à envoyer des astronautes dans l’espace en 2020, et sa fusée réutilisable a fortement fait chuter le coût de l’accès à l’espace, reléguant à l’arrière-plan le programme européen Ariane. Certes, pour l’heure, les prototypes de la fameuse fusée Starship de SpaceX ont échoué par trois fois lors de leurs tests – en décembre 2020, puis février et mars 2021 – après s’être écrasés à l’atterrissage… S’il reste des progrès techniques à faire, les avancées immenses accomplies par un acteur privé le rendent déjà suffisamment crédible et *disruptif* pour être pris au sérieux par ses concurrents, qui sont généralement des États.

Face à cette démocratisation et cette concurrence, l'espace est donc un territoire en pleine mutation puisque son utilisation dépasse désormais largement la sphère militaire, et occupe une importance croissante dans la vie quotidienne des sociétés du monde entier. Cette tendance n'est pas appelée à ralentir, au contraire, ce qui génère risques et opportunités. Les acteurs du New Space tablent naturellement sur une croissance exponentielle de la demande des données d'origine satellitaire. La crise actuelle, avec le développement du recours au numérique pour continuer à faire tourner les économies – à travers le télétravail ou l'e-commerce – paraît déjà leur donner raison, et en l'espèce, leurs compétences en matière de gestion des données et de diffusion de l'information, leur compréhension des besoins et attentes des utilisateurs dans des domaines aussi variés que les objets connectés ou les transactions en ligne constitue un atout.

Ils ne sont cependant pas les seuls acteurs « privés » à se lancer dans l'espace. Le perfectionnement des outils et la réduction de leurs coûts – via la miniaturisation, l'impression 3D ou encore l'intelligence artificielle – permettent à des start-ups ou même des universités d'assembler leur propre satellite. Preuve de cette plus grande facilité d'accès, près de soixante-dix pays possèdent déjà au moins un satellite en orbite. Elles permettent de surcroît une réalisation d'imagerie d'observation de la Terre plus performante. La maîtrise des flux d'informations est donc devenue un enjeu de souveraineté qui n'a pas échappé aux États acteurs traditionnels de la scène spatiale, comme aux nouveaux venus qui souhaitent avant tout exercer leur influence extra-atmosphérique avec le plus d'autonomie possible. La mise en concurrence provoquée par les acteurs du New Space semble avoir radicalement rompu avec l'idée d'une « élite » spatiale, qui oblige ainsi les modèles traditionnels, notamment européens, à renforcer leurs investissements pour rester au niveau face à des acteurs privés ambitieux et puissants. Cette stimulation peut au demeurant permettre de soutenir l'innovation et générer une source d'emplois et de développement économique bienvenus.

La nécessité d'une réglementation internationale pour un « territoire » particulier

Compte tenu des conditions propres à l'espace extra-atmosphérique, l'exercice de la puissance y est forcément particulier. Les menaces sur l'espace sont diverses et nombreuses, elles peuvent provenir d'actions délibérées d'États, menées dans une logique militaire, mais aussi d'aléas par nature imprévisibles : les débris et la météo spatiale, c'est-à-dire des actions involontaires de l'homme ou de la nature, présentent ainsi des risques importants pour toute opération. Ce qui semble avoir prémuni pour l'heure l'espace d'une véritable course aux armements reste son identité comme « lieu de circulation ». Le fait est qu'en dépit de l'hyperpuissance américaine qui continue à s'y montrer hégémonique, un relatif équilibre s'est installé et maintenu depuis trente ans. Il n'existe pourtant presque pas de traités internationaux régissant l'exploitation du domaine spatial de manière contraignante. Une étonnante « sanctuarisation » de l'espace s'est ainsi développée au fil des décennies face à l'inquiétude qu'il génère par sa nature mouvante et instable, encore suffisamment importante pour qu'aucune puissance ne cède à la tentation d'y déclencher une « guerre spatiale ». Les tensions restent néanmoins aussi présentes qu'ailleurs, mais l'art de la dissuasion s'y exerce sans doute mieux que dans tout autre territoire d'influence. En 2007, la destruction par la Chine d'un de ses propres satellites, qui a produit un nuage de débris spatiaux toujours pas résorbé, et la riposte américaine un an plus tard à plus basse altitude pour éviter des dommages similaires, démontraient le niveau d'intervention militaire atteint, suffisamment efficace pour intervenir dans l'espace et riposter. À cet égard, l'espace est déjà devenu un nouveau territoire d'expression du rapport de force à travers de nouvelles capacités de dissuasion.

La prise de conscience collective d'une vulnérabilité et d'une dépendance renforcée des systèmes spatiaux oblige néanmoins à envisager un cadre juridique à même de stabiliser l'espace extra-atmosphérique. On peut faire remonter les premiers efforts de régulation à la guerre froide, avec notamment le traité sur les usages pacifiques de l'espace signé en 1967, qui établit le principe du libre accès à l'espace, y interdit le placement d'armes nucléaires mais autorise le transit et l'explosion d'armes nucléaires en altitude, ainsi que les systèmes de missiles antisatellites (Asat). Les négociations de 1978 visant à compléter ces interdictions n'ont pas abouti. Aujourd'hui, la recherche de nouveaux modes de régulation de l'espace et l'établissement de traités internationaux adaptés au contexte actuel

s'imposent face à la mutation de ce territoire d'influence, l'imbrication toujours plus importante des acteurs étatiques et privés et l'accroissement de la dépendance technologique des puissances spatiales, qui constituent autant de faiblesses.

Guilhem Penent, « L'espace au XXIe siècle : à la recherche d'un nouvel équilibre », *Politique étrangère*, Ifri, printemps 2020.

21

Internet, créature bénéfique ou incontrôlable ?

Du début du siècle à aujourd’hui, vingt ans se sont écoulés, vingt ans qui ont suffi pour imposer au monde une révolution technologique comme il n’en avait plus connu depuis l’invention de l’imprimerie. Internet, vaste réseau mondial dont les balbutiements remontent aux années 1960 mais dont les usages se sont largement propagés à partir de la fin des années 1990, s’est imposé aux individus, aux entreprises et aux États comme un « nouveau monde » *a priori* dépourvu de frontières et de cadres juridiques formels, permettant la concentration et la diffusion d’un volume d’informations et de données qui défie désormais l’imagination : 44,7 milliards de SMS et de MMS auraient ainsi été envoyés en France au premier trimestre 2018 ; entre janvier et août 2019, plus de 45 584 milliards de mails auraient été partagés à travers le monde[1]. On compte enfin près de 3 milliards d’utilisateurs d’Internet sur la planète. Des systèmes de transports et de distribution d’énergie à la finance internationale en passant par les services publics, le e-commerce et même les rapports sociaux, et évidemment les enjeux géopolitiques, aucun domaine de la vie humaine n’échappe désormais à l’omniprésence de cet outil et en dépend parfois plus que de raison, ce qui le fait réellement apparaître comme le *pharmakôn* théorisé par les penseurs grecs antiques : à la fois remède et poison, bénéfique s’il est bien dosé, nocif si on en abuse. Car chaque progrès ou évolution technologique du monde numérique apparaît comme une nouvelle rupture, renforçant chaque fois un peu plus l’interdépendance globale des systèmes d’information et de communication, et engendrant autant de nouvelles opportunités que de menaces. On peut en juger en considérant le nombre d’utilisateurs de certains des applications et sites les plus populaires au monde : en 2017, Facebook comptait 1,79 milliard d’utilisateurs, WhatsApp et YouTube 1 milliard chacun, Instagram 600 millions.

Ce « poids démographique » d’acteurs privés représente un formidable outil de mise en commun du savoir et de connexion entre des individus qui n’auraient peut-être jamais eu l’occasion ou l’opportunité d’échanger, voire de se rencontrer, sans leur aide. Ils favorisent l’organisation et la mobilisation, l’expression des opinions, mais constituent aussi de redoutables outils d’influence, de propagande, voire de manipulation. Ils peuvent servir aussi bien le bien commun que la défense d’intérêts économiques ou politiques. Comme tout espace géopolitique – maritime, aérien, spatial –, le territoire numérique a vu émerger la figure du pirate, à la fois avec une connotation romantique lorsqu’il s’agit de démocratiser l’accès à la culture et à la connaissance, de contourner la censure des États ou de structurer une révolution, mais aussi avec une dimension sécuritaire inquiétante lorsqu’on aborde la question de la cybersécurité et des cyberattaques, voire de la cyberguerre, une menace de plus en plus réaliste, au point que l’Otan considère désormais le monde numérique comme un champ de bataille parmi d’autres, et d’autant plus difficile à appréhender que les menaces y sont invisibles.

Est-il seulement possible d’éviter d’instaurer une gouvernance pour une telle « créature » qui, en ouvrant un nouveau champ des possibles, en inaugurant de nouveaux usages, a bouleversé les sociétés humaines à jamais, et jusqu’au rapport des individus à leur environnement ? Comment maîtrise-t-on un réseau mondial aujourd’hui essentiellement dominé par les deux premières puissances que sont les États-Unis, pays créateur et encore largement dominant de ce réseau, et la Chine, qui aspire à proposer son propre modèle de réseau numérique mondial, au risque comme le craignent les Occidentaux d’imposer un modèle orwellien de surveillance généralisée ? La question de la souveraineté numérique, encore rarement abordée il y a quelques années, est à cet égard devenue un enjeu stratégique central pour les États.

Splendeurs et misères d’Internet

En développant de manière exponentielle flux d’informations et médiums pour y accéder – des sites Internet « artisanaux » du début des années 2000, nous sommes passés aux smartphones et aux applications mobiles –, Internet a fortement contribué à métamorphoser le rapport au monde des

individus, qui se retrouvent seuls pour appréhender et distinguer le réel du virtuel, le vrai du faux, la vie privée de la vie publique. Une « culture numérique » a émergé, tout comme de nouveaux métiers – développeurs et *community managers*. Le monde lui-même s'est physiquement adapté à la révolution numérique. Outre les satellites lancés dans l'espace, les fonds marins abritent aujourd'hui 448 câbles en fibre optique qui s'étendraient sur 1,2 million de kilomètres, selon le relevé de la société de conseil en télécommunications TeleGeography. Ces « autoroutes de l'information » assurent aujourd'hui les transmissions des données intercontinentales et sont indispensables au fonctionnement d'Internet. Sans surprise, ce sont les États-Unis, la Chine et l'Union européenne, ainsi que les pays du golfe Persique, qui figurent parmi les zones les plus vulnérables à une coupure d'Internet, et donc à leur isolement du réseau mondial en cas d'attaque ou d'endommagement de ces câbles sous-marins.

Le cyberespace constitue donc un territoire de tous les possibles pour une multitude d'acteurs en termes de contrôle, d'influence et de pouvoir. États, entreprises et individus y ont accès de façon *a priori* égalitaire, sans domaine réservé et sans limites. La dimension fondamentale et la plus séduisante d'Internet est qu'il constitue un espace libertaire, où n'importe quel individu peut contourner les pouvoirs traditionnels. Les rapports de force entre les différents acteurs, qu'ils soient économiques, politiques ou de simples citoyens, sont devenus directs et ont dès lors gagné en brutalité. L'épopée des lanceurs d'alerte permet aujourd'hui d'incriminer de grandes entreprises ou des groupes d'intérêt et de faire évoluer leur positionnement, par exemple sur des questions environnementales. Le *shaming* de personnalités politiques, ou la dénonciation de faits sociaux comme le harcèlement sexuel et les inégalités de genre – le phénomène #MeToo était initialement un *trend* sur Twitter avant de devenir le symbole de la libération de la parole féminine sur ces sujets trop longtemps tabous – y sont également rendus possibles et amplifiés, au point d'imposer désormais de nouvelles normes sociales, des obligations de transparence et de sincérité aux dirigeants comme aux acteurs économiques, et jusqu'aux célébrités, parfois au point de devenir une forme de diktat qui pose de plus en plus question.

Mais dépourvu de protection en l'absence d'un véritable cadre juridique, l'individu y est aussi plus fragile et plus facilement influençable, notamment face aux acteurs économiques qui ont rapidement compris les

potentialités mercantiles offertes par le monde numérique en matière d'influence et de manipulation des « besoins » des consommateurs. Les Gafam, aujourd'hui de grandes entreprises comptant parfois plus de 30 000 employés à travers le monde, à l'instar de Facebook, ont toutes commencé selon un nouveau modèle d'organisation, la start-up, capable de travailler efficacement avec des effectifs réduits et pour des coûts relativement faibles. L'évolution du « produit » qu'elles proposent, qu'il s'agisse d'une ligne de vêtements ou d'un réseau social, se nourrit des échanges établis directement avec les internautes, qui deviennent à la fois acteurs et spectateurs du processus. Les échanges gagnent en fluidité et en rapidité, le nombre d'intermédiaires diminue, donnant l'illusion au consommateur de « maîtriser » davantage son acte d'achat ou sa participation. Il n'en est évidemment rien, les plateformes numériques maîtrisant à la perfection les techniques de communication et de marketing à même de susciter l'adhésion, voire l'addiction. Elles se rendent incontournables en proposant des biens compatibles avec leurs seuls systèmes d'exploitation. Ainsi un iPhone ne fonctionne-t-il qu'avec un système Apple, les e-books achetés sur Amazon ne peuvent être lus que sur Kindle, la liseuse mise au point par la firme. Ce faisant, le monde numérique s'uniformise, et uniformise également les univers qu'il touche, qu'il s'agisse des styles de vie, des esthétiques… ou des opinions. La bataille d'arrière-fond qui se joue dans le monde numérique est avant tout celle pour la conservation d'une diversité des cultures et des usages. En prétendant contourner les législations – comme Facebook l'a fait en se dotant d'un « Conseil des Sages » réunissant scientifiques et personnalités politiques – ou en s'estimant capables d'avoir une influence jusque dans la fiscalité – Facebook, toujours, s'imagine capable de battre monnaie à l'instar d'un État, avec la création du Libra –, les Gafam apparaissent effectivement comme « une version moderne des grandes entreprises coloniales qui ont acquis des fonctions commerciales, puis régaliennes et militaires comme l'East India Company entre le XVIIe et le XIXe siècle, qui mit l'Inde sous sa coupe[2] ». La personnalisation des publicités vues par les consommateurs démontre l'importance capitale de l'utilisation des données, enjeu central du cyberespace qui n'a pas échappé aux États, et sur lequel ils concentrent désormais leurs efforts pour reprendre le contrôle d'un réseau qui leur a longtemps échappé.

Le cyberespace, lieu bien réel de la projection de puissance des États

Fin décembre 2020, les États-Unis révélaient avoir été victimes d'une gigantesque cyberattaque mise en œuvre depuis le mois de mars contre de nombreuses agences étatiques et des milliers d'entreprises privées. Des pirates agissant, selon Washington, pour le compte du renseignement russe, ont ainsi réussi à s'infiltrer dans les réseaux du gouvernement et des entreprises via un logiciel de gestion baptisé SolarWinds, et dont une mise à jour a permis de récolter des données sensibles. L'ampleur exacte des dégâts devait prendre des mois avant d'être déterminée. Israël a révélé avoir subi le même type de fuite de données à l'automne 2020, lorsque de grandes entreprises israéliennes se sont vu dérober près d'un téraoctet de données par les hackers du groupe informatique Pay2Key, qui œuvraient cette fois pour le compte de l'Iran. Le monde sans frontières que constituait Internet à ses débuts est de plus en plus soumis à l'émergence de tactiques pour redonner le pouvoir aux États, et la « cyberguerre » en fait partie. Le « village global » est un champ de bataille comme les autres où s'expriment rivalités et stratégies de domination des États.

Les deux actualités rappelées ici démontrent que le monde imaginé par l'écrivain William Gibson dans son premier livre *Neuromancer*[3] n'appartient plus au domaine de la fiction. Trente-sept ans plus tard, les « cowboys du cyberespace » s'infiltrant dans les banques de données des « mégacorporations » en exploitant leurs failles pour les revendre au plus offrant, œuvrent non pas pour leur propre compte, mais plus généralement pour celui d'États. Les menaces que recèle le cyberespace sont d'autant plus inquiétantes que les notions de criminalité s'y exercent de la même manière que dans le monde réel, en y ajoutant une difficulté supplémentaire : la nécessité d'une grande maîtrise technologique pour s'en prémunir et pour identifier les auteurs. Étrangement, l'espace intangible qu'est Internet, dépourvu de frontières, les voit réapparaître dès lors que certaines limites sont franchies – souveraineté des États, caractère privé des informations publiques ou privées. « Cyberespace » est d'ailleurs un terme quelque peu oublié du grand public en dehors du mouvement cyberpunk, jusqu'à sa résurgence au début des années 2000 dans les discours politiques, qui identifie très clairement un territoire à contrôler, protéger voire dominer. Puisqu'il possède malgré tout des frontières, invisibles mais bien réelles, il touche aux notions de souveraineté, de droit et de sécurité nationale. Les

États-Unis, la Chine et la Russie, trois pays en pointe sur les techniques de renseignement, ont été à ce titre les premiers à réellement anticiper ses enjeux stratégiques. L'émergence des premiers hackers, donc des possibilités d'exploitation des failles des réseaux et systèmes informatiques pour obtenir des informations sensibles, a été rapidement perçue comme un risque majeur pour la sécurité et la défense des États. De la cyberattaque visant la collecte d'informations au cyberterrorisme capable de mettre en péril des infrastructures dites sensibles – base militaire, site nucléaire ou encore simple réseau d'eau potable comme ce fut le cas en février 2021 en Floride, où le pirate informatique avait donné des instructions pour augmenter à un niveau dangereux la concentration d'un additif chimique[4]… –, les avatars sont multiples et d'autant plus difficiles à anticiper qu'ils nécessitent d'être toujours à la pointe des dernières avancées technologiques. Apparenter tout hacker à un « terroriste » constitue néanmoins un glissement sémantique d'autant plus dangereux qu'il peut varier selon les lieux et les contextes : on peut difficilement associer les hackers « gangsters » et ceux qui, vivant par exemple en dictature, contribuent par leur maîtrise technologique à contourner la censure voire à organiser des mouvements sociaux salutaires. Tout est question de point de vue.

Mais une cyberattaque peut également être le fruit d'une action directe et volontaire d'un État envers un autre. Être en mesure d'affecter les réseaux d'un pays ou ses capacités opérationnelles, d'y maîtriser le flux d'informations, voire de manipuler son opinion publique – la Russie en l'occurrence maîtrise ce domaine à la perfection – constitue un avantage certain sur l'adversaire, avec l'assurance supplémentaire d'une traçabilité difficile à établir. Opérant à distance, les responsables d'actes criminels peuvent à loisir faire disparaître rapidement toute preuve et complexifier les enquêtes. En conséquence, les stratégies de dissuasion et de riposte sont d'autant plus complexes à mettre en œuvre. L'émergence de Daech a illustré la facilité avec laquelle des organisations non étatiques peuvent recruter, fédérer et diffuser leur idéologie via les réseaux sociaux de manière transnationale, tout comme la coordination d'actions violentes sur plusieurs théâtres d'opérations à travers le monde. Les cas de « radicalisation isolée » sont désormais devenus suffisamment courants pour que l'on soit convaincu de la difficulté, voire de l'impossibilité pour les États d'anticiper de tels mouvements. Seules la coopération internationale

et donc la mise en place d'une législation à l'échelle mondiale peuvent être à même de lutter efficacement contre la cybercriminalité. Paradoxalement, les États possédant une grande maîtrise technologique trouveront toujours les moyens d'innover et de perfectionner la résilience de leurs réseaux, mais leur dépendance en fera également les plus vulnérables. La compétition de puissance se joue alors sur le niveau de protection qu'un pays est capable d'assurer à ses ressources cybernétiques, ce qui passe en premier lieu par la surveillance, comme l'ont démontré en 2013 les révélations d'Edward Snowden sur la capacité de surveillance des États.

En vingt ans, les États ont donc progressivement considéré le cyberespace comme un territoire d'influence et de projection de puissance, toute la difficulté résidant dans la nature même du réseau, lieu artificiel de liberté et d'ouverture qui limite leur contrôle. Ils se sont dotés de nouvelles structures à même de faire face aux menaces provenant des individus ou des groupes d'intérêts comme des acteurs économiques, mais aussi d'user des potentialités du monde numérique à des fins stratégiques. Les réseaux sociaux ont ainsi acquis une dimension très politique, dont témoigne la propagation des *fake news* – et les États y sont désormais très sensibles depuis le scandale de Cambridge Analytica sur la manipulation de masse[5]. Ils peuvent être également d'excellents moyens d'identifier les groupes d'opposition et les dissidents, en particulier dans les régimes autoritaires. Tous ces réseaux, y compris Facebook et Instagram, réseaux phares de l'hyper-individualisme et de l'autopromotion, sont devenus des outils de conviction politique et ont donc acquis un pouvoir géopolitique. La circulation des contenus, l'information, les *fake news* posent la question de leur appréciation et de la manière dont le réseau Internet peut, ou pas, être contrôlé par certains acteurs pour les filtrer ou les bloquer. La réflexion aboutit alors à des notions différentes de la liberté d'expression, qui peut être questionnée par les différents acteurs et États agissant sur le réseau. Et selon les données accessibles ou selon le droit en vigueur dans un pays donné, la légalité de certains contenus sera variable. Certains États – la Chine, la Russie, l'Iran, la Biélorussie, l'Inde au Cachemire – ont pu ainsi couper les réseaux ou bloquer les flux.

De façon surprenante, c'est aux États-Unis que le débat a été singulièrement relancé lorsque, début 2021, l'irruption des partisans de Donald Trump à l'intérieur du Capitole a entraîné la suspension en vingt-quatre heures des comptes Twitter, Facebook et YouTube du président

américain, accusé d'avoir attisé la haine et suscité l'émeute par ses virulents posts sur les réseaux sociaux. Le fait n'avait pourtant rien de nouveau, après quatre ans d'une présidence dont l'instrument de communication principal s'appelait Twitter et qui n'avait pas pour habitude de s'autocensurer… Si cette suspension est intervenue quinze jours avant la fin du mandat de Donald Trump, c'est sans doute, en premier lieu, pour donner des gages à la future administration démocrate. Pour autant, le fondateur et président de la plateforme, Jack Dorsey, estimait que si cette solution était la seule envisageable, elle n'en restait pas moins un « échec » – celui de n'avoir pas réussi à créer un espace de conversation « saine » – et surtout qu'elle constituait un précédent.

De fait, les plateformes de réseaux sociaux sont, à l'instar de Janus, dotées d'un double visage. Jusqu'à présent, elles étaient régulièrement accusées de laxisme lorsqu'elles se refusaient à supprimer du contenu sensible, surtout lorsque ce contenu était diffusé par un pays étranger soumis à des lois différentes concernant la liberté d'expression. Le cas s'est manifesté en France en 2012, lorsque la justice française a mis près de dix mois à obtenir de Twitter les données permettant d'identifier les auteurs de blagues antisémites diffusées sous le *hashtag* #UnBonJuif. Les émeutes du 6 janvier 2021 à Washington ont, semble-t-il, donné lien à une réponse différente de la part des plateformes, accusées d'avoir suscité l'émergence de groupes comme QAnon… sans doute sous pression de l'opinion et de la classe politique américaine. Mais nombreux sont ceux, justement outre-Atlantique où la liberté d'expression est un des premiers droits fondamentaux, à s'être alarmés de cette capacité dont disposent les Gafam de « couper » du jour au lendemain toute possibilité de communication sur leurs plateformes, au gré des aléas politiques. Twitter, Facebook et consorts peuvent donc également présenter un autre visage, celui du censeur, d'autant plus inquiétant qu'ils disposent d'une maîtrise technologique sur laquelle aucun acteur public n'a la main. La résilience du réseau réside néanmoins dans l'existence permanente – du moins pour l'heure – de portes de sortie, de moyens de contournement, par exemple avec les VPN… ou les pirates.

Une gouvernance mondiale difficile à mettre en œuvre

La « souveraineté numérique » est donc devenue une question centrale pour les États afin de regagner en influence. En Occident, cela passe par une régulation, voire un démantèlement des Gafam au nom de la défense de la démocratie. 2021 a été annoncée comme une année sans précédent, en raison de la multiplication des actions judiciaires destinées à les encadrer qui vont être lancées à leur encontre de part et d'autre de l'Atlantique – le tout au nom de la concurrence. Aux États-Unis, cinq plaintes « antitrust » ont été déposées contre Google et Facebook, tandis que la Commission européenne a dévoilé fin 2020 un projet de régulation des grandes plateformes numériques. Ces actions sont les premières à être entreprises contre les Gafam depuis le procès de Microsoft… il y a justement vingt ans. Le fait que l'exclusion des Gafam du marché européen soit ne serait-ce qu'évoquée démontre un immense progrès de l'Europe dans l'appréhension des problématiques numériques. Car si les sanctions économiques et les amendes de quelques milliards d'euros ne peuvent effrayer des entreprises capables de doubler leur capitalisation durant une crise économique mondiale – comme Apple l'a fait au cœur de la pandémie, passant de 1 000 à 2 000 milliards de dollars –, s'attaquer à leur modèle économique et à leur mode de collecte des données constitue en revanche pour elles une véritable menace.

Dans cette course à la souveraineté, deux modèles semblent émerger et s'opposer : le modèle américain et le modèle chinois, transposant encore une fois la rivalité sino-américaine dans le cyberespace et stérilisant tout effort de mise au point d'une gouvernance mondiale d'Internet, même si l'Union européenne tente de proposer une troisième voie basée sur la régulation et la défense des libertés des citoyens. Donald Trump a ainsi exigé que l'application chinoise TikTok passe sous contrôle américain pour récolter les données des utilisateurs, ou n'a pas permis à la firme Huawei de vendre ses technologies aux États-Unis ou d'y déployer la 5G, avant tout pour préserver la compétitivité des acteurs économiques américains et limiter une dépendance technologique auprès d'un acteur extérieur dont l'agenda est sujet à caution. Les Européens font face à la même problématique lorsqu'ils doivent accepter ou refuser que les données sensibles de leurs citoyens soient traitées outre-Atlantique par des Gafam soumis au droit américain, et notamment au *Cloud Act*, qui permet aux services de renseignements d'exiger la transmission d'informations sur les

utilisateurs auprès de ces sociétés qui sont obligées de répondre à cette exigence.

Imposer un réseau alternatif au modèle américain à l'échelle mondiale reste néanmoins un objectif géopolitique pour la Chine. En septembre 2019, les ingénieurs chinois ont ainsi présenté au siège de l'Union internationale des télécommunications, basée à Genève, un « new IP », soit un nouveau protocole Internet, censé remplacer l'architecture virtuelle actuelle afin de garantir la souveraineté numérique des États. Un tel projet suggérait un passage de l'idée de « village global » qu'était Internet à celle d'une fragmentation technique, politique et commerciale plus sécurisée. Mais avec cette proposition, la Chine se retrouve dans une forme d'injonction paradoxale. Bien qu'étant un régime autoritaire exerçant un hypercontrôle social qui passe par la maîtrise des flux d'Internet, elle ne peut se permettre de revenir sur les fondamentaux architecturaux du réseau mondial, sous peine de risquer une non-interopérabilité et de se couper du reste du monde. Si, pour l'heure, la méfiance vis-à-vis de la Chine est élevée et que le monde occidental veille à défendre ses intérêts dans le monde numérique, rien n'interdit de penser que le modèle d'une surveillance généralisée puisse séduire, tant les régimes autoritaires que les démocraties.

La question d'une gouvernance mondiale d'Internet ou de sa recentralisation obtient difficilement un consensus car le réseau actuel fonctionne, notamment pendant les crises, se montre résilient, stable et interopérable, et permet à des réseaux hétérogènes qui n'ont pas les mêmes usages de communiquer les uns avec les autres sur la base de protocoles communs. En revanche, le réseau a engendré depuis les révélations de l'affaire Snowden une réelle méfiance. Certes, la surveillance électronique, dont le système Echelon reste la manifestation la plus évidente[6], existe depuis cinq ou six décennies. Mais la divulgation des liaisons dangereuses – et obligatoires – entre les Gafam et les agences de renseignements américaines a rompu un des principes fondamentaux de l'espace libertaire qu'était Internet, à savoir la confiance que le réseau doit inspirer à ses utilisateurs. Outre une surveillance politique, il existe ainsi une surveillance entre acteurs économiques et à l'encontre des utilisateurs qui a naturellement créé suspicion et méfiance, tant chez les internautes que chez les investisseurs.

Depuis sa création en 1969, Internet s'est doté de cadres – le W3C[7] en 1994, l'Icann[8] en 1998. Pour autant, déterminer une gouvernance mondiale

d’Internet était voué à l’échec face à la volonté des États-Unis de conserver leur hégémonie en la matière. À la fois créateurs et *de facto* gestionnaires du réseau en raison de la prééminence de leurs entreprises *tech*, ceux-ci n’avaient en effet aucun intérêt à abandonner une telle domination stratégique. Le Sommet mondial sur la société de l’information qui s’est tenu à Genève en décembre 2003 a été précisément motivé par l’inquiétude des États non alignés face à un tel monopole américain sur la gestion du réseau et la gouvernance des noms de domaine, l’architecture du DNS donnant en effet aux Américains la possibilité « d’éteindre » des pans entiers de l’Internet. Ce sommet, tout comme « l’agenda de Tunis » deux ans plus tard, a tenté de définir un mode de gouvernance et un cadre normatif pour chaque partie prenante, mais s’est heurté aux intérêts géopolitiques des Américains, qui s’estimaient en droit de refuser toute entrave.

Face à la captation et l’exploitation de nos données personnelles à travers objets connectés, cookies, pubs ciblées, censées simplement fluidifier les usages et la navigation sur Internet, face à ce traçage permanent et invisible, les hommes du début du XXIe siècle ne disposent d’aucun point de comparaison, d’aucun outil ni expérience passée permettant d’inspirer des formes de résistance ou de protection des libertés. Entre ce « capitalisme de la surveillance », où l’ultralibéralisme américain qui se refuse à contrôler les Gafam permet les dérives révélées par le scandale Cambridge Analytica sur les processus démocratiques et la manipulation des opinions politiques, et le projet chinois d’une société orwellienne, l’Union européenne tente d’offrir une troisième voie fondée sur une politique de la donnée, une de ses priorités pour renforcer son autonomie stratégique. Elle propose sa propre conception du monde numérique et ses propres outils souverains : ainsi un cloud européen, qui s’articulerait avec les propres clouds de ses États membres, ou encore un règlement comme le RGPD[9], appliqué depuis mai 2018, qui concerne exclusivement les données personnelles, et la nature des relations entre consommateurs européens et grandes plateformes numériques. Ce modèle redonne une forte place à l’État, une reconnaissance de son rôle spécifique et de sa charge de protéger le citoyen, tout en posant la primauté de la liberté d’expression et de la protection des droits et libertés fondamentales.

Toutefois, incarner cette troisième voie nécessite d’être en capacité technologique et politique de proposer un modèle alternatif. À cet égard,

toute volonté politique ne pourra faire l’économie de la promotion d’une politique industrielle à l’échelle européenne, au risque d’être inutile. Le plan de relance européen de 2020 semble avoir pris la mesure de l’enjeu puisqu’il accorde une place centrale au numérique. Il devra être assorti d’une lutte contre l’exclusion numérique, afin que les citoyens maîtrisent l’écosystème numérique, comprennent comment leurs usages influencent paradigmes, traçages, captations et utilisations de leurs données, afin de se réapproprier leurs choix. Il apparaît donc certain qu’un effort de régulation devra être entrepris, certes loin de l’idéal libertaire des débuts d’Internet, qui s’est de toute façon rapidement évanoui dans la récupération politique ou le marketing, pour éviter que des débats scientifiques, idéologiques ou écologiques soient instrumentalisés par des États ou des groupes d’intérêts à des fins politiques. À la question de savoir s’il est plus nocif que bénéfique, la réponse peut dépendre des points de vue… Mais malgré les menaces qu’il représente, Internet n’en reste pas moins un formidable outil de libération.

Jean-Christophe Noël, « Qu’est-ce que la puissance numérique ? », Ifri, novembre 2019.

Jean-Christophe Noël, « Qu’est-ce que la puissance numérique ? », Ifri, novembre 2019.

Paru en 1984, ce roman d’anticipation est considéré comme le pionnier du mouvement cyberpunk, courant au sein de la science-fiction qui présente un futur dystopique et des sociétés généralement violentes et très sophistiquées sur le plan technologique. Il a notamment inspiré le manga japonais *Ghost in the Shell* (1989) et bien sûr la trilogie *Matrix* au début des années 2000.

Le Monde, 9 février 2021

Société de publication stratégique axée sur l’analyse de données, Cambridge Analytica s’est retrouvée en 2018 au cœur d’un vaste scandale l’incriminant pour avoir « aspiré » les données de millions d’utilisateurs de Facebook dans le but de cibler des messages favorables au Brexit et à l’élection de Donald Trump en 2016. Edward Snowden, ancien informaticien employé par la CIA et la NSA, a révélé en 2013 l’existence de plusieurs programmes de surveillance de masse américains et britanniques.

Le réseau global Echelon désigne le système mondial d’interception des communications privées et publiques – télécopies, échanges téléphoniques, mails… – grâce à un réseau d’ordinateurs appuyé par des satellites. Il

concerne principalement les pays signataires du traité secret Ukusa qui réunit les États-Unis, le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande depuis 1946.
Le W3C ou « World Wide Web Consortium » est un organisme international de standardisation des usages et des technologies numériques chargé de promouvoir leur compatibilité.
L'Icann (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers) est un organisme international à but non lucratif œuvrant à la préservation de la sécurité, de la stabilité et de l'interopérabilité d'Internet.
Le RGPD (Règlement général sur la protection des données), élaboré par l'Union européenne, est devenu une référence en la matière.

« Puissiez-vous vivre des temps intéressants »…

À l'heure où j'écris ces lignes, les États-Unis ont enfin désigné leur quarante-sixième président et, au grand soulagement du monde entier, celui-ci ne s'appelle pas Donald Trump.

Sur un parking de Pennsylvanie, l'État natal de Joseph Biden, qui a fait basculer l'issue de l'élection en sa faveur, on a vu flotter un drapeau américain déchiré. Certains l'ont perçu comme un mauvais présage pour le candidat démocrate. Le signe était finalement trompeur… à moins qu'il ait été mal compris ? Car c'est bien un pays déchiré et profondément divisé que le nouveau président s'est mis en devoir de réconcilier. Le 6 janvier 2021, les démocrates ont finalement remporté les deux sièges de la Georgie et donc le Sénat, contrôlant désormais l'ensemble du Congrès. Le jour suivant, celui-ci a confirmé la victoire de Biden, en dépit de l'irruption proprement hallucinante de partisans de Trump, suprémacistes et militants d'extrême droite, dans l'enceinte même du Capitole. L'événement a produit des images que les Américains pensaient ne jamais voir dans leur pays.

L'insurrection, voire la guerre civile, hantent désormais les États-Unis. La « prise » du Capitole est le dernier « cadeau » d'une présidence finalement très cohérente et qui avait donné le ton dès les émeutes de Charlottesville en 2017. Donald Trump laisse à son successeur le soin de recoudre un pays en lambeaux, où plus de 70 millions d'électeurs restent convaincus que l'élection a été entachée de fraudes. Il lègue un Parti républicain fracturé, dont une partie de l'électorat, sensible au discours martial et accessible d'un homme méprisant les principes les plus élémentaires du droit et de la démocratie, préfère s'en remettre aux thèses complotistes plutôt qu'à la vérité, au droit et à l'exercice démocratique. Jouant volontairement avec le feu, Donald Trump n'aura fait que servir ses propres intérêts, sans la moindre considération pour ses concitoyens ni le moindre respect pour son pays.

Certes, l'élection de Joe Biden s'est aussi accompagnée de signes positifs. Le choix de Kamala Harris comme vice-présidente marque d'ores

et déjà l’histoire des États-Unis, tout comme la victoire de Raphael Warnock en Georgie. Pasteur d’une église d’Atlanta où officiait Martin Luther King, il est devenu le premier sénateur noir de cet ancien État sudiste. Ouvriront-ils pour autant une ère de remise en question et de changement social ? Le basculement du Congrès dans le camp des démocrates, qui doit logiquement leur accorder de véritables marges de manœuvre politiques et budgétaires, permettra-t-il d’initier les profondes réformes dont les États-Unis ont besoin ? Alors que le monde entier contemple ces événements avec stupeur, l’espoir le dispute à l’inquiétude, en particulier pour les démocraties, qui craignent de voir dans la situation américaine une préfiguration de leur propre avenir.

Le nouveau président américain a prêté serment. S’il est certain qu’un mandat supplémentaire de Donald Trump aurait été une catastrophe pour les États-Unis, mais aussi pour le monde entier, le mandat de Joe Biden doit être envisagé avec circonspection. Il permettra sans doute de normaliser des relations internationales bien mal en point, d’apaiser les tensions et de renouer avec l’effort diplomatique ; mais changera-t-il radicalement le cours des choses ? À ce stade, il est permis d’en douter. Sur la scène étrangère, le temps de l’hyperpuissance américaine appartient désormais au passé. Les États-Unis sortent de quatre années de « trumpisme » profondément décrédibilisés, aussi bien aux yeux de leurs alliés que de leurs adversaires.

Joe Biden a certes déjà réengagé son pays dans de nombreux accords, et les Européens ont été parmi les premiers à lui apporter un soutien aussi soulagé que bienveillant. Mauvais signe, en soi, que ce retour aux « bonnes habitudes »… alors que l’Europe aurait tout à gagner à s’ériger en puissance autonome, et non en éternel lieutenant. Car face à des problématiques aussi diverses que le déploiement mondial des « Nouvelles routes de la soie », les guerres de l’eau en gestation à travers le monde, la présence constante du terrorisme ou l’effondrement de la biodiversité, diverses mais finalement toutes connectées à l’instabilité des sociétés humaines et aux impacts du changement climatique, à l’inadéquation d’un modèle de développement avec des contraintes géophysiques, quelle réponse hormis celle que résume le choix cornélien entre la diplomatie et la violence ?

Car face aux nations occidentales convalescentes ou malades, d’autres puissances ne manqueront pas d’exploiter les failles et de poursuivre leurs

propres objectifs de domination. Trop heureuses de trouver une nouvelle occasion de stigmatiser la décadence occidentale, la Russie, la Chine et l’Iran ont ironisé sur l’« humiliation » de la démocratie américaine à Washington. Le profit que les régimes autoritaires pourront en tirer a été résumé d’une phrase par Konstantin Kosatchev, président de la commission des Affaires étrangères du Sénat russe : « L’Amérique a perdu le nord, elle n’a plus aucun droit de donner un cap et encore moins de l’imposer aux autres. »

Le monde multipolaire semble avoir de beaux jours devant lui, où la violence et le rapport de forces resteront des composantes incontournables des relations internationales. L’affirmation de sa puissance en est la déclinaison logique. Des personnalités comme Erdoğan, Poutine et même Trump l’ont très bien compris. Tout l’enjeu consiste à lutter contre cette tendance naturelle de l’être humain qui lui est pourtant si préjudiciable. Si elle n’est pas parfaite et ne peut pas toujours accomplir de miracles, la voie diplomatique, fondée sur le dialogue et la négociation, permet à l’inverse des avancées majeures. Que l’on songe à la mise au point du Joint Comprehensive Plan of Action entre l’Iran et les États-Unis, impensable ne serait-ce que dix ans plus tôt, ou encore aux accords de Paris sur le climat, qui ont réussi à mettre plus de cent quatre-vingt-dix pays d’accord sur un projet de sauvegarde d’un bien commun : notre planète.

La diplomatie seule reste à même de freiner des manifestations géopolitiques aux conséquences parfois irrémédiables, à condition que celle-ci soit empreinte de pragmatisme, ainsi que le soulignait déjà en son temps Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, communément nommé Talleyrand (1754-1838) : « En politique, il n’y a pas de convictions, il n’y a que des circonstances. » Celles que nous traversons sont exceptionnelles, mais pas autant que celles qui nous attendent. « Puissiez-vous vivre des temps intéressants », ont coutume de dire les Chinois à leurs adversaires…

BIBLIOGRAPHIE

I. *Penser le monde d'après la Covid-19*

BONIFACE Pascal, *Géopolitique de la Covid-19*, Eyrolles, 2020.
DONNET Pierre-Antoine, *Le Leadership mondial en question*, L'Aube, 2020.
GOMART Thomas, *L'Affolement du monde*, Tallandier, 2019.
PIKETTY Thomas, *Le Capital au* XXI*e siècle*, Seuil, 2013.
—, *Capital et Idéologie*, Seuil, 2019.
SCHWAB Klaus, MALLERET Thierry, *Covid-19. La Grande Réinitialisation*, Forum Publishing, 2020.

II. *L'essor de nouveaux empires*

BOMATI Yves, NAHAVANDI Houchang, *Iran, une histoire de 4000 ans*, Perrin, 2019.
CHEVIRON Nicolas, PÉROUSE Jean-François, *Erdoğan, nouveau père de la Turquie ?*, François Bourin, 2016.
DJALILI Mohammad-Reza, KELLNER Thierry, *L'Iran en 100 questions*, Tallandier, 2016.
DUCHATEL Mathieu, *Géopolitique de la Chine*, Puf, 2019.
GRAVEREAU Jacques, *La Chine conquérante : enquête sur une étrange superpuissance*, Eyrolles, 2017.
HEISBOURG François, *Le Temps des prédateurs*, Odile Jacob, 2020.
INSEL Ahmet, *La Nouvelle Turquie d'Erdoğan. Du rêve démocratique à la dérive autoritaire*, La Découverte, 2015.
KLEBNIKOV Paul, *Parrain du Kremlin. Boris Berezovski et le pillage de la Russie*, Robert Laffont, 2001.
MONGRENIER Jean-Sylvestre, Thom Françoise, *Géopolitique de la Russie*, PUF, 2018.
RIASANOVSKY Nicholas, *Histoire de la Russie, des origines à nos jours*, Robert Laffont, 2014.

SCHMIDT Dorothée, *La Turquie en 100 questions*, Tallandier, 2017.
THERME Clément, *L'Iran et ses rivaux. Entre nation et révolution*, Passés composés, 2020.
VALANTIN Jean-Michel, *L'Aigle, le Dragon et la Crise planétaire*, Seuil, 2020.
ZYGAR Mikhail, *Les Hommes du Kremlin. Dans le cercle de Vladimir Poutine*, Le cherche midi, 2018.

III. *La fracture occidentale*

BONIFACE Pascal, *Requiem pour le monde occidental : relever le défi Trump*, Eyrolles, 2019.
BRZEZINSKI Zbigniew, *Le Grand Échiquier. L'Amérique et le reste du monde,* Pluriel, 2011.
LESTER Normand, *Stupides et Dangereux. Les États-Unis à l'ère de Trump,* éditions Le Journal, 2020.
MONGRENIER Jean-Sylvestre, *Géopolitique de l'Europe*, Puf, 2020.
WOODWARD Bob, *Peur : Trump à la Maison-Blanche*, Seuil, 2018.
—, *Rage*, Simon & Schuster, 2020.

IV. *Enjeux du monde musulman*

AMIR Chérif, *Histoire secrète des Frères musulmans*, Ellipses, 2015.
BRAHIMI EL MILI Naoufel, *Histoire secrète de la chute de Bouteflika*, L'Archipel, 2020.
FEILLARD Andrée, MADINIER Rémy, *La Fin de l'innocence ? L'islam indonésien face à la tentation radicale de 1967 à nos jours,* Irasec, 2006.
KEPEL Gilles, *Le Prophète et le Pharaon : les mouvements islamistes dans l'Égypte contemporaine*, Folio Histoire, 2012.
LUGAN Bernard, *Histoire de l'Afrique du Nord : Égypte, Libye, Tunisie, Algérie, Maroc, des origines à nos jours*, Éditions du Rocher, 2016.
MOHSEN-FINAN Khadija, *Tunisie, l'apprentissage de la démocratie, 2011-2021*, Nouveau Monde éditions, 2021.
MOURAD Hicham, *Arabie saoudite et Émirats arabes unis : les ambitions de la puissance*, L'Harmattan, 2020.

NASR Vali, *The Shia Revival, How Conflicts Within Islam Will Shape the Future*, Norton & Co, 2016.
PRAZAN Michaël, *Frères musulmans : enquête sur la dernière idéologie totalitaire*, Grasset, 2014.
ROUGIER Bernard, LACROIX Stéphane, *L'Égypte en révolutions*, Puf, 2015.

V. *L'Afrique sortira-t-elle de l'impasse ?*

AIRAULT Pascal, BAT Jean-Pierre, *Françafrique : opérations secrètes et affaires d'État*, Tallandier, 2019.
ANCEL Guillaume, *Rwanda, la fin du silence. Témoignage d'un officier français*, Les Belles Lettres, 2018.
GOUÉRY Franck, JEANGÈNE VILMER Jean-Baptiste, *Érythrée, un naufrage totalitaire*, Puf, 2015.
HANNE Olivier, LARABI Guillaume, *Jihâd au Sahel : menaces, opération Barkhane, coopération régionale*, éditions Bernard Giovanangeli, 2015.
HUGON Philippe, SERVANT Jean-Christophe, *Géopolitique de l'Afrique*. *40 fiches illustrées pour comprendre le monde*, Eyrolles, 2020.
JORIS Lieve, *Sur les ailes du dragon. Voyages entre l'Afrique et la Chine*, Actes Sud, 2014.
KIMONYO Jean-Paul, *Rwanda demain ! Une longue marche vers la transformation*, Khartala, 2017.
LE GOURIELLEC Sonia, *Djibouti, la diplomatie de géant d'un petit État*, Septentrion, 2020
VERSCHAVE François-Xavier, *Françafrique : le plus long scandale de la République*, Stock, 2003.

VI. *Partitions et conflits sans fin… enfin résolus ?*

BOCQUERAT Gilles, *Le Pakistan en 100 questions*, Tallandier, 2018.
BUTALIA Urvashi, *Les Voix de la partition Inde-Pakistan*, Actes Sud, 2002.
CHAGNOLLAUD Jean-Paul, *Israël/Palestine : la défaite du vainqueur*, Actes Sud, 2017.
DAYEZ-BURGEON Pascal, JOO-NO Kim, *De Séoul à Pyongyang, idées reçues sur les deux Corées*, Le Cavalier bleu, 2013.

GABORIEAU Marc, *Un autre Islam. Inde, Pakistan, Bangladesh*, Albin Michel, 2007.
JAFFRELOT Christophe, *Le Syndrome pakistanais*, Fayard, 2013.
LESCURE Jean-Claude, *Le Conflit israélo-palestinien en 100 questions*, Tallandier, 2020.
MATRINGE Denis, *Un islam non arabe. Horizons indiens et pakistanais*, Téraèdre, 2005.
MORILLOT Juliette, MALOVIC Dorian, *La Corée du Nord en 100 questions*, Tallandier, 2016.
—, *Le Monde selon Kim Jong-un*, Robert Laffont, 2018.

VII. *Guerres énergétiques et enjeux climatiques*

FRESSOZ Jean-Baptiste, LOCHER Fabien, *Les Révoltes du ciel. Une histoire du changement climatique XVe-XXe siècle*, Seuil, 2020.
KLEIN Naomi, *Tout peut changer : capitalisme et changement climatique*, Babel, 2016.
LASSERRE Frédéric, *Les Guerres de l'eau. L'eau au cœur des conflits du XXIe siècle*, Éditions Delavilla, 2009.
VALANTIN Jean-Michel, *Géopolitique d'une planète déréglée. Le choc de l'Anthropocène*, Seuil, 2017.
WALLACE-WELLS David, *La Terre inhabitable*, Robert Laffont, 2019.
ZACCAI Edwin, *Deux degrés : les sociétés face au changement climatique*, Les Presses de Sciences Po, 2019.

VIII. *Monde spatial, monde virtuel : nouveaux territoires d'influence*

BORTZMEYER Stéphane, *Cyberstructure : l'Internet, un espace politique*, C&F éditions, 2018.
CLERVOY Jean-François, LEHOT Frank, *Histoire de la conquête spatiale*, De Boeck University, 2017
HUYGHE François-Bernard, *Fake-news 2021 : manip, infox et infodémie en 2021*, VA éditions, 2020.
TAILLAT Stéphane, CATTAZURRA Amaël, *La Cyberdéfense, politique de l'espace numérique*, Armand Colin, 2018.
SNOWDEN Edward, *Mémoires vives*, Seuil, 2019.

ZUBOFF Shoshana, *L'Âge du capitalisme de surveillance : le combat pour un avenir humain face aux nouvelles frontières du pouvoir*, Zulma, 2020.

Achevé de numériser en mars 2021
par Atlant'Communication